G. MICHAUT

DOCTEUR ÈS-LETTRES
MAITRE DE CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Senancour
Ses Amis et ses Ennemis

ÉTUDES ET DOCUMENTS

OBERMANN ET SENANCOUR
NOTICE BIOGRAPHIQUE PAR Mlle DE SENANCOUR
VIE PAR VIEILH DE BOISJOLIN. — HISTOIRE D'OBERMANN
LA PHILOSOPHIE ET LA RELIGION DE SENANCOUR
SENANCOUR ET LA GAZETTE DE FRANCE. — SENANCOUR ET CHATEAUBRIAND
SENANCOUR ET CLÉMENCE ROBERT
SENANCOUR, SAINTE-BEUVE ET Mme DUPIN (LETTRES INÉDITES)
LE DOSSIER " SENANCOUR" DE SAINTE-BEUVE

PARIS
BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION
E. SANSOT & Cie
7, RUE DE L'ÉPERON, 7

MCMX

SENANCOUR

SES AMIS ET SES ENNEMIS

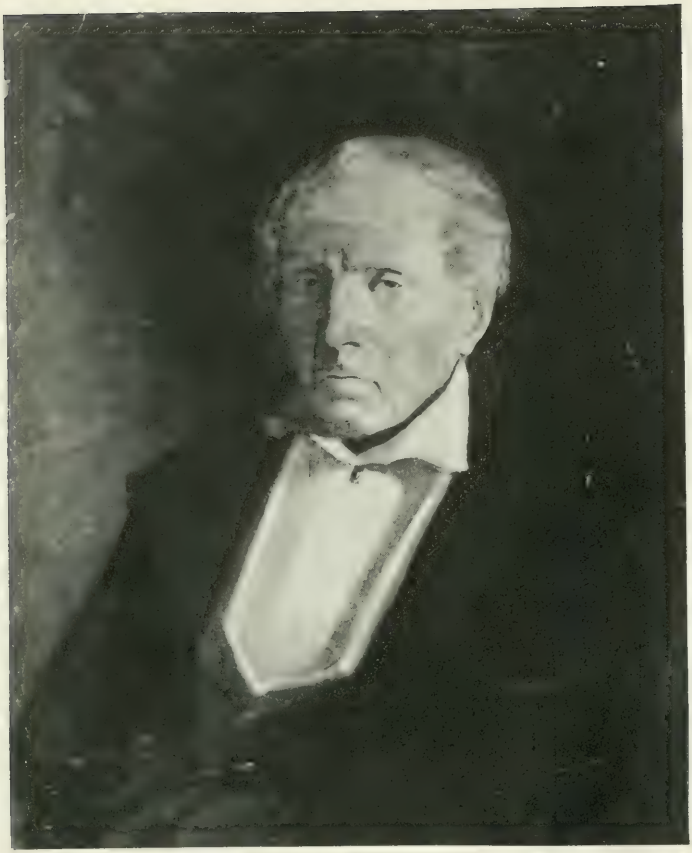

SENANCOUR

Communiqué par M. le comte d'Eggis.

54745

G. MICHAUT

DOCTEUR ÈS-LETTRES,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Senancour

ses Amis et ses Ennemis

ÉTUDES ET DOCUMENTS

OBERMANN ET SENANCOUR. — NOTICE BIOGRAPHIQUE PAR Mlle DE SENANCOUR. — VIE PAR VIEILH DE BOISJOLIN. — HISTOIRE D'*Obermann*. — LA PHILOSOPHIE ET LA RELIGION DE SENANCOUR. — SENANCOUR ET LA *Gazette de France*. — SENANCOUR ET CHATEAUBRIAND. — SENANCOUR ET CLÉMENCE ROBERT. — SENANCOUR, SAINTE-BEUVE ET Mme DUPIN (*Lettres inédites*). — LE DOSSIER " SENANCOUR " DE SAINTE-BEUVE.

16989
8 7/11

PARIS
BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION
E. SANSOT & Cie
7, RUE DE L'ÉPERON, 7

MCMIX

PQ
2427
S7Z62

AVERTISSEMENT

*Je me suis efforcé de rassembler dans ce volume les textes, les documents, les renseignements de première main, qui n'ont pas été recueillis déjà dans les articles de Sainte-Beuve, dans l'étude de Levallois, ou dans celles de M. Merlant, et qui sont indispensables à quiconque veut suivre ou retracer la biographie matérielle et la biographie psychologique de l'auteur d'*Obermann.

On y trouvera — de Senancour lui-même : des fragments autobiographiques, qui ne font pas double emploi avec ceux que Sainte-Beuve a reproduits dans ses Portraits Contemporains *et dans* Chateaubriand et son groupe ; *des notes et des lettres expli-*

catives, où il précise le sens qu'il a voulu donner à divers ouvrages, et réfute les interprétations fausses qu'ils ont fait naître ou les attaques injustes qu'ils lui ont attirées ; des extraits de sa polémique avec Chateaubriand, l'adversaire et le concurrent le plus redoutable qu'il ait rencontré dans cette reconstitution d'une religion épurée, qui entre toutes ses tentatives lui a tenu le plus à cœur ; un article d'apparence critique, plein en réalité de retours sur lui-même, d'allusions et presque de confessions personnelles ; des lettres inédites enfin qui ont échappé aux diligentes recherches de M. Merlant ; — de sa fille, la fidèle interprète de sa pensée et la gardienne zélée de sa mémoire : une Vie suivie, une Lettre explicative et apologétique à un journal de Fribourg ; — de ses amis, Vieilh de Boisjolin et Mme Dupin : des Biographies ou des Etudes, faites sous ses yeux, d'après des renseignements par lui fournis, et conçues selon ses intentions, sinon directement inspirées par lui ; — de Sainte-Beuve enfin : des jugements inédits. Cela ne dispense ni des articles de Sainte-Beuve, ni du livre de Levallois, ni de ceux de M. Merlant ; mais cela les complète, et parfois sur des points essentiels.

J'ai commenté ces différents textes ; j'y ai joint des notes considérables, — d'autres peut-être diront : démesurées — et dont certaines se sont enflées jusqu'à devenir des études spéciales qu'il en a fallu séparer.

J'ai tâché de montrer quel intérêt ces textes présentent et quels renseignements on en peut tirer. Ces renseignements sont nombreux et importants.

On y apprend à mieux connaître l'art, le mérite, le procédé littéraires de Senancour. On voit que sa propre vie a été constamment la matière de ses écrits : qu'Obermann, c'est lui; que le Solitaire des Rêveries, *c'est encore lui; que sa personnalité se dérobe et transparaît néanmoins partout. On voit quel travail d'élaboration il a fait subir à la réalité; comment, par quel tour d'imagination et de sensibilité ou dans quelles intentions, il a choisi, modifié, déformé, idéalisé les sentiments qu'il avait éprouvés et les événements qui lui étaient survenus, pour en faire son œuvre d'art.*

On y apprend à mieux connaître ses doctrines. On en découvre la genèse. On voit qu'elles lui viennent toutes de la lecture des philosophes du XVIIIe siècle, mais dans la mesure où ses tendances naturelles et les vicissitudes de sa vie ont confirmé, ou lui ont paru confirmer les théories de ces philosophes. Ce qu'il dit de la religion et de la morale, de la société et de l'homme, de l'amour, du mariage et du divorce, on l'explique assurément par l'influence des maîtres qu'il a suivis; mais on l'explique bien plus encore par les impressions qu'il a ressenties : par ses rancunes contre l'ascétisme, cause (selon lui) des malheurs de ses pa-

rents, et contre l'austérité janséniste de son éducation première, par ses projets et ses désillusions, l'amertume de la solitude, l'humiliation de l'obscurité et de la gêne, par son imprudent mariage, les déceptions et les tristesses qu'il lui a values.

On y apprend à mieux connaître l'histoire de sa pensée. On voit qu'en dépit de ses affirmations, il a évolué, s'est contredit et corrigé, moins peut-être par un mouvement spontané de son esprit que sous la pression des circonstances. C'est surtout parce que les critiques l'ont accusé d'athéisme et d'immoralité qu'il a atténué ses théories premières ; le mouvement des idées autour de lui, le désir de se rapprocher de ses contemporains pour agir sur eux, l'exemple du succès de Chateaubriand l'ont amené pour un temps à se faire presque un allié du christianisme ; l'inutilité de cette tentative, ce même succès d'un rival à la fois méprisé et envié, les poursuites judiciaires, qui lui firent l'effet d'une persécution, le rejetèrent en arrière et le retinrent définitivement à quelque distance de ceux qui repoussent toute religion et de ceux qui se plient aux dogmes et aux rites d'une religion positive. Là encore, c'est la vie, c'est la biographie qui fait comprendre l'œuvre.

Mais surtout on y apprend à mieux connaître ces multiples contradictions entre son rêve et la réalité de sa vie qui expliquent l'amère résignation de ses écrits, cette contradiction foncière entre son intelligence et son

âme qui explique et le caractère de l'auteur et le caractère de l'œuvre.

Cet homme né pour l'aisance, d'habitudes et de goûts aristocratiques, a vécu dans la gêne, humilié et choqué des vulgarités qu'elle entraîne après elle ; cet homme ambitieux d'agir, et qui rêva je ne sais quel rôle de législateur et de bienfaiteur des peuples, a vécu infirme, isolé, méconnu et sans action sur son temps ; cet homme qui aspirait à la gloire littéraire a vécu dans une obscurité qui lui pesait et que néanmoins une invincible timidité lui faisait encore épaissir ; cet homme qui prétendait révéler à l'humanité son bonheur et sa loi n'a jamais pu en réalité que parler de lui, atteint pour ainsi dire d'une incapacité de sortir de lui-même : tout cela, il l'a senti ; et de là viennent en grande partie le ton, l'accent de ses ouvrages.

Et si peut-être il ne l'a pas senti, il n'en est pas moins vrai qu'il y eut en lui un perpétuel conflit de tendances inconciliables : son intelligence était imbue des doctrines du XVIIIe siècle, auxquelles répugnaient profondément et son imagination et son cœur. Séduit par les négations des « philosophes », il a comme eux méprisé la religion de la « populace », prêchée par des prêtres « avides » et « fourbes » ; et pourtant la négation ne lui suffisait point. Un vif sentiment religieux inné en lui l'entraînait à reconstruire une religion sur les ruines de l'ancienne. En sorte qu'il n'a jamais su

à qui il devait être plus hostile, des négateurs d'autrefois, ou des apologistes et des « fanatiques » de son temps ; et, s'il s'est tourné surtout contre ces derniers, c'est sans doute parce qu'ils triomphaient : il eût combattu les autres, s'il avait vu les autres l'emporter. Imbu des idées épicuriennes que lui inspirèrent les « philosophes », il a toujours cru que le bonheur était la fin de l'homme et le plaisir son moteur ; et pourtant il a été hanté de préoccupations morales. Il s'est fait prédicateur, casuiste, il a écrit de vrais livres d' « édification », et l'on pourrait extraire de son œuvre un ensemble d'excellents préceptes de morale religieuse, publique et privée. Mais cette morale était foncièrement opposée à la morale que ramenait le Christianisme renaissant ; et Senancour est resté hostile, comme il est resté suspect, à ceux qui, en son temps, étaient comme lui soucieux de morale. Avec les « philosophes », il n'a connu que l'homme social ; il a cru que les lois, les constitutions étaient capables de le rendre heureux ou malheureux, moral ou immoral ; il a rêvé toute sa vie de réorganiser la société ; et pourtant il est un des tempéraments les plus individualistes qui soient. Sa personnalité exigeante l'isole parmi les autres hommes, et son propre exemple le réfute mieux que toutes les réfutations : on sent qu'aucune loi, aucune constitution, sauf celles qu'il eût faites lui-même, pour lui seul et à sa mesure, ne

l'eussent pu satisfaire, que celles-là même n'eussent pu le rendre heureux. En un mot, il a eu l'âme d'un romantique unie à un esprit du XVIIIe siècle : de là une désharmonie intérieure, et de là son œuvre hybride.

On voit ainsi quelle place il occupe, quel rôle il joue, dans l'évolution philosophique et littéraire. Dans sa haine des religions positives, le XVIIIe siècle (à juger son œuvre en gros) avait cherché à extirper de l'homme le sentiment religieux lui-même. Au début du XIXe siècle, il y eut, comme il était inévitable, une réaction violente, et le catholicisme reparut, triomphant. L'effort de Senancour a été de continuer la lutte du XVIIIe siècle contre le catholicisme, mais en même temps de revivifier le sentiment religieux et d'instaurer une religion épurée, sans dogmes, sans culte, sans clergé. Ainsi s'explique ce qu'il y a de contradictoire dans sa situation même, et comment il est resté sans action sur les deux partis, entre lesquels il a voulu se maintenir. — La littérature du XVIIIe siècle s'est donné pour but d'abord, comme celle du XVIIe, de connaître et de peindre l'homme en général ; sa psychologie malhabile, dans les genres traditionnels, ne sut représenter que l'homme abstrait, sans consistance et sans vie ; et elle se rejeta sur l'homme social, sur les relations des hommes entre eux, sur les lois fondamentales des sociétés humaines. Mais, un jour,

s'est de nouveau fait sentir le besoin de connaître et de peindre l'homme intérieur. Seulement, dans la brusque réaction inaugurée par Jean-Jacques, le but a été dépassé, et le romantisme n'a montré que des individus. L'originalité de Senancour, c'est d'avoir été romantique, sans cesser d'être « XVIIIe siècle », de n'avoir su que se peindre lui-même, tout en prétendant légiférer pour l'humanité entière. Ainsi s'explique ce que l'on trouve de déconcertant dans sa pensée.

Je crois que sa vie mieux connue aide à comprendre cette situation et cette pensée également étranges, à déterminer par là l'importance de l'auteur et de son œuvre dans l'histoire des idées et de la littérature. S'il en est ainsi, le présent recueil ne paraîtra peut-être pas inutile.

G. Michaut.

Juin 1908.

AVIS

La référence Merlant, *sans autre indication, renvoie à* Sénancour (*Paris, Fischbacher, 1907*).

La référence Revue Latine, *renvoie au volume de 1906* (Sénancour et Sainte-Beuve).

La référence Levallois, *sans autre indication, renvoie à* Senancour (*Paris, Champion, 1897*).

Les chiffres romains, non précédés de l'indication p., *renvoient, selon les cas, aux volumes ou aux chapitres* (*Lettres, Rêveries, Soirées, Méditations,* etc.). *Les chiffres romains précédés de l'indication* p *et les chiffres arabes renvoient aux pages.*

L'auteur d'Obermann *signait* Senancour (*sans accent sur l'e*) ; *la plupart des critiques l'appellent néanmoins* Sénancour (*avec un accent*); *en dehors des citations, je conserve à son nom l'orthographe qu'il lui donnait.*

SENANCOUR

SES AMIS ET SES ENNEMIS

SENANCOUR

SES AMIS ET SES ENNEMIS

SENANCOUR

SES AMIS ET SES ENNEMIS

OBERMANN ET SENANCOUR

Comment doit-on interpréter *Obermann* ? Sous le nom du héros, faut-il chercher l'auteur, et, dans les idées, les sentiments, les actions et les aventures du personnage inventé par Senancour, reconnaître les idées, les sentiments, les actions et les aventures de Senancour lui-même ? En un mot, sous le voile léger d'une affabulation transparente, ce roman — si un tel ouvrage peut être désigné sous le nom de roman — est-il une véritable autobiographie, où seraient mêlées sans doute la réalité et la fiction, mais de telle sorte pourtant que la réalité pût, sans trop d'efforts, être enfin dégagée ?

La question ne se posa guère tout d'abord — et par l'excellente raison que le public se désintéressa tout à la fois et de l'œuvre et de l'auteur. Longtemps, en effet, l'écrivain ne fut guère

SENANCOUR

SES AMIS ET SES ENNEMIS

OBERMANN ET SENANCOUR

Comment doit-on interpréter *Obermann* ? Sous le nom du héros, faut-il chercher l'auteur, et, dans les idées, les sentiments, les actions et les aventures du personnage inventé par Senancour, reconnaître les idées, les sentiments, les actions et les aventures de Senancour lui-même ? En un mot, sous le voile léger d'une affabulation transparente, ce roman — si un tel ouvrage peut être désigné sous le nom de roman — est-il une véritable autobiographie, où seraient mêlées sans doute la réalité et la fiction, mais de telle sorte pourtant que la réalité pût, sans trop d'efforts, être enfin dégagée ?

La question ne se posa guère tout d'abord — et par l'excellente raison que le public se désintéressa tout à la fois et de l'œuvre et de l'auteur. Longtemps, en effet, l'écrivain ne fut guère

connu que par les attaques de ses adversaires, par quelques comptes-rendus, peu enthousiastes, d'indifférents, ou favorables, mais écrits par des amis suspects de complaisance. Les polémiques qui avaient pu s'engager à son sujet ne concernaient que ses théories philosophiques et morales, nullement le sens ni la valeur d'*Obermann* ; et d'ailleurs ni censures ni ripostes n'avaient fait grand bruit (1). Les poursuites judiciaires mêmes que lui valut son livre des *Traditions* n'avaient point réussi à le tirer d'une façon durable de son obscurité (2). Quant aux admirateurs qui naissaient pour lui dans les générations nouvelles, rares, isolés, muets, ils n'avaient pu attirer sur lui l'attention publique : Ballanche, s'il l'appréciait dès lors, l'appréciait en secret ; si le fantasque Nodier lui empruntait des épigraphes, si Pierre Leroux le citait parmi les grands auteurs byroniens du siècle (3), pour la plupart des lecteurs de Nodier et de Pierre Leroux, il n'était guère qu'un nom.

Mais quand *Obermann* et Senancour émergèrent ensemble de l'obscurité première, tout de suite le problème se posa. Et sitôt posé, il fut d'abord — d'enthousiasme — résolu. Par hasard, le livre inconnu de Senancour tomba entre les

(1) Merlant, *Bibliographie des œuvres de Senancour*, 1905, p. 76 ; Levallois, *Senancour*, 1897, p. 74.

(2) Levallois, 140, sqq.

(3) Sainte-Beuve, *Portraits Contemporains*, I, 147 ; Levallois, 170-171.

mains de Jean-Jacques Ampère. Il le lut, fut séduit, fit part de sa découverte au petit groupe philosophique rangé depuis 1818 autour de Victor Cousin : Auguste Sautelet, Jules Bastide, Albert Stapfer, Franck Carré et Sainte-Beuve. Malgré la sévérité de Cousin même, *Obermann* « fit sur eux l'impression qu'on peut croire : cette mélancolie austère et désabusée devint un moment comme la base de leur vie (1) » ; et, dans leur âme émue, ils identifièrent aussitôt le mélancolique héros avec l'auteur ignoré qui l'avait su créer.

Sainte-Beuve partagea l'impression de ses amis ; et, si par hasard il demanda son avis à Nodier, on peut croire aisément que le Bibliothécaire de l'Arsenal ne le détourna point de cette interprétation romantique (2). D'ailleurs, le poète de *Joseph Delorme* écrivait alors *Volupté* : aussi troublé, aussi mélancolique, aussi incertain qu'Obermann, Amaury était le portrait de l'auteur ; il était trop tentant de croire qu'Obermann était lui aussi le portrait de son auteur. Ainsi, c'est avec une véritable sympathie, avec une sorte de frémissement de sa sensibilité et de son imagination, que, le 21 janvier 1832, dans son fameux article de la *Revue de Paris*, le critique tirait à la lumière « ce devancier obscur (3) ».

(1) *Port. Cont.* I, 149, 179 ; Levallois, 169.
(2) Levallois, 170.
(3) *Port. Cont.* I, 150.

Sainte-Beuve, « qu'une sorte de circonspection respectueuse » avait tenu éloigné jusque-là de Senancour et qui « n'avait jamais eu l'honneur de l'entrevoir », avait pourtant besoin de quelques renseignements précis sur sa biographie et sur ses œuvres. Il les demanda à Vieilh de Boisjolin, l'un des directeurs de la *Biographie Nouvelle des Contemporains*, son ami, et depuis plus longtemps collaborateur, ami intime de Senancour (1). Avec cela, avec les ouvrages de son auteur, *Obermann* surtout, avec sa conception encore romantique de la litterature, avec la prévention que faisaient naître en lui les sous-entendus de son propre roman autobiographique, il bâtit tout son article. Dès les premières pages, où il aborde la vie de Senancour, il indique quel usage il compte faire d'*Obermann* : « Si l'on a le droit de conclure d'Obermann à M. de Senancour, genre de conjectures que je crois fort légitime pour les livres de cette sorte, en ne s'attachant qu'au fond du personnage et à certains détails caractéristiques, il paraît que, etc. (2) » Sans doute la restriction corrige ce qu'un tel principe d'interprétation aurait d'un peu aventureux. Sans doute encore, Sainte-Beuve énonce quelques instants après une règle bien plus prudente : « Il ne faudrait pas se laisser plus loin guider par *Obermann* pour les faits matériels qui suivent dans la vie de notre phi-

(1) *Port. Cont.* I, 150.
(2) Ibid., I, 152.

losophe, mais les faits matériels connus peuvent au contraire diriger le lecteur dans l'intelligence d'*Obermann* (1). » Il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une méthode singulièrement arbitraire et dangereuse : qui déterminera ce qui est du *fond du personnage* et ce qui n'en est pas? par quoi se distinguera le détail *caractéristique* d'un autre qui le sera moins ou ne le sera pas? De fait, sans alléguer jamais d'autre témoignage que le roman lui-même, Sainte-Beuve, attribue à Senancour non seulement les idées ou les sentiments qu'exprime Obermann, mais encore les aventures qui lui arrivent. L'enfance casanière et ennuyée, la compression exercée par des parents étroits et pusillanimes, les rêveries dans la forêt de Fontainebleau, la maladie causée par l'abus du vin blanc : autant de détails de la vie du personnage appliqués à l'auteur. Après avoir résumé les pérégrinations de Senancour en Suisse, il ajoute : « On lit tout cela confusément sous le voile un peu ténébreux qu'y jette *Obermann* ». Et même Sainte-Beuve va plus loin. Senancour n'est pas seulement Obermann, il est encore un ami d'Obermann : « Une demoiselle de la maison connut le jeune homme.... Un mariage qu'on avait arrangé pour cette personne et qu'elle refusa donna matière aux conjectures de la famille, qui pria son hôte de s'expliquer à son sujet... M. de Senan-

(1) *Port. Cont.* 1, 154.

cour se laissa dire et se crut délicatement engagé : on peut saisir quelques traits de ces circonstances personnelles sous l'histoire de Fonsalbe, au tome second d'*Obermann* » (1).

On voit quelle idée se dégage de là. Selon Sainte-Beuve, en 1832, *Obermann* est une véritable autobiographie. Pour retrouver la vie réelle de Senancour, il y a seulement lieu d'écarter quelques déguisements romanesques, de deviner quelques transpositions, systématiquement introduites par l'auteur afin de voiler un peu son histoire ; mais cette histoire est là.

Seulement, il y a matière à bien des doutes. Sainte-Beuve nous dit, il est vrai, qu'il a interrogé Boisjolin ; mais, à aucun endroit, il ne fait le départ entre les renseignements précis qu'il a reçus de cet ami commun et les hypothèses qu'il a induites de la lecture d'*Obermann*. Toutes ses assertions sont donc suspectes d'être de simples conjectures, arbitrairement tirées d'un ouvrage romanesque ou de la partie romanesque de cet ouvrage. Quand on examine en particulier la page qu'il a consacrée au mariage de Senancour, on reste frappé de ce qu'il paraît y avoir de hasardeux dans ses identifications. Sans parler de quelques détails tout autres dans le roman que dans le récit de Sainte-Beuve, l'aventure y est arrivée à Fonsalbe, et non à Obermann lui-même. Senancour,

(1) Ibid., 150, 152, 153, 154, 155.

qui est Obermann, est donc aussi Fonsalbe ? Cela peut être ; mais encore faudrait-il un commencement de preuves, sans quoi ce n'est qu'une hypothèse en l'air. Supposât-on même que Sainte-Beuve n'a rien affirmé sans y être dûment autorisé par les informations que lui a fournies Boisjolin, la sécurité ne serait pas beaucoup plus grande. Cet ami a pu commettre des erreurs — puisqu'il en a commis. Tel renseignement qui, ne venant pas d'*Obermann*, ne peut venir que de lui, est manifestement faux : Sainte-Beuve a cru, sur sa foi, que la famille de Mme de Senancour s'appelait de Jouffroy ; elle s'appelait Daguet. Et puis enfin — et surtout — que valent les rapprochements suggérés par Boisjolin, si Senancour lui-même lui en donne le démenti ?

C'est ce qui a eu lieu. Un exemplaire de la *Revue de Paris* qui contenait l'article de Sainte-Beuve fut adressé à Senancour : il y a mis des notes marginales que Levallois nous a conservées (1). En face de la phrase : « Si l'on a le droit de conclure d'*Obermann* à M. de Senancour, genre de conjectures que je crois fort légitime... », Senancour a écrit : « Seulement un peu légitime. » Plus loin (je suppose que c'est en face de la phrase : « Cette rencontre, si elle est réelle, comme on a tout lieu de le penser... »), il a répété : « Un peu. » En face de la phrase : « On

(1) P. 17-18.

peut saisir quelques traits de ces circonstances personnelles sous l'histoire de Fonsalbe... », il a mis : « Toutes ces analogies peuvent tromper. » Enfin, — et ceci est plus catégorique encore — là où Sainte-Beuve avait appliqué à Senancour une citation d'*Obermann* sur « la prudence étroite et pusillanime » de ses parents, Senancour a protesté en ces termes : « Ceci est tiré d'*O*[*bermann*]. O[bermann] et S[enancour] sont deux luttes différentes. » Entre le récit de Sainte-Beuve — qui paraît ne reposer que sur des conjectures — et les dénégations de Senancour, il ne semble pas possible d'hésiter. On ne peut plus soutenir qu'*Obermann* soit une autobiographie — ou bien il faut le prouver, et le prouver contre l'auteur lui-même.

Sainte-Beuve ne put ignorer les protestations de Senancour. On sait que l'écrivain, touché de son article, l'en remercia et qu'il s'établit entre eux des relations amicales (1). Ils ont dû parler d'*Obermann* — d'autant plus que Sainte-Beuve a composé la préface de la seconde édition de l'ouvrage, provoquée par son propre article. Dans cette préface il se rétracte : « L'auteur n'y retraçait nullement (dans ce livre) sa biographie exacte, *comme quelques-uns l'ont cru ; au contraire*, il altérait à dessein les conditions extérieures, il transposait les scènes, il dépay-

(1) Senancour a communiqué à Ferdinand Denis les observations analogues qu'il avait faites sur un article de lui (*Revue Latine*, 1906, 60).

sait autant que possible. Mais si *Obermann* ne répondait que vaguement à la biographie de l'auteur, il répondait en plein à sa psychologie, à sa disposition mélancolique et souffrante, à l'effort fatigué de ses facultés sans but, à son étreinte de l'impossible, à son ennui (1). » Il y a donc ici une interprétation nouvelle substituée à l'ancienne. Sainte-Beuve ne considère plus *Obermann* comme une autobiographie de Senancour, mais seulement comme une autobiographie *psychologique*. Il ne s'attache plus à y retrouver les actions de l'auteur, ou ses vicissitudes, mais seulement ses sentiments, ses idées et la teinte lugubre qu'elles avaient revêtue à un moment de sa vie. Obermann est un personnage imaginaire : son âme peut être celle de Senancour, mais non point son histoire.

Seulement, avec Sainte-Beuve, il faut toujours regarder à deux fois. A bien peser les termes de cette rétractation, qui paraît si nette, on y découvre des sous-entendus. Le désaveu ne porte guère que sur l'adjectif *exacte*; et, tout en l'atténuant, tout en affectant même d'y renoncer, le critique maintient en réalité sa première opinion. *Obermann* est une autobiographie volontairement inexacte, c'est une autobiographie vague : soit. Il n'y en a pas moins un fonds de vérité, une réalité cachée, mais tirée de la vie de l'auteur. Senancour altère, trans-

(1) *Port. Cont.* I, 174.

pose, dépayse ; on ne peut donc plus aller hardiment d'Obermann à lui : et voilà interdites ce genre de conjectures que Sainte-Beuve avait crues légitimes. Mais ce qu'il altère, transpose dépayse, ce sont les conditions extérieures de *sa* vie, les scènes de *sa* vie, *sa* vie elle-même ; on peut donc toujours, si l'on a des renseignements sûrs, aller de lui à Obermann, se laisser « diriger dans l'intelligence » du livre « par les faits matériels connus » : et voilà confirmée la seconde règle que Sainte-Beuve avait posée dans son précédent article. Qu'est-ce à dire, sinon que le critique — malgré l'auteur — ne retranche rien de ses affirmations primitives ? En effet, le premier article a été réimprimé tel quel — même avec l'erreur « de Jouffroy » — dans les *Critiques et Portraits littéraires* comme dans les *Portraits Contemporains*. Tout ce qu'il avait dit de la vie de Senancour, toutes les preuves qu'il avait puisées dans *Obermann*, Sainte-Beuve les conserve dans son texte. Les protestations de l'auteur, il les laisse ignorer au public. Dans une note — une seule — de ces rééditions, sur un point — un seul et qui même ne se trouve pas tiré d'*Obermann* —, il signale les démentis de Senancour. Mais il ajoute : « C'est d'un sentiment filial honorable... » — autrement dit : On sait ce qu'il en faut croire — « ... mais il ne nous a pas transmis les détails qu'il promettait ni donné les éclaircissements qui eussent permis d'établir pour cette période de sa vie une narration certaine et positive » — autre-

ment dit :.... mis à même de rétablir les faits, s'il y avait lieu, il s'est dérobé.

Ainsi, dans la Préface de la seconde édition d'*Obermann*, se trouvent juxtaposées deux explications du livre : c'est une autobiographie psychologique exacte et c'est une autobiographie matérielle déguisée. En tant qu'autobiographie psychologique, *Obermann* est un document écrit en clair, où s'expriment la sensibilité et l'intelligence de Senancour. En tant qu'autobiographie matérielle, c'est un document de partis-pris brouillé, *cryptographique*, mais dans lequel, si l'on est informé par ailleurs, on peut retrouver ou deviner l'histoire de Senancour (1).

Le grand public — dans la mesure où l'on peut parler de grand public à propos de Senancour — n'est pas entré dans tant de considérations ; il n'y a pas vu tant de nuances. Pour lui, malgré les restrictions de Sainte-Beuve, — les protestations de l'auteur restant inconnues, — le livre *Obermann* est une autobiographie à peine romancée, le héros Obermann est un portrait à peine voilé, et bien souvent, sous ce nom, c'est Senancour lui-même que l'on désigne.

En revanche — et par un effet contraire —

(1) Dans cette même préface, Sainte-Beuve, non sans intention, me semble-t-il, écrit encore : « Rabbe connaissait *Obermann*... ; il croyait y lire toute la biographie de M. de Senancour et il s'en était ouvert plusieurs fois avec lui : un livre qu'il avait terminé.... n'était autre probablement que la psychologie de Rabbe lui-même, sa psychologie ardente et ulcerée, son *Obermann*. » (*Port. Cont.* I, 178).

ceux qui ont pu connaître les motifs pour lesquels Sainte-Beuve avait atténué sa première opinion, ceux qui ont lu les notes de Senancour, ou interrogé sa fille, n'ont pas même trouvé suffisante la demi-rétractation du critique. Non seulement ils n'ont pas admis un instant qu'*Obermann* fût à aucun degré une autobiographie matérielle ; mais encore, qu'elle fût une autobiographie psychologique, là même, ils ont trouvé matière à discussions et à restrictions.

Levallois, fort des documents qu'il a pu lire et des conversations qu'il a eues avec Mlle de Senancour, est là-dessus très catégorique. *Obermann* n'est pas une autobiographie ; — parce que l'auteur l'a nié dans ses annotations à l'article de Sainte-Beuve ; — parce que, moins d'un an après l'apparition de son ouvrage, il l'a condamné, désavoué, de manière à « détourner toute idée de rapprochement avec le personnage principal ou pour mieux dire unique de son livre » ; — parce que enfin il y a entre Obermann et Senancour des dissemblances trop marquées. « Les différences extérieures voulues sont aisées à reconnaître et à énumérer : Sénancour était marié, Obermann est célibataire ; Sénancour était pauvre et l'est devenu davantage ; Obermann, médiocrement riche au début du livre, est assez favorisé par les circonstances pour ne plus connaître les soucis d'argent et se créer à la fin une existence très confortable.

Voilà deux situations fort opposées (1). » Pour son mariage, « le petit roman qui veut que Mlle de Daguet ait été épousée par suite d'un scrupule exagéré ne repose sur aucune preuve. Mlle de Sénancour haussait les épaules quand on lui en parlait (2). » Quant au récit d'après lequel son refus d'entrer au séminaire aurait causé le premier dissentiment entre le père et le fils c'est une « légende » (3). Il est donc vain de chercher la vie de Senancour dans le livre d'*Obermann*.

Sera-ce du moins une autobiographie pychologique? Pas même. Sans doute il serait futile denier que la psychologie du personnage rappelle parfois la psychologie de l'auteur. Il n'y a qu'à lire les *Rêveries* pour s'en assurer : « Il n'y a plus à en douter, un certain nombre des sensations et des idées personnelles à Sénancour vont se retrouver dans *Obermann*. » Mais Senancour n'en a pas moins eu le droit de les méconnaître et de les désavouer ; car ce qu'il a voulu faire, ç'a été « de transformer ces idées et ces sensations, de les porter à leur plus haute expression, en s'en dégageant dans la mesure du possible et en essayant, pour adopter le langage de Kant, de leur donner une base non plus subjective, mais une valeur objective. » Sans doute, l'auteur sera parti de sa propre psychologie pour

(1) Levallois, 16-20.
(2) Ibid., 60.
(3) P. 85.

établir la psychologie de son héros; mais il ne s'est pris lui-même que comme point de départ, si l'on peut ainsi dire. Bientôt, il généralise et transforme; alors « Obermann n'est plus un chétif individu quelconque, un rêveur mécontent, un penseur incomplet (et en ce sens Sénancour avait raison de ne pas se reconnaître en lui); il est, comme Hamlet, une représentation symbolique de l'humanité (1). » Obermann n'est plus Senancour; il n'est même plus — comme on pourrait le croire d'après l'étymologie de son nom — l'homme d'en haut, des montagnes et des glaciers où plane sa rêverie; il est — déjà — un sur-humain.

Ainsi disparaît et se trouve réduit à rien tout ce que Sainte-Beuve avait cru reconnaître dans *Obermann* de la vie de Senancour; ainsi s'atténue et se trouve réduit à presque rien tout ce qu'il avait cru reconnaître de la psychologie de Senancour.

Il semble au premier abord que M. Merlant — dans sa thèse de doctorat — réagisse contre le scepticisme de Levallois et qu'il en revienne aux théories de Sainte-Beuve: ne range-t-il pas *Obermann* parmi les romans *autobiographiques* (2)? Mais c'est que M. Merlant conçoit d'une façon qui lui est particulière le roman autobiogra-

(1) Levallois, 20-28.

(2) Merlant, *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin*, 1905. — Malgré le titre, il n'est question d'un bout à l'autre que du roman *autobiographique*.

phique. « Ce qui est nécessaire et suffisant pour constituer le roman autobiographique, c'est l'étude continue du moi, traité non pas en spectateur mais en agent et en patient perpétuel, comme une conscience soucieuse d'être de plus en plus claire à soi-même, et pour qui l'intérêt des choses extérieures, le plaisir intellectuel de regarder et de comprendre ne l'emporte jamais sur la préoccupation de sa propre permanence et de son unité. C'est la recherche passionnée du moi. Une aventure personnelle placée dans la trame d'un roman, cela fait un fragment d'autobiographie ; mais un aussi grand nombre qu'on voudra de ces aventures jetées sans union intime dans un même roman, cela ne fera jamais un roman autobiographique : parce que cette manière purement fragmentaire d'entendre sa propre existence comme une série d'expériences curieuses, est contraire à la notion du moi intime, invariable, qui veut se définir. Au contraire la partie objective du roman peut être inventée en tout ou en partie ; si la personnalité de l'auteur s'y est condensée, si elle est le centre de l'œuvre et s'il s'en dégage la signification morale, une et claire, de sa vie, — c'est de la vraie et pure autobiographie (1). Ou plus brièvement : « Les souffrances du moi qui ne peut être tout ce qu'il veut dans la vie positive, qui ne peut même se développer en

(1) P. XXX-XXXI.

lui-même sans y découvrir des contradictions et qui se heurte hors de lui à toutes sortes de difficultés, voilà ce que doit être en général le sujet du roman autobiographique (1). »

Qu'un critique qui donne du roman autobiographique une définition si métaphysique y range *Obermann*, cela ne permet *à priori* d'en rien conclure sur le problème que nous agitons. Et même cela nous autoriserait d'avance à supposer que M. Merlant se rangera au même parti que Levallois. Comme lui, il peut admettre que la biographie de Senancour ne se retrouve point dans *Obermann* : car « l'autobiographie véritable est la résultante tardive d'un effort persistant pour isoler le héros et pour *supprimer presque tout événement* (2). » Comme lui, il peut admettre que la biographie psychologique de Senancour se retrouve à peine dans *Obermann* : car l'autobiographie véritable consiste « à se prendre soi-même comme point initial et comme centre, à n'employer la fiction qu'à voiler une partie trop intime de sa vie, à se livrer enfin sur soi-même à un travail d'élaboration tel qu'il *en naisse un type général et symbolique* (3). »

En effet, M. Merlant ne pense pas qu'on puisse retrouver dans *Obermann* la biographie de Senancour. Sans doute, il reconnaît dans l'amour du héros pour Mme Del..., l'amour de l'auteur

(1) P. XXI.
(2) P. XI.
(3) P. XIII.

pour Mlle Félicité Marcotte, plus tard baronne de Walkenaër (1). Sans doute, il croit que le mariage de Fonsalbe n'est qu'une transposition du mariage de Senancour (2). Sans doute enfin, il sait que l'aventure d'Obermann au mont Saint-Bernard est effectivement arrivée à l'auteur (3). Mais ces détails vrais lui semblent trop rares pour qu'on puisse légitimement s'en servir à caractériser l'ouvrage. *Obermann* n'est pas une autobiographie ; ce n'est même pas un roman : « c'est un journal philosophique. Il n'y a pas lieu d'étudier ici la déformation des événements réels par l'imagination littéraire. Nous reconnaîtrons rarement au passage une allusion à des faits exacts : mais c'est l'histoire d'une pensée que nous avons à suivre (4). » Et plus loin : « Il déplaisait à Sénancour d'être assimilé à Obermann : en lisant l'article de Sainte-Beuve, il note avec un zèle inquiet les passages indiscrets, les analogies et les inductions risquées ; il ne ressentirait nulle joie à se confesser : il se cache derrière son héros qui porte un nom symbolique : le sur-homme. Il souhaite qu'on s'intéresse uniquement à sa personne intellectuelle (5). »

C'est donc alors au moins une biographie psy-

(1) P. 100 ; 139.
(2) P. 100 ; 134 ; 139.
(3) P. 138.
(4) P. 99.
(5) P. 101.

chologique ? Les textes qui précèdent semblent le dire. Et dans son étude consciencieuse et pénétrante de l'ouvrage. M. Merlant paraît l'admettre. Pour son analyse, il emploie tour à tour, indifféremment, les noms de Senancour ou d'Obermann (1). Il écrit : « Obermann... a toujours eu de l'antipathie pour ceux qui se contentent d'une logique étroite et qui craignent les aperçus trop vastes : « On raisonne bien sur une question, dit-il, dans le *Mercure du XIX*e *siècle*, (1826), lorsqu'il n'est rien d'*analogue* qu'on ne sache ou qu'on ne pressente (2). » Il écrit : « Obermann n'a fait aucun effort pour tenir dans la société une place secondaire... Au moins ne devait-il pas avoir le ridicule de jalouser Bonaparte : il a continué de le défendre, d'en parler avec égard avant et après les Cent-Jours (3). » Ce n'est pas Obermann, c'est Senancour qui a collaboré au *Mercure du XIX*e *siècle*. Ce n'est pas Obermann, c'est Senancour qui a défendu Bonaparte. Pour que de telles phrases soient intelligibles, il faut admettre qu'au moins en ce qui concerne l'essentiel de leurs idées et de leurs émotions, Obermann et Senancour ne sont qu'un seul et même homme, — disons, pour être plus précis, une seule et même âme. Et pourtant M. Merlant paraît craindre que ce terme même de « biographie psychologique », tout restreint

(1) P. 113, sqq. Voir notamment 138.
(2) P. 120.
(3) P. 125.

qu'il soit, ne reste encore inexact et ne nous fasse illusion. Cette identité morale et intellectuelle de l'auteur et de son personnage, il ne l'admet pour ainsi dire que dans l'abstrait, qu'en ce qui regarde la pensée pure et la sensibilité pure, détachées de toute histoire et de toute chronologie. « Contrairement à l'usage des autobiographies, Obermann ne nous fait rien connaître de sa vie passée. Ceux qui voudront savoir par quels événements fut modelé, dans l'âge où la sensibilité malléable reçoit ses plus vives empreintes, le caractère d'Obermann, verront leur curiosité déçue. Il n'en dit rien de plus précis que dans les *Rêveries* où il [Notons encore cet *il*, qui désigne à la fois Obermann et Senancour] s'était contenté d'une allusion : « Quand une âme forte a connu deux années ce vaste besoin, l'occasion seule lui manque pour entraîner le monde. » Tout ce qui pourrait le marquer d'originalité, les détails familiers, les menus faits pleins de sens, les impressions anciennes qui s'étendent silencieusement jusqu'au jour où l'esprit mûri reconnaît leur toute-puissance et ne peut plus les dominer, enfin tout le charme des souvenirs d'ensemble est absent de ce livre. Obermann ne se raconte pas ; il raisonne ; il procède en philosophe (1). » Ainsi, il y a au début du livre une lacune qui ne nous permet pas de lui ap-

(1) P. 113-114. — Cf. 116 (à la lettre I) : « C'est ici que nous aimerions des choses concrètes, quelques souvenirs. Obermann nous les refuse. »

pliquer dans la rigueur, le nom de « biographie psychologique. » Et il y en a une dans l'intérieur du livre. « C'est ici (voir la lettre XXII) que des données autobiographiques plus précises que celles dont nous disposons, nous viendraient en aide. Mais encore n'en faut-il pas exagérer l'importance ; Obermann aime mieux être compris que de se faire plaindre, sa vie est dans son tempérament intellectuel (1). » Et enfin, plus on avance dans le livre, plus disparaît toute trace de biographie. Si *Obermann* n'est pas encore — comme l'eût fait sans doute la suite d'*Obermann* — arrivé « à ces hauteurs » où « toute réalité est éliminée du roman » et où « le poème philosophique commence (2) », il est arrivé du moins à ne plus contenir ou à ne plus être qu' « une philosophie issue de la vie (3) », et non point une « Vie » — même purement intellectuelle et morale. C'est, me semble-t-il, la conception que s'en était déjà faite Levallois. Peut-être même M. Merlant la subtilise-t-il davantage.

Ainsi se trouvent en présence deux théories opposées. Selon Sainte-Beuve, on peut, dans *Obermann*, retrouver, difficilement et non sans incertitude, la biographie matérielle de Senan-

(1) P. 125.
(2) P. 148.
(3) P. 149. Ou encore, c'est « un journal de penseur avec des parties de poème » (147). Ou enfin, c'est « la plus métaphysique » des « Confessions du XIXe siècle commençant » (150).

cour, aisément et presque à livre ouvert, sa biographie psychologique. Selon Levallois, suivi par M. Merlant, on n'y peut pas — ou à peu près pas — retrouver sa biographie matérielle, on y peut difficilement et non sans incertitude retrouver sa biographie psychologique. Et ce qui complique encore la difficulté, c'est que, si Sainte-Beuve invoque, — d'une manière générale et vague d'ailleurs, — le témoignage de Boisjolin, ami intime de Senancour, Levallois invoque, — et sur des points précis, — le témoignage de Senancour lui-même et le témoignage de sa fille.

Mais il existe un document, la *Notice biographique sur E. de Senancour écrite en 1850* par Mlle Eulalie V. de Senancour, qui tranche la question. Sainte-Beuve avait raison. Levallois et M. Merlant (dans sa thèse de doctorat) ont été abusés par les réticences de Senancour et de sa fille. Contrairement à l'opinion du dernier de ces critiques : *Il y a lieu* « d'étudier ici la déformation des événements réels par l'imagination littéraire. » Et M. Merlant, mieux informé, l'a lui-même reconnu (1).

On dirait qu'*Obermann* à peine publié, Senancour s'en soit repenti. Sans doute, l'insuccès de l'ouvrage a dû contribuer à le lui faire prendre en aversion. Mais il a pu obéir à d'autres senti-

(1) Dans son livre récent, *Sénancour* (Fischbacher, 1907). Il y renonce absolument aux restrictions et aux réserves qu'il faisait dans son *Roman personnel*.

ments. Encore sous l'impression de ses déboires, ils les avait dépeints pour se soulager. Il s'était bien efforcé de les déguiser, en sorte qu'ils ne fussent aisément reconnaissables qu'à un petit groupe de parents et d'amis. Mais, après coup, en relisant son œuvre, il aura vu que le voile n'était pas si épais qu'on ne pût le soulever, et lui, si rebelle aux confidences, il aura été gêné par cet étalage involontaire de sa personnalité. Il aura vu aussi qu'en faisant sa confession et en avouant ses torts, il avait du même coup rendu publics les torts — ou tout au moins les imprudences — de quelques autres : de ses parents, des parents de sa femme, de sa femme elle-même, et il se sera blâmé de cette conduite. Il aura vu enfin qu'il avait manqué le but principal qu'il s'était proposé en écrivant *Obermann* : se rendre célèbre, afin de donner plus d'autorité au grand ouvrage philosophique qui fut toujours son rêve (1).

Tous ces motifs expliquent qu'il ait songé à détruire *Obermann*, autant qu'un livre imprimé et publié peut être détruit : en ne le réimprimant pas, en ne le continuant pas, en le laissant tomber dans l'oubli, quitte à le morceler pour en transporter dans des ouvrages ultérieurs les morceaux les plus heureux (2). Pendant longtemps, il a eu l'humiliation de se voir moins imprudent et moins coupable qu'il ne l'avait

(1) Cf plus loin *Histoire d'Obermann.*
(2) Levallois (40) ; Merlant, *Bibliographie* (22, 29).

cru : puisqu'on ne faisait même pas attention à son livre et qu'on y laissait ensevelis tout ensemble et les aveux personnels qu'il regrette et les indiscrétions défavorables à la mémoire d'autrui qu'il se reproche. Lorsqu'*Obermann* sortit avec éclat de sa longue obscurité, l'auteur avait trop l'amour de la gloire pour persister (1) dans sa résolution de le condamner à l'oubli et il en prépara la seconde édition. Mais il pensait la corriger ; — et nous ne pouvons pas affirmer qu'il n'eût pas précisément retranché les passages où Sainte-Beuve avait vu des confidences. Seulement, par un étrange contre-temps, il n'a pas été le maître de son propre ouvrage (2). Du moins il fit ses réserves et il obtint par là que Sainte-Beuve se rétractât à demi.

Mais étudions d'un peu plus près ses notes. Elles sont bien curieuses et ne paraissent pas exemptes d'équivoque. Sainte-Beuve dit qu'une conjecture lui paraît légitime. Senancour ne dit pas qu'elle est fausse ; il répond qu'elle est « seulement un peu légitime ». Ce n'est point là discuter le fond des choses, mais uniquement la méthode d'interprétation ; c'est une simple diversion. Sainte-Beuve signale des analogies. Senancour répond : « Ces analogies peuvent tromper. » Sans doute ; mais, en fait, trompent-elles ? Cela n'est pas dit. Celle même de ses protestations qui paraît le plus catégorique, ne l'est guère en

(1) Et encore il a hésité, selon Levallois (40).
(2) Voir plus loin, *Notice* et notes.

réalité. « Cela est tiré d'Obermann. Obermann et Senancour sont deux luttes différentes. » D'abord ce n'est pas clair ; mais surtout c'est bien vague. On voit que Senancour veut donner à entendre que le rapprochement est faux. Mais il n'ose pas le dire en termes exprès ; il dit seulement qu'il est arbitraire. Cependant, un rapprochement arbitraire peut — soit par hasard, soit par la perspicacité de celui qui l'a fait — aboutir à la vérité. Là encore, la réponse porte donc à côté et la question de fait reste posée. Qu'est-ce à dire, sinon que, pris entre son désir de n'être pas identifié avec Obermann et son amour de la vérité, Senancour a été fort embarrassé — et qu'il s'est tiré d'affaire de son mieux (1).

(1) Cf. Sainte-Beuve : « J'ai souvent désiré depuis pouvoir suppléer à ce manque de renseignements positifs. M. de Sénancour, deux ou trois fois, sembla vouloir me donner des éclaircissements et m'indiquer les rectifications auxquelles il tenait; mais il était, de sa nature, si timide, si discret et circonspect, que ses explications même disaient très peu. » En effet, Senancour avait commencé des notes que Sainte-Beuve croit lui avoir été destinées. Mais ces notes « rappellent seulement les dates, les circonstances, *en attendant plus d'explication.* » Encore Senancour proteste-t-il qu'elles étaient « à son usage surtout » ; et pour comble, trouvant qu'« elles devenaient longues », il « en supprime la plus grande partie ». Et enfin, quand le dossier fut remis au critique, tout ce qui avait un caractère biographique en avait disparu (*Portraits Contemporains*, 1, 184). — Je pourrais peut-être alléguer une autre preuve : l'affectation de Senancour de n'être qu'un fondé de pouvoir d'Obermann. Il parle toujours, dans ses lettres à Sainte-Beuve, comme si Obermann existait réellement, et comme si lui, Senancour, n'eût été

Il en est de même pour sa fille. Dès 1850, Mlle de Senancour rédige la *Notice* sur son père. Son intention alors est de faire connaître Senancour, d'apporter un témoignage sincère et de première main à ceux qui voudront l'étudier et le juger. Elle s'exprime donc avec franchise et conformément à la vérité. Mais alors, elle est prise de scrupules. On a fait sur la ressemblance d'Obermann et de Senancour une hypothèse qui en a entraîné d'autres : on a appliqué à l'auteur ce que le héros dit de son enfance attristée, de son mariage imprudent et malheureux. Si ces rapprochements sont justifiés, — et ils le seront par les faits mêmes que raconte la *Notice*, — son père est convaincu d'équivoque volontaire; une impression fâcheuse en ressort également pour ses grands-parents et pour sa mère. D'autres révélations sont capables de nuire à la mémoire de son père, d'attirer par exemple sur lui l'animadversion des dévots de Fribourg et d'ailleurs, et les attaques de la presse religieuse. Tout son respect filial et toutes les formes du respect filial

que l'éditeur de ses écrits. Mais ce n'est là qu'une manie et une attitude. Dans la note B des *Rêveries* de 1833, il dit en effet de la même façon : « Les lettres d'Obermann ont été réimprimées dernièrement d'après quelques circonstances particulières, dont je pense que ce personnage conservera dans sa retraite, aujourd'hui inconnue, un long souvenir d'amitié. » Et cela ne l'empêche pas de se reconnaître, dans la même note, l'*auteur d'Obermann*. Du reste, il prend à propos d'*Isabelle* les mêmes précautions (Note F.) Il n'y a donc aucune conclusion à tirer de cette singularité.

la retiennent donc de publier cette biographie ; et elle ne la publie pas.

Sans doute, interrogée par Sainte-Beuve, elle lui communique les notes de Senancour. Mais elle a soin de l'inviter à la discrétion : « Vous verrez que mon père a écrit de sa main qu'elles étaient *à son usage seulement*, ce qui me tenait un peu en suspens au moment de les communiquer, outre leur tournure par trop négligée (1). » Mais, quand Sainte-Beuve les a publiées telles quelles, elle lui insinue un timide reproche : « Les pages récemment ajoutées à votre étude sur mon père m'auraient paru, à moi, un peu trop intimes et nombreuses pour être livrées à un public mélangé. J'aurais pu vous en faire la remarque de vive voix, mais à distance... Cette responsabilité m'inquiète souvent ; je suis naturellement dans d'autres conditions que vous, Monsieur, si bon juge dans les vôtres (2). » Mais enfin et surtout, ces notes ont déjà été expurgées de toute confession par Senancour lui-même : « Le dossier... renfermait seulement quelques pensées ou remarques étrangères à l'intérêt biographique (3). » D'autre part, dans aucun endroit des articles, des notes, ou des lettres de Sainte-Beuve, je ne vois d'allusion certaine à la *Notice* : il ne l'a donc point connue. Levallois ne

(1) Merlant, *Senancour et Sainte-Beuve. Revue latine*, 1906, 443.

(2) Ibid., 510.

(3) *Port. Cont.* I, 184.

l'a pas connue davantage. Nous en avons des preuves indubitables. Le récit de Mlle de Senancour établit que son père s'est marié, au moins en partie, pour réparer le tort involontaire qu'il avait causé à Mlle Daguet, en lui faisant manquer un mariage avantageux. Levallois écrit : « Le petit roman qui veut qu'elle ait été épousée par suite d'un scrupule exagéré ne repose sur aucune preuve. *Mlle de Sénancour haussait les épaules quand on lui en parlait* (1). » Le récit de Mlle de Senancour établit que son père avait expressément exclu, à son lit de mort, tout ministre d'un culte officiel. Levallois, qui rapporte le fait d'après Alvar Tornüdd, ajoute : « Mlle et M. de Sénancour [fils], que j'ai longuement fréquentés, *ne m'ont jamais*, non plus que Ferdinand Denis, *rien affirmé de pareil* (2). » On remarquera les termes dont use Levallois. Il en résulte que Mlle de Senancour — comme son père — a eu recours aux réticences. Elle n'a pas démenti, — ce qui dans les deux cas eut été mentir ; elle s'est bornée à se taire quand on ne l'interrogeait pas formellement, ou, quand elle était interrogée, à répondre par un signe à double sens. Et pourtant Sainte-Beuve et Levallois étaient bien les critiques consciencieux et favorables pour lesquels elle avait préparé sa *Notice*. On se demandera alors pourquoi elle n'a pas détruit son ouvrage, qu'elle dérobait ainsi aux mieux inten-

(1) P. 60.
(2) P. 199.

tionnés. Mais, sans compter l'amour-propre d'auteur — qui paraît n'avoir pas été sans influence sur elle (1) —, elle a pu croire qu'un jour viendrait où la révélation de ces faits aurait moins d'inconvénients ; où, toutes les passions étant calmées, on n'abuserait plus contre cette chère mémoire du récit véridique qu'elle conservait pour la postérité. Et ce jour en effet paraît bien venu.

Mais, on le voit, l'attitude de Senancour et celle de sa fille donnent une singulière valeur à la notice. S'il est certain que l'un et l'autre, — malgré leur vif désir de cacher certaines choses et de nier certaines ressemblances, — aient tant fait d'efforts pour ne point se mettre en contradiction avec ce qu'elle nous apprend ; ce qu'elle nous apprend doit inspirer toute confiance.

Lisons donc cette *Notice*, pour ainsi dire en marge d'*Obermann*, et voyons quels commentaires elle nous en offrira : quels éclaircissements elle peut apporter aux récits estompés d'ombre, aux allusions secrètes, aux aveux à voix basse de ce livre volontairement obscur.

Il y a des rapprochements sur lesquels on n'a pas besoin d'insister. La *Notice* nous dit que Senancour a fui en Suisse, qu'il a vécu à Saint-Maurice et à Fribourg. Les souvenirs d'Obermann, ses descriptions du Valais, des escarpements de Fribourg, des pâturages du Lac-noir,

(1) Voir plus loin certains passages de la *Notice* et des notes qu'y a ajoutées Mlle de Senancour.

ses émotions aux accents du Ranz des vaches (1) sont donc les souvenirs de Senancour, les descriptions des sites qu'il a contemplés, les émotions qu'il a ressenties. Mais, cela, nous le savions déjà. Tous les biographes ont raconté l'exil de l'auteur, et sur ce point ils n'ont pas été démentis. Pourtant il n'est pas inutile de noter au passage le caractère de ces morceaux. Ils sont tellement exacts, dans le détail même, qu'ils doivent, semble-t-il, nous prédisposer par avance à chercher du vrai dans tout l'ouvrage. — « On apportait le souper lorsque je me mis à écrire, et voilà qu'on vient me dire : « Mais, monsieur, le poisson est tout froid ; il ne sera plus bon, *au moins* (2). » — « Quand je laisse mes fenêtres ouvertes pendant la nuit, j'entends très distinctement l'eau de la fontaine tomber dans le bassin : lorsqu'un peu de vent l'agite, elle se brise sur les barres de fer destinées à soutenir les vases que l'on veut remplir (3). » — Ce n'est rien que ces deux phrases-là. Mais, pour qui connaît la Suisse, cette notation si juste d'une habitude du langage romand, d'un bruit qui se reproduit à toute heure dans la cour des fermes ou devant la porte des châlets, donne très fortement l'impression de la réalité que contient — que parfois recouvre et dissimule — le livre tout entier.

(1) *Obermann* (édition de 1840) lettre V et sqq, 36 sqq ; LIII et sqq, 299 sqq ; troisième fragment, 158.
(2) III, 20.
(3) LXXXII, 451.

Ainsi Senancour donne pour cadre aux rêveries et aux mélancolies d'Obermann les lieux mêmes où il déplorait son exil et sa solitude. C'est une ressemblance, mais tout extérieure. Il en est d'autres plus importantes, qui nous révèlent entre le personnage imaginaire et l'auteur vivant une identité d'âme. Obermann est sensible aux sons : la voix, la musique produisent sur lui l'impression la plus forte et la plus profonde (1). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. Obermann a, pour ainsi dire, la passion de l'eau ; il aime la voir, il aime encore plus l'entendre : il lui faut, sous ses fenêtres ou devant les yeux, un lac, mais agité, un torrent qui bruit ou tombe en cascade ; ce mouvement et ces sons réguliers donnent à son âme l'impulsion forte dont elle a besoin (2). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. Obermann, retenu dans les neiges de la Suisse, a toute sa vie aspiré à vivre sous les beaux climats qui n'ont point d'hiver (3). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. A cette communauté de goûts s'ajoute la communauté des idées et des croyances. Obermann, disciple des philosophes du XVIIIe siècle, n'appartient à aucune des religions officielles : il est choqué de

(1) XII, 75 ; 3e fragment, 161 ; XL, 169 ; XLVII, 250 ; LXI, 320.

(2) III, 17 ; IV, 25 ; XVIII, 83 ; LX, 316 ; LXIV, 344 ; LXVIII, 381 ; LXXXII, 451.

(3) LXVIII, 378 sqq.

l'obscurité des dogmes, il ne voit pas de lien nécessaire entre un culte quelconque et la morale, il se défie des prêtres, il est volontiers tenté de les accuser en masse d'hypocrisie et d'imposture (1). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. Encore sont-ce là des dispositions d'esprit que bien des hommes autour de lui partagent. Voici des opinions plus rares et dont la coexistence chez Obermann et chez Senancour semble plus significative. Obermann paraît tenté de croire aux songes, aux présages mystérieux, aux avertissements d'une puissance obscure (2). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. Obermann n'ose point affirmer que les nombres n'aient pas une valeur et un sens secrets ; il badine là-dessus, mais de telle sorte que, sous ce jeu d'esprit, on sent qu'il se raille un peu lui-même (3). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. Obermann attache une certaine importance aux théories de Lavater : assurément c'est un enthousiaste, mais ce n'est pas un radoteur (4). La *Notice* semble attester que Senancour pensait de même. Allons plus loin encore : après avoir confronté les goûts et les idées, comparons les caractères. Obermann professe le culte de la vérité ; aucun motif, si grave qu'il puisse paraître,

(1) XLIII, 205 ; LXXXI, 441, etc.
(2) XLVI, 40 ; LXXXV, 162.
(3) LXVII, 245, sqq.
(4) LI, 289.

ne saurait à ses yeux autoriser ni excuser le mensonge et il exige de tous la plus inaltérable sincérité (1). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. Obermann apprécie au plus au point l'esprit d'ordre (2). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. Obermann a horreur des affaires de la vie civile : ce sont des entraves qui altèrent la liberté de son âme et elles l'obligent à se mettre en rapports avec un genre d'hommes qu'il déteste et méprise (3). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. Enfin Obermann, esprit indécis et faible, se défie de lui-même et sait trop combien facilement il cède aux influences (4). La *Notice* atteste qu'il en est de même pour Senancour. Et sans doute d'autres rapprochements m'échappent. Mais ceux-ci suffisent amplement. Sensibilité, intelligence, volonté, goûts et impressions, idées et doctrines, dispositions morales et caractère, tout cela est commun à Obermann et à Senancour : c'est bien lui-même, — du moins c'est bien son âme que l'auteur a dépeinte dans son personnage, et le livre est bien une autobiographie psychologique.

Cependant la question reste presque tout entière. Que Senancour ait donné à son Obermann une psychologie très semblable à la sienne, —

(1) XLIV, 210-212.
(2) Premier fragment, 137, 139 ; deuxième fragment, 143.
(3) X, 60 ; XXXI, 117 ; etc.
(4) V, 40.

en somme, avec des nuances ou des restrictions, presque tout le monde l'admettait. Mais, quand bien même l'auteur aurait tracé de soi un portrait moral exact, cela ne suffit pas à faire de son livre une véritable autobiographie. Et les faits, les événements, les aventures, — si peu nombreux qu'ils soient, — les a-t-il puisés dans son imagination? les a-t-il au contraire puisés dans ses souvenirs? C'est dans ce dernier cas seulement qu'*Obermann* serait une autobiographie, — sinon au sens métaphysique de M. Merlant, du moins au sens ordinaire du mot.

Ce sont les textes qui vont répondre (1). On lit dans la *Notice :* « L'enfance de mon père fut triste » ; et on lit dans *Obermann* (XI, 65) : « Après une enfance casanière, inactive, et ennuyée... » — On lit dans la *Notice :* « Privé de la sorte du plaisir de son âge, de ces élans impétueux..., l'enfant prit de bonne heure une habitude de réserve timide, qui devait influer sur toute sa vie » ; et on lit dans *Obermann* (I, 2) : « Une prudence étroite et pusillanime dans ceux de qui le sort m'a fait dépendre a perdu mes premières années, et je crois bien qu'elle m'a nui pour toujours. » — On lit dans la *Notice* : « Après cet exemple [du mariage malheureux de son père]

(1) Notons aussi qu'Obermann a 27 ans (XXXVII, 150) ; Senancour, quand il a entrepris son roman, en avait de 29 à 31 (voir plus loin) et c'est l'histoire de ses dernières années qu'il racontait.

comptez sur la conformité des goûts pour enchaîner l'avenir » ; et on lit dans *Obermann* (2e frag. 144) : « Un homme sensé, tranquille et qui méprise un caractère folâtre, se laisse séduire par quelque conformité dans les goûts.., il prend une femme..... qui rendra toute sa maison malheureuse. » — On lit dans la *Notice :* « Un tel lien [le mariage] déconcertait certain plan qu'il avait formé... ce n'était pas en Suisse qu'il comptait s'arrêter » ; et on lit dans *Obermann* (XC, 506) : « Vous savez que jadis j'ai eu dans mes vains projets quelques velléités africaines ». — On lit dans la *Notice* le récit d'une excursion au Mont Saint-Bernard, qui est visiblement la même que raconte Obermann en sa lettre XCXI. — On lit dans la *Notice.* « Il se vit ainsi ravir sa dernière ressource » ; et on lit dans *Obermann* (XXXV, 130) : « Il n'y a plus de remède, et il est bien connu que me voilà ruiné ». — On lit dans la *Notice* : « Ma mère, qui aurait bien vécu seule avec son mari dans une manière d'être assurée et suivie... n'avait pas un caractère souple, une humeur facile... » ; et on lit dans *Obermann*, (2e frag. 144) : « Il prend une femme sérieuse, triste, que la première contrariété rend mélancolique, que les chagrins aigrissent, qui, avec l'âge, devient taciturne, brusque, impérieuse, austère, et qui s'attachant avec humeur à se passer de tout, et se passant bientôt de tout par humeur et pour en donner aux autres la leçon, rendra sa maison malheureuse. »

— On lit dans la *Notice* : « Mon père put lire clairement dans son cœur. En le recevant un jour, Mme W... [Walkenaër, sœur de Marcotte, ami de Senancour], prononça son nom avec un tel accent qu'il en fut assez impressionné pour chercher un appui sur la rampe de l'escalier » ; et on lit dans *Obermann* (XC, 500) : « ... Il arriva qu'un peu avant la fin du jour, je passai devant un escalier de six à sept marches. Elle [Madame Del..., sœur de Fonsalbe, ami d'Obermann] était au-dessus ; elle prononça mon nom. C'était bien sa voix, mais avec quelque chose d'imprévu, d'inaccoutumé, de tout-à-fait inimitable. Je regardai sans répondre, sans savoir que je ne répondais pas..... Ainsi devait finir mon erreur enfin connue. Il est donc vrai, me disais-je deux pas plus loin, cet attachement tenait de la passion, le joug a existé... » — On lit dans la *Notice* : « Son coup d'œil était assez juste pour qu'il se fît un jeu, dans les rues, de laisser les roues des équipages rapides frôler ses vêtements » ; et on lit dans *Obermann* (XXVI, 109) : « Quand je rencontre un cabriolet mené par une femme, telle à peu près que j'en imagine, je vais droit le long du cheval jusqu'à ce que la roue me touche presque ; alors je ne regarde plus, je serre le bras en me courbant un peu, et la roue passe ». — On lit dans la *Notice* le récit d'une excursion nocturne en forêt de Fontainebleau, qui correspond visiblement au récit que donne Obermann d'excursions semblables (Cf. XI, 65 sqq).

— Enfin, on lit encore dans la *Notice :* « Dès son enfance même, il s'amusa souvent à tracer le plan détaillé d'une demeure créée à sa convenance... Il faisait en outre une foule de petits dessins pour placer cette habitation » ; et on lit dans *Obermann* (XXI, 91) : « J'avais été romanesque dans mon enfance, et alors encore j'imaginai une retraite selon mes goûts. J'avais faussement réuni dans un point du Dauphiné, l'idée des formes alpestres à celle d'un climat d'oliviers, de citronniers ». — Il suffit, je pense, et nous pouvons en rester là, de ces confrontations.

Toutes ces similitudes sont trop nombreuses et trop frappantes pour qu'on puisse les expliquer par le hasard ou même par une préoccupation involontaire de l'auteur : assurément c'est de dessein prémédité, qu'il a peint en Obermann un autre Senancour. Encore n'ai-je cité que les passages où le rapprochement se fait de lui-même, sans qu'il soit besoin d'y introduire une correction : qu'Obermann parle de soi et des siens ou que, sans désigner personne, il s'exprime d'une façon impersonnelle. Mais il y en a d'autres dans lesquels, de parti-pris, un détail a été changé, une personne substituée à une autre. Partagé entre son désir instinctif d'obscurité discrète et son besoin de raconter ses souvenirs, Senancour a tout concilié par de telles modifications. C'est d'ailleurs le procédé naturel du romancier, qui fait œuvre d'art et élabore les

données de la réalité, — surtout s'il tient à dissimuler cette réalité même. La lettre XLV d'*Obermann* commence ainsi : « Je n'ai jamais pensé que ce fût une faiblesse d'avoir une larme pour des maux qui ne nous sont point personnels, *pour un malheur qui nous est étranger*, mais qui nous est bien connu. Il est mort... Je n'ai pas oublié ce bien de campagne qu'il désirait et que j'allai voir avec lui, parce que j'en connaissais le propriétaire. Je lui disais : « Vous y serez bien, vous y aurez des années meilleures, elles vous feront oublier les autres, vous prendrez cet appartement-ci, vous y serez seul et tranquille. — J'y serais heureux, mais je ne le crois pas. — Vous le serez demain, vous allez passer l'acte. — Vous verrez que je ne l'aurai point. Il ne l'eut pas : vous savez comment tout cela tourna ». Il s'agit ici d'un étranger qu'Obermann connaissait sans doute, mais avec qui il n'avait aucun lien de parenté. — Lisons la *Notice :* nous verrons que c'est l'histoire du père de Senancour. Sur la vie de ce même étranger, Obermann donne d'intéressants détails. Ce malheureux n'a pas eu un jour de bonheur, « pas même le jour du mariage funeste, du mariage d'inclination » qui devait le rendre heureux et qui les a perdus tous deux, l'époux et l'épouse. « Tranquilles, aimants, sages, vertueux et pieux, tous deux la bonté même » et qui s'étaient mariés ensemble « pour faire leur salut », ils ont souffert l'un par l'autre. — Consultons Mlle de Senancour :

nous verrons que c'est l'histoire de son grand-père et de sa grand'mère. L'ami de Senancour, dans des conversations intimes, lui a raconté que son père lui disait : « Si dans ma jeunesse, j'étais entré dans un monastère comme Dieu m'y appelait, je n'aurais pas eu tous les chagrins que j'ai eus dans le monde, je ne serais pas aujourd'hui si infirme et si cassé, mais je n'aurais point de fils, etc. » — Lisons la *Notice* : c'est le père de Senancour qui s'était voué d'abord à l'état ecclésiastique et qui fut malheureux dans son ménage.

Il en est de même pour le mariage de Fonsalbe ; la *Notice* et *Obermann* s'accordent trop bien : Fonsalbe ici au moins est Senancour. Il en est de même pour Mme Del.... ; elle a beau être veuve, tandis que la baronne Walkenaër est mariée, elle n'en est pas moins la baronne Walckenaër. Semblablement, dès le début du livre, Obermann déclare qu'il a fui, parce qu'on lui voulait imposer « un état qui a pour objet des intérêts et des démêlés contentieux. » C'est inexact en ce qui concerne Senancour. Mais, au lieu du métier d'homme d'affaires, lisons : état ecclésiastique, tout le reste s'applique parfaitement à lui. Ainsi ces transpositions de noms et de choses ne doivent point nous tromper : là encore — d'une manière détournée — c'est de l'autobiographie que nous retrouvons.

Après cela, que signifient ces différences dont Levallois faisait tant de cas : Obermann est

célibataire et Senancour est marié ; Obermann finit par arriver à l'aisance, et Senancour est resté dans la gêne ? Oui, sans doute ; mais *Obermann* est un roman — ou se donne comme tel — et n'est pas une confession — ou ne se donne pas comme tel ; et personne n'a jamais pu croire qu'on y reconnaîtrait de purs et simples Mémoires.

Que signifient les contradictions qu'on peut relever entre *Obermann* et les autres ouvrages de Senancour, entre telles pages d'*Obermann* et telles autres pages qui semblent mieux s'accorder avec les *Rêveries* ou les *Libres Méditations* ? — Oui, sans doute, il y a de ces contradictions. Si peu qu'il prétende avoir évolué, Senancour a évolué pourtant des *Rêveries* à *Obermann* et d'*Obermann* aux *Libres Méditations*. Quand il a écrit *Obermann* même, bien loin de chercher à fuir les contradictions, il ne les a pas évitées, il les a vues, il les a maintenues, il essaye même de les justifier : elles ne doivent point choquer, car elles seront utiles à la formation intellectuelle et morale du lecteur (1) ; elles ne sont point blâmables, car elles sont sincères, elles peignent Obermann, ses doutes, ses variations (2). Autre raison enfin que l'auteur ne pouvait alors invoquer, mais qui n'en est pas moins valable : comme les modifications et les transpositions des faits, ces contradictions ont pour but de dépayser le

(1) Observations préliminaires, p. IV.
(2) Ibid. et lettre LXXXI, 442 sqq.

lecteur, de déguiser l'âme de Senancour dans ses caractères accessoires, comme les autres ont déguisé sa vie dans certains incidents. Elles devaient lui servir à conserver son masque ; elles l'autorisaient à affecter de parler dans ses lettres d'Obermann comme d'un tiers dont il n'était qu'un représentant (1), et encore à écrire un jour : « S'il arrive qu'un biographe songe à dire quelques mots sur mon caractère et mes penchants, la justesse en cela ne sera pas facile... Mes écrits fourniraient des indices, mais on s'y tromperait aisément. Si par exemple Obermann est souvent moi, souvent il n'est pas du tout moi. Aussi manque-t-il un peu d'ensemble comme caractère (2). » Il dit vrai, et, quand nous voyons dans *Obermann* une autobiographie psychologique, nous ne devons pas oublier que c'est une autobiographie psychologique romanesque, — c'est-à-dire volontairement altérée. Mais elle ne l'est que dans les détails ; pour le fonds, pour l'essentiel, elle est exacte. Une seule preuve y suffirait : Mlle de Senancour elle-même ne se dit-elle pas « fille d'Obermann » (3) ?

Ainsi la *Notice* de Mlle de Senancour donne enfin à l'ouvrage de son père sa valeur vraie. Il n'est point illégitime d'y rechercher Senancour lui-même, dans son esprit comme dans ses actes,

(1) Voir la lettre de remerciement à Sainte-Beuve (*Revue Latine*, 243), à Mme Dupin, (plus loin), etc.

(2) *Notice.*

(3) *Notice.*

dans ses opinions et son caractère comme dans ses aventures et son histoire. Il y a des transpositions, cela est certain ; il y a des altérations voulues, cela est indubitable ; mais l'essentiel en est véridique. Et nous avons le droit — avec prudence, et seulement d'après de sérieux indices — d'y voir d'autres allusions encore. Je suis persuadé par exemple que les critiques adressées aux femmes Fribourgeoises (1), que les reproches qui visent les femmes d'une dévotion étroite — justes ou non, peu importe ici — s'adressent également à Mme de Senancour et nous donnent le mot du désaccord qui troubla son ménage. Biographes de Senancour et biographes de la pensée de Senancour ont donc pleinement le droit d'utiliser ce livre, aussi bien pour faire son histoire que pour faire l'histoire de sa pensée (2). — Et, quoi qu'il en ait voulu dire, le timide, le discret, le mystérieux *Solitaire* s'est peint dans son héros.

(1) Voir dans le *Journal des Femmes*, du 1er et du 15 juin 1835, *Extrait d'une correspondance ou quelques jours en Suisse* par Mlle Virginie de Senancour. Fribourg, ses mœurs, ses habitudes y sont raillés avec une violence un peu surprenante.

(2) C'est ce que M. Merlant a fait avec beaucoup de bonheur dans son *Senancour*.

Mlle DE SENANCOUR

Communiqué par M. le comte d'Eggis.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR E. DE SENANCOUR

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR E. DE SENANCOUR

ÉCRITE EN 1850

PAR Mlle EULALIE-VIRGINIE DE SENANCOUR

Mlle Eulalie-Virginie (1) de Senancour, née à Fribourg en 1798, et élevée d'abord dans la famille de sa mère, vint en France avec son père en 1802. Depuis lors elle ne le quitta plus. On verra dans la *Notice* qui suit comment elle vécut avec lui, et, dans quelques-unes des *Notes*, avec quel dévouement passionné elle a veillé sur sa mémoire. Ce culte filial est bien sa « vocation » (2) principale. Mais, par nécessité d'abord, je pense, puis par goût, elle se livra aussi à la littérature. Elle a publié ses premiers essais dans le *Mercure de France*, en 1814, ensuite dans la *Pandore* et *le Diable Boiteux*, puis, de 1821 à 1826, dans la *Minerve littéraire* et dans le *Mercure du XIXe siècle*, et plus tard dans d'autres périodiques tels que le *Jour-*

(1) Elle signe ici : *Eulalie V. de Senancour*. Mais ailleurs (par exemple *Journal des Femmes*, janvier 1835), elle signe : *Virginie de Senancour*. Il semble que, dans sa jeunesse, *Virginie* était son prénom usuel ; du moins c'est ainsi que l'appelait « obstinément » un camarade d'enfance, (Levallois, p. XII).

(2) Lettre de Sainte-Beuve à Mlle de Senancour, 3 octobre 1847, (*Revue Latine*, 441).

nal des Femmes. Elle a donné en outre 11 récits sous le titre de *Les Héros Comiques* (*1820*), puis *Pauline de Sombreuse* (*1821*), *La Veuve ou l'épitaphe* (*1822*), *La Conquêtomanie ou les Aventures burlesques du grand Barnabé* (*1827*) (1).

Les critiques qui se sont occupés de la biographie de Senancour, Sainte-Beuve, Levallois, Texte, Alvar Tornüdd, et tout récemment M. Merlant, ont tous utilisé sa curieuse *Notice*. Ils y ont fait des allusions, ils en ont cité des extraits ; mais aucun ne l'a imprimée *in extenso*. Elle me paraît cependant mériter d'être intégralement reproduite. Les faits qui y sont racontés sont caractéristiques ; les appréciations ne le sont pas moins ; et il n'en est pas jusqu'au ton même de Mlle de Senancour à propos de certains personnages ou de certaines questions (Chateaubriand, Problèmes religieux) qui ne nous aide à la connaître, et, à travers elle, son père.

La *Notice biographique sur E. de Senancour, écrite en 1850*, fait partie d'un recueil factice de manuscrits, que M. le Bibliothécaire de la Société Economique de Fribourg (Suisse) a bien voulu me communiquer. Ce recueil, catalogué D. 1998, contient : I. La *Notice biographique ;* II. *Simples documents pour des articles biographiques sur M. de Senancour,* suivis d'un *Supplément à ces notes biographiques trop insuffisantes ;* III. *Quelques renseignements particuliers ;* IV. Une copie des articles parus sur Mlle de Senancour : 1° dans la *Biographie universelle des contemporains de Rabbe et Boisjolin* (*Supplément*) 1830 ; et 2° dans le *Dictionnaire des gens de Lettres vivants par un descendant de Rivarol,* 1826. — Les n°s III et IV n'ont guère trait qu'à Mlle de Senancour et à sa carrière littéraire. — Le n° II est une ébauche de la *Notice,* composée à

(1) M. le comte d'Eggis annonce une étude biographique sur Mlle de Senancour.

deux reprises, à une date incertaine avant 1850. Malgré les formules modestes de Mlle de Senancour, il est évident que cette *Notice* était faite pour être publiée telle quelle et non pas pour servir simplement à un biographe futur. L'existence même d'une nouvelle rédaction unique, où sont fondues les deux précédentes (les *Simples documents* et le *Supplément*) et qui a été minutieusement revue jusque dans la forme et le détail, en est une preuve suffisante. La biographie annule ces deux brouillons. Je ne donne que le texte auquel s'est, en fin de compte, arrêtée la fille de l'écrivain.

Je reproduis ce texte aussi fidèlement que possible. J'indique même les variantes et les repentirs de l'auteur toutes les fois qu'ils ont la moindre importance et qu'ils modifient si peu que ce soit le sens de la phrase. J'ai ajouté des notes nombreuses, puisées surtout dans *Obermann* (1). J'ai voulu montrer comment Senancour, à chaque instant, s'est révélé ou trahi dans ses œuvres et permettre de confronter la réalité vraie de sa vie avec ce qu'elle est devenue dans ses écrits.

(1) J'aurais pu les multiplier à l'infini et rapprocher la vie de Senancour de maint passage pris dans *toutes* ses œuvres. Mais les notes alors eussent écrasé le texte. J'ai choisi surtout mes rapprochements dans *Obermann*, parce que c'est l'ouvrage le plus célèbre et aussi celui de tous qui a le plus franchement le caractère personnel. Du moins, j'ai donné assez de références aux autres ouvrages, d'apparence impersonnelle, pour qu'on voie bien à quel point Senancour a été incapable de s'oublier jamais et quelle est l'origine *individuelle* de ses idées théoriques.

NOTICE

J'entreprends un travail fort délicat et qui doit avoir son excuse. Voici les motifs qui m'ont déterminée. Il arrivera peut-être à un critique, ou bien à un appréciateur des écrits de mon père de vouloir juger l'homme d'après ses actions, soit pour condamner ses œuvres, soit au contraire pour justifier les sympathies qu'elles auraient fait naître. Où puisera-t-il des renseignements ? Mon père ayant vécu très retiré n'a eu qu'un petit nombre d'amis. Celui qui était le mieux en position de le juger, M. Jay (1), membre de l'Académie, me dit, un an après la mort de l'auteur d'*Obermann*, lorsque je parlais de quitter Paris, désespérant de publier les manuscrits qui m'étaient laissés (2) : « Ne vous

(1) Antoine Jay (1778-1854), membre de l'Académie Française depuis 1832. Choisi sous l'empire comme directeur du *Journal de Paris*, il lui donna, dit l'article de la *Biographie universelle des Contemporains*, « une impulsion plus philosophique ». Sous la Restauration, il fut un des fondateurs de la *Minerve*, un des co-propriétaires et des co-directeurs du *Constitutionnel*. Il fut aussi un des collaborateurs de l'*Abeille*, journal dirigé par Mme Dufresnoy que nous rencontrerons plus loin, et sa fille avait épousé le fils de cette femme célèbre. Il semble que Senancour lui avait été présenté par Vieilh de Boisjolin, l'un des directeurs, (avec Rabbe et Sainte-Preuve) de la *Biographie universelle et portative des Contemporains*.

(2) Il ne s'agit ici que d'une édition séparée des *Libres Méditations* et non point de l'édition générale des œuvres de Senancour, comme M. Merlant le dit par erreur (*Revue Latine*, 251). — Voir d'ailleurs tous les documents que

livrez pas au découragement ; il faut élever un monument à celui qui n'est plus ; il faut publier ses *Libres Méditations*, telles qu'il les a produites en dernier lieu. Il importe qu'on rende justice à ce livre ; je trouverai un éditeur, et, avec les documents que vous me fournirez, je rédigerai une Notice biographique qui sera placée en tête de l'édition ». J'ajournai mon départ (1), je rassemblai les documents et M. Jay les emporta dans son domaine de la Gironde où il allait passer l'été. Par suite de ces fatalités si nombreuses dans la vie de mon père et qui devaient le poursuivre même après sa mort, M. Jay, malgré sa belle et verte vieillesse, dut renoncer à écrire et même à terminer un ouvrage dont il avait fait la première partie.

A la mort de mon père, je fus frappée, il est vrai, du laconisme des journaux (2), qui an-

M. Merlant a publiés avec beaucoup de soin dans la *Revue Latine* : *Sainte-Beuve et Senancour* (*Revue Latine*, janvier-août 1906).

(1) Une lettre de Mlle de Senancour à Sainte-Beuve parle d'un départ pour Lyon au lendemain de la mort de son père (*Revue Latine*, 383. Voir les lettres d'*Obermann* datées de Lyon). — Elle a résidé ensuite à Nemours, puis, comme il sied à la fille d'Obermann, elle s'est installée à Fontainebleau (*Revue Latine*, 442).

(2) M. Merlant (*Revue Latine*, 383) énumère ceux qui ont donné ces articles : La *Quotidienne* du 14, le *Moniteur Universel* du 15, le *Narrateur Fribourgeois* du 27, l'*Illustration* du 31 janvier, la *Revue Suisse* de février, l'*Emulation de Fribourg* de 1846. Senancour était mort le 10 janvier 1846. — Quelques mois après la mort de son père, Mlle de Senancour adressait déjà à Sainte-Beuve la plainte qu'elle répète ici (*Revue Latine*, 983).

noncèrent la disparition d'un écrivain, que d'autres, parmi les plus distingués, placèrent au premier rang, vers 1832, lorsqu'une nouvelle édition d'*Obermann* obtint un certain retentissement. Quelques directeurs de *Biographies* néanmoins me demandèrent des renseignements pour rédiger des notices. J'étais alors dans une telle incertitude sur mon avenir, que je n'osai pas me résigner aux sacrifices qu'il eût été sans doute à propos de faire et auxquels les prospectus vous invitent. D'après mes informations à cette époque, j'ai lieu de croire que ces notices ont été ajournées indéfiniment. D'autres promesses sont tombées dans l'oubli (1).

Je m'explique en partie cette bonne volonté chez les uns d'ensevelir dans le silence la renommée de l'auteur d'*Obermann*, comme je m'explique l'indifférence du plus grand nombre pour un écrivain, qui ne s'est associé à aucune secte, à aucun parti, qui s'est enfin toujours réservé son libre arbitre. Nulle propagande ardente, dès lors, n'est intéressée à exalter son nom pour s'en faire un appui. Parmi les écrivains marquants, qui ont puissamment contribué au succès d'*Obermann*, il en est qui n'existent plus, et,

(1) Mlle de Senancour fait-elle allusion à G. Sand ? Dans sa lettre à Sainte-Beuve du 15 juin, que je viens de citer, elle écrivait : « Je saisis cette occasion de le remercier « [Sainte-Beuve] de la bien obligeante intervention auprès « de Mme Sand dont je n'ai plus de nouvelles, je la suppose « à la campagne. Un article d'elle me ferait très grand « plaisir. » Cet article n'a point paru.

parmi les lecteurs, les uns ont trouvé l'auteur trop anti-catholique, les autres trop peu révolutionnaire. Il m'a semblé que, chez tous, c'était un parti pris (1) de ne plus [le] citer, même lorsque l'occasion s'en présente naturellement. Mon père a eu constamment toutes choses contre lui ; il n'a eu en sa faveur que son style et sa pensée, et, quand on connaît le train du monde, on en vient à dire que cet essentiel est, en définitive, peu de chose. Enfin une des raisons que j'ai à alléguer (2), c'est la persuasion où je suis, que mon père, si peu connu personnellement, est fort exposé à être mal jugé à certains égards. Je ne cherche qu'à rectifier l'opinion que l'on aurait pu se former de lui sur des apparences. S'il avait eu de ces torts qu'il ne conviendrait pas à une fille de publier, je pourrais les taire, mais on devra compter du moins sur la parfaite exactitude de mon récit (3).

C'est avec cette confiance que j'entreprends

(1) Senancour a beaucoup souffert de sa demi-obscurité (Voir plus loin, *Chateaubriand et Senancour*). Il n'est pas étonnant que sa fille en ait souffert à son tour et ait été tentée d'y voir l'effet d'un complot.

(2) Pour justifier cette biographie.

(3) On verra plus loin que Mlle de Senancour révèle ici des détails qu'elle avait cachés, ou du moins tus, même à des critiques aussi bien disposés pour la mémoire de son père que l'étaient Sainte-Beuve et Levallois. Pourtant, c'est elle-même qui avait proposé à Levallois d'écrire un livre sur Senancour, et d'elle-même elle lui avait offert des documents : l'aura-t-elle trouvé trop indépendant ? aura-t-elle désapprouvé l'interprétation qu'il proposait de la pensée de son père ?

une pareille tâche, malgré la répugnance que j'éprouve à renouer un passé dont j'ai subi moi-même la rude influence. Ces pages, écrites avec trop peu de soin peut-être, serviront sans doute simplement de documents au littérateur qui se chargera un jour de faire une notice biographique sur mon père (1), puisqu'en vérité c'est à peine si j'espère aujourd'hui qu'elle trouvera sa place en tête d'une troisième édition des *Libres Méditations*, celui de ses ouvrages qu'il préférait.

D'écrire la vie d'un homme, fût-elle des plus obscures, n'est-ce pas en quelque sorte exposer celle de l'humanité, puisque cette vie participe nécessairement du cours ordinaire des choses ? L'existence la plus humble pourrait être curieuse, racontée par un esprit judicieux. « Il y a un enseignement, pour celui qui comprend, dans la vie de chacun », dit Lamartine, en ajoutant : « Si on connaissait tout, on ne serait indifférent à rien ». Bien que mon père n'ait joué aucun rôle sur la scène politique ou administrative, qui attire tous les regards et soulève toutes les passions, il était doué d'une organisation tellement exceptionnelle, que l'influence de ses conditions d'existence sur sa manière d'être ou de voir ne sera peut-être pas sans in-

(1) Les multiples ratures et corrections du manuscrit semblent prouver qu'en réalité Mlle de Senancour pensait bien faire œuvre définitive. – Cf. sur cette tâche filiale la lettre de Sainte-Beuve (*Revue Latine*, 441).

térêt pour un certain nombre de lecteurs. Et puis, dans cette foule de détails qui entraînent ma plume, le critique fera un choix (1).

Etienne de Senancour, fils de Cl[aude] P[ivert] de S[enancour], contrôleur général des rentes et conseiller du roi (2), était né en novembre 1770.

(1) « Parmi les faits que mon père me citait dans nos « causeries, au coin du feu, il en est qui m'ont frappée et « d'autres que je n'ai pas suffisamment retenus. Il a laissé « des notes sans suite et rédigées sans soin, qui çà et là, me « serviront de guide. Il y avait écrit en tête de ce cahier : « Ces notes ne sont pas rassemblées dans le dessein d'en « faire des Mémoires, mais comme souvenirs, à mon « usage surtout. » (*Note de Mlle de Senancour*) — Même dans ses œuvres imprimées, Senancour prétend écrire pour lui. Ainsi dans les *Libres Méditations* de 1819 : « Dans un écrit « que je destinais surtout à prolonger *pour moi-même* le « souvenir de quelques impressions trop fugitives... » ; il est vrai qu'il soutient, en parlant ainsi, sa fiction d'un *Solitaire*. — Les notes de Senancour ont été publiées par Sainte-Beuve en appendice à sa préface de la seconde édition d'*Obermann* (*Port. Cont.* I, 184-193). Il semble que Mlle de Senancour se soit fait prier pour livrer ces pièces au critique et qu'il le lui ait reproché, alléguant la communication qu'elle en avait faite à Levallois. Elle s'exécuta, mais en lui rappelant que son père les avait écrites « *pour son usage seulement* » (Lettre du 10 avril 1868, dans *Revue Latine*, 443 ; voir les remercîments de Sainte-Beuve dans Levallois, *Sainte-Beuve*, 236). Quand il les eut imprimées telles qu'elles, elle lui en fit le timide reproche que j'ai déjà cité.

(2) Dans son article de 1832, Sainte-Beuve avait d'abord dit que le père de Senancour était conseiller au parlement. Senancour corrigea l'erreur dans une lettre pour laquelle sa fille lui servit de secrétaire « Mon père, dit-il, était de « la compagnie des contrôleurs, ou contrôleurs généraux « des rentes ; ils avaient le titre de conseillers du roi, et « c'est sans doute pour cela qu'on ne pouvait en être, si « on avait été marchand. C'est tout à fait étranger au par- « lement. » (*Revue Latine*, 381). Sainte-Beuve a tenu compte de la correction dans l'édition des *Port. Cont.* de 1845

Il parut avoir reçu le jour dans des conditions des plus favorables. L'accoucheur de sa mère, qui était celui de la reine, jugea l'enfant *robuste*, bien conformé. Fils unique et seul héritier de plusieurs parents plus ou moins bien partagés de la fortune, il avait en perspective près de cent mille livres de rente. On remarquait, en outre chez cet enfant, des traits fins, de grands yeux, une peau transparente, des cheveux blonds et onduleux.

(Voir la note de la page 150 du tome I). — L'original de cette lettre est daté du mois de juillet, sans millésime. Sainte-Beuve a complété : 1832. M. Merlant croit à une erreur de sa part : il invoque ou pourrait invoquer les raisons suivantes : 1° La suscription porte : « A M. Sainte-Beuve de l'Académie Française », et Sainte-Beuve n'a été Académicien qu'en 1845 ; 2° Cette lettre complète une notice autobibliographique datée de novembre 1844 et lui est donc postérieure ; 3° Sainte-Beuve n'a pas tenu compte de la correction dans la 2e édition du premier volume des *Critiques et Portraits*, en 1836 : il ne la connaissait donc pas alors. — Mais 1° Il est bien extraordinaire qu'une lettre où Sainte-Beuve se voit traité d'Académicien ait été étourdiment datée par lui de 1832 : ne se rappelait-il plus la date de son élection ? Une erreur serait moins étonnante de la part de Senancour qui, de son coin, suivait peu le mouvement purement littéraire ; 2° Il n'est nullement établi que la lettre de juillet ait le moindre lien avec une notice qui lui serait de 8 à 9 mois antérieure ; 3° La troisième objection reste seule difficile à réfuter. Si, malgré cela, on préférait en croire la date donnée par Sainte-Beuve, on aurait quelques indices : 1° Senancour dans sa lettre déclare n'avoir été devancé par personne et demande à Sainte-Beuve de lui rendre justice sur ce point : c'est ce que Sainte-Beuve a fait dans l'article de 1833 ; 2° Sa fille y salue Sainte-Beuve comme « l'heureux interprète de *Joseph Delorme* ». Est-ce bien vraisemblable, en 1845, après tant d'autres œuvres, après *Port-Royal* ? — Je ne sais que conclure.

Mais, par un concours de circonstances fâcheuses, il suça le lait de quatre nourrices (1) différentes ; c'était déjà une rude atteinte portée à cette conformation vigoureuse. Sa mère l'adorait et dès lors le gâtait d'une manière parfois blessante pour son mari, car au fils étaient réservées toutes les préférences, toutes les douceurs qui, dans l'intérieur, dépendent d'une femme. De cette sorte d'idolâtrie, naquit peut-être la sévérité du père (2) pour un enfant qui semblait à lui seul remplir le cœur de sa mère.

Chose étrange ! bien que le mariage de ses parents eût été la suite d'une estime et d'une inclination mutuelles, bien qu'ils fussent stricte-

(1) Mlle de Senancour a varié sur ce détail : « L'enfant « eut jusqu'à sept nourrices successives », écrit-elle dans le *Supplément à ces notes*, puis elle a rayé *sept* et écrit *cinq*.

(2) Mlle de Senancour parle ici de la *sévérité* de son grand-père ; mais ailleurs elle a soin de rappeler avec quelle bonté Claude Pivert de Senancour pardonna à son fils les déceptions que lui avaient causées son refus d'entrer au séminaire, sa fuite à l'étranger et son mariage contracté sans autorisation ; elle insiste aussi sur les sentiments du fils à l'égard de son père, jusqu'à le représenter comme blâmant la conduite de sa mère. Elle se conforme ainsi aux intentions de Senancour : rien ne lui était plus désagréable que la légende de ses conflits avec son père ; il a protesté contre elle (*Port. Cont.* I, 151 note) et il a revu ses *Notes biographiques* tout exprès pour renouveler cette protestation : « J'y ajoute des remarques pour éviter cer- « taines erreurs biographiques, telles que, par exemple, « cette supposition entièrement fausse que j'ai été mal « avec mon père » (Ibid., 184). Levallois est l'écho de Mlle de Senancour, quand il écrit que la fuite de Senancour eut lieu « à la suite de démêlés de famille dont la cause est « restée obscure et auxquels plusieurs biographes ont atta- « ché trop d'importance » (2).

ment soumis l'un et l'autre à leurs devoirs, il ne régnait entre eux ni cet abandon, ni cette harmonie, sur lesquels ils auraient dû si bien compter. C'est ainsi que l'enfance de mon père, fut triste (1). Il était un peu tenu à distance par son père, et lui-même s'affligeait et s'inquiétait de la sollicitude outrée de sa mère pour tout ce qui pouvait lui être agréable. L'enfant jugeait déjà que son père était trop frustré des attentions affectueuses auxquelles il devait s'attendre de la part de sa compagne. Celle-ci cherchait dans les pratiques du culte ses satisfactions de cœur et d'imagination (2). Elle emmenait son fils qu'elle tenait, durant des heures, à ses côtés, dans l'église.

Privé de la sorte du plaisir de son âge, de ces élans impétueux et risqués qui développent les forces et laissent à une jeune intelligence sa spontanéité, l'enfant prit de bonne heure une

(1) « Après une enfance casanière, inactive et ennuyée...» (*Ob.* XI, 65). « Vous le savez, j'ai le malheur de ne « pouvoir être jeune. Les longs ennuis de mes premiers « ans ont apparemment détruit la séduction » (I, 5). Cf. *Rêveries* de 1809, X : « L'empreinte des premiers ans « est ineffaçable » ; et la *Rêv.* XXXI, sur le sort de « celui « qui a trop tôt regardé la vie. » — Mais Senancour en tire une consolation : « C'est un avantage pour la vie en- « tière d'avoir été malheureux dans l'âge où la tête et le « cœur commencent à vivre, etc. » (*Ob.* 1er frag. 137, passage repris dans les *Rêveries* de 1809, XXXVIII).

(2) Voir *Ob.* (XLV, 225). Il s'agit d'un anonyme dont l'infortune et la mort sont pour Obermann des malheurs « étrangers », mais dont le mariage a eu lieu dans des conditions *exactement identiques* à celles du mariage de Senancour père, et dont la femme est exactement telle que Mlle de Senancour décrit sa grand-mère.

habitude de réserve timide qui devait influer sur toute sa vie (1). Devant son père, il s'effaçait avec crainte ; à l'église, sa contenance était conforme à la bienséance que la sainteté du lieu exigeait, à ce point qu'un vieillard à longs cheveux blancs, qui présentait habituellement l'eau bénite et qui avait remarqué les riches offrandes de la mère et l'air posé de l'enfant, s'avisa de prédire à Mme de S[enancour] que son fils serait un jour une des colonnes de l'Eglise. On sait comment la prédiction s'est réalisée (2).

(1) « Une prudence étroite et pusillanime dans ceux « dont le sort m'a fait dépendre a perdu mes premiers « ans, et je crois bien qu'elle m'a nui pour toujours » (*Ob.* I, 2). C'est contre le rapprochement fait ici que Senancour a protesté dans ses notes à l'article de Sainte-Beuve : « Ceci est tiré d'*Ob.* Ob. et S. sont deux luttes (?) diffé- « rentes » (Levallois, 18). Le démenti n'est pas convaincant. Cf. *Rev.* de 1799 (prélim. p. V) : « Une force compri- « mante a pesé sur moi lentement et constamment », etc. — Il est à noter que Senancour dans tous ses écrits, comme Obermann dans ses lettres, ne connaît que la face rigide, austère, janséniste, du Christianisme. C'est assurément qu'on le lui a présenté ainsi dans sa famille ; or « la manière d'être de la maison paternelle devient le mi- « lieu où » l'enfant « aperçoit tous les objets » et toutes les idées (*Rêv.* de 1833, XXXIV). Un passage du livre *Sur les Générations actuelles*, qui accuse les moines « d'étendre « jusque dans les familles la contrainte et l'amertume du « cloître », a été rapproché par M. Merlant du récit de Mlle de Senancour et lui paraît de nature à confirmer l'attribution de l'ouvrage à Senancour. — Il faut remarquer que, bien plus tard, dans les *Méditations* de 1834, Senancour paraît devenu plus indulgent pour l'austérité des siens : « On n'affaiblit point notre caractère en nous ôtant la « fausse liberté du mal, en nous inspirant la terreur des « jugements célestes. » (XXIII; voir aussi XXVIII).

(2) Elle paraissait pourtant vraisemblable. Comme il est naturel, l'enfant commença par subir l'influence de

C'est dans cette froide atmosphère et cette compression, que mon père passa son enfance (1). Lorsque ses parents exigèrent qu'il les tutoyât, il ne put jamais se résigner à cet acte de familiarité qui choquait sa raison. Dès ce moment il s'imposa une contrainte de chaque instant. Par quelle circonlocution des paroles parvint-il, durant des années, à éviter de dire *toi* ou *vous* à ses parents (2) ? Avec une telle préoccupation d'esprit, aucun abandon de cœur n'est possible. Trente ans plus tard, il usa de cette même réserve dans son langage, avec ses enfants. Etait-ce habitude ? était-ce extrême susceptibilité dans ses idées de convenance ? Jamais non plus ses enfants ne l'ont tutoyé. Dans le pays où ils étaient nés, on n'a pas encore admis cet usage, qui autorise chez les enfants un langage irrévérencieux, le ton d'une impertinente camaraderie. J'ai cru ne pas devoir omettre ces particularités, qui sont caractéristiques.

son milieu. Un de ses petits camarades, le fils du docteur Wanner, raconte que, dans ses promenades, il s'amusait à bâtir de petites chapelles, à dresser des reposoirs, à jouer aux processions (Levallois, 85).

(1) Sainte-Beuve, qui tenait ses renseignements de M. de Boisjolin, ami de Senancour, rapporte que l'auteur d'*Ob.* étudia avec une ardeur précoce, qu'à sept ans il savait la géographie, qu'il s'intéressait surtout « à la *jeunesse des îles heureuses*, aux *îles faciles du Pacifique* » (citation d'*Ob.*)

(2) Cette maîtrise de soi et cette surveillance de ses paroles n'expliquent-elles pas comment Senancour a pu, sans se mettre en contradiction ouverte avec la vérité, dissimuler les ressemblances entre Obermann et lui. — Voir plus loin *Senancour et la Gazette de France.*

Enfin le jeune garçon quitta sa vie monotone et trop sédentaire, pour jouir du printemps au milieu d'une jolie campagne. Avant de l'envoyer au collège, son père le mit en pension chez un curé, près de Senlis (1). A un autre âge il aimait à se rappeler ses premières impressions au milieu des bois verdoyants et du verger fleuri de la cure. Là, sa poitrine longtemps comprimée se dilata au souffle du printemps, que célébrait toute cette population qui s'agite le long des ruisseaux, dans les buissons et sous l'herbe, exhalant en chants joyeux sa surabondance de sève ; là, il se sentit vivre (2). Alors, sans doute, s'épanouirent ses poétiques aspirations ; alors peut-être se créa-t-il aussi son avenir idéal semé de fleurs, suaves désirs, que nous prenons tous à cet âge pour le pressentiment

(1) A une lieue d'Ermenonville — dans le pays où vécut Jean-Jacques.

(2) « Et moi aussi j'ai aimé le Printemps ; j'ai observé « le bourgeon naissant ; j'ai cherché les primevères et le « muguet, j'ai cueilli la violette, etc... » (*Rêv.* premier cahier de l'édition d'essai préférée et citée par Sainte-Beuve dans *Chateaubriand et son groupe*, I, 354 ; cf. *Rêv.* de 1799, III). — Sainte-Beuve (*Port. Cont.* I, 151) rappelle encore l'impression que produisit sur l'enfant son séjour à Fontainebleau. C'est de l'*Ob.* : » Les parent avec qui j'é« tais... passèrent plusieurs fois le mois de septembre « à la campagne chez des amis. Une année, ce fut à Fon« tainebleau... Je parcourus avidement ses solitudes, « je m'y égarais à dessein... J'éprouvais un sentiment « de paix, de liberté, de joie sauvage, pouvoir de la na« ture sentie pour la première fois dans l'âge facilement « heureux etc... » (*Ob.* XI, 65. Voir aussi XII, 68 ; XV, « 81 ; XVII, 82 ; XXII, 98, etc.)

d'une destinée heureuse ou brillante, toujours exceptionnelle, comme si le sort nous devait un privilège.

Cette existence si conforme à ses goûts ne dura guère. Il entra au collège de la Marche (1), et l'adolescent timide, concentré, se trouva tout à coup jeté au milieu d'une troupe de jeunes mutins, pétulants, familiers, moqueurs et rien moins que discrets dans leurs manières. Il s'y trouva fort mal à l'aise. Plus il se tenait à l'écart, plus il était harcelé, mal vu. Quoi ! il ne trouvait pas leurs malices plaisantes ; quoi ! il ne se prêtait pas aux mauvais tours qu'ils faisaient à ceux qu'on appelait alors les *cuistres ;* quoi ! il ne [se] mêlait point à leurs querelles, il osait s'isoler et protester ainsi contre leurs petits écarts ! C'était nécessairement chez lui envie de se distinguer, prétention à la sagesse ! C'était simplement étonnement, mêlé en effet d'une certaine répulsion.

Ce supplice dura des années, jusqu'à ce qu'en raison de son aptitude, on eût fondé sur lui quelque espoir pour le concours général de l'Université. Il avait fait en quatre années les six classes, dites humanités, et obtenu des premiers prix, sans être pour cela, disait-il, un bon écolier,

(1) « Il entra en 1785 au collège de la Marche et y « resta quatre ans. » *(Simples documents.)* — Le collège de la Marche, fondé à Paris, vers la fin du XIIIe siècle, par Guillaume de la Marche, était célèbre au XVIIIe siècle.

n'ayant jamais pu faire passablement un vers latin (1).

Il n'eut pas à concourir : le mouvement révolutionnaire, parvenu à un certain degré, fit suspendre cet usage. Le jeune homme retourna chez son père (2). Ce fut lorsque la vie de collège lui était devenue agréable par la considération qu'il y avait obtenue qu'elle cessa brusquement. Il n'avait formé au collège qu'une liaison intime, qui dura jusqu'à ses derniers jours. Cet ami fidèle fut M. M[arcotte] (3), ancien directeur général des eaux et forêts, fort connu comme amateur de peinture.

Quelques personnes auront été portées à croire que l'éloignement pour le monde provenait surtout, chez mon père, du peu d'assurance de sa marche, de l'extrême faiblesse de ses bras, de toutes ses difficultés physiques. On se tromperait complètement. Sans doute ces désavantages ont pu le confirmer dans son goût pour la solitude, mais cette disposition s'était déjà nettement signalée au collège, alors qu'il avait,

(1) « ... bien qu'il eût fort mauvaise mémoire », ajoutent les *Simples documents*.

(2) « M. de Senancour sortit du collège en 1789. » (*Simples documents*.)

(3) M. Merlant complète ainsi le nom « d'après, dit-il, le « manuscrit de Mlle de Senancour déposé à la Bibliothèque « de Fribourg ». Ici, Mlle de Senancour ne donne que l'initiale et je ne me souviens pas d'avoir vu le nom complet à quelque endroit que ce soit du manuscrit. — C'est la sœur de cet ami, Félicité Marcotte, qui devint la baronne de Walkenaër.

comme d'autres, le libre usage de ses membres. Il y jouait à la balle avec agilité et avec cette adresse que donne une rare justesse de coup d'œil. Je citerai à l'appui de cette remarque sur la contenance réservée de mon père dès le collège, une lettre que lui adressa M. D. L., ancien avocat au Conseil du roi et à la Cour de cassation. J'en extrais ces lignes caractéristiques :

« J'achève à l'instant même la lecture des pages que M. Sainte-Beuve vous a consacrées dans les *Portraits Contemporains* (1). Elles m'apprennent que vous avez fait vos *humanités* au collège de la Marche et que vous en êtes sorti en juillet 1789. J'y faisais ma troisième à la même époque. Je me suis toujours rappelé une liaison intime que j'avais avec un élève distingué qui était alors en rhétorique. Il était d'une petite taille pour son âge, peu causeur, peu familier et observateur jusque dans les plaisirs. J'allais souvent le trouver dans une pièce où il travaillait seul... ; malgré l'intimité, il m'imposait et je ne l'abordais pas sans éprouver une sorte d'embarras respectueux. Malgré une longue séparation, son souvenir m'est toujours revenu. Ce caractère « excentrique », comme on dit aujourd'hui, m'avait vivement frappé. Seriez-vous, monsieur, ce condisciple auquel j'ai souvent rêvé ? Si ma mémoire ne me trompe, son nom se terminait en *court* ; mais ce

(1) Mais les *Port. Cont.* n'ont paru qu'au début de 1846 (la *Bibliographie de la France* les signale à la date du 4 avril) et Senancour est mort le 10 janvier 1846. Je suppose qu'il y a là une inexactitude de Mlle de Senancour et qu'il s'agit des *Critiques et Portraits littéraires*, parus dès 1832. Ou bien y a-t-il eu des exemplaires des *Port. Cont.* en vente dès la fin de 1845 ? La préface en effet est du 15 août de cette année.

qui me porterait à le croire, c'est la teinte mélancolique de vos travaux littéraires et philosophiques etc. »

Ici commence [nt] pour mon père les sérieuses difficultés de la vie. Sa mère, douce, pieuse, et douée d'une extrême susceptibilité de pudeur, aurait dû prendre le voile au lieu de se marier. Son mari lui-même s'était d'abord voué à l'état ecclésiastique. La ferveur de leurs sentiments religieux les avait entraînés ensuite l'un vers l'autre ; il n'en résulta pas le bonheur qu'un si grand accord dans leurs dispositions avait semblé leur garantir (1). Mon grand-père regrettait de n'avoir pas obéi à sa vocation (2) : il

(1) Voir dans *Ob.* le mariage de l'anonyme déjà cité : « Infortuné ! vous avez vu vos cheveux blanchir, et, de tant « de jours, vous n'en avez pas eu un de contentement, pas « un, pas même le jour du mariage funeste, du mariage « d'inclination, qui vous a donné une femme estimable « et qui vous a perdus tous deux. Tranquilles, aimants, « sages, vertueux et pieux, tous deux la bonté même, vous « avez plus mal vécu ensemble que ces insensés que leurs « passions entraînent, qu'aucun principe ne retient, et qui « ne sauraient imaginer à quoi peut servir la bonté du « cœur, etc... » (XLV, 224). Il est bien curieux qu'à la page suivante, tout en constatant comme *un fait* les sentiments religieux de son père, Obermann, par voie d'interprétation, rapproche le plus possible son père de lui-même et lui prête ses doutes : « il était religieux sans être absorbé par « la dévotion : Il était religieux par devoir, mais sans « fanatisme et sans faiblesse, comme sans momerie ; pour « réprimer ses passions, et non pour en suivre une plus « particulière. Je n'assurerais pas même qu'il ait joui de « cette conviction, sans laquelle la religion peut plaire, « mais ne saurait suffire ».

(2) «... Il me disait [le père de l'ami d'Obermann à son « fils] : Si dans ma jeunesse j'étais entré dans un monas- « tère, comme Dieu m'y appelait, je n'aurais pas eu tous

voulut que son fils entrât au séminaire de Saint-Sulpice. Peut-être avait-il jugé que le jeune homme était peu propre aux luttes de la vie mondaine, et en cela il n'avait pas manqué de sagacité. Mais ce fils, astreint trop assidument dans son enfance à des actes de dévotion, n'avait déjà plus la foi nécessaire : certaines lectures, au collège, l'avaient fortement ébranlée (1). Il allégua ses doutes. Malgré son refus, malgré l'intervention de quelques amis de la famille, son père insista, objectant que ces études préparatoires n'engageaient pas décidément l'avenir. Le jeune homme, redoutant d'être entraîné à

les chagrins que j'ai eus dans le monde, je ne serais pas « aujourd'hui si infirme, et si cassé ; mais je n'aurais point « de fils, et, en mourant, je ne laisserais rien sur la terre. » (*Ob.* III, 18).

(1) Il y avait dévoré, selon Sainte-Beuve, Malebranche, Helvétius, et les livres philosophiques du siècle (*Port. Cont.*). Toute sa vie, il a conservé des traces de ces premières influences. Voir dans les *Rêv.* de 1799 (XV, 277), la liste de ses maîtres, les Lambert, les Bailly, les Gébelin, les Bayle, les Fréret, les Boulanger ; dans *Ob.* (LXIII), la théorie épicurienne de la nature humaine, du « plaisir « premier moteur », reprise des *Rêv.* ; dans les *Rêv.* de 1833 (aux *notes*), l'éloge de Raynal, de Rousseau, de Voltaire, et l'apologie nette et passionnée du XVIIIe siècle : *Fragment sur deux siècles comparés*... Senancour y écrit : « Quand le « jour sera venu..., la gloire du XVIIIe siècle, aussi grande, « que la renommée du siècle précédent, paraîtra même « fondée en partie sur des avantages plus solides » et, devançant Michelet, il ajoute : « le plus utile seul sera le « grand siècle ». C'est donc avec raison que Sainte-Beuve signale en lui « cette pensée trop continue au XVIIIe siècle » (*Port. Cont.* I, 147), et y voit une des causes de son insuccès, dans le premier âge, dans l'âge chrétien du romantisme.

commettre quelque sacrilège (1) au séminaire, où l'on communiait tous les huit jours, [ne put] (2) se soumettre. Il s'entendit avec sa mère, qui le munit d'une somme suffisante et il partit pour la Suisse à l'insu de son père (3), en 1789. Le choix de son lieu de refuge est à remarquer (4).

(1) Ce scrupule est une trace assez curieuse de l'influence qu'avait malgré tout conservée sur son esprit sa première éducation. C'est aussi une manifestation de cette sincérité intransigeante dont il sera question plus loin.

(2) Cf. *Ob.* (I, 2) : « Vous savez quelle misérable chaîne « on allait river : on voulait que je fisse ce qu'il m'était im- « possible de faire bien etc. ». Seulement il y a ici une transposition : à l'état ecclésiastique, qui lui répugnait, Senancour substitue les « affaires », qui ne lui répugnaient pas moins. M. Merlant néanmoins prend les paroles d'*Ob.* au pied de la lettre (11), je ne sais pourquoi. Levallois — à qui Mlle de Senancour a décidément caché bien des choses — traitait de légende ce motif de la fuite de Senancour (85).

(3) Mais seul. Levallois a donc tort de dire : « Le 14 août « 1789.... Senancour avait accompagné sa mère en Suisse » (2 ; cf. 90).

(4) « Ses goûts devaient l'attirer en Suisse où son génie « s'imprégna de la beauté des sites sauvages de cette con- « trée. La vie contemplative convenait à sa pensée. C'est « dans les *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, puis « dans *Obermann*, qu'il interpréta cette nature si expres- « sive à ses yeux surtout et qu'il fut peintre avec la plume. « Il était le chantre des Alpes (Obermann signifie, en « langue allemande, homme des lieux élevés) ». (*Simples do- « cuments*). — Cf. *Ob.* : « ... Quand je vis les Alpes, les rives « des lacs, le silence des châlets, la permanence, l'égalité « des temps et des choses, je reconnus des traits isolés de « cette nature pressentie..., etc. » (LXXV, 411). Senancour a toujours aimé la campagne et rêvé la vie pastorale : Cf. l'éloge de la Suisse (*Rêv.* de 1799, 296); sa théorie (l'*Amour* de 1806) que les hommes vrais sont autres que les hommes des villes : « c'est dans l'indépendance, c'est « loin de la société que l'on en doit chercher les lois indi-

Il m'a raconté un étrange avertissement qu'il reçut avant de franchir la frontière, la dernière nuit qu'il passa en France. Au moment de se lever et encore à moitié endormi, il lui sembla qu'une main froide se posait sur son pied pour le retenir et qu'une voix lui disait : « Le malheur t'attend ». Il y eut une sorte de persistance dans ce présage que mon père attribua sans doute (1) aux préoccupations pénibles qui avaient dû agiter son sommeil avant de *passer le Rubicon*. Ces instincts prophétiques n'ont pas pour but de nous détourner de la voie fatale : c'est comme une émanation du malheur que recèle l'avenir ; ils ne servent qu'à nous troubler à l'avance (2).

Entré en Suisse, mon père ne s'arrêta pas

« viduelles » ; son goût pour « les émotions profondes et « les sévères douceurs » de la vie des Bédouins (*Traditions mor. et rel.* 38).

(1) C'est-à-dire *sans conserver de doute :* Mlle de Senancour répète et n'interprète pas.

(2) Senancour a toujours eu du penchant pour les songes, les pressentiments, les présages. Voir la longue discussion d'*Ob.* (XLVI, 240), visiblement plus sérieuse que l'auteur ne veut bien le laisser croire en terminant : « Vous ne prendrez pas tout ceci plus sérieusement que je « ne le dis ; mais je suis las des choses certaines et je « cherche partout des voies d'espérance. » Cette restriction ne lui est dictée que par la crainte du ridicule. Voir encore : « Beaucoup d'hommes extraordinaires ont cru aux pré- « sages, aux songes, aux moyens secrets des forces invi- « sibles... » (*Ob.* XLIV, 212). Voir enfin sur les songes *Ob.* LXXXV, 468 ; sur les anticipations mystérieuses confirmées par la réalité, *Ob.*, XXI, 90 et les lettres VI et XXXV d'*Isabelle*. — Dans le manuscrit inédit des *Libres méditations*, préparé pour une édition définitive, l'auteur se montre encore préoccupé de ces faits étranges (Merlant, *Bibliographie*, 42).

dans le riant canton de Vaud. Il alla demeurer dans cette vallée profonde, bordée de monts imposants et que parcourt le Rhône. Il s'installa dans une mauvaise auberge de Saint-Maurice (1) ; il n'y en avait pas d'autres alors, les temps sont bien changés. Sa chambre donnait sur un rocher taillé à pic qui lui dérobait la vue du ciel. Il passa une partie de l'hiver dans cet isolement, n'ayant pour ressource intellectuelle que des livres qu'il faisait venir de Lausanne (2), et il entrait alors dans sa vingtième année. Il est vrai qu'il avait été entraîné dans le choix de cette ville catholique, par l'espoir que sa mère viendrait le rejoindre, comme elle en avait manifesté l'intention. Elle aussi avait rêvé la solitude avec son fils. Mais ce n'était pas une femme à résolution, et puis son mari ne méritait nullement d'être abandonné. Déjà on aurait pu s'étonner que cette femme, si pénétrée, si préoccupée de ses croyances religieuses et qui aurait dû par cela même réprouver son fils et se rattacher à son mari, se montrât disposée à le quitter pour suivre ce fils engagé dans ce qu'elle jugeait être la mauvaise voie. Le croirait-on encore ? Les regrets de ce fils, devenu orphelin, se mêlaient plus au souvenir de

(1) Sainte-Beuve dit : à Charrières près de Saint-Maurice. Mais c'est sans doute d'après *Ob.* (V à VIII).

(2) « Le courrier qui va arriver dans une heure doit « m'apporter des livres de Lausanne où je suis abonné. » (*Ob.* VI, 45).

son père, qu'à celui de cette mère si tendre, si dévouée (1). C'est qu'il pensait que son père, contrarié dans ses vues, privé des épanchements

(1) On voit comme Mlle de Senancour insiste sur l'affection de Senancour pour son père. Elle aurait pu citer *Ob.* : « S'il était possible que, dans l'âge de raison, j'eusse manqué essentiellement à mon père, je serais malheureux « toute la vie, parce qu'il n'est plus et que ma faute serait « aussi irréparable que monstrueuse. » (XXXVIII, 154). — L'affection même de sa mère, avec ses petitesses et ses exagérations, semble avoir agacé Senancour, et l'attitude qu'elle avait envers son mari, presque indigné. On le verra par la citation de la note suivante. Mais, pour être juste, il faut à l'avance corriger l'aigreur de ce passage par un autre passage des *Libres Méditations*, au chapitre *Des fautes irréparables* (Soirée XXIV), où Levallois, non sans vraisemblance, reconnaît l'accent du remords : « Si « généreuse, si constamment bonne, ô ma mère! Avez-« vous senti que vous étiez aimée de votre fils comme « vous deviez l'être ? Je connais mes torts. Je les connais-« sais alors ; mais, ne les croyant pas irréparables et at-« tendant un autre temps, au lieu de considérer que le « temps m'échappait sans retour, je les attribuais à la « force de certains obstacles que des résolutions plus « fermes eussent fait disparaître. Dans cette absence per-« pétuelle que je devais mieux prévoir, êtes-vous avertie « de mes regrets ? S'il vous reste un souvenir distinct des « choses de la terre, m'avez-vous rejeté ? Pouvez-vous « savoir combien je désirerais de vous dire enfin : Je ne « vous ai pas assez vénérée, mais que votre fils soit main-« tenant à vos yeux ce qu'il a dû être au milieu même de « nos malheurs ! Des lieux inconnus où vous reposez, « que ne pouvez-vous me faire entendre quelques mots « d'une bonté maternelle ! Je verrais sous un autre aspect « cette distance qui me sépare déjà de mes premières an-« nées ; je marcherais plus heureusement dans nos voies « toujours obscures et j'interrogerais d'un œil tranquille « cet univers qui reste soumis à l'inexorable justice. » Sans doute Senancour se reproche d'avoir montré trop de froideur à sa mère, alors qu'elle souffrait d'être séparée de lui, de le savoir seul, à l'étranger, de le croire peut-être oublieux et indifférent.

de famille et d'un intérieur disposé à son gré (1), avait dû être plus à plaindre qu'elle (2).

(1) Ce qu'Obermann écrit du personnage anonyme de la lettre XLV (225, 226) : « On voyait comment il eût pu être « heureux... ; mais sa femme..., etc. » présente une concordance frappante avec ce que Mlle de Senancour dit ici de sa grand'mère.

(2) « Lorsque le livre *De l'Amour* eût paru, un journa- « liste accusa l'auteur de tendre à justifier une action que, « bien au contraire, il blâmait avec vigueur. Comme c'était « une question de morale, mon père ne crut pas devoir « prendre en dédain une pareille imputation. Il se rendit au « bureau du journal et il déclara qu'il ne se retirerait pas « avant qu'on lui eût promis formellement une rétracta- « tion. On en publia une, mais rédigée d'assez mauvaise « grâce, comme on peut le croire. Une des inductions très « inconsidérées de l'article de ce journal a été reproduite « par M. Depping, dans la *Biographie universelle.* Il y est « dit : « Senancour va jusqu'à prétendre que l'affection des « enfants pour leurs parents n'est pas dans la nature », et « M. Depping en conclut que mon père n'avait jamais dû « aimer le sien. Or il n'en parlait jamais qu'avec affection « et respect et il avait toutes les raisons possibles de chérir « sa mère. L'auteur de l'article dont j'ai parlé avait été plus « loin ; il avait écrit : « On voit bien que l'auteur est en- « core fils et n'est point père. » Précisément c'était le con- « traire ; il avait perdu ses parents depuis des années et « depuis des années il avait ses deux enfants. Certains « hommes ne reculent devant aucune insinuation veni- « meuse quand c'est au profit de leur cause, ce qui ne les « empêche point de se poser en défenseurs des saines tra- « ditions morales. Je ne prétends point du reste justifier « toutes les idées émises dans le livre *De l'Amour ;* il en est « plusieurs qui choquent ma manière de voir, mais, avant « tout, il faut être juste et vrai, alors seulement on est en « position de défendre la *morale outragée.* — Un critique a « prétendu aussi que l'auteur avait imité M. de Chateau- « briand. Mon père disait à cette occasion : « Je ne vois « pas trop comment j'aurais pu imiter M. de Chateau- « briand, ayant écrit avant lui. » Le *Génie du Christ* [*ia- « nisme*] parut en l'an X, les *Rêveries* furent imprimées en « l'an VIII. *Obermann* avait été commencé cette même

Il quitta Saint-Maurice pour venir se fixer à Fribourg, au milieu d'une population très ca-

« année, puis suspendu et continué en Suisse de 1802 à « 1803. Il ne fut publié en effet qu'en 1804 ». (*Note de Mlle de Senancour*).

Cette note exige bien des éclaircissements.—L'article en question a paru dans la *Gazette de France* en 1808, à propos de la seconde édition de l'*Amour* (Cf. plus loin *Senancour et la Gazette de France*). — Dans la biographie de Depping, signée D —g, il est dit, à propos de l'*Amour* : « Cet ouvrage « est, comme les autres, peut-être un peu plus encore, par- « semé de paradoxes et d'idées étranges, pour ne pas dire « bizarres. Il met la vertu dans la satisfaction de ceux de « nos désirs qui ne nuisent pas à notre prochain ; il va jus- « qu'à prétendre que l'affection des enfants pour leur père « n'est pas dans la nature ; peut-être est-ce par souvenir « de la rudesse ou de la sévérité avec laquelle il avait été « traité par son propre père. » Cette étude, d'un ton malveillant, s'appuie sur un article d'Hippolyte Fortoul (*De l'Art actuel* dans la *Revue Encyclopédique* de 1833), qui traite d' « égoïste » la doctrine d'*Obermann* ; mais elle n'y puise que les critiques et laisse les éloges. (Voir ces éloges dans la *Vie* de la *Biographie des Contemporains*, reproduite plus plus loin, et lire la protestation de Senancour, note 17 de l'*Amour* de 1834). — Pour l'antériorité de Senancour par rapport à Chateaubriand, voir plus loin *Chateaubriand et Senancour*. — Les *Rêveries* furent peut-être commencées dès 1789 (Cf. *Narrateur Fribourgeois*, 27 janvier 1846 et Merlant, *Le roman personnel*, 102). Elles furent en tout cas composés, pour la plupart, en 1797, dans le château ou dans le parc du château d'un ami, de Sautray (Cf. Sainte-Beuve, *Port. Cont.* I, 156 et Levallois, 2 et 110.) Cet ami, ou du moins un ami de Senancour eut l'idée de publier l'ouvrage par cahiers : le premier, qui contient les préliminaires, plus la première et la troisième *Rêveries* actuelles, parut en l'an VI (1798). Mais la véritable première édition eut lieu en l'an VIII (1799), dans les circonstances que Mlle de Senancour rapporte plus loin. (Voir la *Bibliographie* de Merlant). — Levallois (2 et 3) dit qu'*Obermann* fut commencé en 1801 et non pas en l'an VIII (septembre 1799 à août 1800) comme le soutient Mlle de Senancour ; et les affirmations de l'auteur (Ibid, 110), corroborent cette

tholique aussi (1). Et d'ailleurs, cette ville, bâtie dans les rochers dont un torrent baigne la base, cette ville originale, qui renferme des recoins pittoresques, devait lui plaire (2). Il choisit une auberge médiocre, mais qui jouissait d'une vue bornée vers le midi par une petite chaîne de montagnes à pâturages. Tout à côté de cette auberge, était l'habitation d'hiver d'une famille patricienne (3), dont faisait partie celle qui de-

opinion. Senancour est né en 1770, et Obermann écrit (XXXVII,120) : « Et moi, voici ma vingt-septième année » ; Senancour peint donc dans ces lettres son état d'esprit aux environs de 1797-98. Voir plus loin *Histoire d'Obermann*.

(1) Ceci est à noter. Est-ce de lui-même et par un reste d'attachement au catholicisme, est-ce pour complaire à sa mère qu'il a évité de s'établir en pays protestant ?

(2) Cf. la description de Fribourg dans *Ob.* LIV, 301.

(3) *Patricien* n'est pas synonyme de *noble*, ou du moins il ne l'a été qu'alors, pour peu de temps et d'après les lois plus que dans les mœurs. A l'origine, qui possédait une maison à Fribourg en était reçu *bourgeois* ; une première distinction s'établit par la séparation des *habitants* (les métèques pour ainsi dire) et des *bourgeois* (les citoyens). Les bourgeois eux-mêmes se divisèrent en *simples bourgeois*, inadmissibles aux magistratures,et en *bourgeois privilégiés*, capables de remplir les charges publiques. Enfin la bourgeoisie privilégiée comprenait deux classes : les familles *nobles* — dont les titres venaient de l'étranger, acquis en général au service militaire — admissibles à toutes les magistratures sauf les deux plus importantes, celles de « banneret » et celle de « secret » ; les familles *secrètes* ou *patriciennes*, admises à toutes les charges même à celles dont les nobles étaient exclus. On se rappelle la pensée de Pascal, qui, on le voit, est à peu près exacte en ce qui concerne Fribourg. En 1782, il existait encore 56 familles secrètes ou patriciennes et 17 familles nobles. Il y avait entre elles des rivalités ; mais elles avaient et des intérêts communs et une origine commune : telle famille noble et telle famille patricienne n'étaient en réalité que deux

vait être ma mère. Le jeune Français cherchant une demeure à la campagne pour l'été, son domestique lui indiqua [le] Fribourgeois son voisin, qui avait son domaine à un quart de lieue de la ville. C'est ainsi que mon père fut introduit dans une famille qui pouvait lui offrir un logement à la ville et un autre à la campagne pour la belle saison. De cette demeure, située au sommet d'une pente assez rapide divisée en jardins, on pouvait, dans le calme de la nuit, entendre mugir le torrent contrarié dans son cours

branches d'une même famille. Aussi, les 17 et 18 juillet 1782, de sa propre autorité et par une espèce de coup d'état, le Conseil Souverain fondit ensemble les deux classes privilégiées : tous les patriciens furent anoblis et tous les nobles admissibles aux charges de banneret et de secret. (Cf. G. de Reynold, *Le Patriciat de Fribourg en 1798*, *Almanach généalogique Suisse*, 1905). — Sainte-Beuve donne à cette famille le nom de De Jouffroy. Mlle de Senancour lui écrivait le 10 juillet 1869 : « Ce n'est pas à la famille des « Jouffroy français que mon père s'était allié. Seulement « une sœur de ma mère s'est unie au comte de Jouffroy de « Gonsan, d'une très ancienne famille de la Franche-« Comté. » (*Revue Latine*, 510). Sept jours après, elle lui disait : « Quant à ce qui concerne le nom de famille de « ma mère, j'aurais craint en le citant de me donner un « ridicule, comme si ce nom était celui d'une dynastie en « instance pour occuper un trône, tandis qu'il ne s'agit « que d'une modeste famille patricienne d'une petite ré-« publique. Elle ne figure guère dans l'histoire, si ce n'est « peut-être que le frère de ma mère a été commandant de « Fribourg, place forte, lors de l'invasion d'une armée « française. C'était le colonel de Daguet d'Agiez. Tel est « donc le nom de famille de ma mère. » (*Revue Latine*, 511). Sur les registres des archives de Fribourg, que j'ai consultés, le nom de cette famille est simplement Daguet (d'abord Dago, puis Dagot, puis Daget) et le beau-frère de Senancour est appelé Philippe Antoine Geoffroy.

par un angle de rochers à pic couverts de sapins, ce qui a valu à ce lieu sauvage le nom de Bout du Monde (1).

Dans les belles soirées du printemps, la famille fribourgeoise et le jeune étranger se réunissaient sur un balcon, et là, Marie — c'était le nom de ma mère — se mettait à chanter. Son frère et sa sœur l'accompagnaient. Ma mère avait une voix étendue et empreinte d'une majestueuse mélancolie. Elle m'impressionnait tellement moi-même, encore enfant, que, lorsqu'elle se faisait entendre, j'allais me blottir à l'écart et la tête entre mes mains, pour échapper à toute diversion et livrer mon âme aux accents qui l'ébranlaient. On peut juger de l'effet qu'elle dut produire sur mon père (2), dans ce con-

(1) Cf. le passage ému et émouvant d'*Ob.* (XI, 67) : « C'était en mars : j'étais à Lu***. Il y avait des violettes, etc... » jusqu'à la plainte amère : « Tout cela m'a trompé ! » M. Merlant interprète « Lu » par « Lugano » ; cela paraît vraisemblable ; mais il est vraisemblable aussi que « Lugano » cache Fribourg, et je ne vois aucune raison de rattacher cela à l'épisode de madame Del... (Cf. Merlant, 24).

(2) « C'est dans les sons que la nature a placé la plus « forte expression du caractère romantique... La voix « d'une femme aimée sera plus belle encore que ses traits. » et la suite sur le *Ranz des vaches* (*Ob.* 3e frag. 116). — Cf. aussi : « ... et la voix que je n'entendrai plus... (XI, 67) » ; et enfin : « Une grâce qui entraîne tout, une éloquence « douce et profonde, une expression plus étendue que les « choses exprimées, l'harmonie qui fait le lien universel, « tout cela est dans l'œil d'une femme. Tout cela, et plus « encore, est dans la voix illimitée de celle qui sent. « Lorsqu'elle parle, elle tire de l'oubli les affections et les « idées ; elle éveille l'âme de sa léthargie, elle l'entraîne et

cours de séductions qui berçaient sa pensée rêveuse (1).

Ma mère avait une taille élevée, une démarche noble et élégante. Du reste ce n'était nullement une beauté, et même ses avantages physiques n'étaient pas de ceux que son mari préférait. Quelqu'un lui dit après son mariage que sa femme avait de beaux yeux. « Ah ! répliqua-t-il, j'y ferai attention. » Cette réponse, digne de La Fontaine, fit beaucoup rire. Lorsque je témoignai à mon père, qui me le répétait, ma surprise de cette indifférence : « Oh ! me

« la conduit dans tout le domaine de la vie morale. Lors-
« qu'elle chante, il semble qu'elle agite les choses,
« qu'elle les déplace, qu'elle les forme et qu'elle crée des
« sentiments nouveaux. La vie naturelle n'est plus la vie
« ordinaire : tout est romantique, animé, enivrant. Là,
« assise en repos, ou occupée d'autre chose, elle nous
« emporte, elle nous précipite avec elle dans le monde
« immense : et notre vie s'agrandit, d'un mouvement su-
« blime et calme. » (XL, 169).

(1) C'était en 1790. Est-ce alors que se place l'une des deux semaines heureuses, ou du moins passables que Senancour se rappelait plus tard, quand il trouvait dans ses souvenirs « une semaine de distraction en 1790 ? » (*Port. Cont.* I, 185). Il y a, ou il semble y avoir des allusions à cela dans *Ob.* (XXXVII, 149) : « .... ces vingt jours d'oubli
« et d'espérance, où, vers l'équinoxe de mars, près du tor-
« rent, devant les rochers, entre la jacinthe heureuse et la
« simple violette, j'allai m'imaginer qu'il me serait donné
« d'aimer » ; dans l'*Amour* de 1834 (I, 55) : « Lorsque des
« chants d'une expressive simplicité ou la vue d'une re-
« traite choisie nous indiquent pour la première fois les
« biens que l'univers doit contenir, nous sommes dans
« notre printemps... Nous n'avons pas même un pressen-
« timent du joug qu'on nous réserve et de l'amertume des
« regrets qu'il ne faudra plus avouer » ; dans *Isabelle* (lettre XVI), etc.

dit-il, si ces yeux avaient eu une certaine expression, je les eusse bien remarqués (1). »

Bientôt les dispositions de mon père se manifestèrent par ces petites attentions qu'une femme ne tarde pas à interpréter. Il se plaisait à guetter l'épanouissement des violettes (2) dans l'herbe, sur les pentes exposées au midi, où un faux pas eût pu le précipiter sur les toits de la basse-ville. Il se procurait à grands frais des fleurs rares, toujours destinées à Marie, bien qu'elle eût une sœur non mariée, agréable de caractère et de figure. Mais Marie avait une voix qui impressionnait fortement, mais Marie avait des goûts de solitude et, à la campagne, elle oubliait le cours rapide des heures, seule dans les ravins escarpés, au milieu des sapins, humant leurs âpres émanations. Souvent il fallait envoyer à sa recherche aux heures des repas. Enfin, il y avait quelque chose de sauvage même dans son humeur, lorsqu'elle était poussée à la révolte. Sa sœur, douce, gracieuse, d'une humeur égale et très sociable, plaisait généralement ; c'est elle qui aurait convenu à mon père dans sa ruine, sa vie errante et pénible. Ce fut Marie qu'il devait distinguer et choisir, et ce fut

(1) Cf. *Ob* (VI, 44) : « J'entrais à Saint-Maurice. Une « voiture de voyage allait au pas et plusieurs personnes « descendaient aussi le pont. Vous savez déjà que de ce « nombre était une femme. Sa bouche est ronde, son « regard... » (Les points de suspension sont de lui).

(2) Voir le souvenir de la violette dans les notes précédentes, et l'éloge de cette fleur, *Ob.* XCI ; *Rêv.* de 1799, VIII.

un malheur pour tous deux. Après cet exemple et celui de ses parents, comptez sur la conformité des goûts (1), pour enchaîner l'avenir ! Il est à remarquer que deux autres sœurs de ma mère épousèrent des émigrés français. Toutes parurent faire des mariages très favorables, toutes s'en trouvèrent fort mal (2). Des apparences si flatteuses sont presque toujours perfides.

Ma mère, avec des dispositions nonchalantes, négligeant l'ordre de la maison, ce qu'on attend d'une femme, était fort souvent maltraitée par sa mère, qui, d'une humeur violente, se portait même à des voies de fait. La compassion acheva d'entraîner mon père. Et pourtant, il ne

(1) Voir dans *Ob.* (XXXV, 144), le passage qui correspond évidemment à ceci : « Un homme tranquille, et qui méprise un caractère folâtre, se laisse séduire par quelque *conformité dans les goûts*... etc... » Voir aussi, dans l'*Amour* de 1806, le chapitre sur le mariage, où il blâme les choix irréfléchis que font ceux qui se marient trop jeunes ; les articles du *Mercure du XIXe siècle* de 1824 et 1825 sur « Un « objet dont on s'occupe généralement » (le mariage) ; enfin les polémiques et les arguments de Senancour en faveur du divorce dans tous ses ouvrages ou presque.

(2) D'après les registres des archives fribourgeoises, Angélique épousa un émigré, Favre de Longvy (ou Longry) ; Elise-Marguerite, un officier français, Philippe-Antoine Geoffroy ; Louise — la dernière des sœurs et dont Mlle de Senancour ne parle pas — fut la seule heureuse en ménage : elle avait épousé Jacques Chassot, marchand de parapluies. — Il y avait un frère, Joseph-Louis-Balthasar-Jacques, qui épousa Marie-Catherine de Rœmy. — Voir la lettre de Mlle de Senancour à Sainte-Beuve, citée plus haut : « Ma mère et ses deux sœurs [*non : deux de ses sœurs*] « eurent le malheur de s'unir à des Français dans un temps « de bouleversement et de ruine pour les classes privilé- « giées. » (*Revue Latine*, 510).

songeait guère encore à se marier, il avait à peine vingt ans ; mais d'autres y songeaient. Ses assiduités auprès de la jeune personne écartèrent malheureusement (1) un prétendant qui eût été un bon parti. On en fit la remarque au jeune Français, qui crut devoir s'éloigner. Mais il apprit bientôt que Marie souffrait visiblement de son absence. Il revint (2). Alors commença dans son esprit une lutte pénible. Plusieurs motifs devaient le détourner du mariage. Un tel lien déconcertait certain plan qu'il avait formé et qu'il ne m'a jamais fait connaître, plan

(1) « Malheureusement », dans la bouche d'une fille !...

(2) Voir dans *Ob.* (LXXXVII, 477 sqq.), toute l'histoire de Fonsalbe. Elle s'accorde singulièrement avec l'histoire de Senancour lui-même. Sainte-Beuve en avait ainsi jugé : « On peut saisir quelques traits de ces circonstances per« sonnelles sous l'histoire de Fonsalbe, au tome second « d'*Obermann* » (*Port. Cont.* 1, 155). Mais Senancour n'en voulut pas convenir ; il écrivit en marge de son exemplaire de la *Revue de Paris* : « Toutes ces analogies peuvent trom« per. » (Levallois, 18). Mlle de Senancour elle-même a longtemps pris la même attitude. Levallois, dit encore : « Le petit roman qui veut qu'elle (Mlle Daguet) ait « été épousée par suite d'un scrupule exagéré ne repose « sur aucune preuve. Mlle de Senancour haussait les « épaules quand on lui en parlait, » (60). M. Merlant (*Bibliographie de Senancour*, 27) voit une allusion personnelle dans ce passage du livre de l'*Amour* sur les « ma« riages de bonté » : « Si on ne s'abuse pas, du moins on « se laisse diriger : complaisant lorsqu'il faudrait être « circonspect, on s'expose par des condescendances irréflé« chies à de longs regrets et des motifs passagers font « prendre des résolutions irrévocables », et (*Roman personnel*, 139) dans cet autre : « On se laisse entraîner « par l'occasion sans y avoir réfléchi : on se trouve en« gagé... »

qui supposait, je présume, une complète indépendance (1).

D'après quelques lignes de lui trouvées parmi les notes dont j'ai parlé, ce n'était pas en Suisse qu'il comptait s'arrêter (2). Rêvait-il la vie des anciens anachorètes, sous un ciel propice, pour se consacrer à un grand ouvrage ? ou plutôt ne songeait-il pas à tenter, chez des tribus encore un peu primitives, une œuvre analogue à celle de Lycurgue, l'organisation d'une société dégagée de [ces] liens si compliqués qui rendent parmi nous le bonheur, même le repos de l'esprit, décidément impossible (3) ? Mais ce

(1) « Il semblait né pour vivre dans une retraite profonde. « Il signait volontiers ses lettres « l'ermite », et, quoique « la vie domestique eût pu lui être douce dans un état de « fortune assurée, le mariage ne lui convenait point à tra- « vers les difficultés de sa position. Un projet sur lequel « il ne s'est jamais bien expliqué écartait l'idée d'un tel « lien. On a lieu de présumer qu'il se proposait d'aller « vivre dans une solitude imposante et sous un ciel pro- « pice, pour s'occuper exclusivement d'un grand ouvrage. « Il songeait avec amertume à sa vie en partie perdue « dans une lutte laborieuse qui l'écartait trop souvent de « sa voie ; car il ne considérait ses diverses publications « que comme des fragments imparfaits du grand ouvrage « projeté dans sa jeunesse. » *(Simples documents)*.

(2) « Sans cette faiblesse des membres, mon mariage « n'eût pas eu lieu, j'eusse été, je suppose, en Egypte, et « là, à moins que je n'eusse été intime avec le général en « chef, je me fusse jeté parmi les arabes, dans le Saïd. » *(Note de Senancour, reproduite ici par sa fille)*.

(3) Les traces de ce projet se retrouvent partout. Cf. *Ob* (XC, 506) : « Vous savez que jadis j'ai eu dans mes vains « projets des velléités africaines » ; et (LXXVIII, 426) : « Je « voudrais savoir si l'on pénètre de nouveau dans l'inté- « rieur de l'Afrique. Ces contrées vastes, inconnues, où

n'est pas dans son pays qu'il eût conseillé le bouleversement de toutes les institutions auxquelles les mœurs se sont conformées depuis tant de siècles. Avec la justesse de ses aperçus, il eût considéré une pareille tentative comme une calamiteuse extravagance : il savait distinguer les temps, les lieux et les hommes. Il n'était pas de ces écrivains qui se forment un monde chimérique et brodent ensuite sur ce canevas toutes les fantaisies de leur imagination.

Quoi qu'il en soit, il dut renoncer à une vie ha-

« l'on pourrait, je pense... » (les points de suspension sont de lui). Noter que Fonsalbe, ce double d'Obermann, était parti pour l'Amérique « plein d'un projet beau, raisonné, mais un peu romanesque » (LXXXVII, 477). Le plan d'Obermann eût été (XXXVIII, 152), de « ramener à des « mœurs primordiales une contrée circonscrite et isolée », et (LXXXIV) de rivaliser avec les grands législateurs. Rapprocher de cela la *Rêv.* XVII de 1809 (291); la *Rêv.* XXV de 1833, intitulée : *Résignation ;* la *Soirée* XIII des *Méditations* de 1819 : « J'aurais saisi, je l'avoue, le pouvoir que le sort « m'eût offert... je ne sais pas bien encore ce que peut faire « à la tête des Etats un homme libre de tout intérêt par- « ticulier. Des diverses entreprises humaines, c'est à peu « près la seule qui pût m'intéresser maintenant » ; enfin ce passage des *Traditions* (1825) : « De tous les peuples plus « nombreux que de simples hordes, celui de l'Abyssinie « semblerait le plus propre à recevoir, de nos jours mêmes, « des institutions fortes et liées dans toutes leurs parties « à la manière antique... Muni des secours que fournissent « nos arts, mais guidé par une sagesse particulière, il (un « Européen d'un caractère élevé) considérera comme une « noble entreprise de captiver un peuple, de devoir cet as- « cendant à la raison et à la vérité, de n'accepter enfin un « grand pouvoir de quelques moments que pour indiquer « l'essai d'une législation loyale et généreuse, douce et « pourtant sévère, durable et non pas inflexible » (156).

sardée, aventureuse : déjà il n'avait plus le libre usage de ses membres ; déjà il ressentait les atteintes d'une goutte héréditaire qui, plus tard, obstruèrent les articulations de ses pieds et de ses mains (1). Un accident assez grave avait sans doute déterminé cette sorte de paralysie (2).

Lors de son séjour à Saint-Maurice, un an peut-être avant son mariage, il s'était mis en tête de franchir le mont Saint-Bernard, seul, sans autre guide que son instinct alpestre. Il

(1) « Ceux qui n'ont connu M. de S. que dans ses der-« nières années ont pu le croire presque contrefait, mais « ce n'est que vers soixante ans que l'épaule du bras qui « se fatiguait en écrivant s'est levée d'une manière sen-« sible [*d'abord* très sensible]. Jeune au contraire, il était « bien fait mais de petite taille [*d'abord* : et ses membres « étaient un peu grêles]. Il avait une organisation fort « délicate et très impressionnable. Une goutte hérédi-« taire, compliquée d'une affection nerveuse, avait de « bonne heure paralysé jusqu'à un certain point ses fa-« cultés physiques. Ses mains étaient sans force, ses « pieds dépourvus de souplesse. Il avait les traits fins, « distingués, le front vaste, les cheveux blonds et soyeux. « Sa physionomie avait conservé très tard un air de jeu-« nesse remarquable. On n'aurait pu comprendre, vers « ses dernières années, comment il lui était devenu im-« possible de se lever de son siège sans soutiens. Une « course aventureuse dans le Saint-Bernard avant son « mariage a dû contribuer à ce mal-être que les années « augmentèrent à un degré intolérable. Sa sobriété et ses « habitudes régulières ont sans doute prolongé sa vie. » *(Simples documents).*

(2) Y a-t-il un souvenir de cela dans les *Libres Méditations* de 1819 (XXII, 318) : « Si on connaissait tout le prix « d'une santé parfaite...., on fuirait les excès, *on éviterait* « *même les imprudences* qui l'affaiblissent chez presque tous « les hommes » ? et dans les prescriptions du *Petit vocabulaire* (1833) : « Qu'on ne s'expose au danger que par « devoir etc. » (48) ?

partit par une belle matinée. Cependant, après avoir traversé le bourg de Saint-Pierre, dernier endroit habité sur ce revers de la montagne, il rencontra des cultivateurs, qui remarquèrent apparemment ce jeune voyageur de petite taille et d'apparence assez frêle marchant d'un pas résolu sur la grande route d'Italie. L'un dit alors hautement, en forme d'avis charitable : « Si ce *Monsieur* compte aller jusqu'à l'hospice, il pourrait bien n'en pas revenir. » Ce sinistre présage n'arrêta pas mon père : il crut qu'on le jugeait trop faible ou trop peu exercé à une telle entreprise pour s'en bien tirer. Son amour-propre (1) en fut peut-être piqué, il continua.

Après avoir marché durant quelques heures, il s'assit à l'écart et s'endormit profondément. A son réveil, il ne soupçonna pas, selon l'usage, la durée de son sommeil. Il se remit en route plein d'ardeur. Il jugea ensuite qu'il avait dû dormir durant trois ou quatre heures ; il avait perdu sa montre dans une auberge, avant son entrée en Suisse. S'il avait su l'heure à son réveil, certainement il eût renoncé à poursuivre son ascension. Parvenu à une hauteur déjà considérable, il s'aperçut que le jour baissait, ce qui était d'autant plus sensible que le ciel se chargeait de vapeurs. Il put supposer d'ailleurs que c'étaient simplement les nuages qui affaiblissaient la lumière ; il doubla le pas jusqu'à ce que

(1) Voir plus loin sur l'amour-propre de Senancour.

la tourmente se révélât par quelques tourbillons de neige. Enfin cet ouragan, dont le paysan de Saint-Pierre avait remarqué les indices, éclata avec violence. Surpris par la nuit, saisi par le froid, aveuglé par la neige qui le fouettait au visage, le pauvre voyageur reconnut son imprudence. Il s'arrêta et se jugea perdu en effet. La neige couvrait le sol de manière à lui dérober toute trace du chemin et il devait être encore à une certaine distance de l'hospice. Avancer au hasard devenait de la témérité, sur une route souvent bordée de précipices. Comment attendre le jour, sans abri, immobile, sous un vent glacial ? Déjà mon père sentait ses membres s'engourdir ; quelques moments encore il tombait pour ne plus se relever.

Un torrent, la Dranse, qui passait près du bourg de Saint-Pierre, longeait la route à une certaine distance. Le voyageur prit alors une résolution hardie, désespérée, celle de se jeter dans le torrent et de se laisser emporter, au risque de faire quelque chute qui lui brisât le corps. Il m'a dit que ce fut une grande jouissance pour lui que cette lutte suprême avec la nature, cette ivresse du danger, dans ce complet isolement, et, en ma qualité de fille d'Obermann, je l'ai compris. Dans la lutte avec les hommes, il se mêle un sentiment pénible, qui est l'animosité, mais combattre les éléments est la loi générale, inévitable et alors rien ne gâte le triomphe. Et puis, au sein de la nature,

et d'une nature imposante dans son expression, on se sent sous l'œil de Dieu ; une sorte de confiance vous soutient, tandis qu'au milieu des hommes qui s'interposent et vous oppressent, le Tout-Puissant est parfois oublié. Ainsi mon père se livra résolument au cours périlleux du torrent, franchissant les cascades sur des cailloux parfois aigus, s'accrochant avec les mains, même avec les dents, à ce qui s'offrait pour point d'appui sur son passage, opposant ce violent exercice à l'action glaciale de l'onde.

Dans l'obscurité de la nuit, il aurait peut-être dépassé le bourg de Saint-Pierre, s'il n'avait aperçu une lumière entre les fentes des volets d'une auberge, lumière illicite, puisque l'heure du couvre-feu avait sonné depuis du temps (1). Brisé, à moitié engourdi par le froid, il se traîna vers cette auberge, où il reçut les secours usités en pareille occurrence. Il fut presque aussitôt en proie à une fièvre violente, qui lui ôtait même le sentiment de sa position. La vigueur de son organisation intérieure surmonta cette crise, mais elle hâta le développement du mal qui devait l'affliger jusqu'à la fin de ses jours (2).

(1) Cette expression se retrouve dans *Ob.* : « Vous me di-« siez, il y a déjà du temps... » (XXXI, 118); « ...à pré-« sent que je puis me fixer pour du temps. » (LX, 317).

(2) « Voir ce récit moins détaillé dans la 91e lettre d'*Ob.* » *(Note de Mlle de Senancour)*. — Cette lettre, insérée dans la troisième édition, avait d'abord paru dans *Les Navigateurs ou Choix de voyages anciens et modernes,* recueillis par M. Ferdinand Denis, Paris, 1834.

Cette vie active, qui exige le libre emploi de ses forces, lui devenait impossible. C'est ainsi qu'il ne repoussa point le joug du mariage (1).

Cependant, son hésitation fut grande, et, en effet, c'était une haute imprudence de sa part de se charger d'une famille, ne possédant aucun revenu en propre, et lorsque la tourmente révolutionnaire menaçait toutes les existences (2); mais quelle prévoyance attendre d'un jeune homme qui n'était pas même majeur? Sans doute, il comptait sur les ressources dont sa mère pouvait disposer ; il la consulta ; elle était sans force contre lui : elle donna son consentement et toujours à l'insu de son mari. L'incertitude du jeune homme continua, mais ma mère n'était pas heureuse avec la sienne, mais la présence de mon père avait évincé un prétendant,

(1) « Bien que ses projets dussent le détourner du ma-
« riage, comme il éprouvait déjà quelque embarras phy-
« sique assez inquiétant, il s'arrêta à l'idée de la vie domes-
« tique doucement écoulée dans une vallée du Piémont
« il se maria donc en 1790, à l'insu de son père. » *(Simples documents)*. — Rapprocher de cette phrase la phrase *d'Ob.* sur Fonsalbe : « Il met à la place de ses projets ruinés, etc. » Mlle de Senancour paraît avoir la crainte assez étrange qu'on ne croie que son père ait été amoureux de sa mère. Elle répète encore ailleurs : « Bien que la pas-
« sion n'y ait eu aucune part, cette union fut entièrement
« désintéressée de la part de M. de Senancour. » (*Supplément à ces notes*).

(2) Voir comment Obermann démontre que c'est une faute grave de se marier, si l'on n'est pas sûr de l'avenir pour soi et les siens (LXXXVI, 474), et comment Isabelle affirme que le Sage ne doit pas se marier : « Avoir une
« famille, c'est donner un otage à la fortune » (XX).

et enfin il subissait des influences. Le malheur des caractères indécis, c'est d'avoir à lutter avec des esprits résolus : ceux-ci l'emportent naturellement. Mon père devait être indécis toute sa vie (1) ; il n'avait pas cette force physique qui permet de braver les hasards ; il n'était jamais assez passionné pour repousser les conseils de la prudence et il avait assez de réflexion pour poser (2) le pour et le contre d'une question, pour qu'il s'établît cette balance qui tient en suspens.

Au moment de se rendre à la chapelle où devait se célébrer son mariage, il hésitait encore. Avait-il le sentiment de l'avenir ? Il crut pourtant avoir montré une grande sagesse dans ses conventions, avant la signature du contrat (3). Il avait arrêté avec ma mère qu'il ne la mènerait point à Paris, qu'elle quitterait aussitôt sa famille pour le suivre au pied des Alpes, sur le

(1) C'est à la fois ce que Senancour dit de lui-même (*Port. Cont.* I, 190-191), et ce qu'Obermann dit de lui-même (*Ob.* I, 3 et V, 40). Cf. la remarque des *Rêv.* de 1799 (XV, 249) : « La liberté de la vie ne consiste point à être à « chaque moment maître de ses actions et à ne suivre « en toutes choses que sa volonté actuelle. » *En note* : « Cette indépendance produit trop de délibération et d'in- « certitude. Dès que l'on s'arrête habituellement à peser « les avantages de chaque chose, il arrive souvent que « l'on ne sait plus à laquelle se déterminer, etc. »

(2) Le manuscrit porte bien *poser* et non *peser*.

(3) Le contrat de mariage de Etienne-Jean-Baptiste-Pierre-Ignace Pivert de Senancour et de Marie-Françoise, fille de Joseph-Georges-Florian Daguet et de Catherine Denervaux, est du 11 septembre 1790.

versant méridional, dans le Val d'Aoust qu'il avait visité, à Étrouble dont il connaissait le curé. Il avait donc tout réglé, tout prévu, excepté l'essentiel, excepté la ruine de ses parents.

Ainsi ces jours passés auprès de Marie encore fille, ces soirées animées par des chants, ces pentes au midi où des fleurs précoces semblaient s'épanouir pour être offerte à une autre fleur, cet horizon où se dessinaient des pics, avant-garde des hautes Alpes, ce printemps enfin, que mon père devait payer cher, fut le seul gracieux de ses nombreuses années (1). Aussi, lorsque, trente-cinq ans plus tard, je lui envoyai de Fribourg une fleur de ce pré où il avait cueilli des violettes, il la reçut peut-être avec larmes (2)... Lorsqu'il eût cessé de vivre, elle fut retrouvée parmi d'autres chères reliques.

Dès qu'il fut marié (1790), mon père se dirigea vers les Alpes avec sa femme et pénétra dans le Valais. Ici se révèle de nouveau, et d'une manière saisissante, cette sorte de fatalité qui le poussait sans cesse sur la voie la plus opposée à ses goûts ; ici s'éleva une difficulté qu'il n'avait pas dû prévoir et qu'il [n']osa s'expliquer que trop tard. Les deux voyageurs parcouraient la vallée du Rhône par un temps triste et bru-

(1) Encore dans ses souvenirs, cette *saison* se ramène à une *semaine*, et il ne la dit pas *heureuse*, mais *passable*. (*Port. Cont.* I, 185).

(2) Cf. sur les fleurs revues avec larmes, *Ob.* XCI et, sur le langage des fleurs, *Isabelle*, XVI.

meux ; des brouillards s'élevaient sur le flanc des montagnes qui bordaient la route des deux côtés, et, bien que cette route fût unie et facile, ma mère se trouva saisie d'une invincible terreur ; il lui semblait que ces montagnes allaient s'écrouler sur la voiture. Les remontrances de son mari ne ramenèrent pas le calme dans cette imagination si fortement ébranlée. On peut juger de la consternation de mon père, lui qui avait été surtout séduit par les goûts sauvages de sa femme. Le fait est qu'elle n'avait jamais vu de près les hautes Alpes. Cette répulsion éclata avec bien plus de violence, lorsqu'il fut question de les traverser, à la suite des pluies qui avaient fait déborder les torrents et lorsque les guides, par intérêt peut-être, en eurent exagéré les dangers. Ma mère se refusa net à cette ascension. Sans doute il eût paru naturel d'attendre un temps favorable, mais mon père jugea, d'après cette disposition de sa femme, qu'elle ne s'arrangerait nullement de vivre dans la solitude, au pied d'une montagne. Ce fut longtemps après qu'il attribua cet étrange effroi de ma mère à un état de santé *passager*. Combien il faut peu de chose (1), pour intervertir notre existence !

(1) Cf. les notes de Senancour sur lui : « La vie morale « même d'un homme dépend du sort... En plus d'un « sens, la destinée fait les hommes etc. » (*Port. Cont.*, I, 185, 189). Voir le ch. XXX des *Rêv.* de 1833 : « Un de nous « peut-être croyait avoir conquis ce perpétuel renoncement « et, dès les premiers jours, une circonstance qu'on ne « pouvait prévoir le fit retomber dans le mal-être social et

Mon père, voyant ainsi tous ses plans bouleversés, retourna dans la famille de sa femme. Puis enfin, contre son gré, il emmena ma mère à Paris, où son père, rigide mais bon, lui fit accueil et montra l'entier oubli du passé. Mais son départ furtif pour la Suisse et ensuite son mariage trop désintéressé et fait à l'étranger, sans le consentement de son père, avai[ent] indisposé contre lui un parent qui avait de la fortune et dont il devait être le seul héritier. Déjà en froid avec le père, ce parent saisit sans doute cette sorte d'excuse pour déshériter le fils. C'est ce qui arriva un grand nombre d'années après (1), lorsqu'il fut circonvenu par

« s'y consumer.... Que de force elle [la retraite] demande « pour qu'on y soit vraiment à sa place et que l'on peut « y être bien, quand on est fort, quand le bras est vigou- « reux et l'esprit désabusé ! »

(1) « Il revint à Paris qu'il ne devait plus quitter, en 1818. « C'est alors qu'il perdit son dernier espoir. Un parent « éloigné, à qui il était resté 10000 livres de rente, jugea à « propos de déshériter son héritier naturel en faveur des « neveux de sa femme..... Il en résulta pour M. de Senan- « cour vingt années d'inquiétudes et de travaux, souvent « contraires à ses goûts, ce qu'il supporta longtemps « au reste avec un grand courage. » (*Simples documents*). — Cf. les notes de Senancour : « S'il m'était resté huit à « dix mille livres de rente, assez faible portion du revenu « que je devais attendre, etc. » (*Port. Cont.* I, 187). Cf. aussi *Ob.* (IV, 33) : « ... La fortune que je pouvais attendre se « détruit, le peu que je possède maintenant devient incer- « tain. Mon absence achèvera peut-être de tout perdre » ; et (XXV, 130) : « .... Il n'y a plus de remède et il est bien « connu que me voilà ruiné. Il ne me reste pas même de « quoi subsister jusqu'à ce qu'un événement peut-être « très éloigné vienne changer ma situation ». Mais Obermann, au contraire de Senancour, hérite enfin (LIII).

les parents de sa femme, gens riches qui ne dédaignèrent point de recueillir les débris de la fortune du vieillard. Cependant si, à cette époque, ce vieillard mieux avisé s'était informé, il aurait pu apprendre que mon père, déjà honorablement connu, ne méritait en aucune façon d'être frustré, et de l'être en faveur d'une famille qui jouissait d'une belle aisance. Il se vit ainsi ravir sa dernière ressource et il dut épuiser le calice amer (1).

Ma mère, qui aurait bien vécu seule avec son mari, dans une manière d'être assurée et sui-

(1) La gêne et ses suites vulgaires ont été la torture de Senancour. (*Port. Cont.* I, 185, 187). Il faudrait des pages, si l'on voulait reproduire tous les passages d'*Ob.* qui y font allusion : XX, 87 ; 2e fr. 142 ; LXIV, 278 ; LXIX, 389 etc. Voir aussi l'*Amour* de 1806, (263) ; la *Rêv.* XV de 1809 ; la *Rêv.* XXVI de 1833, et le ton dont Senancour s'y écrie : « L'aisance est une douce chose ». Levallois (195) cite à ce propos la note N des *Rêv.* de 1833 : « Passer dans « l'incertitude les années de sa jeunesse et consumer « celles de la force dans une contrainte inévitable ; faute « de succès, renoncer à la simplicité qu'on voudrait tou- « jours ; se charger de travaux inutiles, s'attacher à des « soins aggravés par le dégoût, et se hâter péniblement « vers un but qu'on ne désire pas ; se sacrifier pour des « proches qu'on ne rend pas heureux, ou s'abstenir atten- « tivement de se lier avec des personnes qu'on eût beau- « coup aimées ; être inquiet auprès de ses connaissances « et froid avec ses amis ; chaque jour parler, agir sans na- « turel, sans grâce, sans liberté ; constamment sincère « éviter la franchise ; avec une âme vraie et des senti- « ments élevés, ne montrer ni noblesse, ni énergie ; taire « à jamais ses meilleurs desseins, et n'accomplir les « autres que très imparfaitement : cela s'appelle n'avoir « pu conserver une partie de sa fortune. » (*Extrait d'une narration inédite*). Senancour revient encore sur la nécessité de l'argent dans le *Petit vocabulaire* (78).

vie (1), ne s'arrangeait point de relations compliquées. Elle n'avait pas un caractère souple, une humeur facile (2). Eh bien, malgré les entraves, les difficultés, les ennuis qui en résultèrent, mon père, vers ses dernières années, disait encore en parlant d'elle : « Dans la vie agitée, errante et sans lendemain que j'ai subie, elle ne me convenait nullement ; mais si j'avais eu celle sur laquelle j'avais compté, je n'aurais point regretté mon choix (3). »

(1) Il y eut entre les deux époux un désaccord persistant dont leur fille a gardé un souvenir amer. « Mlle A. « Eulalie (Virginie) P. de Senancour est née à Fribourg « en Suisse, où son père s'est marié à l'époque de la Révo- « lution. Elle a conservé pour le sol natal, patrie de sa « mère, une prédilection qui devait influer sur sa desti- « née presqu'autant que de profondes préventions contre « le mariage, dont elle a été redevable à de fâcheux ta- « bleaux de dissensions conjugales placés presque sous « ses yeux, à un âge où les impressions laissent de « longues traces. Elle aurait voulu mener une vie indé- « pendante, une vie d'artiste... » (*Quelques renseignements particuliers*). On peut expliquer par là bien des vues de Senancour sur le mariage et le divorce.

(2) Dans ses notes, Senancour fait consister son bonheur à vivre dans « une cabane heureusement située avec « une femme *tranquille* et *aimable* » (*Port. Cont.* I, 194).

(3) Il lui aurait fallu sans doute pouvoir continuer à vivre à Fribourg, en conservant les paisibles habitudes de sa petite ville (*Ob.* LVIII, 305). Cf. à propos du mariage de Fonsalbe : « Une union sans amour peut fort bien « être heureuse. Mais les caractères se convenaient peu : « ils se convenaient pourtant en quelque chose, et c'est « dans un cas semblable que l'amour serait bon, je pense, « pour les rapprocher tout-à-fait. La raison était peut-être « une ressource suffisante ; mais la raison n'agit pleine- « ment qu'au sein de l'ordre : la fortune s'opposait à une « vie suivie et régulière. » (*Ob.* LXXXVII, 479). Voir dans les *Observations critiques sur le Génie du Christia-*

En définitive, ce n'était point la passion qui avait déterminé son mariage. Certes, mon père [n'] était rien moins qu'indifférent aux charmes d'une femme ; mais, avec l'extrême délicatesse de ses impressions, il semble n'avoir jamais eu à lutter sérieusement que contre un entraînement malencontreux : celle qui en était l'objet se trouvait mariée. Elle était sœur d'un ami intime. C'était la baronne W[alkenaër] (1), femme

nisme : « Ce n'est pas toujours la faute des deux époux « si l'union n'est pas heureuse ; quelquefois même, ils ne « sont coupables ni l'un ni l'autre » (45) Enfin, Levallois (19) cite une page de l'*Amour* : « Ce n'est pas le vice « seul qui fait le malheur d'un ménage ; les unions les « plus tristes sont trop souvent celles de gens de bien. « Avec de la bonté, des mœurs, des vertus, et même avec « de l'esprit réuni à cela, on peut vivre très mal ensemble. « C'est souvent parce qu'on veut le bien, parce qu'on le « veut d'une manière mal raisonnée, ou seulement parce « que, le voulant tous deux absolument, on ne le veut pas « de la même manière.... Quel terme espérer à un mal dont « la cause est respectable en quelque sorte ; quels moyens « employer contre les dégoûts dont on nous obsède avec « le sang-froid de la bêtise, avec la douceur des intentions « droites, avec la constance irrémédiable d'une sorte de « nécessité ? » Senancour devint veuf en 1806.

(1) Félicité Marcotte, fille d'un Receveur des Aides de Doullens et sœur de l'ami intime de Senancour, le directeur général des eaux et forêt, Marcotte. Sa mère, devenue veuve, vint vivre avec son frère, Duclos-Dufresnoy, oncle et tuteur du jeune Charles-Athanase Walkenaër, que la jeune fille épousa dans la suite. Senancour a écrit dans le *Mercure du XIXe siècle*, (1825) un article sur la 3e édition du *La Fontaine* de Walckenaër. — La baronne Walckenaër, qui est morte après Senancour, en 1849, est évidemment le modèle de cette Madame Del... dont Obermann parle à plusieurs reprises avec tant d'émotion : XL ; LXIX, où elle est appelée Dellemar ; LXXXIX et suivantes.

d'un académicien. Sa grâce était irrésistible, sa voix d'une douceur pénétrante et son regard plein de séduction (1). Je l'ai connue, et si je me permets de la désigner, c'est que nulle femme n'était plus digne de respect. Mon père eut occasion de lui écrire une lettre, qui certainement ne renfermait point l'expression de sentiments qu'elle ne pût accueillir, mais le domestique chargé de la remettre crut faire de l'habileté en y procédant avec mystère (2), ce qui éveilla la susceptibilité de celle à qui elle était adressée. Il en résulta une sorte de provocation de la part du mari : il [ne] s'agissait de rien moins que d'un duel. Mon père repoussa avec force l'intention qu'on lui supposait de chercher à séduire une femme mariée, action si contraire à ses principes. Le frère de cette dame intervint; une réconciliation eut lieu. Par la suite, mon père put lire clairement dans son cœur. En le recevant un jour, Mme W[alkenaër] prononça son nom avec un accent tel qu'il en fut assez impressionné pour chercher un appui sur la rampe de l'escalier (3). Dès qu'il reconnut le danger, il

(1) Cf. Levallois : « On se souvient d'elle encore (par « tradition sans doute) à l'Institut. « L'ange » ou « la créature angélique », tels sont les noms qu'on lui donnait « volontiers. » (198). Voir les lignes citées d'*Ob.* sur la voix et le regard de la femme aimée.

(2) Il faut évidemment que les allures de Senancour aient trahi, aux yeux de ce domestique trop zélé, son amour inconscient.

(3) Il faut citer ici la page — assurément correspondante — d'*Ob.* : « ...Il arriva qu'un peu avant la fin du

rendit ses visites plus rares et ce penchant fut dompté. Mme W[alkenaër] pouvait réaliser l'idéal d'*Obermann* : douée d'une sensibilité exquise, elle formait un ensemble adorable et elle faisait le charme de sa nombreuse et honorable famille.

Je passerai sous silence tous les incidents empreints de cette fatalité qui voulait la ruine complète de mon père et qui arrêta le sien dans l'acquisition d'un domaine aux environs de Paris. On faisait ces recherches à l'aise, on ne se décidait jamais à temps. Les mois s'écoulaient et la Révolution suivait son cours désastreux.

Dans une excursion que mon aïeul, accompagné de son fils, fit à Monlignon, près de Montmorency, il visita une propriété qui avait appartenu à Larive (1). Il y resta jusqu'à la nuit.

« jour, je passai devant un escalier de six à sept marches. « Elle *(la sœur de Fonsalbe)* était au-dessus ; elle prononça « mon nom. C'était bien sa voix, mais avec quelque chose « d'imprévu, d'inaccoutumé, de tout à fait inimitable. Je « regardai sans répondre, sans savoir que je ne répondais « pas. Un demi-jour fantastique, un voile aérien, un « brouillard l'environnait. C'était une forme indécise qui « faisait presque disparaître tout vêtement ; c'était un « parfum de beauté idéale, une illusion voluptueuse, ayant « un instant d'inconcevable vérité. Ainsi devait finir mon « erreur enfin connue. Il est donc vrai, me disais-je, deux « pas plus loin, cet attachement tenait de la passion : « le joug a existé... De cette faiblesse ont dépendu d'autres « incertitudes. » (XC, 500). Mais dans *Ob.*, la jeune femme est veuve (501).

(1) Jean Mauduit de Larive, l'acteur bien connu (1744-1827), dont Obermann parle dans la lettre XXXIV.

Mon père ne manqua pas de s'éprendre du jardin en pente qui aboutissait à un bois peuplé de rossignols, du large ruisseau qui reflétait la clarté de la lune dans le calme de la nuit. « Vous occuperez cette pièce si bien située », disait-il à son père, qui répliqua avec une expression marquée de tristesse : « Non, je ne crois pas qu'une pareille satisfaction me soit réservée. » Et en effet, cette acquisition manqua comme les autres (1). Il ne tarda guère à mourir (2), et mon père trouva dans le tiroir d'un secrétaire 40.000 francs en assignats, déjà bons à jeter au feu (3).

En 1795, mon père acquit, pour sa vie durant,

(1) Cf. dans *Ob.* (XLV, 222), la même histoire, racontée presque dans les mêmes termes, mais attribuée à l'anonyme déjà cité.

(2) Le père de Senancour est mort en 1795 ; sa mère en 1796.

(3) *Première rédaction* : « Sans doute ils avaient été des-« tinés à effectuer en partie l'achat d'un domaine. » Mlle de Senancour ajoute ici cette note : « Il s'était lié en Suisse « avec un émigré encore plus que lui dépourvu de res-« sources. Il le soutint tant bien que mal à Paris. C'était « à l'époque où les assignats n'avaient plus qu'une valeur « incertaine. Il lui arriva souvent d'en couper un en deux : « une partie servait à l'achat de petits pains, qui com-« posaient alors le dîner des deux amis ; avec l'autre, ils « allaient prendre place au Théâtre-Français, sacrifiant « ainsi les appétits de l'estomac à ceux de l'âme. » Obermann aime le théâtre et en parle pertinemment (XXXIV, 125) ; dans le *Fragment sur deux siècles* (*Rêv.* de 1809), Senancour fait le parallèle de Racine et de Voltaire : « Je « sais plusieurs hommes de mérite qui ne regardent point « du tout comme terminée la dispute sur la supériorité « de Voltaire et de Racine dans la tragédie, etc. »

un pavillon de l'ancienne abbaye de Chaalis (1), près d'Ermenonville. Un fossé plein d'eau baignait la base de la façade principale qui donnait sur les bois, et un jardin assez grand dépendait de ce pavillon. Mon père n'y entra même pas ; il se contenta de voir à travers les fentes d'une porte qu'il s'y trouvait une pièce d'eau. Après s'être assuré cette possession, il vint s'installer dans une auberge à côté, pour attendre le moment où le locataire du pavillon le laisserait libre. Celui-ci ne jugeait pas à propos de se retirer. Il y a des gens doués d'un coup d'œil merveilleux pour apprécier l'homme pourvu d'une patience dont ils pourront abuser impunément. Je ne sais quelle urgence aurait été assez puissante pour décider mon père à exercer son droit par la voie légale (2). Il attendit ainsi des semaines, durant lesquelles il allait rêver, un crayon à la main, au bord des étangs à moitié desséchés du voisinage. Ces eaux croupies lui valurent une fièvre des plus dangereuses, qu'il ne surmonta qu'à la longue, dans une mauvaise auberge. Voilà tout l'agrément qu'il recueillit d'une acquisition dont il fut obligé de se dégager avec grande perte, parce que sa ruine se consommait rapidement et parce qu'il avait à faire à un homme qui sut profiter de son peu de résistance dans les questions d'argent.

(1) Châlis ou Chaalis dans la commune de Fontaine-les-Cornus, arrondissement de Senlis, abbaye supprimée en 1789

(2) Cf. *Ob.* X, 60.

On peut voir par cet exemple s'il lui convenait de se trouver chargé d'une famille. Sans doute, lorsqu'il s'était marié, il avait d'opulents héritages en perspective, mais par quel déplorable concours de circonstances fut-il entraîné à se marier, si jeune, à l'étranger, et peu d'années avant la perte de ses espérances de fortune ? (1)

Condamné à une vie errante et semée de périls, puisqu'il pouvait être considéré comme émigré ; dépouillé de cette force et de cette souplesse dans les membres qui soutiennent le courage ; embarrassé, timide avec les étrangers, à ce point qu'il lui arriva parfois de se passer d'un repas pour s'épargner le déplaisir d'entrer dans une auberge et d'aborder un visage nouveau ; joignez à tous ces désavantages son inaptitude profonde pour les affaires (2), la répugnance qui le portait à tout céder plutôt que d'essuyer le contact des hommes de loi et de leurs paperasses, puis sa facilité à répondre aux appels de sacrifices d'argent : on pourra s'expli-

(1) Mlle de Senancour ne parle pas du séjour de son père à Villemetrie, près de Senlis, chez son ami de Sautray, ancien garde du corps ; il y écrivit les *Rêveries* en se promenant dans le parc. (Cf. Levallois, 2). Est-ce là que se place la « semaine de résignation » dont parle Senancour (*Port. Cont.* I, 185) ?

(2) On se rappelle l'horreur qu'Obermann manifeste pour le métier des affaires, et qu'il prétend s'être enfui pour l'éviter. Dans la lettre XXXI (117), il déclare : « J'ai « honte des affaires de la vie civile », et dans la lettre XLIII (204) : « Le sage d'Epicure ne doit avoir ni femme, « ni enfants... etc. Il ne faut être ni père ni époux, si l'on « veut vivre indépendant. »

quer sa ruine complète, les obstacles sans nombre qui embarrassaient ses pas (1).

Sa santé même reçut quelque atteinte d'une tentative d'empoisonnement effectuée par un beau-frère, qui, émigré et ruiné comme lui, s'était assuré (2) que, dans une pareille situation,

(1) Mlle de Senancour met ici cette note : « Un jour devait arriver où on lui contesterait jusqu'à son nom. Ses « ouvrages étaient connus, sa personne ne l'était guère : « on en conclut qu'ils paraissaient sous un pseudonyme. » Dans une première rédaction, elle ajoutait : « La malveillance se signalant (?) loin de Paris, disons « à ceux auxquels on ne peut communiquer les papiers « de famille, qu'ils trouveraient le nom de Senancour dans « l'*Almanach Royal* publié avant la Révolution, à la page « consacrée aux contrôleurs généraux des rentes. Je suppose qu'ils jugeront naturel dès lors que le fils ait porté « le nom de son père, parce que c'est assez l'usage. »

On aurait donc dénié à Senancour le droit de porter ce nom et on aurait voulu qu'il s'appelât Pivert, comme l'autre s'appelait Capet ? De fait, dans l'Almanach royal, le père de notre écrivain, appelé Pivert de Senancour, dans le classement des contrôleurs par jours de paiement, est appelé Pivert tout court dans la liste générale des Contrôleurs des rentes de l'Hôtel-de-ville. (Cf. Merlant, *Senancour et Sainte-Beuve*, *Revue Latine*, 380). Cela d'ailleurs ne prouve rien. Mais il semble bien que des accusations de ce genre aient été lancées, quand on voit Senancour écrire mystérieusement à Sainte-Beuve : « Mon père « était de la compagnie des contrôleurs... on ne pouvait « en être si on avait été marchand... Diverses alliances à « diverses époques ont donné lieu à diverses suppositions « auxquelles il n'est pas besoin de s'arrêter par écrit. » (*Revue Latine*, ibid.). — M. Merlant m'a signalé dans les *Rêv.* de 1802 (VIII,133), une page qui par beaucoup de traits lui paraît applicable à Senancour, mais où il s'agit d'un enfant adultérin. Je ne crois pas que les textes ici reproduits se rapportent à une accusation de ce genre et cela me fait douter de la valeur du rapprochement.

(2) « *S'était assuré que* » : en l'interrogeant ? Le contexte

mon père quitterait volontiers la vie. Il s'était empoisonné lui-même, et sa femme, qu'il aurait laissée sans ressources, devait subir le même sort. Après avoir préparé un ragoût dont il prit sa part, il s'éloigna. Mon père trouvant à ce mets un goût étrange, détourna sa belle-sœur d'en manger, mais il en avait assez goûté lui-même pour qu'il arrivât un moment où on le crut mort, bien qu'une évacuation eût été promptement provoquée.

Dans ces temps de violences et de suspicions, la Suisse était sa ressource (1), mais il ne lui fut pas toujours possible d'atteindre la frontière. Une fois, il fut arrêté comme prêtre non assermenté (2) ; or il avait sur lui son contrat de mariage, mais les gendarmes, à cette époque, ne savaient pas tous lire. On l'emmena à Besançon, où il fut poursuivi par les clameurs d'une populace qui montrait l'espoir de voir

paraît exclure ce sens. J'entends : *croyait fermement*, au sens où l'on dit : « je m'assure que... »

(1) En marge : « Il s'y trouvait en 92, 93 et 94. »

(2) « M. de Senancour resté hors de sa patrie devait être « considéré comme émigré. Bientôt il se trouva ruiné, « errant, sans papiers, sans moyens suffisants d'existence « et avec deux enfants qui restèrent en Suisse jusqu'à l'âge « de 9 et 11 ans. Il tenta de rentrer en France pour y « trouver des ressources. Il fut arrêté non loin de la fron- « tière. Les gendarmes irrités, parce qu'ils avaient reçu « des coups de feu qu'ils prétendaient avoir été tirés par « des prêtres cachés dans des granges, crurent avoir mis « la main sur un d'eux. Or il avait sur lui son contrat de « mariage, qu'ils n'étaient pas en état de lire... » (*Simples « documents*).

bientôt fonctionner à cette occasion l'instrument meurtrier. Arrivé dans l'enceinte où il avait à subir un interrogatoire, ces misérables grimpèrent aux fenêtres, se suspendirent aux barreaux pour se repaître les yeux de la vue d'une infortune. Mon père déclara résolument qu'il garderait un silence absolu, tant qu'on le laisserait sous les regards insultants de gens auxquels il n'avait aucun compte à rendre ; ils furent écartés.

Arrêté de nouveau par des gendarmes dans un autre de ses voyages, il eut un certain nombre de lieues à faire à travers champs sur un cheval qui franchissait les haies et les fossés. Or mon père n'avait aucune habitude de ce genre d'exercice. Dans une pièce où l'on délibérait s'il fallait le considérer comme émigré, il s'avisa d'examiner d'un air assez nigaud des cartes géographiques suspendues au mur. Un de ceux qui allaient décider de son sort, un homme bienveillant peut-être, dit aux autres à voix basse : « Vous voyez bien que c'est un imbécile, il ne se doute pas du danger qui le menace. » Comme, après tout, il ne se trouvait pas en règle, il fut contraint de retourner à Paris, son point de départ. Il y revint sans ressources et avec cette perspective d'être porté immédiatement sur la liste des émigrés (1).

(1) Mlle de Senancour ne parle pas ici de l'aventure racontée par Levallois (2) : Senancour arrêté à la sortie de France, alors qu'il emportait avec lui de l'argent, — chose

Le hasard voulut que celui qui était en position de lui épargner ce malheur fût un homme lettré. Mon père jugea à propos de lui envoyer avec ses papiers, un cahier isolé des *Rêveries* qu'un ami avait fait imprimer en 1798. M. Laveaux remarqua les méditations graves de ce jeune homme à une époque où les luttes politiques absorbaient tous les esprits. Il parla de lui dans une maison opulente où il était familièrement admis. La maîtresse de la maison se trouvait être une femme distinguée à tous égards. Elle montra un vif intérêt pour mon père et il arriva que M. Laveaux posa en quelque sorte comme condition de salut au jeune auteur qu'il accepterait l'hospitalité chez elle, en se chargeant en partie de l'éducation de deux de ses fils les plus âgés. Sûr d'y jouir de toute la considération à laquelle il pouvait prétendre, il accepta. Il fut en effet traité en ami, disposant des domestiques et de la voiture comme le maître de la maison.

Une imprimerie dépendait de l'hôtel. M. Laveaux la dirigeait. Là furent imprimées (1) les

sévèrement interdite, — refusant de mentir pour se sauver, et enfin lâché sans avoir été fouillé. M. Merlant a retrouvé aussi, dans un cahier de notes écrit par Mlle de Senancour, les lignes suivantes, de la main de son père : « Je n'ai pas « oublié le service rendu en septembre 1793, avec une bonne « grâce qui en doublait le prix, par M. Farvagez (ou Jarva- « gez), alors receveur des péages du roi de France au pont « de Thiel. Senancour. »

(1) *Rêveries* etc., à Paris chez J. Ch. Laveaux et Cie, imprimeur libraire, rue du Faubourg-Honoré, maison ci-de-

Rêveries, qui eurent un certain succès, autant que pouvait l'obtenir un pareil écrit dans un temps aussi agité. *Obermann* qui parut plus tard fut au contraire peu lu (1).

Ainsi mon père, revenu forcément à Paris et dans la situation la plus critique, se trouva tout à coup délivré d'angoisse, au milieu du luxe et en mesure d'imprimer son premier ouvrage. Sans cesse repoussé par le sort vers l'abîme, il était sauvé par ce qu'on pourrait appeler un coup de la Providence. Cette intervention se manifesta parfois (2) d'une manière

vant Beauveau etc. Cette première édition, dit Senancour, resta « enfouie dans les magasins d'un spéculateur étran- « ger à la librairie (parce que l'imprimerie de l'hôtel Beau- « veau avait été vendue à l'improviste) » ; elle a reparu plus tard sous le faux titre de seconde édition. Cf. Merlant, *Bibliographie*, 9.

(1) Voir plus loin *Histoire d'Obermann*.

(2) C'est évidemment à la protection de M. Laveaux que que fait allusion Senancour, quand il parle de « la faveur « marquée du sort en 1798 et en quelques autres circons- « tances rares. » (*Port. Cont.* I, 187). L'autre coup de la Providence fut sans doute l'offre dont il parle encore en termes voilés : « Quelqu'un de puissant alors [*d'abord* un « prince] eut de son propre mouvement une intention, etc.» (*Port. Cont.* I, 190). Sainte-Beuve ayant mis en note à ce passage que l'allusion était bien obscure, Mlle de Senancour lui répondit : « En lisant la note 190 dans le « premier volume des *Portraits*, je me suis rappelé avoir « entendu dire à mon père que le prince Lucien Bona- « parte, ayant lu une de ses premières publications — les « *Rêveries*, je suppose —, avait témoigné une vive sympa- « thie à l'auteur et s'était montré tout disposé à le bien ac- « cueillir. La manière de voir de ce prince distingué aurait « rendu praticable pour mon père une entrevue qui lui « aurait fort coûté sans doute avec tout autre personnage. « Cependant il n'a point profité de l'occasion. Peut-être aussi

assez frappante pour lui inspirer, vers la fin de sa vie, une sorte de sérénité (1). Mais ces heureux incidents lui permettaient seulement de reprendre haleine pour continuer sa tâche laborieuse.

Il fit en 1802 son dernier voyage en Suisse (2), où il retrouva ses deux enfants qu'il avait perdus de vue depuis des années (3). Son fils était resté dans un village, parmi des Allemands, chez sa nourrice, qui s'efforçait de le retenir auprès d'elle. Quand il vit son père pour la première fois, il ne savait pas un mot de français et il se souciait fort peu de parents

« à cette époque sa ruine n'était pas complète. » Il est à remarquer — car cela peint bien avec quel zèle jaloux et soupçonneux Mlle de Senancour veillait sur la mémoire de son père — qu'elle ajoute : « J'ai cru devoir vous signaler ce fait, « parce que la dernière ligne de votre note pourrait être mal « interprétée, etc. » (*Revue Latine*, 509). Cette dernière ligne était fort innocente : « Il n'a eu garde de s'expliquer da- « vantage », visait seulement la circonspection un peu mystérieuse de Senancour.

(1) « Il avait fini par remarquer des dates qui semblaient « lui être funestes ; ce qui ne le détournait nullement, « malgré l'exemple des Chinois, très experts dans la con- « naissance des jours malheureux, d'entreprendre le 7, le « 13 et le 26 du mois, une démarche ou un travail de « quelque importance. » (*Note de Mlle de Senancour*). — Voir le long passage, à demi-ironique, ou du moins qui devient à demi-ironique sur les nombres : *Ob.* XLVII (Cf. aussi XLVI). Comme ses maîtres, les philosophes du XVIIIe siècle, Senancour a beaucoup de sympathie et d'admiration pour la Chine. Voir son *Résumé d'histoire de la Chine.*

(2) « Il rentra définitivement en France en 1803 et fit « venir sa famille en 1804. Depuis cette époque, sa fille ne « l'a jamais quitté. » (*Simples documents*).

(3) La première rédaction était : « laborieuse. Durant « ces *dix* années, ses enfants croissaient loin de lui à l'é- « tranger. Son fils restait etc. »

dont il n'avait guère entendu parler. Recueilli dans la maison maternelle, il s'en échappait constamment. Il fut mis en pension chez un curé, à distance, il retournait encore furtivement chez sa nourrice. Son opiniâtre[té] était telle qu'on ne vit d'autre expédient pour le dompter, que de l'enfermer au couvent de la Trappe, à la Val-Sainte (1). Là, soumis à un régime rigoureux, à un silence absolu, il revint résigné dans la famille de sa mère.

Moi, de mon côté, élevée par mon aïeule, je n'aimais qu'elle et j'éprouvais une vive répulsion à l'idée de la quitter pour venir dans la grande cité, encore émue par le souvenir des sanglantes luttes révolutionnaires dont on s'entretenait parfois en ma présence. Comme tout devait être bizarre ou malencontreux dans la destinée de mon père, la douceur de retrouver ses enfants lui fut ainsi refusée. Il se présenta avec un front soucieux (2), et il n'y eut aucune expansion d'aucun côté ; je pressentis au premier abord une vie triste et pénible.

Si j'entre dans de pareils détails, c'est pour montrer combien mon père s'est trouvé privé des satisfactions de cœur les plus légitimes, même les plus ordinaires (3). Habitué à raison-

(1) La Val-Sainte est actuellement un couvent de Chartreux.

(2) « Je n'ai pu conduire les premières années de mes enfants. » Note de Senancour (*Port. Cont.* I, 185).

(3) Voir la peinture d'une famille malheureuse faute d'union dans *Ob.* (XXXVI, 147) ; et au contraire le bon-

ner sur toutes choses, l'instinct paternel d'ailleurs ne le dominait point. S'il a eu de l'affection pour moi, c'est, je suppose, parce qu'il avait dirigé mon moral et ma petite dose d'intelligence. Bien qu'il m'ait trouvée parfois en opposition avec sa manière de voir (1), il pouvait me considérer un peu comme son ouvrage. C'est ainsi qu'il ne s'est occupé de son fils, presque toujours éloigné de lui, que lorsqu'il l'a bien connu et remarqué l'esprit d'ordre et la conduite régulière de ce jeune homme, livré de bonne

heur d'une famille vivant unie et dans des lieux tranquilles, dans les *Méditations* de 1834 (XXVI).

(1) Dans un recueil de manuscrits de la bibliothèque cantonale de Fribourg, on trouve le passage suivant écrit de la main de Mlle de Senancour et que M. Merlant a bien voulu me communiquer : « *Documents qui étaient destinés à* « *M. Jay.* Je dois aussi éclairer la conscience de M. Jay « dans sa bienveillante disposition à mon égard, puisqu'il « se propose de parler de moi dans sa notice. Je pourrais « accepter avec reconnaissance des éloges à peu près mé- « rités, mais je dois me refuser à ceux qui ne le seraient « pas. Dans le cours d'une vie qui m'a été parfaitement « antipathique, je n'ai pas montré une résignation qui au- « rait pu être consolante pour mon père. Née indépendante « de caractère et aimant par-dessus tout la campagne, « agreste, je n'ai pas eu un aussi long séjour dans la capi- « tale, sans éprouver çà et là une inquiétude d'esprit, un « ennui, une agitation qui allaient presque jusqu'à la ré- « volte. J'avais l'imagination un peu vagabonde, une forte « santé, un sang bouillant, qui ne s'arrangeaient pas d'une « vie monotone entre des murs... Mon père a certainement « souffert de ces élans mal comprimés, et en outre je ne « partageais pas sa manière de voir en toutes choses. Je « n'ai donc eu que le mérite de me soumettre jusqu'au « bout et de ne jamais sacrifier l'ordre intérieur aux exi- « gences de mes occupations littéraires. Voilà tout et ce « n'était pas assez... »

heure à ses propres inspirations (1). S'il lui était resté de la fortune, ses enfants eussent été élevés sous ses yeux et alors il les eût bien considérés comme siens. Quand le sort est si constamment défavorable, le découragement peut attiédir le cœur. Pour bien juger un homme, il faudrait le voir dans toutes les conditions de l'existence (2).

Nous ne sommes guère, en vérité, que ce que détermine le hasard de notre existence. Me trouvant seule avec mon père dès l'âge de quatorze ans et le voyant débile et sans défense, je sentis que, dans le péril, ce serait à moi de l'assister. Je m'attachai dès lors à exercer mes forces, à me rendre robuste, ce qui dépend de soi jusqu'à un certain point. Je devins robuste en effet et peu accessible à la peur. Ce ne fut pas tout profit. Ces avantages ne pouvaient manquer d'altérer la morbidesse des attitudes qui caractérisent une femme, ce dont, avec mes idées d'indépendance et sous le poids d'une destinée rigoureuse, je devais peu me préoccuper. Ainsi l'aplomb de ma démarche aurait pu faire

(1) Le fils de Senancour avait fort peu connu son père. Il avait servi dans l'infanterie de marine où il parvint au grade de capitaine, avant de passer avec ce grade dans la garde municipale de Paris, et ses longs séjours aux colonies l'avaient tenu éloigné. Il n'avait guère conservé de Senancour que les volumes dont l'écrivain s'était servi pour son *Histoire de la Chine* (Cf. Levallois, p. XI). Senancour l'avait vu avec regret entrer dans l'armée ; puis il s'y est résigné (*Port. Cont.* I, 186).

(2) Voir les notes de Senancour, *Port. Cont.* I, 189.

croire que je n'en manquais pas dans le monde pour me produire. Je conservai très tard au contraire une réserve sauvage (1), qui, avec ma répulsion pour tous les moyens de succès pratiqués sans vergogne, devait beaucoup me nuire dans ma carrière. Voilà comment il est si difficile de juger son prochain, difficulté qui néanmoins n'arrête personne, tant il est agréable d'avoir en toute chose, un parti-pris.

Entraîné (2) par son penchant pour les latitudes méridionales (3), mon père fit en 1816 un

(1) Dans la fameuse entrevue de l'auteur d'*Obermann* et de l'auteur de *Lelia*, Mlle de Senancour resta aussi interdite que George Sand et que Senancour. Lorsque Mirecourt s'en fut moqué, elle lui répondit : « Sa fille [c'est « elle], il est vrai, prononça peu de paroles. Elle était dans « l'habitude qu'elle n'aurait jamais jugée blâmable de « s'effacer devant son père, en présence des personnes « qui venaient pour lui particulièrement. Si elle s'était « emparée de l'entretien, on n'aurait pas manqué de dire « qu'elle avait cherché à se faire remarquer, reproche « qu'assurément nul n'est en droit de lui faire. On a conclu « de sa réserve qu'elle avait été *intimidée*, ce qui précisé- « ment n'est guère vraisemblable. » (*Réplique à un mal avisé*, citée par Levallois, 191.) Voir plus loin *Senancour et Clémence Robert*.

(2) En 1814, Senancour prend le pseudonyme de « un habitant des Vosges » et date de Remiremont plusieurs brochures politiques. A-t-il donc habité là ? Sa famille semble originaire de Lorraine : Senancour est un village de la Meuse, et, dans ses notes, il désigne, avec les Alpes et le Midi, certaines villes de l'Est comme un séjour possible pour lui (*Port. Cont.* I, 193).

(3) « Entraîné par le besoin d'un beau climat et d'autres « motifs, il alla passer quelques mois à Nîmes, en 1816, « puis plus d'un an à Anduze... » (*Simples documents*). — Senancour se déclare « fait pour la terre du Midi » (*Port. Cont.*, I, 193). Voir *Ob.* : « De tout temps, mes idées se sont

voyage à Marseille, où il aurait voulu pouvoir se fixer. Il y passa trois jours, et il n'y vit pas même ce qu'il aurait tant désiré, la mer agitée par une tempête. Le sort toujours contraire l'envoya à Nîmes, dont il ne se souciait guère. Bientôt pourtant il quitta cette ville et alla passer près [de] deux ans aux pieds des Cévennes, près d'Anduze, au bord du Gardon, dans une vallée bien arrosée et richement garnie de mûriers et d'oliviers. Il fut bien accueilli au milieu d'une population estimable et paisible, malgré le mélange de deux cultes, dans un temps d'agitation politique. Il est à remarquer que là il fut assez particulièrement en rapport avec le curé, aimable vieillard, et les deux pasteurs protestants, dont le plus jeune fut pour lui plein d'attentions. M. Soulier, cet homme de bien, ce digne interprète de l'Evangile a cessé de vivre. La nécessité ramena mon père à Paris, qu'il ne devait plus quitter (1).

Je ne le suivrai pas dans les insipides incidents de sa carrière littéraire durant de longues années ; je me bornerai à faire remarquer le contraste de ses relations et de ses travaux avec ses dispositions naturelles et enfin tout ce qui devait le heurter le plus sensiblement dans sa

« portées vers les beaux climats qui n'ont point d'hi-« vers » (LXVIII, 378) ; il déclare (XIV, 79) qu'un climat fixe est une des conditions nécessaires au bonheur de l'humanité ; la XI *Rév.* de 1799 (182) développe la même idée.

(1) « Il revint à Paris qu'il ne devait plus quitter, « en 1818 » (*Simples documents.*)

voie hérissée de difficultés qui lui étaient particulières.

Comme la plupart des hommes à imagination, il avait horreur de toute procédure, affaires, débats juridiques ; la vue même d'une *étude* lui était désagréable (1). Précisément il fut entraîné à rédiger des plaidoyers et un ouvrage qui traitait de jurisprudence. Il n'y comprenait rien ; n'importe, il fallut s'exécuter. Ce fut un des supplices de sa vie. Il lui était même fort pénible de tirer un profit de ses livres. Il disait que l'espèce de sacerdoce qu'exercent les écrivains qui s'occupent de hautes questions ne devait ressembler en rien à un *métier* (2). Il ne s'est donc soumis à cette nécessité qu'avec une répugnance qui lui a été parfois assez préjudiciable.

Dès 1811, il écrivit continuellement dans les journaux, dans le *Mercure de France*, puis dans le *Constitutionnel* (3), depuis son origine jusque

(1) « ... Vous savez mon opinion sur ce métier (d'homme « d'affaires), que j'ai toujours regardé comme le plus « suspect ou le plus funeste. » (*Ob.* X, 60). Et naturellement Senancour fait de ce trait de son caractère une qualité ou le signe d'une qualité : « Les hommes que l'on « croira peu propres aux affaires seront ordinairement « ceux dont la vue s'étendra le plus loin, etc. » (*Méditations* de 1819, XVII, 249).

(2) Cf. *Ob.* LXXIX. Dans les *Rév.* de 1833 (400-401) Senancour distingue l'*écrivain*, pour qui c'est une mission que d'écrire, l'*homme de lettres*, pour qui c'est un métier, et, entre eux, le *littérateur*, « indemnisé et non payé. » Il aurait voulu être écrivain ; il a souffert de n'être que littérateur ; jamais il n'a consenti à être homme de lettres.

(3) Les articles de Senancour au *Constitutionnel* n'étaient pas signés. Sa fille en conservait une collection qui a dis-

vers 1830, dans le *Mercure du XIXe siècle*, dans la *Biographie Universelle des Contemporains* (1), etc. C'est ainsi qu'il était constamment détourné de sa voie naturelle, ce qui le désespérait. Ce fut donc en vain qu'il avait projeté un ouvrage dont auraient fait partie quelques-uns de ceux qu'il a publiés, ouvrage qui, disait-il, aurait été unique pour son ensemble et sa portée (2). Il avait amassé dans ce but immensément de matériaux. Ils furent jetés au feu dans un déménagement (3) cinq ans avant sa mort. C'était pour lui un grand pas de fait vers la tombe, l'accomplissement de sa vie perdue comme il l'appelait (4).

Jamais mon père n'a recherché la société des hommes de lettres marquants. C'est le hasard en

paru avec elle. Levallois, qui a pu y jeter un coup d'œil, estime que Senancour s'y occupait surtout des questions religieuses (106).

(1) Les *Simples documents* ajoutent à cette liste, l'*Abeille littéraire*, la *France littéraire*, la *Revue Encyclopédique*, etc. Levallois avait la liste des Vies rédigées par Senancour pour la *Biographie des Contemporains* (135) : il ne l'a pas publiée.

(2) C'eût été la réalisation du plan qu'il avait formé dès vingt-cinq ans, un grand ouvrage d'ensemble, la *Raison des choses humaines* (Levallois, 4). Senancour nourrissait encore ce projet quand il écrivait les *Rêv.* de 1799 (*préliminaires*) et *Ob.* (LXXIX, 433). Il l'a repris vers la fin de sa vie : voir plus loin.

(3) En 1841, quand il quitta la rue de la Cerisaie pour aller habiter Place-Royale.

(4) « Quant à moi, n'est-ce rien que... d'être parvenu « jusqu'à ce jour, n'ayant pu, il est vrai, remplir ma des- « tinée, mais enfin n'ayant rien fait qui en fût précisé- « ment indigne ? » Note de Senancour (*Port. Cont.* I, 186).

quelque sorte qui l'a mis en rapport avec ceux qu'il a connus. Cependant, bien jeune encore, il avait été voir Ber[nardin] de Saint-Pierre, dont le style descriptif devait le charmer particulièrement. Cette démarche n'eut pas de suite (1). Il fut lié plus tard avec Sébastien Mercier (2). C'était, lorsque je l'ai connu, un beau vieillard à cheveux blancs. Je n'ai jamais vu à aucun homme de lettres une tête plus caractéristique. Il avait le front élevé, un regard bon et malin, la bouche relevée au coin et dès lors un peu satirique. Cette tête couronnant une

(1) Pourtant M. Merlant a vu une lettre, des environs de 1802, où Senancour remercie Bernardin de lui avoir révélé la nature, parle d'une lettre reçue de lui et d'entrevues, rue Blanche ; il a trouvé encore dans les *Libres Méditations* (1830 et 1834, chapitre sur l'*édition présente*) mention d'une lettre de Bernardin à Senancour, de peu antérieure à 1814. (Cf. *Revue Latine*, 61). Senancour a écrit un article : *Des Harmonies de la nature et de Bernardin de Saint-Pierre* (*Mercure de France*, 1823, t. II) ; il l'a loué contre Chateaubriand (voir plus loin, *Chateaubriand et Senancour*) ; il a fait l'éloge de son style tout en discutant son sentimentalisme (*Rêv.* de 1833, note E) ; il a parlé de sa maladie nerveuse, admiré la *Chaumière Indienne*, mais rejeté son système de la finalité dans *Isabelle* (lettre XXVII et note H), etc. M. Merlant (*Revue de Philologie Française*, XX, 205) relève dans le livre *Sur les générations actuelles* une note concernant Bernardin, qui créerait une présomption d'authenticité en faveur de cet ouvrage.

(2) Dans son article du *Mercure de France*, (mai 1814), *Remarques sur deux notices relatives à Louis-Sébastien Mercier*, mort le 24 avril, Senancour s'emporte contre les critiques, note l'admiration qu'éprouvent « quelques allemands » pour Mercier ; et, contre les *Débats* du 15 mai qui avaient affirmé qu'on ne pouvait regarder Mercier sans rire, il soutient que Mercier était beau. Il lui a consacré un autre article dans le *Mercure du XIXe siècle*, 1824, t. IV.

belle taille formait un ensemble imposant. Il racontait que, dans son voyage en Suisse, il était allé voir Lavater, sans se faire connaître, sans que rien ne l'eût annoncé : il voulut que Lavater devinât qui il pouvait être. Après un coup d'œil assez rapide, le célèbre physionomiste répondit : « Vous devez être l'auteur du *Tableau de Paris*, que je lis en ce moment (1). »

Mercier menait une vie de garçon un peu dominé par une gouvernante, ce qui lui faisait dire plaisamment : « Je suis élevé dans la crainte de Dieu et de Babet ». On aurait pu recueillir de lui une foule de bons mots. Dînant un jour chez le duc d'Otrante avec M. de Chateaubriand, il fit à l'auteur d'*Atala* cette malicieuse proposition : « Vous venez de publier un magnifique exposé du Christianisme ; mais comme à un beau tableau il faut un pendant, vous devriez maintenant faire le *Génie du Mahométisme* (2). »

Mercier avait ses livres entassés sans aucun ordre dans un cabinet, où se trouvait une pelle avec laquelle il les remuait lorsqu'il cherchait celui dont il avait besoin. Il paraîtrait que réel-

(1) Voir dans *Ob.* (LI, 289-290) la confiance et l'admiration qu'Obermann montre pour Lavater.

(2) Toujours cette même hostilité de Mlle de Senancour contre Chateaubriand. Cf. *Observations sur le Génie* : « Cette « idée de Mahomet que la voix humaine, si puissante sur « le cœur de l'homme, est seule digne d'annoncer les « moments consacrés à Dieu, cette idée serait déclarée su- « blime dans un chapitre du *Génie de l'Islamisme.* » (183).

lement il ne pouvait comprendre le système planétaire ; lorsque mon père s'efforçait de le lui expliquer, il s'amusait à comparer la terre à une dinde à la broche. Il y a presque toujours chez les hommes supérieurs un côté qui les fait descendre au niveau du vulgaire et les gens d'esprit ont parfois de singulières absences... d'esprit. Une femme poète (1), la plus renommée de son temps et que j'ai connue assez particulièrement vers ses dernières années, n'entrait jamais sans faire le signe de la croix dans un cabinet que la bienséance me défend de nommer. Bien plus, elle y avait composé quelques pièces de vers. Je laisse à penser sur quel trépied la sibylle recevait ses inspirations. C'est qu'elle aussi ne savait pas refuser sa porte et que là seulement elle se sentait à l'abri des visiteurs.

Nous avons dit que jamais les sympathies intellectuelles n'avaient déterminé les relations littéraires de mon père. Le sort parfois facétieux, lorsqu'il n'est pas cruellement hostile, mit en rapport cet écrivain peu communicatif, ce chantre des âpres solitudes, avec un homme très répandu, très recherché dans le monde, avec celui qui passait pour le poète le plus léger de l'époque, avec le chevalier de Boufflers (2), du reste le meilleur des hommes, selon les traits qu'on rapportait de lui. Je n'ai connu

(1) Est-ce Mme Dufresnoy, dont il est question plus loin ?
(2) Le chevalier, puis marquis de Boufflers (Mlle de Senancour écrit ce nom avec un seul *f*), 1737-1815.

que sa veuve, sa digne compagne par l'intelligence et la grâce. L'esprit semble être héréditaire dans cette famille. Mon père y reçut le plus gracieux accueil. Le fils d'un premier lit de Mme de Bouflers, le comte de Sabran (1), semblait mieux convenir à mon père par la gravité de sa pensée.

M. de Bouflers avait fait sur le livre *De l'Amour* un article charmant, à sa manière (2). Mon père, par la suite, rendit compte du *Libre arbitre* (3), ouvrage jugé assez légèrement par les critiques prévenus : ils avaient décidé que le poète frivole ne pouvait traiter convenablement un pareil sujet (4).

Mon père fut lié assez particulièrement avec Mme Dufresnoy, le poète le plus érotique de son sexe (5). Il connut plus naturellement le comte

(1) Le comte Louis-Marie Elzéar de Sabran. Hostile à Chateaubriand (voir plus loin), lié avec Mme de Staël, il devait s'entendre sans peine avec Senancour.

(2) *Mercure de France*, septembre 1808. — Il y disait que Senancour « avait senti comme Sapho et s'était exprimé comme Jean-Jacques » Cf. les extraits de cet article dans la *Vie* de Senancour de la *Biographie des Contemporains*, reproduite plus loin.

(3) Je n'ai pas trouvé l'indication de cet article dans la *Bibliographie* si complète de M. Merlant.

(4) La *Biographie des Contemporains* elle-même est sévère pour ce livre : « Son ouvrage sur le *Libre arbitre* est une « espèce d'élucubration métaphysique, où l'on retrouve la « teinte obscure et vaporeuse de l'école germanique, sans « la profondeur de pensée et le génie d'investigation qui « en rachète les défauts. »

(5) Adélaïde-Gillette Binet, Mme Dufresnoy, 1765-1815, la femme poète célébrée par Béranger. L'article de la *Biographie des Contemporains*, très enthousiaste, contien

Lanjuinais qui, à un âge avancé, avait conservé toute la vivacité, toute l'activité d'esprit de sa jeunesse (1). Il aurait pu montrer encore l'admirable énergie qu'il avait opposée jadis aux violences révolutionnaires. Mais la liaison la plus suivie fut avec M. Jay, qui s'attacha constamment à lui être utile et qui put l'introduire dans la rédaction de plusieurs journaux et biographies. Il aimait beaucoup la causerie intime avec cet écrivain judicieux, fin, un peu caustique, mais sans fiel (2).

un ou deux passages qui s'accordent singulièrement avec le jugement et les idées que Mlle de Senancour exprime dans la présente *Notice*. Cf. « Aucune femme en France « n'avait porté si haut le talent élégiaque » et les plaintes sur le sort des femmes de lettres à qui on dénie leurs propres ouvrages, à propos des rumeurs d'après lesquelles Fontanes aurait été le véritable auteur des meilleurs poèmes de Mme Dufresnoy. Senancour l'avait sans doute connue par Jay, dont la fille était devenue la bru de la poétesse ; il a collaboré au *Livre des Femmes* qu'elle a publié avec Mme Amable Tastu, et il a écrit dans le *Mercure Littéraire* un compte-rendu de sa *Biographie des jeunes demoiselles*.

(1) « M. de Senancour connut... le comte Lanjuinais, « qui s'attachait à le gagner à ses croyances. » (*Simples documents*). — Héritier des tendances gallicanes des parlementaires de l'ancien régime, ennemi de la Cour de Rome, de l'ultramontanisme et des Jésuites, curieux des théogonies orientales, apôtre de la tolérance, le comte et pair de France, Jean-Denis Lanjuinais (1753-1827) était bien l'homme qui pouvait représenter la forme du catholicisme la moins antipathique à l'auteur des *Rêveries*. Lanjuinais avait loué dans la *Revue encyclopédique de 1824*, le *Résumé d'histoire de la Chine*. Senancour, en revanche a écrit le compte-rendu de *La Bastonade et la flagellation pénale* et de *l'Examen d'un chapitre du contrat social de Rousseau intitulé : « La religion civile »*, écrits par Lanjuinais.

(2) Il est curieux que Mlle de Senancour ne nomme

La conversation enjouée, les gais propos plaisaient à mon père (1) ; je me rappelle qu'il coupa net la parole à un individu qui s'avisa de lui parler, en dînant (2), de Pythagore et d'Epictète : il trouvait que de pareils mets n'étaient pas à leur place à table.

nulle part Claude Auguste Vieilh de Boisjolin (25 février 1788-23 juin 1832), l'un des directeurs de *la Biographie des Contemporains*. Cependant il a été à coup sûr un ami de son père : il l'a connu de bonne heure, par ses écrits d'abord, puis personnellement ; il a rédigé sa vie dans la *Biographie des Contemporains ;* dès 1813, il est l'une des deux personnes qui ont eu communication des *Libres Méditations ;* en 1829, il a écrit la préface amicale et louangeuse du livre de *l'Amour ;* il a préparé la seconde édition d'*Obermann* (note préliminaire à l'édition de 1833) ; en 1832, quelques mois avant sa mort, il est appelé « notre cher Boisjolin » par Senancour (*Revue Latine,* 62) ; si l'auteur supprima sa préface dans l'édition de *l'Amour* en 1834, c'est sans doute qu'elle ne lui parut plus convenir au livre modifié, et il ne le fit pas sans rendre hommage à sa mémoire. — Elle ne parle pas non plus de Latouche, qui, dès 1830, visitait Senancour, rue de la Cerisaie. — Elle ne cite pas Clémence Robert ; et ceci est d'autant plus curieux qu'elle en avait une occasion toute naturelle, plus loin, quand elle se plaint de Mirecourt (Voir *Clémence Robert et Senancour).* — Pour Ferdinand Denis, voir plus loin.

(1) Senancour se vante d'être gai (Notes des *Port. Cont.* I, 196, et dans le *fragment* cité plus loin). Ses plaisanteries à ses amis sont bien entortillées et obscures, et cette gaîté semble peu naturelle. Il fait l'éloge de la « jaserie intime » (*Revue Latine*, 249). Obermann parle de même (XXXVII, 148), et parfois s'efforce d'être gai : voir le récit du pique-nique (LIX) ; mais cette gaieté tourne vite à la mélancolie.

(2) Cf. *Isabelle* (XXI) : « Si on revient aux goûts naturels, « si chaque chose est mise à sa place, on ne fera que jouir « dans les réunions ordinaires, et les entretiens seront « des délassements. On réservera pour un travail digne « de ce nom l'énergie dont on est capable. »

Il connut enfin Ch. Nodier (1) et M. Sainte-Beuve (2). Il devait apprécier surtout le poète sagace et profond qui l'avait abordé avec des sentiments pleins de bienveillance. Ils déterminèrent la réimpression d'*Obermann* à l'époque où cet ouvrage eut un succès décisif, auquel Nodier et George Sand (3) contribuèrent de leur

(1) Nodier lui empruntait une épigraphe dès 1804 et l'invoquait dans sa préface des *Tristes* (1808), en regrettant qu'Obermann se passât de Dieu (*Port. Cont.* I, 147). C'est peut-être lui qui l'a fait connaître à Sainte-Beuve ; en tout cas, Senancour a plusieurs fois déjeuné à l'Arsenal (Levallois, 170, 192). Dans le *Temps* du 28 juin 1833, Nodier a écrit un article sur les *Rêveries* et sur *Obermann*.

(2) Cf. la *Revue Latine* citée et, plus loin, *Le dossier Senancour de Sainte-Beuve*.

(3) G. Sand avait admiré *Obermann*, et dans *Lelia*, elle le cite : « Allons Stenio... redis-moi les souffrances d'Obermann ». Sainte-Beuve, dans son premier article, reproduisit cette phrase du roman encore inédit. Un mois après (11 juin), G. Sand donna à la *Revue des Deux-Mondes* l'article enthousiaste qui est devenu la préface de la 3e édition d'*Obermann*. Senancour remercia par une lettre perdue. G. Sand en réponse lui annonça sa visite. Cette entrevue fut, paraît-il, étrangement froide des deux côtés (Cf. V. Giraud, *Sur une lettre inédite de G. Sand à Senancour*, *Revue de Fribourg*, février 1904 ; et Merlant, *Revue Latine*, 244 et 375). Cela n'empêcha pas Senancour d'envoyer à G. Sand un exemplaire d'*Obermann* avec cette dédicace manuscrite : « Comme si tous les hommes n'avaient point passé et tous « passé en vain !... C'est l'oubli qui est le véritable linceul « des morts ; c'est celui-là qui serre le cœur ; c'est le lendemain tranquille et la vie qui reprend son cours sur « la tombe à peine fermée. Obermann à Indiana. » (Exemplaire communiqué par M. Claretie, *Livre d'or de Sainte-Beuve*, 398). En 1837 encore, on voit Senancour inviter indirectement G. Sand et s'excuser de sa froideur passée (*Revue Latine*, 375). Néanmoins G. Sand était un peu désabusée. Cette même année, elle écrivait : « Obermann « est un génie malade. Je l'ai bien aimé, je l'aime encore,

côté. Il s'éleva, à cette occasion, un singulier débat entre l'auteur et les écrivains, qui voulaient que cet ouvrage fût reproduit tel qu'ils l'avaient goûté primitivement et sans la moindre correction (1). L'auteur céda bien à contre-cœur, mais il put faire les changements qu'il jugeait indispensables dans l'édition de Charpentier en 1840.

M. Ballanche était venu le voir. Plus tard, lorsqu'il avait acquis toute sa renommée, il avait manifesté l'intention d'entreprendre la conversion au catholicisme de mon père, dont les dispositions religieuses lui donnaient de l'espoir. Ils moururent l'un et l'autre avant que la controverse fût engagée. Le bon Ballanche (2) n'était pas de ces hommes qui poursuivent de leur haine ceux dont la manière de voir diffère de la leur ; il jugeait qu'il était plus évangélique de les plaindre (3).

« ce livre étrange, si admirablement mal fait, mais j'aime « encore mieux un bel arbre, qui se porte bien. Il faut de « tout cela, des arbres bien portants et des livres malades, « des choses luxuriantes et des esprits désolés. » (*Hommage à Dénecourt*, Paris, Hachette, 1855).

(1) Voir plus loin *Histoire d'Obermann.*

(2) Senancour, paraît-il, aimait beaucoup Ballanche. Un jour, il avait montré à Ferdinand Denis un vrai chagrin d'avoir manqué la visite du philosophe. (Levallois, 126). Senancour en parle avec estime dans une lettre à Ferdinand Denis, publiée, et dans une lettre à M. Arsenne citée par M. Merlant (*Revue Latine*, 250).

(3) *Première rédaction :* « de les poursuivre de sa com- « passion » ; *deuxième rédaction :* « de les abriter (?) de sa « compassion. » Quand Mlle de Senancour aborde les ques-

Que penser en effet de ce despotisme de l'orgueil, qui, au lieu de la compassion, inspire à de certains hommes de la colère contre ceux qui n'admettent pas leurs croyances? Cette colère ne saurait provenir d'une conviction réelle, mais de l'amour-propre irrité, ce qui peut se traduire ainsi : « Vous ne croyez pas comme moi, donc vous me jugez imbécile, donc j'ai le droit de vous exécrer. » A ces zélés suspects, on pourrait opposer ce dilemme : Ou vous pratiquez le dogme pour éviter la réprobation du pouvoir, vous faites de l'hypocrisie pour ménager vos intérêts temporels seulement, et dès lors vous n'êtes pas en position de vous indigner ; ou, si vous êtes un vrai croyant, vous êtes atroce. Quoi ! loin de vous apitoyer sur celui qui fait fausse route, vous l'accablez de votre haine ; quoi ! vous ne trouvez pas l'enfer suffisant pour châtier son erreur ? (1) Vous voudriez y joindre les flammes du bûcher ? Hélas ! vous ne prouvez ainsi que la dureté de votre cœur. Réfutez (2) sans fiel les arguments que l'incrédulité vous oppose. L'acrimonie de votre langage fera toujours mettre en doute la sincé-

tions religieuses, les retouches se multiplient dans son manuscrit : c'étaient là des points délicats et elle surveillait ses idées et ses paroles.

(1) Ici, en ces matières délicates, les retouches s'accumulent. *Première rédaction :* « erreur ? C'est vous alors qui « mériteriez la damnation, pour la dureté.... »

(2) *Première rédaction :* « Réfutez les arguments que l'in- « crédulité vous oppose, mais sans fiel. »

rité de votre foi. La mansuétude seule, d'ailleurs, peut exercer quelque empire (1).

Mon père estimait fort le prêtre (2) selon l'Evangile ; ce qu'il méprisait, c'était l'exploitation de l'ignorance par l'imposture ; ce qu'il repoussait, c'étaient des dogmes (3), trop contestables pour être solides et dès lors féconds en résultats salutaires. Sa manière de voir sur ces hautes questions pourrait se résumer ainsi : Proclamez l'existence de Dieu ; tout l'annonce ; les merveilles de l'univers le prouvent et nul du moins n'osera dire : Vous mentez ; mais si vous prétendez l'expliquer, si vous le faites paraître parmi les hommes, si vous lui donnez une existence terrestre (4) et une famille dont vous

(1) Voir *Observations critiques sur l'ouvrage intitulé : « Génie du Christianisme »*, en particulier 116 : « ... Dès le premier paragraphe une réflexion se présente, et elle est favorable à l'auteur. Sans doute son zèle est sincère : l'on ne saurait guère feindre avec cette vérité les sentiments reprochés à plusieurs dévots. Voilà bien leur secrète animosité, leur humble mépris pour tout homme qui ne croit pas avec eux. »

(2) *Première rédaction :* « fort un bon prêtre, un vrai croyant ; ce qu'il... »

(3) Voir les *Rêv.* de 1809, XXXVI ; *Ob.* XLIV, XLIX, LXXXI, etc. L'effort essentiel de Senancour a été de séparer la morale de la religion et cela dans l'intérêt de la morale : la morale étant suivant lui nécessaire et certaine, la religion, ou du moins les formes communément admises de la religion, si incertaines qu'elles risqueraient de communiquer en quelque sorte leur incertitude à une morale qui se fonde sur elles.

(4) Voir les *Observations critiques*, et notamment 28 : « Ne demandons point à notre esprit... comment un Dieu peut mourir », écrit Chateaubriand ; et Senancour : « Volontiers, ne le demandons pas à notre esprit ».

racontez l'histoire, si vous l'amoindrissez à ce point, sous prétexte de le rendre accessible aux intelligences bornées, vous jetez les autres dans l'incrédulité ; votre onéreux échafaudage (1) s'écroule en débris stériles ; la morale a perdu son imposant appui (2). Qu'on me pardonne d'insister sur ce sujet, qui a valu et qui vaudra à mon père des attaques acerbes. Je cherche seulement à le prémunir contre des jugements trop précipités.

Vers 1835, vint à lui une femme remarquable, dont la vie littéraire fut aussi une lutte cruelle, soutenue avec un grand courage, Mme Dupin, morte très jeune, hélas ! Energique et sincère, elle avait dans le caractère de l'originalité, dans l'âme de la grandeur. Son ardeur fiévreuse, les difficultés de sa vie, sa nature tourmentée et un peu tourmentante l'ont usée avant l'âge.

(1) *Première rédaction* : « échafaudage n'abrite qu'un très « petit nombre d'hommes. Quel fruit retirez-vous alors « de la prétendue (?) grande ressource en morale ? Qu'on « me... » — *Deuxième rédaction* : « échafaudage écroulé... »

(2) Voir le développement de ces idées dans *Ob.* (XLI, 185, note ; XLIV, où apparaît l'image de l'échafaudage qui s'écroule ; et LXXXI, fin). Il insiste sur cette idée qu'il ne faut appuyer la vérité que sur des arguments irréfutables, de peur que la vérité elle-même ne soit ébranlée si la faiblesse des raisonnements qui prétendent la fonder est enfin démontrée (il songe à Chateaubriand et au *Génie*). Voir la *Rêv.* IX, de 1799 (152) : « Que vous restera-t-il alors, « à vous qui n'avez bâti que sur l'erreur ? etc. » ; et, dans le *Résumé des traditions* (291) le jugement sévère porté sur Julien l'apostat, « s'il faisait des pratiques du culte et des « apparences de la conviction, un moyen pour arriver à « des fins temporelles, etc. »

Il arriva une époque, en 1833, où ceux qui goûtaient les écrits de mon père jugèrent qu'il pouvait assez naturellement s'attendre à être reçu à l'Académie. Il n'était pas en position de négliger cet avantage ; mais il fallait toutes les exigences de cette position pour le décider à se présenter comme candidat. Les visites d'usage, maintenues par des écrivains qui, la plupart, s'élèvent contre les abus analogues, rebutaient mon père. Tout en cela contrariait ses idées, qui le portaient à ne faire partie d'aucun corps, d'aucune secte, d'aucun parti. Le discours de réception en outre l'effarouchait à ce point qu'il renonça à l'Académie française, où il aurait eu un certain nombre de voix influentes (1), pour se porter candidat à la section des *Sciences morales et politiques* (2), où il devait

(1) Notamment sans doute celle de Boufflers.

(2) Rétablie par ordonnance royale du 20 octobre 1832. Dès le 4 décembre 1832, donc pour la première élection qui eut lieu le 29, Senancour posa sa candidature et envoya au Président de la future Académie une note sur ses ouvrages et ses titres. Il ne fut pas élu, et l'Académie se constitua sans lui le 4 janvier 1833. Il recommença le 23 février 1833. A cette occasion, il écrivait à V. Cousin : « ... Mes écrits, quelque éloignés qu'ils soient de ce que « j'aurais espéré, si dès la première jeunesse je n'avais « pas été jeté par les suites de la Révolution dans des « circonstances difficiles, ces essais ont un tel rapport, « quant à l'objet, avec les intentions de l'Académie d'a- « près la dénomination qu'elle adopte, qu'il était naturel « de ma part d'invoquer sa bienveillance préférablement « en quelque sorte à celle des autres classes de l'Institut. « Le 29 décembre, le nombre des voix obtenues n'a pas « été suffisant. En me présentant de nouveau, je puis « supposer que ce but d'utilité morale, de vérité philoso-

échouer (1). Des démarches faites à contre-cœur sont rarement fécondes. Il ne jugea pas à propos de postuler durant des années (2), comme il est d'usage ; il devait mourir privé des honneurs de la terre même de cette décoration si inconsidérément prodiguée de nos jours. Ce fut encore une occasion pour le sort de montrer son mauvais vouloir qui se manifesta d'une manière assez piquante pour être rapportée.

Jamais il n'était venu à la pensée de mon père de demander une décoration. Cependant,

« phique ayant été le mien, fera excuser en moi l'espoir « de justifier, en dernier lieu le choix de l'Académie, s'il « arrive qu'elle veuille bien me mettre à portée de profiter « de ses lumières. » (Barthélemy Saint-Hilaire, *V. Cousin*, II, 336). Il échoua encore. Ses amis espéraient pourtant : voir l'article de Famin dans la *France littéraire* de juin 1833 ; mais il ne réussit pas mieux en janvier 1836. Voir Levallois (165 et 186) ; voir aussi, dans le même ouvrage, (192) sa nomination à la Société dite Institut historique, qui fut son pis-aller. — C'est assurément à l'une de ces tentatives que se rapportent les lettres citées ou rappelées par M. Merlant (*Revue Latine*, 376), celle notamment où Sénancour disait : « Je n'ai *visité* aucun membre de l'Aca- « démie des Sciences morales et politiques, trouvant cela « beaucoup plus d'accord avec ma manière de penser que « ne le seraient de vives sollicitations. Je ne dis pas que « cela soit le mieux possible. L'événement dira que c'est « mal.... » Mais la date de 1838 proposée par M. Merlant impliquerait une quatrième tentative que j'ignore : il faut, je crois, dater de 1832, ou 1833, ou 1836.

(1) « Molière, Mably, Boulanger, Fréret, Diderot, Hel- « vétius et Jean-Jacques n'ont point siégé à l'Académie. » (*Note de Mlle de Senancour*). — Les noms cités montrent bien les autorités qu'invoquent Senancour et sa fille : ce sont surtout les philosophes et libres-penseurs du XVIIIe siècle.

(2) Pourtant il a essayé trois fois, de 1832 à 1836.

plusieurs journaux (1) annoncèrent que la croix lui était donnée. Il reçut de la Chancellerie la lettre de félicitations d'usage (2). Une députation des dames de la Halle parut le bouquet à la main. Le nouveau légionnaire attendit vainement que sa nomination fût confirmée. A la vérité, peu au fait des démarches usitées en pareil cas et assez peu épris, je suppose, d'une décoration qui ne décore plus un homme de quelque valeur, il ne se hâta pas de faire une démonstration de reconnaissance, bien qu'il eût été certainement sensible, comme il convenait, à cet acte de bienveillance de la part d'un ministre, écrivain lui-même et des plus distingués : ce devait être M. Villemain.

Mon père attribuait l'abstention royale à sa réputation d'irréligion. En effet, certaines gens vous déclarent tout uniment athée (3), lorsque vous ne vous prosternez pas devant un simu-

(1) « Entre autres le *Constitutionnel* du 6 mai 1841. » (*Note de Mlle de Senancour*).

(2) Des « hommes de peine attachés à la Chancellerie « de la Légion d'honneur ». (Levallois, 189).

(3) Les ennemis de Senancour ne sont pas seuls à l'avoir dit. Sainte-Beuve appelle les *Rêv.* de 1799 « un livre d'athéisme mélancolique que Rousseau aurait pu écrire, « comme talent, que Boulanger et Condorcet auraient « ratifié comme penseurs. » (*Port. Cont.* I, 146) ; Levallois (8) et Merlant (*Roman personnel*), en jugent de même. Ce reproche fut fait à *Ob.* : Voir : *Revue Européenne*, septembre 1833; *Semeur*, 1833-34; et Vinet, *Etudes sur la litt. franç. au XIXe siècle.* Senancour a protesté dans les *Rêv.* de 1809 (XLIV), et il méditait de défendre encore sur ce point son *Ob.* (Cf. Merlant, *Bibliographie*, 23).

lacre pétri de leurs mains (1), mesuré à leur petite taille. Ainsi, l'auteur des *Libres Méditations*, ouvrage essentiellement religieux, restera athée aux yeux à courte vue, comme Voltaire (2) en dépit de toutes les pages où il exprime nettement sa croyance en Dieu, comme ce Voltaire que tout le monde peut lire. Le comte Lanjuinais dit un jour à mon père, en lui montrant sa bibliothèque : « Vous voyez là un millier de livres sur des sujets religieux. Je n'en connais aucun où ces questions soient prises d'aussi haut, et traitées dans un style aussi élevé que dans vos *Libres Méditations* (3). » Ce qui expliquerait cette remarque de M. A. Aubert, dans un feuilleton du *National* où il parlait de cet ouvrage : « *Ce*

(1) « Je n'ai point cherché Dieu dans les images que les « artisans fabriquent. » (*Rêv.* de 1809, XLIV). Voir les railleries sur l'anthropomorphisme des dévots et des apologistes dans la préface des *Libres Méditations.*

(2) Voltaire a été cité et critiqué dans les *Rêv.* de 1799, (193, note) : « le plus bel esprit de l'Europe, mais le plus français des philosophes », et ceci n'est pas un éloge, Senancour ayant souvent dit que les Français semblent avoir peur de la métaphysique. Il ajoute même : Voltaire « a, plus que tout autre peut-être, corrompu la philoso- « phie, malgré ses grands succès pour avancer son règne. » Dans les *Rêv.* de 1833, la note F. est dure pour ses réfutations « enfantines » de Berkeley. Pourtant Senancour le loue comme philosophe dans *Ob.* (XIV, 78 ; LXXVIII, 425) ; et, en 1834, il l'a défendu dans la *France littéraire : De l'athéisme imputé à Voltaire.* En revanche, il n'a jamais cessé d'admirer en lui le poète tragique (*Ob.* XXXIV et *Rêv.* de 1833, 397-98).

(3) Senancour cite cette phrase à peu près dans les mêmes termes dans une lettre à de Gérando (Levallois, 114).

beau livre, trop peu lu (1). » Aussi l'auteur tenait-il à sa grande publicité. Son âme éprouvait tellement le besoin des vastes espérances qu'elles étaient le sujet de la plupart de ses entretiens

(1) *Première rédaction :* « peu lu ». Ne serait-il pas temps « de laisser les intelligences exercées concevoir la divinité « autrement que les donneurs d'eau bénite? et d'ailleurs, « est-ce d'une bonne politique, de ranger parmi les athées « ceux qui, n'ayant pas la témérité de préciser ce qu'ils « ignorent, néanmoins croient et espèrent? Ne devrait-il « pas suffire qu'on redoute la justice inévitable [*d'abord* : « suprême] et s'obstinera-t-on éternellement à imposer « des croyances telles qu'un grand nombre d'esprits ainsi « rebutés engourdissent leur conscience à la négation du « Juge suprême [*d'abord* : se jettent réellement dans l'a- « théisme, *puis* : se jettent dans la négation du Juge su- « prême], conséquence déplorable à laquelle il est temps « d'aviser. Elle portait [*d'abord* : conséquence dont tous « les hommes d'Etat semblent se mettre peu en peine et « qui portait] mon père à tenir à la grande publicité de ses « *Libres Méditations.* Il éprouvait tellement le besoin des « vastes espérances, que c'était le sujet de la plupart de « ses entretiens avec ses enfants. Il ne comprenait pas la « surprenante organisation de l'Univers, sans un Orga- « nisateur suprême, puissance splendide qui doit néces- « sairement échapper à notre organisation si bornée com- « parativement Mais le doute, etc ». *A ce passage, l'auteur rattachait la note suivante « :* Il faut pourtant rendre justice « aux peintres ; s'ils ont représenté l'Eternel avec une « robe bleue, ils ne lui ont pas encore mis des souliers « aux pieds ; ils ont reculé à l'idée de l'exposer à des cors : « mais ils lui donnent un nez, sans songer qu'un nez est « sujet à des conséquences qui manquent essentiellement « de majesté. Il est temps de reconnaître qu'il est impos- « sible aux humains d'offrir l'image de Dieu sans tomber « dans le ridicule. » *Mlle de Senancour a barré la phrase du nez, puis a oublié de supprimer le reste de la note en même temps que le texte correspondant.*

Il est visible que c'est là une question qui tenait fort au cœur de Mlle de Senancour : ses retouches mêmes attestent l'importance qu'elle attachait à répondre à ce re-

avec ses enfants (1). Mais le doute devait parfois le troubler. Ces contemplateurs de la nature, si sensibles et parfois si accablés, sont condamnés à répéter sous mille formes cette exclamation

proche. C'est que Senancour l'a repoussé avec énergie toute sa vie, et que néanmoins, non seulement dans une partie du public, mais autour de lui, dans sa famille, on le considérait comme un athée. Après la mort du fils de Senancour, des parents Fribourgeois vinrent faire un véritable autodafé de documents, pour détruire le venin qui y était répandu (Levallois, 136). Senancour faisait-il un retour sur lui-même, quand il écrivait dans les *Libres Méditations* (XXV, 363) : « Heureux celui qui se voit ap-« précié du moins par ses amis et par ses proches » ? — Dans ce passage supprimé, Mlle de Senancour reproduisait bien les idées de son père. Il écrivait dans les *Observations critiques* : « J'abandonne volontiers à M. de Cha-« teaubriand les athées ; mais je prends la défense de « ceux qui, croyant apercevoir partout les traces d'une in-« telligence infinie, ont le malheur de ne pouvoir prononcer sur presque tout le reste. »(105) Dans *Isabelle* (XXVI), il reconnaissait « ce qu'il y a d'auguste et de louable « dans les grandes idées qui servent de fondement aux di-« vers cultes », et avouait (XI) que la religion, mauvaise par ses dogmes et ses rites, est bonne par sa morale. Quant aux représentations de la Divinité, il les a raillées partout. Il écrit d'un passage du *Génie du Chritianisme* : « Ou « il n'a pas de sens, ou Dieu a des bras et des cuisses » (*Observations*, 153) ; et dans les *Rév.* de 1833 (258) : « Par « un stupide abus de langage, la divinité elle-même se « trouva être un homme, un animalcule, du sang, des « membres : l'Unique, l'Eternel, marcha, pleura, s'ha-« billa, se lava les pieds. »

(1) « Ceux qui ont peu lu M. de Senancour ou qui ont « lu trop rapidement *Obermann* ont pu le croire matéria-« liste. C'est une erreur manifeste. Il était trop préoccupé « de l'immensité de l'Univers pour admettre que le ha-« sard seul avait présidé à sa merveilleuse harmonie. La « recherche de la probabilité de la vie à venir a été l'objet « de ses longues méditations et nul écrivain peut-être n'a « parlé de Dieu avec autant de convenance et de gran-

lamentable : Tant d'harmonie dans la création pour tant de désordre et de misère chez les créatures ! tant de puissance déployée, pour perpétuer les éternelles complaintes de l'humanité inquiète et souffrante !

Sous la Restauration, en 1827, mon père fut mis en jugement (1) pour son livre des *Tradi-*

« deur. Mais lui aussi *savait qu'il ne savait rien.* Seulement « il espérait, et c'était là toute sa consolation. Les *Libres* « *Méditations* établissent sa manière de voir sur ces grandes « questions. Il a fait des changements considérables à « cet ouvrage, préparé pour une édition nouvelle. C'était « celui de ses écrits auquel il tenait le plus : il le considé- « rait comme essentiellement utile, à cause de sa tendance « religieuse. » (*Simples documents*). — La question est de savoir si ceux qui ont lu les premières *Rêv.* n'ont pas, malgré Mlle de Senancour, quelque raison de croire son père matérialiste. Il n'y a qu'à lire le sommaire de la XIIe *Rêverie* : « De la supposition d'une matière subtile, « active, sorte de feu élémentaire. De l'homme examiné « et expliqué dans cette supposition... Incompatibilités et « absurdités du système de l'âme immatérielle. Les divers « degrés d'intelligence facilement expliqués dans l'hypo- « thèse de la matière subtile et active, etc. » Dans *Ob.* se retrouvent des idées bien matérialistes elles aussi (XLVIII, 265 ; LXIII, 325), et l'immortalité y paraît niée nettement (XXXVIII, 157 ; XLIV, 207). En 1832, Senancour semble tenir encore à son fluide subtil répandu par Dieu dans tous les êtres, et varié selon les organismes où il serait versé ; comme en 1813, il excluait la vraisemblance ou la possibilité des purs esprits. (*Lettres à Mme de Trouville sur le Psychisme, par Quesné* dans le *Mercure de France*, d'avril). — Il est juste d'ajouter que Senancour, toujours très occupé de l'immortalité de l'âme, semble avoir spiritualisé de plus en plus sa conception : cf. sa lettre à F. Denis sur la mort de sa sœur (*Revue Latine*, 246), et les derniers états des *Libres Méditations*.

(1) Pareille mésaventure avait autrefois menacé sa fille : « Deux de ses articles dans le *Diable Boiteux* furent « compris parmi ceux qui valurent la mise en jugement

tions morales et religieuses. Condamné en première instance à l'amende et à la prison, il fut acquitté par la Cour d'appel que présidait M. Séguier (1). L'auteur était accusé, entre autres choses, d'avoir appliqué à Jésus-Christ l'épithète de *jeune sage* (2). Rien ne pouvait lui être plus pénible que cette comparution devant un tribunal ; un éclat de ce genre sied mieux à un pamphlétaire. Cette considération ne le détourna jamais néanmoins de dire toute sa pensée et de rester invariable dans ses principes politiques et religieux. Il tenait à ne subir à cet égard aucune influence.

« de ce journal en 1824. Un des meilleurs collaborateurs de « Mlle de Senancour, M. Ader, qui en avait plusieurs d'in- « criminés, prit généreusement à sa charge la culpabilité « de ceux de Mlle de Senancour, en lui laissant même igno- « rer ce bon procédé. Heureusement le journal fut acquitté. « Quelques personnes auraient trouvé piquant de voir « accusée de délits politiques non seulement une femme, « mais une femme qu'on savait peu disposée à démentir « jamais sa profession de foi... » (*Quelques renseignements particuliers.*)

(1) « Il eût été, il semble, plus sage, plus convenable, « d'épargner un écrivain sérieux, qui n'était pas de ca- « ractère à mettre sa plume au service des passions « turbulentes et dont les écrits ne sont pas de nature à « devenir jamais populaires. D'ailleurs, est-ce un livre « irréligieux, celui où se trouvent ces lignes : « L'athéisme « réel serait une témérité difficile à comprendre », et qui « se termine ainsi : « L'hypocrisie est sacrilège ; mais la « vérité est religieuse, la vérité est la parole éternelle ? » (*Note de Mlle de Senancour*).

(2) « Plusieurs hommes distingués, MM. Alibert, Du- « paty, de Schonen, prirent dans cette occasion la part la « plus vive à la situation de M. de Senancour. » (*Simples documents*). Voir sur ce procès : Levallois, 141 ; Merlant, *Bibliographie*, 55, et *Revue Latine*, 379. La première édition n'avait pas été poursuivie.

C'est ainsi qu'il demeurait isolé, non suffisamment soutenu. Quand on répudie les écarts, les petites iniquités, la mauvaise foi d'une cause, qui pourrait espérer votre concours d'après la tendance de vos idées, elle vous abandonne non point avec indifférence, mais avec humeur. La seule contenance qui convînt à l'auteur des *Rêveries* était celle d'un solitaire (1) ; aussi se plaisait-il à signer ses lettres l'*Ermite*. Et puis, les hommes sont généralement portés à prendre l'impartialité et la modération qui en résulte pour de la tiédeur et de la mollesse. Cependant mon père a dit quelque part : « La justesse et l'étendue inspirent la modération. » Il avait donc toute chose contre lui. Avec de telles dispositions, son style ne pouvait rester passionné et dès lors entraînant. Il remplaça plus tard la verve d'*Obermann* par le choix sévère des expressions et leur justesse, mais ce n'est pas ce qui enlève le lecteur.

Il fut attaqué avec une incroyable violence dans une feuille des plus exaltées, sous Louis-Philippe. On y appliquait à Obermann les épithètes de lâche et d'égoïste. Nous aurons à cette occasion une observation à faire, non pas aux rédacteurs de la *Tribune* (2) (on ne prend point la peine de réfuter des agressions aussi furibondes

(1) Déjà dans les *Rêv.* de 1799, (*Préliminaires*, p. XV) : « Que l'on m'entende comme un *solitaire*. »

(2) M. Merlant n'a pas parlé de cet article dans sa *Bibliographie*.

et aussi inconsidérées), mais à des écrivains judicieux qui ont un peu admis ce reproche d'égoïsme. Nous leur dirons qu'à l'époque où *Obermann* fut écrit, l'auteur se trouvait déjà arrêté dans ses projets par une sorte de paralysie dans les articulations des épaules, qui l'empêchait même de se couvrir la tête. Cette affection goutteuse s'est ensuite portée aux pieds et aux mains (1). La vie active lui était dès lors interdite ; il se trouvait réduit à l'action trop lente et trop insuffisante des écrits. Les pages d'*Obermann* ont dû se ressentir de cette consternation : c'était la plainte de l'oiseau qui se sent l'aile brisée, qui ne peut plus fendre l'air et prendre fièrement sa part de la lutte commune. Blotti dans la feuillée que traverseront la grêle et la bise, il ne lui reste plus qu'à exhaler dans la solitude son chant mélancolique.

Arrivé à cette période de la vie où la réflexion que guidait l'expérience a été portée à ses der-

(1) Cf. la note de Senancour (*Port. Cont.* I, 185, 186). Il est revenu mille fois sur ce sujet. Voir dans *Rêv.* de 1799 (XIII) : « Le plus sûr, le plus vrai des biens est l'heureux équi- « libre des forces motrices, la santé parfaite » et la description ravie du bonheur qu'elle donne ; l'article de 1819 cité par M. Merlant (226) : « Un homme vertueux, mais in- « firme n'est pas un homme parfait » ; la *Soirée* XXII des *Libres Méditations* sur l'importance pour l'âme même de la santé du corps ; l'article de 1823 au *Mercure du XIXe siècle*, dont le titre seul est significatif : *De la santé sous des rapports littéraires et autres* ; le chapitre *Simplicité* des *Rêv.* de 1833, etc. Pourtant Senancour proteste que la teinte sombre de ses écrits ne vient pas de là. (*Port. Cont.*, I, 196 ; et ici même : voir plus loin, *fragment*).

nières limites, il exprimait son accablement dans une lettre écrite à un ami. J'en extrais ces lignes.

« Si troublé moi-même, si triste et si peu détaché des choses de la vie, excepté de celles dont je ne me suis soucié jamais...; on est toujours ainsi, impatient ou morne, agité ou fatigué, selon l'heure, la minute, le régime, mais peu selon l'âge ; découragé, parce que tout est vain ici-bas, mal résigné, parce que tout reste incertain ; joignant à la faiblesse humaine trop peu de fermeté nerveuse ; très fâché que la vie avance fort (1) et pourtant n'ayant pas à en regretter un seul mois ; comme il y a quarante ans, demandant à vivre et comme il y a quarante ans, demandant à mourir ; espérant avoir formé ou saisi un grand ensemble de probabilités, mais ne voyant que du probable ; songeant à des choses qu'on pourrait arranger sur la terre, mais sentant que le siècle n'est pas venu ; et supposant de plus que, quoi qu'on fasse, la somme des biens et des maux changera peu, les hommes ne pouvant s'entendre, excepté dans ce qui est routine... »

On objectera qu'à travers cette longue série d'infortunes mon père eut du moins un beau succès, lors de la réimpression d'*Obermann* en 1833 (2). Eh bien, dès ce moment sa santé reçut quelque atteinte. Peu d'années après, il se

(1) C'est, je crois, une expression fribourgeoise ; à Fribourg, *fort* s'emploie pour *vite* : marcher *fort*, aller *fort* etc.

(2) « Cet ouvrage en eut si peu à son début, que mon « père, le trouvant fort imparfait d'ailleurs, l'avait aban- « donné, se bornant à conserver un certain nombre de « pages, qu'il se proposait d'intercaler dans les *Rêveries*. « Ce fut précisément celui de ses livres qui fit ensuite le « plus de bruit. » (*Note de Mlle de Senancour*).

trouva dans l'impossibilité de marcher sans un appui et bientôt ses mains furent paralysées à ce point qu'il fallut jusqu'à son dernier jour porter les aliments à sa bouche. La goutte héréditaire, dont il s'était ressenti de bonne heure, compliquée d'une affection nerveuse, étendait ses ravages sans être accompagnée de vives souffrances, ce qu'il devait à son extrême sobriété (1), à ses habitudes régulières. Dans une de ses crises désespérantes en effet, il prit la détermination de rester au lit et de refuser toute nourriture (2). Je fus obligée, pour vaincre cette résolution, de déclarer que j'observerais la même abstinence.

Pour comble, il cessa d'entendre. Il crut longtemps irrémédiable cette surdité qui le privait même de toute communication intellectuelle, sa seule distraction. La perspective d'une opération chirurgicale lui répugnait. Vivement sollicité par des amis, il se résigna enfin, après deux ans de privation, à laisser visiter l'organe affecté; mais c'est qu'on lui avait indiqué un praticien habile, le Dr Delau. Il s'agissait d'un simple curage ; l'ouïe fut rétablie.

(1) Cependant Obermann excuse l'ivresse des malheureux (XII, 71), abuse du thé, du vin blanc jusqu'à s'en rendre malade (LXIV); et Sainte-Beuve (*Port. Cont.* I, 154) comme M. Merlant (*Roman personnel*, 140; *Revue latine*, 251) applique cela à Senancour. Voir sur les excitants les VI et VII *Rêv.* de 1799.

(2) Senancour avait déjà songé au suicide, (*Port. Cont.* I, 194. Cf. *Ob.* XV, 81 ; XLI).

En 1833, M. Thiers (1), que mon père connaissait un peu personnellement, lui attribua sur les fonds de son ministère une pension de 1.200 fr. et il y mit un empressement que je ne saurais oublier. Sept ans plus tard, cette pension était devenue insuffisante, mon père ayant cessé d'écrire dans les journaux. M. Villemain (2), alors ministre de l'Instruction publique, vint trouver le *solitaire* dans sa retraite et l'aborda avec des paroles pleines de grâce et de délicatesse. Il ne tarda pas à prouver l'intérêt qu'il prenait à *Obermann*, nom que plusieurs personnes donnaient à l'auteur de ce livre. Mon père toucha, en 1840, 2.400 francs de pension ; mais, dès l'année suivante, ce revenu fut réduit à 2.000 par M. Duchatel, qui voulut bien s'excuser de cette mesure, devenue presque générale, par suite d'embarras dans les finances.

Cependant les infirmités de mon père s'aggravèrent à ce point qu'il fallut le faire transporter à Saint-Cloud, chez une personne logée convenablement pour la circonstance et accoutumée

(1) « A son avènement au ministère, M. Thiers mit un « empressement généreux à faire accorder une pension à « M. de Senancour, qu'il connaissait personnellement. « Deux ans plus tard, 1840, M. Villemain... vint trouver « le solitaire. » *(Simples documents)*. — C'est sans doute au *Constitutionnel* que Senancour avait fait la connaissance de Thiers (Cf. Levallois, 94.) Il lui a dédié — pour un quart — *Isabelle*.

(2) Cf. *Revue Latine*, 445, 509 : Mlle de Senancour tient à établir que son père n'a pas sollicité.

à soigner des vieillards impotents (1). Je devais aller incessamment me fixer auprès de lui, lorsqu'il succomba tout à coup, bien que le changement d'air et de demeure eût paru d'abord lui être salutaire.

Deux ans avant sa mort, il avait confié le manuscrit des *Libres Méditations*, laborieusement préparé pour une dernière édition, à un jeune professeur qui partait pour Berlin, où il espérait trouver de suite un éditeur, jugeant cet ouvrage particulièrement sympathique au génie allemand. L'auteur resta près d'un an sans en avoir de nouvelles (2). Or l'impression de ce manuscrit, très corrigé, était depuis longtemps son idée dominante, le seul intérêt qui le rattachât à la vie (3). Cette préoccupation soucieuse, chez un homme privé de tout mouve-

(1) ...« Sa dernière demeure à Paris a été Place-Royale, « dont il avait conservé depuis sa jeunesse une impression « défavorable. Il disait plaisamment : « C'est un jardin « où les petits chiens vont se promener avec leur dame « de compagnie. » *(Note de Mlle de Senancour)*.

(2) Ce manuscrit est retrouvé : Cf. Merlant, *Bibliographie*, 31-48.

(3) Cf. sa lettre à Ferdinand Denis : « ... Encore quelque « chose sur ces *Libres Méditations* ; c'est ma plus grande af- « faire, l'affaire de ma vie. C'est à présent mon livre ; non « qu'il soit ce qu'il faudrait désirer, mais, en supposant « même qu'il ne l'emporte pas un peu sur les autres, du « moins, il va beaucoup plus au but. *Obermann* et *Rêveries* « préparent seulement les voies. D'ailleurs, si un d'eux a « réellement de l'avenir, ce doit être *Libres Méditations*. Un « bon éditeur qui ferait ceci aurait de plus en perspective « de faire utilement quelque jour l'édition générale. » 1837 (*Revue Latine*, 252).

ment, de toute diversion, et dont la main ne pouvait plus tracer une ligne, bien que sa pensée fût encore active, l'ennui, l'immobilité, tout concourut à précipiter sa fin.

Il y eut d'abord d'étranges confusions dans sa mémoire. Je ne saurais rendre ma stupeur lorsque je m'en aperçus : c'était plus navrant que la mort même. Quoi ! cette physionomie encore jeune par le regard et le sourire n'annonçait plus le cours régulier des facultés intellectuelles ! Quoi ! ce n'était plus que matériellement, en quelque sorte, qu'il survivait à lui-même ! Eh bien ! à travers ce trouble passager, néanmoins il se dominait encore et, comme s'il eût eu la conscience de sa position, il gardait un silence remarquable. A une question des plus sérieuses, il fit même une réponse pleine de convenance et de fermeté : elle maintenait la disposition grave qu'il avait prise à l'avance et dont il sera bientôt question.

C'est en vain que, pour le ranimer, je lui parlai une fois du manuscrit, objet naguère de toute sa sollicitude ; au lieu de s'en occuper, il me fit signe de mettre à sa portée quelques objets d'une puérile distraction, épars sur la table. Cette complète indifférence devait me saisir, comme révélant toute l'insignifiance des intérêts qui passionnent les hommes sur la terre.

Avait-il été frappé du froid silence qui s'était fait autour de lui, de l'oubli qui semblait de nouveau peser sur ses œuvres, après quelques

années d'empressement d'un public d'élite ? ou les approches de la mort lui avai[ent-elles] tout fait prendre en dédain ?

Lorsqu'il jouissait pleinement de ses facultés, il eut recours à une singulière précaution pour l'avenir. Souvent il avait remarqué que les ministres du culte se présentent chez les mourants pour opérer, grâce, disait-il, à cette faiblesse d'esprit qui d'ordinaire précède le dernier soupir, une conversion, qu'on ne manquait pas de signaler, surtout lorsqu'il s'agissait d'un homme un peu marquant. Il jugea qu'à ses derniers moments il pourrait être l'objet d'une pareille tentative (1). Il écrivit à ce sujet quelques lignes, qu'il eut soin de faire copier à ses deux enfants, afin que sa volonté leur fût bien connue. Les voici, je cite textuellement :

« DÉCLARATION ESSENTIELLE.

« Fatigué surtout par une lutte prolongée contre les suites personnelles d'anciens événements révolutionnaires, et plus ou moins près d'une dernière crise nerveuse sans doute, je dois prévoir les indiscrétions d'un zèle vrai ou affecté.

« Aisément on triomphe en quelque sorte de l'inévitable faiblesse de ceux dont la vie commence et de

(1) Il est curieux que Mlle de Senancour ait longtemps tenu secret ce qu'elle révèle ici. Levallois écrit en effet (199, note) : « Mlle et M. de Sénancour, que j'ai longuement « fréquentés, ne m'ont jamais, non plus que Ferdinand « Denis, rien affirmé de pareil. »

la faiblesse trop ordinaire de ceux qui vont finir (1). Mais on ne paraîtrait réussir avec moi que si de grandes souffrances me jetaient dans un véritable délire.

« Le passage du connu à l'inconnu est toujours solennel : dans un moment semblable, je ne veux aucune intervention humaine.

« Je n'ai jamais approuvé l'opinion de ceux qu'on appelle athées. Je suis fortement attaché par moi-même aux idées religieuses : je ne puis appartenir à aucune secte et je n'ai le dessein d'en établir aucune. S'il arrive qu'un ministre d'un culte quelconque se présente, je demande, j'exige qu'il soit évincé honnêtement, mais sans aucun délai. »

Mon père mourut à Saint-Cloud, le 10 janvier 1846 (2). Il entrait dans sa 76e année. Sa fin fut subite, imprévue et peu douloureuse. Depuis du temps, je n'avais plus que ce vœu à former. Si, après tout ce que je savais de la vie de mon père, je l'avais vu encore dans ses derniers moments en proie à de grandes et longues souffrances, je ne sais quels reproches véhéments j'aurais pu, dans mon exaltation, adresser au ciel pour tant de rigueur. Grâce à Dieu ! ce malheur m'a été épargné.

Une personne d'un esprit distingué et qui a

(1) « ... Dans l'affaiblissement de la maladie, la superstition obtient, par la terreur, un facile triomphe sur « beaucoup de ceux qui lui étaient inaccessibles, lorsqu'ils « pouvaient comparer et juger. » (*Rêv.* de 1799, 44).

(2) « Il laissa deux enfants, un fils, capitaine dans la « garde municipale de Paris, et une fille qui a publié « plusieurs livres et écrit dans une foule de journaux. » (*Simples documents*).

vu mon père après sa mort, a été frappée, dit-elle, de la sérénité de ses traits : il avait déposé sa croix pesante.

Son enterrement (1) se fit dans les conditions les plus obscures. Parmi les hommes de lettres qui furent prévenus, un seul put franchir à temps la distance. Cet écrivain, aussi bon que spirituel, est M. Ferd. Denis (2), qui fut toujours plein d'une gracieuse obligeance pour mon père et pour moi-même.

Sur le marbre dressé à la tête d'une tombe, qui, par son isolement au milieu des morts sans renom, rappelle la vie de celui qu'elle renferme, se trouvent gravés ces mots pris des *Libres Méditations : « Éternité, deviens mon asile ! »*

Quelques journaux seulement annoncèrent très laconiquement la mort d'un écrivain, dont peu d'années auparavant ils avaient étendu la

(1) « M. de Senancour a été enterré à Saint-Cloud, dans « le nouveau cimetière ». (*Simples documents*).

(2) Jean-Ferdinand Denis, l'homme de lettres voyageur, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève et ami de longue date de Sainte-Beuve. Il était aussi ami très intime de Senancour et de sa fille (voir les lettres éditées par M. Merlant dans la *Revue Latine*). Il a publié dans ses *Navigateurs* (Paris, 1834) le récit de l'excursion au Saint-Bernard, devenu dans la suite la lettre XCI d'*Ob.*; il s'est occupé comme Senancour des religions de l'Orient (cf. *Le Brahme voyageur*) ; enfin il a servi d'intermédiaire habituel entre Senancour et Sainte-Beuve : c'est lui qui a remis au critique les papiers conservés par Mlle de Senancour ; il lui a remis également les lettres de Senancour à lui adressées et celle qui était adressée à Mme Dupin. Voir *Revue Latine* (59, et 442) et plus loin *Mme Dupin, Senancour et Sainte-Beuve.*

réputation. En pareil cas, un saltimbanque en renom occupe toutes les voix de la renommée (1). En dehors des affaires, l'attention des hommes est absorbée par ceux qui les amusent. F. Esler a vu aux États-Unis son char traîné par d'*austères républicains*. Washington même n'eût pas excité un enthousiasme aussi délirant : il ne s'était occupé que d'assurer l'indépendance de sa nation. Après de tels exemples, ne faut-il pas s'étonner qu'il y ait encore des hommes qui se consacrent à des travaux sérieux ?

Bien qu'il fût partisan prononcé des libertés qui s'allient avec l'ordre (2), mon père était fort aristocrate dans ses goûts : il ne se sentait à l'aise qu'avec des gens d'un ton distingué (3).

(1) « Si je ne me trompe, la mort de Debureau a plus « occupé les feuilles publiques que celle du bien regret- « table Ballanche ». (*Note de Mlle de Senancour*). Voir *Revue Latine* (383) les lettres où elle fait déjà ces remarques amères.

(2) « N'appartenant exclusivement à aucun parti, il n'a « pu de toute manière prendre une part active aux luttes « politiques. Il a été le partisan ferme et invariable d'une « liberté large mais prudente. Il aimait sa patrie avec une « sorte de passion. Essentiellement libéral par la pensée, il « était très aristocrate par ses goûts. Rien n'égalait sa ré- « pulsion pour tout ce qui était trivial ou seulement vul- « gaire. » (*Simples documents*). — Voir là-dessus le chapitre de Levallois (VII). L'idéal de Senancour n'aurait-il pas été une petite république aristocratique comme il en avait vu une à Fribourg ? (Cf. *Rêv.* de 1799, XI, XIV, et l'éloge de la Suisse, à la fin des *Rêv.* de 1809, XLII.)

(3) M. Merlant a bien mis en lumière ce trait dans *Ob.* (*Le roman personnel*, 122). Il semble que ce dédain aristocratique soit une des causes pour lesquelles Obermann paraît moins enthousiaste de Rousseau que d'autres philosophes du XVIIIe siècle, si toutefois c'est bien Rous-

La société des femmes surtout lui convenait. Il sympathisait avec la finesse de leur tact, la délicatesse de leurs paroles. Telle était la mobilité de ses impressions que l'aspect du monde changeait à ses yeux d'un moment à l'autre, sous l'influence d'une goutte de café, du par-

seau qui est visé dans ce passage méprisant : « Assurément un homme de lettres en linge sale, logé dans le « grenier, recousant ses hardes et copiant je ne sais quoi « pour vivre sera difficilement un être utile au monde.... « A cinquante ans..., c'est sa servante qu'il épouse... etc. » (*Ob.* LXXIX, 427.) Cf. l'article « sans enthousiasme » de 1821 à la *Minerve littéraire*. Il lui a pourtant emprunté bien des idées, sans compter le titre même de *Rêveries*. (*Rêv.* de 1833, note B).

La même tendance est aussi une des causes de son mépris pour le christianisme. Voir dans *Ob.* (XLIV, 221) la sortie étrange : « Jamais on ne fit maladresse plus surprenante « que de confier le sacerdoce au premier venu, et d'a- « voir un ramas d'hommes de Dieu... » (La deuxième édition, comme la première, portait même : « une populace... ») Telles étaient bien les opinions personnelles de Senansour. « La morale du sage peut n'être pas en tout la mo- « rale du peuple. » dit-il dans l'*Amour* de 1806 ; et dans les *Rêv.* de 1809 (XII) : « La sagesse individuelle est le par- « tage d'un petit nombre : quand les autres veulent imiter « le sage, ils ne sont que les singes de la philosophie » ; il ajoute plus loin (XXXVI) : « Rien ne convient au « peuple ; il a tout corrompu ; il corrompra tout. Quand « vous lui présentez la raison, vous le rendez insensé ; « quand vous lui inspirez une religion, vous le rendez « atroce » ; dans les *Méditations* de 1834 (XVII), il conseille : « Eloignez-vous d'une multitude qui méprise toute sa- « gesse.... Séparez-vous du peuple » ; enfin dans ses notes pour la réédition de cet ouvrage perce le même mépris de la foule (Merlant, *Bibliographie*, 44 ; cf. 28-29). Des sentiments de ce genre expliquent en partie le ton d'initié qu'il prend dans ses ouvrages (cf. préface d'*Ob.*) et dans ses lettres (*Revue Latine*, 58, 60, 63 etc.) : il dédaigne le vulgaire et l'écarte par des paroles voilées.

fum d'une fleur préférée, ou de quelques voix chantant à l'unisson (1), souvent même sans cause apparente. Sans doute, il n'était pas exempt d'une certaine susceptibilité d'amour-propre (2), de cette sensibilité irritable qui caractérisait B. de Saint-Pierre, avec lequel il avait d'autres points de ressemblance ; mais il portait assez loin l'indulgence pour n'avoir jamais connu la haine ou même conservé une rancune ; et, si sa réplique à un mot agressif était sèche et piquante, il avait du reste l'humeur égale et douce, ce qu'il devait à son empire sur lui-même, au vaste horizon vers lequel tendait incessamment sa pensée. Il était fort

(1) « Son oreille se refusait aux accords trop compliqués « de l'harmonie. » (*Note de Mlle de Senancour*). Les passages sur la musique sont innombrables dans *Ob.* Voir entre autres : « Que quelques fois encore, sous le ciel d'automne, « dans les derniers beaux jours que les brumes rem- « plissent d'incertitude, assis près de l'eau qui emporte « la feuille jaunie, j'entende les accents simples et pro- « fonds d'une mélodie primitive. » (XII, 75). « Notre « musique, elle-même, source peut-être des plus fortes im- « pressions que l'homme puisse éprouver..... » (XLVII, 250). « C'est surtout la mélodie des sons, qui, réunissant « l'étendue sans limites précises à un mouvement sen- « sible mais vague, donne à l'âme ce sentiment de l'in- « fini qu'elle croit posséder en durée et en étendue... « J'aime beaucoup l'unisson de deux ou de plusieurs voix, « il laisse à la mélodie tout son pouvoir et toute sa sim- « plicité. Pour la savante harmonie, ses beautés me sont « étrangères ». (LXI, 320), etc. Voir encore *Isabelle* (lettre XVI) et le passage inédit de la 24e *Méditation*, (où il s'agit d'ailleurs du chant du rossignol. Merlant, *Bibliographie*, 42).

(2) Il y a dans *Ob.* quelques aveux à rapprocher : une apologie de l'amour-propre, sous le nom de dignité et de respect de soi-même (XXVII, 111 ; LXXIX, 429).

préoccupé de l'immensité des cieux : la terre devait lui sembler ainsi bien petite et les intérêts qui la troublent bien mesquins. C'était à ce calme habituel, à son extrême discrétion en toutes choses, qu'il a dû de bien vivre avec tout le monde, sans exception. Il avait en outre essentiellement l'esprit d'ordre (1).

(1) « Un biographe des plus inconsidérés et souvent « condamné comme tel [Mirecourt dans sa biographie de « Clémence Robert] a osé dire, entre autres imputations « aussi fausses qu'injurieuses, que mon père avait dis- « sipé une belle fortune. Ceux qui ont connu sa sobriété, « son esprit d'ordre et son éloignement pour ce qu'on « appelle les plaisirs, ont dû être saisis d'étonnement, si- « non d'indignation. Lorsqu'on s'attache à discréditer « un écrivain, il faut du moins s'appuyer sur des appa- « rences. » (*Supplément à ces notes*).—Senancour déclare dans ses notes que « l'ordre lui eût suffi pour être content de « son sort. » (*Port. Cont.* I, 187) ; il en est de même d'Obermann (*Ob.* 1er frag., 137 ; 2e frag. 144 ; LXIV, 351). Mais dans ses ouvrages philosophiques, Senancour parle de l'ordre dans un sens plus haut, plus métaphysique, et il en parle alors avec une sorte de mysticisme religieux. Cf. *Rêv.* de 1899 (XV, 71) : « Ce qui caractérise « surtout le sage, c'est un sentiment profond d'ordre et « d'harmonie » ; et (XLIV, 172) : « La tendance à l'ordre « ne peut-elle faire partie essentielle de nos inclinations, de « notre instinct, comme la tendance à la conservation...? »; *Rêv.* de 1809 (XIX) : « La notion de l'ordre doit produire « pour l'homme une règle presque invariable »; et (XL) : « Ce seul sentiment (de l'ordre) pourrait être une base « suffisante pour de bonnes lois » ; et (XLIV) : « Cherchons « l'ordre et négligeons toute autre affection » ; *Rêv.* de 1833 (XIX) : « Renoncera-t-on à l'espoir de contribuer de « degré en degré à l'harmonie du monde et à s'élever vers « le principe de l'ordre impérissable ? » etc. Voir aussi dans les *Libres Méditations* de 1819 (IV, 27 et 41-47 ; XXIII, 330) et de 1834 (chap. IV, *Amour de l'ordre*). Voir enfin dans sa lettre à la *Gazette de France* de quel ton il parle de ce qui est « conforme à l'ordre » : c'est son impératif catégorique.

Par cela même sans doute que ses bras se trouvaient totalement dépourvus de force, bien qu'il fût robuste à quelques égards, il admirait beaucoup cette force chez les autres. Je crois que, pour en être richement doué, il eût cédé son talent d'écrivain, comme Mme de Staël se fût volontiers dépouillée du sien pour les dons de la beauté. La nature, qui nous excite sans cesse à de nouveaux efforts, veut que notre imagination s'acharne à entourer de prestige les avantages qui nous manquent.

Il avait du reste dans le péril, qu'il aimait à braver, un sang-froid remarquable, et son coup d'œil était assez juste, pour qu'il se fît un jeu, dans les rues, de laisser les roues des équipages rapides frôler ses vêtements (1).

Lorsque, dans ses dernières années, on remarquait sa main restée élégante, comme la main peu exercée d'une femme du monde, il disait en souriant tristement : « Il lui manque l'essentiel ». Et en effet, depuis plus de trente ans, celle d'un enfant en bas-âge avait plus de fermeté que la sienne. La société ne convenait donc aucunement à mon père. Il ne pou-

(1) Voir le récit tout à fait analogue d'*Ob.* (XXVI, 87) ; mais Obermann ne se livre à ce jeu que si le cabriolet est « mené par une femme, telle à peu près qu'il en imagine ». Se mêle-t-il je ne sais quelle sensualité morbide à cet amour du danger ? Voir à ce sujet Merlant (100), certaines pages d'*Ob.* (LXIII), les théories si hardies de l'*Amour*, la fameuse lettre d'Isabelle surprise au bain, le goût de Senancour pour la nudité, son indulgence pour la volupté, et sa haine constante de l'ascétisme.

vait avoir pour les femmes ces attentions tutélaires, que l'usage impose en quelque sorte aux hommes (1); et puis il n'était point discoureur. C'était encore un grand inconvénient dans un pays où [les] succès se préparent dans les salons (2). Il était si disposé au silence, qu'il lui arriva, chez M. Barairon, administrateur des domaines, de passer toute une soirée sans prononcer un mot. Mme B[arairon] en fit la remarque à la personne qui lui avait présenté mon père, attribuant cette abstention à l'insignifiance de la conversation. « Je n'étais pas du tout disposé à parler, répliqua mon père, et si, après un long silence, j'avais prononcé une parole, je me serais attendu à voir tous les regards se diriger vers moi avec étonnement : c'est ainsi que je suis

(1) « Tel autre est privé d'un bras ; il passe auprès d'une « femme que vous voulez occuper de vous seul, et vous « demandez à cette femme si ceux qui n'ont qu'un bras « doivent songer à lui plaire. Vous jouissez durement « d'un avantage qui vous sera ôté. Une des nombreuses « tuiles qui vous menacent tous les jours vous rendra « semblable à cet infortuné. » (*Libres Méditations*, de 1819, XXVI, 380. Cf. *Petit Vocabulaire*, 107.)

(2) Senancour dit de lui-même qu'il est « si peu connu « dans les salons des capitales » (*Libres Méditations* de 1834, *Sur l'édition présente*), et Obermann déclare mépriser la « gloire de salon » (XC. 507). Cela n'empêche pas que Senancour ne souffrît de son obscurité : voir l'article de juillet 1813 au *Mercure de France* : *Des succès en littérature* (On pense aux *Réputations littéraires* de M. Stapfer), et ses remarques amères sur « l'intrigue nécessaire aux succès « dans la littérature même » (*Port. Cont.* I, 192), ou sur l'échec de ses espérances, (préface de l'*Amour* de 1806, des *Rêv.* de 1833). Il y a certainement là *une* des causes de son antipathie pour Chateaubriand.

resté muet en dépit de ma bonne volonté » (1).

Il lui arriva un jour, en province, de rencontrer sur la route qui servait de promenade une bande de dames qu'il ne connaissait pas et qu'il ne put éviter ; il me dit ensuite (2) : « J'aurais été moins décontenancé, si je m'étais trouvé en présence d'une troupe de panthères. »

A l'âge où la vue s'affaiblit sensiblement, il se plaisait à écrire à quelques personnes des billets d'un caractère si fin qu'il fallait de très bons yeux pour les lire. Si une sorte d'amour-propre le guidait en cela, ne serait-il pas un peu excusable, chez un homme dont le pied mal as-

(1) Une aventure semblable est arrivée, dit-on, le jour où G. Sand, accompagnée de Gustave Planche, fit visite à Senancour : c'est à peine si l'écrivain prononça quelques mots, et G. Sand ne parla guère plus. Mirecourt, dans sa biographie de Cl. Robert, fit un récit grotesque de cette entrevue : ni l'un ni l'autre n'auraient ouvert la bouche. Mlle de Senancour répondit par une « *Réplique à un malavisé.* » : « La présence inattendue d'un tiers. M. G[ustave] « Pl[anche], dit-elle, a dû refroidir mon père, qu'un visage « nouveau tenait volontiers en suspens. Mais cette disposi- « tion au silence fut commune à tous, et l'on ne voit pas « pourquoi elle aurait été plus déplacée chez mon père « que chez les autres. » Sept ans après, Mlle de Senancour, rappelant ce souvenir à Sainte-Beuve, était encore pleine de colère contre le pamphlétaire. Mais il y avait bien quelque chose de vrai au fond du récit, puisque Senancour lui-même, dans une lettre à Ferdinand Denis, cinq ans plus tard, rappelle sa froideur et s'en excuse. (Merlant, *Revue Latine*, 375, 445 ; Levallois, 190-191). D'ailleurs, après la seconde édition d'*Ob.*, Senancour voulut offrir un dîner à tous ceux qui l'avaient tiré de son obscurité ; il les invita chez Foyot ; et dans ce diner, l'écrivain semble n'avoir été encore ni très causeur, ni très gai (Levallois, ibid ; *Revue Latine*, 61).

(2) « Il était de sa nature, si timide... » (*Port. Cont.* 1, 184

suré pouvait lui donner de bonne heure les apparences de la vieillesse ? Cependant, jusque dans ses dernières années, sa physionomie contrastait avec la débilité de ses membres. L'intelligence et le moral ont une telle influence sur le physique même, que presque tous les hommes doués de facultés remarquables conservent l'air jeune à un âge avancé. La vigueur de l'âme, l'abondance et la verve des idées entretiennent chez eux cette verdeur des plantes bien nourries d'air et de soleil.

Je ne dirai donc pas que mon père ait été exempt de faiblesses (1). Il était loin lui-même d'avoir cette prétention, comme on le verra. Il y a toujours deux individualités dans l'homme; l'une qui plane vers les cieux et juge toutes choses de haut ; l'autre qui chemine en bronchant sur le sol, subissant plus ou moins le joug de ses désirs, de ses besoins, des convenances arbitraires imposées par ses semblables. Si mon père n'était pas constamment impartial, non passionné dans ses appréciations, rien du moins ne pouvait altérer son amour pour la vérité ; il était à cet égard inébranlable et jamais je ne l'ai surpris usant d'un mensonge, ni manquant à sa promesse même la plus légère (2).

(1) Voir le portrait de l'homme de bien (de lui-même, tel qu'il voudrait être) dans *Ob.* (1er frag. 138).

(2) Il y a dans sa biographie des traces curieuses de cet amour inflexible de la vérité. Voir aussi la préface des *Rêv.* de 1833. Le stock restant de la première édition avait été écoulé par le libraire Cérioux avec le titre faux de

Cette inflexibilité devait nécessairement lui nuire. Le monde veut vivre de mensonges : or mon père n'admettait pas la nécessité ou l'utilité de l'imposture. Il la repoussait comme la source des maux les plus graves. Et en effet, l'imposture ne pouvant s'imposer à tous, ceux qui disposent de la destinée de leurs semblables se privent ainsi d'une grande ressource, l'autorité de leurs paroles dans les circonstances décisives.

Lorsque je me retrace l'ensemble de sa vie, c'est en vain que je cherche un oasis sur cette longue route, qu'il a parcourue avec tant de fatigue et je puis dire avec un grand courage. Rarement il a pu jouir d'un beau site sans être en proie à de fâcheuses préoccupations. Une fois seulement, il entreprit et acheva sans trouble une course (1) quelque peu aventureuse et par cela même fort à son goût.

seconde édition. « Le même libraire, digne du reste de « beaucoup d'estime, se chargea ensuite de la deuxième « édition, qui fut désignée seulement comme nouvelle, « et non comme troisième ou comme seconde, parce que « je ne pouvais approuver le fait antérieur, et que toute« fois je désirais ne pas le démentir. » Dans sa lettre à la *Gazette de France*, il déclarait : » Jamais je ne tromperai « en rien le public, ou ceux qui abuseraient de mon nom « pour le tromper, *moi présent en France*, ne le feraient « pas impunément. » Voir plus loin *Senancour et la Gazette de France*. Cf. *Ob.* XIV, 79 et 1er frag. 139 ; *Libres Méditations* de 1819, VI, 72 ; XXIII, 329 ; XXV, 351 ; XXIX, 415 ; *Petit vocabulaire*, 62 etc. : partout Senancour affirme la nécessité primordiale de la véracité.

(1) «... Il eut une autre fantaisie (que celle du Saint- « Bernard), non moins caractéristique. Durant un séjour

En dehors de la forêt de Fontainebleau, à quatre lieues de la ville, se trouvent des chaînes de roches entassées au milieu des sables. On les appelle *Gorges Chaudes*, apparemment parce qu'elles sont dépouillées de végétation et qu'elles retracent ce qu'on peut se figurer des parties incultes de l'Égypte ou de l'Arabie Pétrée. Quelques langues de terre couvertes de bruyères opposent leur teinte brune à l'éclatante blancheur du sable amoncelé çà et là.

Par une nuit d'octobre, nuit déjà longue, mon père se donna la satisfaction de parcourir ces roches, seul et guidé uniquement par la clarté incertaine de la lune que voilaient parfois les nuages. C'était là ses plaisirs d'imagination. Il trouvait à se retremper au milieu d'un site sévère, d'une nature âpre et désolée. L'énergie de ses aspirations, refoulée dans le monde, s'exhalait à l'aise sur ces sommets arides, dans

« à Fontainebleau, il voulut connaître les roches nommées « Gorges-chaudes situées à trois lieues environ de cette « ville. Elles forment plusieurs chaînes au milieu des « sables. Leur élévation et leur stérilité en font une thé- « baïde en miniature. M. de S. passa une nuit entière à « gravir ces hauteurs, à errer parmi ces rocs. Un des « plateaux se terminait d'un côté par une pente si rapide « que M. de S. dut renoncer à la descendre sur ses jambes, « pour se laisser glisser dans une plaine, noire de bruyères, « qu'il ne distinguait même pas, tant elle faisait contraste « avec la blancheur du sable sous la lune, dont ses yeux « venaient d'être fatigués. Il se rappelait encore avec « bonheur cette course dans cette espèce de désert où l'on « s'imaginerait être à mille lieues d'une capitale... » (*Supplément à ces notes*). Il semble qu'il y ait un souvenir de cela dans les *Rêv.* de 1799 (I, 21).

ces déserts dont les ombres de la nuit lui cachaient les bornes.

Dès son enfance même, il s'amusa souvent à tracer le plan détaillé d'une demeure créée à sa convenance. Le mauvais génie qui présidait à sa destinée en devait bien rire. Il faisait en outre une foule de petits dessins pour placer cette habitation. C'était toujours au pied d'une montagne, au bord d'un lac, à côté d'un torrent (1). Il n'admettait pas la beauté d'un site dépourvu d'eaux vives (2). Toutes les fois qu'il

(1) « Une demeure simple au pied des montagnes a été « dès son enfance le rêve de sa vie. Il s'est plu à toute « époque à tracer le plan et le site de cette demeure qu'il « ne devait jamais obtenir. Il aurait été un excellent pay- « sagiste, car, sans avoir jamais appris à peindre, il tra- « çait des lignes de montagnes idéales qui produisaient « un certain effet. » (*Simples documents*). Cf. *Ob.* (V, 39) : « Je désirais réunir les beautés des montagnes et la tem- « pérature des plaines. J'espérais trouver dans les hautes « vallées quelques pentes exposées au midi, etc. »; et (XXI, 90) : « J'avais été romanesque dans mon enfance... « J'avais faussement réuni dans un point du Dauphiné « l'idée des formes alpestres, à celle d'un climat d'oliviers, « de citronniers... » Comparer le site que rêvait Senancour jeune (*Rêv.*, de 1799, VIII et de 1833, XXIV) avec celui qu'il rêvait à la fin de sa vie (*Port. Cont.* I, 195). C'est bien le même. — Et il a dû vivre à la ville. Aussi s'en plaint-il (*Rêv.* de 1833, note N.) : « Si... des hommes qui craignent « le ridicule, se voyant dépouillés de leur fortune, mais « retenus dans la ville, souffrent et se taisent, ce silence « pourra leur nuire. On ne prendra pas la peine de remar- « quer d'après leur manière d'être qu'ils ne seraient tout à « fait à leur place qu'en disposant d'un grand revenu et « que, s'ils apprécient surtout une vie simple dans un lieu « convenable, ce n'est pas une raison pour eux d'aimer la « gêne dans une capitale. »

(2) Les pages sont innombrables où Senancour exprime

a demeuré auprès d'une chute d'eau, il allait écrire au bruit de cette voix puissante. C'était pour lui un accord avec lequel son style, essentiellement descriptif, devait s'harmoniser. Il ne s'arrangeait point du silence. A défaut de cascades, ou du vent orageux à travers les arbres de hautes futaies, il aimait le roulement des équipages sur le pavé, au centre d'une capitale. Quand on le félicitait du calme qui régnait autour de lui, rue de la Cerisaie (1), où du moins il avait un petit jardin, on était bien surpris de l'entendre dire : « Ce silence me pèse ».

Lorsqu'il ne devait plus revoir les champs, huit ans peut-être avant sa mort, il fut pris d'une singulière fantaisie, fantaisie persévérante. Lui qui avait vu la mer, les Alpes et leurs lacs, il ne manifestait qu'un désir, celui de cheminer dans un sentier, à travers des blés semés de bluets et de coquelicots. Il ne mourut pas même entouré de simples paquerettes, *sous*

son amour de l'eau — surtout de l'eau vive ou du moins agitée : *Ob.* III ; IV ; XVIII ; LX ; LXIV ; LXVIII, etc ; *Isabelle*, XXXVI et note M.

(1) « Il vécut quinze années près de l'Arsenal, dans une « modeste demeure où il avait un petit jardin. Un beau li- « las de ce jardin a été cité dans les feuilles périodiques. » (*Simples documents*).—Voir sur ce lilas, *Chateaubriand et son groupe*, I, 360 ; *Port. Cont.* I, 178 ; *Revue Latine*, 59, 248, etc. En 1841, Senancour vint habiter Place-Royale. A la fin de sa vie, il se demandait où il irait vivre (*Port. Cont.* I, 188, 193). On trouve des détails sur l'intérieur de Senancour dans *La maison d'Obermann*, poésie de Clémence Robert, publiée en mai 1838 par la *France Littéraire*, et dans la biographie de cette même Clémence Robert, par Mirecourt.

le soleil, sous le ciel immense, ainsi qu'il en avait exprimé l'envie dans la dernière page d'*Obermann* (1). Elles ne devaient s'épanouir à son intention que sur sa tombe.

Sa vie, comme celle de bien d'autres, n'a été qu'une succession d'obstacles à ses plans, à la satisfaction de ses goûts. Il lui aurait convenu, d'après ses vues, de rester indépendant, il s'est marié ; il aurait voulu vivre dans la solitude sur une terre agreste, il a presque toujours vécu à Paris et rarement encore au milieu de ce tumulte, qui du moins agite, étourdit et vous livre à l'excitation entraînante des arts et de l'industrie (2).

Il a laissé plusieurs manuscrits inédits (3). Il en est un qui traite de l'éducation morale d'un prince appelé à régner (4) ; un autre, de la lé-

(1) « ... Si j'arrive à la vieillesse, si, un jour, plein de « pensées encore, mais renonçant à parler aux hommes, « j'ai auprès de moi un ami pour recevoir mes adieux à la « terre, qu'on place ma chaise sur l'herbe courte, et que « de tranquilles marguerites soient là devant moi, sous le « soleil, sous le ciel immense, afin qu'en laissant la vie « qui passe, je retrouve quelque chose de l'illusion infinie » (*Ob.* XCI).

(2) Voir les notes de Senancour sur lui-même dans les *Port. Cont.*

(3 « Œuvres inédites : *Le Prince*, qui traite de l'édu- « cation d'un prince ; *De la religion éternelle; Fragments*, « n° 1, prêts pour l'impression ; *Fragments*, n° 2, qui n'est « pas désigné comme prêt ; *Le Tyrol*, sorte de roman » (*Simples documents*). — En 1844, Senancour écrit : « Le li- « braire Ledoux avait annoncé un volume in-8°, intitulé : « *Fragmens*. Ils rentreraient dans une édition générale. » (*Revue Latine*, 379).

(4) « Le *Prince* formerait un vol. in-12 » (*Revue Latine*,

gislation selon l'esprit moderne ; un troisième intitulé : *Religion éternelle* ; une traduction inachevée de *De Officiis* de Cicéron ; une sorte de roman (1), que je trouve préférable à *Isabelle* (2), sous le rapport de l'originalité et de l'intérêt, et

379). M. Merlant a retrouvé deux ou trois fragments de cet ouvrage dans la *France Littéraire* de 1832 et 1833, et peut-être dans l'*Observateur des Colonies*, de mars 1820. (*Bibliographie*, 72).

(1) Le *Tyrol*.

(2) « Ce volume a été peu lu. L'invention dramatique « n'était pas du ressort de celui qui a écrit les *Rêveries*. « Il paraîtrait que quelques personnes ont supposé que « j'étais l'auteur de ce roman. Malheureusement pour « moi, mon style diffère essentiellement de celui de mon « père et les experts en cette matière ne s'y fussent pas « trompés. Il est arrivé aussi qu'un certain nombre de « mes articles de journaux ont été attribués à mon père ; « c'était sans nul doute les plus passables. Jamais une « seule ligne de lui n'a été publiée sous mon nom. Nous « n'étions ni l'un ni l'autre de caractère à admettre un « pareil *tripotage*. J'ai toujours trouvé souverainement « ridicules ceux qui, en se jugeant par eux-mêmes ca- « pables d'écrire, se font aider par une plume exercée. Un « certain nombre de femmes auteurs ont été l'objet d'une « semblable imputation, tant il répugne à beaucoup « d'hommes de reconnaître aux femmes d'autres capacités « que celles qu'ils leur permettent d'exercer au profit de « leurs maîtres. » (*Note de Mlle Senancour*). Elle revient sur cette apologie personnelle dans *Quelques renseignements particuliers* : « Mlle de Senancour n'a presque jamais signé « ses articles et jamais suffisamment pour le public, si ce « n'est dans le *Journal des Femmes*... Son style et les su- « jets qu'elle traite d'ordinaire faisaient souvent attribuer « ses articles à une plume masculine. Le caractère, le « genre d'éducation et la destinée particulière de l'auteur « expliquent naturellement sa touche particulière. » A lire ces plaintes, je me demande si l'article sur Mme Dufresnoy, de la *Biographie des Contemporains*, où elles se retrouvent, n'est pas de Mlle de Senancour. — M. Merlant a dit qu'*Isabelle* est dédiée « en termes voilés à Sainte-

enfin tous ses ouvrages déjà publiés (1), corrigés pour une édition générale (2).

« Beuve » (*Bibliographie*, 61). Elle est dédiée à la fois à quatre personnes : Lanjuinais, Salvandy, Thiers et Sainte-Beuve.

(1) Mlle de Senancour ne parle pas ici des vers de Senancour (Cf. V. Giraud, *Revue de Fribourg*, décembre 1905 ; Merlant, *Revue Latine*, 443) ; de ses articles de journaux (rappelés plus haut) ; de ses notes inédites sur Massillon (Levallois, 119 et 204), et des autres écrits non destinés au public. Compléter cette liste par la Bibliographie donnée en appendice ; par celle que Senancour a dictée à sa fille pour Sainte-Beuve ; par la Bibliographie esquissée par Levallois (201) ; par celle de M. Merlant, tant de fois citée ici. — Voir enfin le plan du journal périodique que Senancour a rêvé mais n'a pas mis à exécution (*Port. Cont.* I, 188), et les ouvrages qui lui sont attribués par Quérard et M. Merlant : *Sur les générations actuelles*, *Absurdités humaines*, *Rêveur des Alpes* et *Albomen ou le bonheur dans l'obscurité* (*Revue de Philologie française*, t. XX, 201-297).

(2) Cette édition générale semble en contradiction avec l'idée que Senancour expose plus loin de fondre en un seul ouvrage ses principaux ouvrages antérieurs. Cependant elle a été rêvée par Senancour dès 1837. En effet, il écrivait alors à Ferdinand Denis : « Je ne sais quand « [l'édition générale] sera prête. Je sais seulement qu'elle « ne le sera pas réellement et que de plus, je vous parle « trop de moi. Si je ne la fais jamais, puisse-t-elle être « faite un jour sous votre direction, ou bien sous celle de « M. Sainte-Beuve, s'il a plus de temps. Tout cela est « vague ; il y a moi ; il y a ma fille ; il y a le sort qui en « sait bien plus. Je suppose seulement qu'en dernier lieu, « six volumes un peu forts suffiraient, en abandonnant « bien des griffonnages dans l'oubli, qui, au reste les at- « tend tous. » (*Revue Latine*, 252). On a l'exemplaire corrigé des *Libres Méditations* et du *Résumé des Traditions morales* (cf. Merlant, *Bibliographie*, 39 et 49). Cette édition n'eut jamais lieu : la seule réédition des *Libres Méditations* ne put même jamais paraître.

Je terminerai cette notice en donnant un abrégé des réflexions de mon père sur sa destinée, sur [ses] impressions particulières (1). Elles ont été écrites à diverses époques et comme pour sa famille seulement. On remarquera peut-être la résignation avec laquelle il parle une fois de sa vie tourmentée, lorsque chaque individu qui récapitule la somme de ses maux s'attribue, à défaut d'autres, le triste privilège d'être le plus malheureux des mortels.

Fragment (2).

« Me voici parvenu à trente-neuf ans... Dans cette moitié de la vie, je cherche vainement une saison heureuse; je ne trouve que deux semaines passables... Avec une santé généralement bonne, en un sens, mais un corps fatigué de tant d'ennuis et de tant de manières de vivre diverses et presque toujours contraires, je suis découragé par cette incurable faiblesse des membres, qui, en m'ôtant les ressources qu'un autre homme rencontrerait dans le malheur, me prive de cette résignation, de cette heureuse sécurité que je trouverais dans mes dispositions naturelles,

(1) « Voir pour d'autres détails la *Revue de Paris*, 22 janvier 1832, long et excellent article de M. Sainte-Beuve. « Il est reproduit dans les *Esquisses et Portraits* du même « auteur. Voir aussi la *Biographie universelle des Contemporains* (de Boisjolin) ainsi que d'autres biographies sans « doute et la *Biographie des Contemporains* par Arnault, « Jay, etc., etc. » (*Simples documents*).

(2) Une partie seulement de ce *Fragment* a déjà paru dans les *Portraits Contemporains*.

dans les résultats de ma pensée, dans l'habitude d'être ou de me maintenir exempt de passion et de prestiges.

« Me croirai-je pour tout cela le plus malheureux des hommes ? nullement... Les peines cachées sont innombrables (1). Beaucoup d'hommes paraissent assez heureux ; mais ce qu'ils se disent à eux-mêmes est fort différent de ce qu'ils disent aux autres... Quant à moi, n'est-ce rien que d'être parvenu jusqu'à ce jour sans flatteries, sans bassesses, sans dépendance même en général, et sans dettes, ayant des amis choisis... ; n'ayant pas, il est vrai, rempli ma destination, mais enfin n'ayant rien fait qui en soit précisément indigne... ; un peu aimé ou estimé, un peu triste sur la terre et humilié de mes faiblesses, mais sans remords et sans déshonneur ; très mécontent de moi et déplorant le cours rapide d'une vie mal employée, mais n'ayant point à la maudire (2) ?

« Je sais bien toutefois que, si je n'ai pu faire mieux dans les circonstances où je me suis trouvé, j'ai manqué de l'art d'en faire naître de plus fécondes. Je reconnais combien je suis loin de ce que l'homme peut atteindre, et de ce que moi-même j'eusse désiré, dans ces moments d'énergie où l'on ne sent que l'élévation du beau, sans songer aux entraves terrestres. L'imagination voit un ciel d'une pureté parfaite ; mais quand l'œil veut en faire l'épreuve en quelque sorte, on découvre par degrés, dans toutes les parties, ces vapeurs plus ou moins épaisses qui affaiblissent et

(1) « Il semble que tous les hommes aient résolu de ne « laisser connaître de leur sort que les incidents propres « à le faire envier, afin que chacun d'eux tombât dans « cette méprise de croire les autres plus heureux que « lui. » (*Méditations* de 1819, II, 17).

(2) Voir dans les *Libres Méditations* de 1819 (XIX, 280), un développement tout à fait analogue et où s'exprime une résignation pareille.

décolorent les plus beaux jours et qui les décolorent précisément afin que l'œil puisse trouver quelque repos.

« Il est bon d'être au milieu de la vie : les regrets et les reproches ont une place arrêtée dans nos souvenirs ; nous connaissons nos négligences, nos inadvertances, nos tiédeurs, toutes nos faiblesses. La joie nous paraît un peu ridicule, mais non le contentement. La paix est dans notre âme et l'indulgence dans notre cœur.

« La grandeur humaine est extrêmement vantée ; je n'ai pas vu que l'homme pût être très grand, mais j'ai vu que l'homme pouvait être très bon, et il faut tâcher d'être bon : je crois que j'eusse pu l'être, si j'avais eu des jours moins asservis.

« Mes écrits paraîtront sombres et l'on ne manquera pas d'y voir un effet du malheur qui m'a poursuivi. Je crois que l'on se trompera. D'ailleurs, le malheur devait à la longue influer bien plus sur mon humeur que sur mes opinions ; or j'aime extrêmement la gaieté de l'intimité et je rirais comme un autre, quoique je sente le poids de cette main de fer qui reste appuyée sur moi. Mais je pense que c'est dans ce qu'on appelle, bien ou mal, « mélancolie », que nous trouverons les lumières désormais utiles.

« Il y a, dit-on, dans mes écrits trop de vague et de doute. Je pense que ce reproche tombera et que c'est précisément par cette sorte de tendance que mes écrits devanceront les temps. C'est par le vague qu'on s'approche de l'universalité ; c'est par le doute qu'on s'éloigne le moins de la vérité (1).

« S'il arrive qu'un biographe songe à dire quelques mots sur mon caractère ou mes penchants, la jus-

(1) Cf. *Rév.* de 1833 (XLIV) la note B, qui développe les mêmes idées.

tesse en cela ne sera pas facile. Je n'ai pas vécu vingt-quatre heures à mon gré et je n'ai jamais eu une demeure de mon choix... Mes écrits fourniraient des indices, mais on s'y tromperait aisément. Si par exemple Obermann est souvent moi, souvent il n'est pas du tout moi. Aussi manque-t-il un peu d'ensemble comme caractère.

« Dans ces siècles d'affectation et d'apparence, il aurait pu arriver que je fusse le seul qui entendît, qui voulût entendre ces regrets profonds que l'étude des choses inspire, seule voie sans doute qui puisse ramener les hommes au bonheur. Cependant, il s'est trouvé que, bientôt après, M. de Chateaubriand, qui avait vu l'Allemagne, a écrit éloquemment dans ce genre. Mme de Staël paraît avoir aussi senti l'étendue de nos pertes. Mais la société a détourné ses idées ; l'intention de jouer un rôle absorbe toutes celles de M. de Chateaubriand ; le dénuement rendra les miennes inutiles : c'est ainsi que tout reste à recommencer sur la terre.

« Je projette de réunir sous un titre commun les *Rêveries*, les autres fragments de l'*Amour*, etc., enfin toutes les feuilles informes et tronquées que j'ai écrites jusqu'à ce jour (1). Et cela, dès que j'aurais

(1) « L'auteur, dit Senancour à propos des *Rêveries* et « dans l'édition de 1833 (Note B), peut avoir eu tort de « publier, étant si jeune, ses idées sur des objets pour les- « quels ce ne serait pas assez d'un demi-siècle de réflexions. « A la vérité, il regardait alors ces aperçus comme le « simple préambule d'un livre auquel il devait consacrer « beaucoup plus de temps. D'après l'intention de ne pas « faire réimprimer *Obermann*, plusieurs passages en avaient « été tirés vers l'année 1808 pour être insérés dans les *Rê-* « *veries* et aussi dans *de l'Amour*. *Obermann* au contraire « n'ayant pas été abandonné, il en résulte des répétitions. « L'auteur a du moins pour excuse l'intention primitive « où il avait été de supprimer *Obermann* : alors il avait « encore en vue à l'égard de ses divers écrits ce que les

des fonds pour acquérir un petit domaine où pourront s'écouler quelques années plus paisibles, un peu loin de tous les songes qui ne m'ont jamais abusé.

« De bonne heure, j'ai demandé aux hommes quelle loi il fallait suivre, quelle félicité on pourrait attendre au milieu d'eux et à quelle perfection les avaient con-

« circonstances ne lui permettront pas d'exécuter. Il y « aurait maintenant quelque chose de plus simple à en- « treprendre, mais ce ne sera aussi qu'une idée vaine ; « il faudrait reprendre ces ébauches séparées (*Obermann*, « *Rêveries*, *Libres Méditations*), et, puisqu'on en dispose, ou « sans difficultés, ou du moins comme éditeur, il faudrait « en rapprocher plusieurs parties avec un soin sévère et « en composer un volume, un seul. »

Il y a là des choses qui ne sont pas claires, mais que l'on comprendra mieux, si l'on se rappelle que Senancour a eu successivement trois projets. — 1° Il a voulu écrire un grand ouvrage, la *Raison des choses humaines*, « ouvrage le plus important et le plus nécessaire », qui aurait eu pour but de ramener l'homme à « ses habitudes primitives » (cf. Levallois, 4 ; *Rêveries* de 1799, *Préliminaires*). Cette idée, il la caressait encore dans les *Rêveries* de 1809 : « Un livre « manque à la terre... Un seul volume contiendrait tout ce « qu'il faut aux sociétés humaines » (XLIV) ; il n'espérait sans doute plus écrire l'ouvrage, mais il le rêvait dans les *Méditations* de 1834 (XXVI), et dans l'*Amour* de 1834 : « De « véritables éclaircissements à cet égard (les rapports des « sexes)... seraient une partie essentielle de l'important « ouvrage, où on considérerait tout ce que les cités et les « familles pourraient se promettre de l'ordre réel s'il s'é- « tablissait. » (I, 2-3). Dans ce cas, tous ses essais antérieurs auraient été annulés. — 2° N'ayant pu réaliser son rêve, il se proposa du moins d'utiliser tous ses écrits pour en faire un livre unique, qui serait l'image ou l'esquisse de celui qu'il avait trop ambitieusement rêvé. Ce second projet s'exprime et dans le fragment cité par sa fille et dans le plan conservé par Sainte-Beuve (voir plus loin, *Dossier Senancour*). — 3° Ce pis-aller lui-même n'ayant pu aboutir, il s'est alors rabattu à faire une édition générale en 6 volumes de ce qu'il avait écrit de mieux (*Revue Latine*, 251-252). Et cela même, la fortune jalouse ne l'a point voulu.

duits quarante siècles de travaux : ce qu'ils répondirent me parut étrange ; ne sachant que penser de tout le mouvement qu'ils se donnent, j'aimerais mieux livrer mes jours au silence et achever, dans une retraite ignorée, le songe incompréhensible.

« Cette incertitude universelle nous importune et nous accable ; tout ce qui compose ce monde impénétrable semble peser sur nous. En vain on cherche le vrai, on veut faire le bien, on renonce à d'autres désirs et on se dévouerait pour lutter contre l'erreur, contre le désordre ; en vain on dit : « Sagesse, ne te connaîtrai-je pas ? » Tout est muet. Ce silence nous oppresse. Les nobles désirs et les grandes pensées nous semblent inutiles. On ne voit que doute et impuissance et on sent que déjà on va s'éteindre dans les ténèbres, où ce qui est reste inexplicable, et ce qui doit être, inaccessible. »

Liste des ouvrages publiés.

Les *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, publiées (1) en 1799, puis en 1809 (2). Elles ont été essentiellement revues pour la troisième édition, qui a paru en 1833.

De l'Amour, 1806 (3), 1808, troisième édition :

(1) Mlle de Senancour ne parle pas du 1er cahier de l'an VI

(2) Véritable seconde édition, dite Nouvelle. La fausse seconde édition est datée de l'an X-1802.

(3) Elle est datée de février 1806 par M. Merlant ; mais selon Senancour, elle a été imprimée « vers la fin de 1805 » (*Revue Latine*, 378).

1829 (1). La quatrième édition, entièrement retouchée, a eu lieu en 2 vol. en 1834

Obermann, 2 vol., a été imprimé en 1804, réimprimé avec des additions en 1833, et corrigé (2) pour la troisième édition, en un vol. publié en 1840.

Libres méditations d'un solitaire inconnu, publiées en 1819, très retouchées pour la seconde édition, qui parut dans les circonstances les plus défavorables en 1830, le sont extrêmement pour une troisième, qui paraîtra en 2 vol. in-8° (3).

Le Vocabulaire de simple vérité, petit volume imprimé pour la *Bibliothèque populaire* en 1833 et réimprimé en 1834.

Traditions morales et religieuses chez les divers peuples. La seconde édition revue (4) a paru en 1827.

Résumé de l'histoire de la Chine (5), 1 vol. publié en 1824.

(1) Dans *Simples documents*, cette édition est datée de 1828 et Senancour la place « fin de 1828 » (Ibid.). Mais les exemplaires portent la date 1829.

(2) M. Merlant dans sa *Bibliographie* (24) dit à tort : « Les modifications apportées à l'ouvrage sont *toutes* in- « diquées par Senancour en note. »

(3) Cf. Merlant, *Bibliographie*, 31. — Selon Senancour (*Revue Latine*, 378), la « seconde édition a été annulée par « les évènements de 1830 et par la mort de l'éditeur ».

(4) Et poursuivie. La première avait paru en 1825, sans encombre.

(5) « Surtout d'après le Tong-kien Kang Mong » dit

Résumé de l'histoire de la République romaine, en 1827.

Résumé de l'histoire de l'Empire romain, faisant suite, en 1827 (1).

Observations sur le Génie du christianisme, en 1816, ont été revues entièrement, mais non réimprimées (2). Le *Génie du christianisme* dut, à son apparition, exciter des sentiments très divers. La conversion de l'auteur au catholicisme avait été si subite que beaucoup d'esprits perspicaces doutèrent de sa sincérité. On soupçonnait M. de Chateaubriand d'avoir eu simplement l'habileté de saisir l'à-propos, c'est-à-dire de profiter de la réaction en faveur du culte que le pouvoir nouveau favorisait dans l'intérêt de sa politique (3). Et, en effet, M. de Chateaubriand semblait représenter le christianisme particulièrement comme une fiction poétique supérieure à

Senancour (*Revue Latine*, 379). Avec tout le XVIIIe siècle, Senancour aimait la Chine (cf. « mes chers Chinois », *Revue Latine*, 60), et jugeait sa morale antérieure et supérieure à celle de l'Occident. Cf. *Résumé des traditions morales*.

(1) Les trois *Résumés* ont été écrits pour une collection de *Résumés historiques*, dirigée par Félix Bodin et Léon Thierry, et publiée par Lecomte et Durey.

(2) Des « craintes de la part des éditeurs n'en ont pas « permis la réimpression projetée vers 1825 » (*Revue Latine*, 379). Ce n'est pas tout à fait la *défense* dont parle Levallois (134; cf. 140).

(3) « Quand un culte est désenchanté, je trouve ridicule « qu'on prétende en ramener les prestiges... » (*Ob.* XLIX, 214).

d'autres. Cette manière de l'envisager scandalisa même quelque peu une partie du haut clergé. Mon père, ne trouvant pas les raisonnements de l'auteur sérieux et concluants, entreprit la réfutation de cet ouvrage (1). Les *Observations sur le Génie du christianisme* parurent en 1816. La censure n'en permit pas même l'annonce dans les journaux (2). Le comte de Sabran avait aussi publié une sorte de critique du *Génie du christianisme*, particulièrement, je présume, sous le rapport littéraire. Il dit à mon père que l'auteur en avait fait enlever toute l'édition, tirée sans doute à peu d'exemplaires. M. de Sabran, remarquable par l'élévation de la pensée, écrivait un peu en grand seigneur et ne cherchait nullement à tirer parti de ses écrits (3).

(1) « Il a vivement refuté les arguments de M. de Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme*. Nul n'admirait « plus que lui, d'ailleurs les belles pages de l'auteur de « *René*. » (*Simples documents*).

(2) Chateaubriand était alors Ministre d'Etat.

(3) « On a publié en 1803 des *Notes critiques... sur le Génie* « *du Christianisme*. L'auteur anonyme de cette brochure est « un homme qui a tout l'esprit qu'il veut, mais chez qui « l'esprit, proprement dit, ne paraît qu'un accessoire. « Malheureusement il a mis peu d'importance à ce travail. « S'il se fût arrêté davantage à la partie sérieuse du *Génie* « *du Christianisme*, il eût rendu inutile ce que j'ai à dire au- « jourd'hui, etc. » (*Observations critiques*, introduction, p. iij, *note*). C'est, je crois, à cette brochure que Chénedollé a répondu dans le *Mercure de France* du 20 février 1823 : il reprochait à l'auteur d'avoir esquivé la réponse à la quatrième partie trop embarrassante. Senancour est allé, lui, au devant du reproche et a annoncé qu'il examinerait cette quatrième comme les autres.

Mon père publia, en 1814, quelques brochures (1) politiques qui s'écoulèrent rapidement (2).

(1) *Lettre d'un habitant des Vosges*, 1814 ; *Seconde et dernière lettre d'un habitant des Vosges*, 1814 ; *Simples observations*, 1814 ; *De Napoléon*, 1815, réédité ; *Quatorze juillet 1815 ; Juin et juillet 1814*. — Cf. un article nécrologique sur Napoléon Bonaparte (*L'Abeille*, 37e livraison).

(2) Mlle de Senancour ne parle pas ici d'*Isabelle*, roman auquel elle a fait allusion plus haut (1833), ni de *Valombré*, comédie imprimée en 1807. Selon Levallois, Senancour « attachait une médiocre importance » à sa pièce ; « il en « rougissait même un peu ; aussi n'avait-il fait tirer sa « comédie qu'à un petit nombre d'exemplaires et il se « garda bien de la répandre. » (67). Voilà pourquoi sans doute Mlle de Senancour la passe totalement sous silence. Faut-il ajouter à cela : *Sur les générations actuelles*, *Absurdités humaines*, *Rêveur des Alpes* et *Albomen ou le Bonheur dans l'obscurité* ? Cf. Quérard ; et Merlant, *Revue de philologie française*, XX, 201.

LE PLATANE DE SENANCOUR

Communiqué par M. le comte d'Eggis.

VIE DE SENANCOUR

DANS LA

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE DES CONTEMPORAINS

VIE DE SENANCOUR

DANS LA

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE DES CONTEMPORAINS

PAR VIEILH DE BOISJOLIN

Le tome IV de la *Biographie universelle des Contemporains* (1) contient une vie de *Senancour*. Elle a été écrite par Vieilh de Boisjolin (2), celui-là même auprès de qui Sainte-Beuve s'était d'abord documenté. Elle tire une singulière valeur de la constante intimité qui a uni, comme l'on sait, l'auteur d'*Obermann*, et le directeur de la *Biographie Universelle* (3). Boisjolin parle d'une personne qu'il connaît très bien par lui-même et, s'il a eu besoin de renseignements, il est à présumer qu'il les lui a directement demandés. J'irai même plus loin. Les détails qui y sont donnés sont ceux que Senancour désirait faire connaître ; les détails qui y sont tus sont ceux qu'il désirait ne point

(1) *Biographie universelle et portative des Contemporains, ou Dictionnaire historique des hommes vivants et des hommes morts depuis 1788 jusqu'à nos jours, qui se sont fait remarquer etc.*, publié sous la direction de MM. Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, Paris, chez Levrault, IV, 1834.

(2) Cf. Levallois, 17. — Levallois devait tenir ce renseignement de Mlle de Senancour et il n'est pas de ceux où elle ait eu quelque intérêt à dissimuler la vérité.

(3) Voir plus haut.

voir publier ; l'interprétation proposée de ses écrits est celle qu'il propose lui-même ; et l'ouvrage qu'il a eu la tentation de désavouer, *Obermann*, est à peine cité, bien que, depuis les articles de Sainte-Beuve et de G. Sand, ce fût le plus illustre de tous. Cela me fait supposer que la vie de Senancour ou lui a été soumise ou a été rédigée sous son inspiration directe. Nous aurions donc là, dans la *Notice* de Mlle de Senancour et dans la *Vie* de Boisjolin, les *deux seuls documents de première main* qui subsistent sur la biographie de Senancour (1), indépendamment de ses notes personnelles.

(1) Les notes de Senancour même, on l'a vu, sont surtout psychologiques et les détails biographiques, insérés d'abord, y ont été supprimés par le mystérieux écrivain. J'avais espéré trouver dans le *Narrateur Fribourgeois* du 27 janvier 1846, quelques détails nouveaux. Mais cet article nécrologique n'apprend rien. Le voici d'ailleurs.

« Les journaux français nous annoncent la mort de « M. de Senancourt (*sic*), le célèbre auteur d'*Obermann*, un « des meilleurs romans philosophiques qu'offre la litté- « rature française. M. de Senancourt appartenait un peu « à la Suisse, au canton de Fribourg en particulier, par un « assez long séjour et des liens de famille étroits ; la « composition même d'*Obermann* remonte à l'époque où « il séjournait chez nous.

« La noble fille du célèbre écrivain honore encore au- « jourd'hui de sa collaboration le *Recueil littéraire* que « Fribourg possède. Depuis un grand nombre d'années, « M. de Senancourt vivait dans la plus grande retraite à « Paris, atteint à la fois par des souffrances physiques et « la perte de sa compagne bien-aimée qui était comme « on le sait une demoiselle Daguet d'Agiez (*en note* : au- « jourd'hui *Agi*). Depuis quelque temps, il a quitté notre « ville, pour se retirer à Paris, où il est mort à l'âge de « 75 ans. »

Senancour (F. P. de) (1) est né à Paris, en 1772 (2). Les penchants méditatifs de cet homme distingué se révélèrent de bonne heure par un goût passionné pour la solitude. A peine avait-il terminé ses études, qu'il rêvait déjà de se bâtir une retraite dans les hautes vallées des Alpes, loin des hommes (3), et loin surtout de ce sanglant orage de la Révolution, dont les premiers grondements se faisaient entendre. Déjà il méditait un grand ouvrage, dans lequel il se proposait d'envisager sous un point de vue vaste et nouveau la destinée et le bonheur de l'espèce humaine (4) ; or, pour réfléchir avec plus de fruit sur l'infécondité amère des institutions sociales, il fallait, et c'est ce qu'il avait parfaitement senti, commencer par s'isoler de la société. Malheureusement il se vit atteint par le commun désastre qui bouleversa tant de fortunes, et, privé de toute la sienne qui était considérable (5), il dut renoncer à l'espoir d'atta-

(1) On voit que le nom de *Pivert* — roturier ou qui a des apparences roturières — disparaît ici.

(2) 1770 — L'erreur serait assez surprenante, s'il n'y avait probablement une faute d'impression. Voir plus loin la première édition de l'*Amour*, placée en 1808, alors que dans la liste bibliographique elle est avec raison placée en 1806, et l'*Histoire de la Chine*, placée en 1804, alors qu'il était facile de savoir qu'elle est de 1824.

(3) On remarquera le silence absolu de l'auteur sur les conflits de Senancour avec son père, sur les raisons de sa fuite elle-même et sur son mariage en Suisse. C'étaient des choses qu'il n'aimait pas voir rappelées.

(4) Voir plus haut et les Préliminaires des *Rêv.*

(5) L'auteur de l'article, semble-t-il, fait entrer en compte les « espérances » de Senancour.

cher son nom à ce grand monument philosophique. Le livre singulier qu'il fit imprimer pour la première fois, en 1799, sous le titre de *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, en était comme le péristyle, et doit faire regretter beaucoup l'ensemble de cet important travail. Cet ouvrage, dont la deuxième édition parut en 1809, avec des changements considérables, renfermait, indépendamment de son mérite philosophique, des pages qui prouvaient un talent d'écrire fort remarquable ; mais les lecteurs attentifs durent surtout y reconnaître la faculté bien moins commune de sympathiser avec les grandes scènes de la nature, et de trouver dans ce langage muet des sites, des lieux et des aspects, le symbole et l'expression des mystères de notre existence et tous les secrets dont se compose ce monde moral que nous pouvons pressentir. L'art de saisir ces rapports en consonnances sublimes n'avait été connu jusque-là que de Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Etudes de la nature,* car les *Rêveries* parurent avant *Atala* (1).

Un autre ouvrage de M. de Senancour, qui peut encore être considéré comme un débris de son grand projet et comme ayant pris sa source dans cette pensée première, est le livre *De l'Amour*, qui avait paru en 1808 (2). Cette pro-

(1) La revendication de priorité n'est jamais oubliée par Senancour, ni par les siens, ni par ses amis

(2) 1806.

duction fit dans le monde littéraire une sensation remarquable (1). Elle étonna surtout un homme qui était la tradition vivante de la galanterie, non pas chevaleresque, mais courtisanesque, du dix-huitième siècle. Cet homme était le chevalier de Bouflers, si connu par la grâce spirituelle de ses premiers essais érotico-littéraires. Quelle qu'eût été jusque-là en matière d'amour la frivolité de ses idées, il prouva, par la manière dont il rendit compte de l'ouvrage de M. de Senancour, qu'il était capable d'en comprendre de bien plus sérieuses. Voici comment il s'exprimait dans le *Mercure de France*, au mois de septembre 1808, sur l'ouvrage et sur son auteur : « Il nous découvre de temps en temps l'amour, disait-il, sous des rapports que jusqu'ici peu d'esprits avaient observés. Il en donne une idée plus noble, plus grande, mieux liée aux intérêts combinés de la grande société, des familles particulières et de chaque individu. On voit partout dans l'auteur une ardente passion pour le plus grand bien... C'est un premier mérite vis-à-vis de tout le monde : et comment serait-on ingrat envers une bienveillance universelle, qui, fût-elle sans effet direct, est toujours de si bon exemple, et s'exprime d'une manière si pénétrante, si communicative ? On applaudit à cette franchise, à cette probité, ennemie de tout dé-

(1) Mais loin d'être toute favorable, comme l'auteur de l'article le laisse entendre.

tour, de tout subterfuge ; à ce désir sincère de voir une morale simple et vraie en harmonie avec des lois sages et douces, dans la ferme persuasion que cette harmonie peut seule élever l'homme à toute la dignité et à tout le bonheur dont il est susceptible. M. de Senancour nous a paru être à la fois poète et philosophe... Il pense que ces lois imprévoyantes, établies dans l'enfance de la société, auront donné lieu à ce muet soulèvement de la société adulte contre des règlements impraticables, et il paraît ne voir dans la licence que la réaction de l'austérité... Autant il affecte de sévérité contre la galanterie proprement dite, cette vaine parodie de l'amour, autant il se montre indulgent pour les tendres faiblesses du cœur, ainsi que pour l'entraînement irrésistible des sens ; parce qu'alors il croit reconnaître le véritable vœu, le cri même de la nature... » Cette appréciation bienveillante, et plus élogieuse que profonde et philosophique, est rapportée ici bien moins pour donner une idée du livre, qu'elle ferait trop mal connaître, que pour attester quel fut son succès dans le monde littéraire d'alors (1). A une époque bien plus récente, c'est-à-dire depuis la publication de la deuxième édition du livre *de l'Amour,* cet ouvrage a été jugé avec une vue plus saine et plus nette dans le *Courrier Français* (2) : « M. de

(1) Mais les attaques et les anathèmes furent nombreux.
(2) M. Merlant ne cite pas cet article dans sa *Bibliographie.*

Senancour, y est-il dit, entreprend dans ce livre de développer les conséquences funestes qui sont résultées de nos injustices, de nos bévues, de nos fausses vertus et de nos lois contre nature, en ce qui concerne l'amour. On voit par ce seul exposé qu'il ne s'agit ici que de ce sentiment universel, irrésistible, qui attire les deux sexes l'un vers l'autre. Ce sentiment, comme premier bien des individus, devrait être la première cause de la sociabilité. Il devrait être encore le grand, l'unique ressort de la morale et de l'ordre social, si de déplorables chimères ne l'avaient pas égaré, avili, rendu souvent pernicieux et toujours méconnaissable.... Il est seulement à regretter que l'auteur, convaincu, avec trop de raisons peut-être, qu'il n'écrivait pas pour le temps présent, se soit resserré dans une précision si rigoureuse, je dirais presque si mystérieuse, qu'elle influe quelquefois sur son style : style qui d'ailleurs ne manque ni de force ni d'élégance. Plus d'une page de cet ouvrage semble écrite avec la plume brûlante de Rousseau, etc. » Un autre journal, la *Revue Encyclopédique* (1), en louant tout récemment avec la même franchise le talent de l'auteur, a mêlé à ses éloges pour les formes du livre une critique sévère de plusieurs de ses vues ; et l'accusa notamment de rejeter la doctrine du devoir et de prendre pour base de sa morale l'intérêt per-

(1) Hippolyte Fortoul, *De l'Art actuel*, 1833.

sonnel. L'auteur de cet article s'est sans doute mépris sur les intentions de l'estimable écrivain, et nous pensons que M. de Senancour, qui a repoussé avec la plus grande force toutes les critiques qui tendaient à le présenter comme un philosophe suspect, un moraliste équivoque, ne laissera pas celle-ci sans réponse, à la première occasion (1). Au reste, le compte-rendu que nous venons de citer se termine en ces termes : « Les paradoxes sont nombreux dans ce livre, mais ils sont présentés avec tant d'art, avec une argumentation si pittoresque et si vive qu'il est difficile de n'être pas séduit. Du milieu même de ses sophismes, l'auteur fait jaillir une foule d'observations neuves et profondes, qui prouvent qu'il a longtemps réfléchi sur la philosophie, la morale et l'homme de tous les temps et de tous les pays. On peut lire par exemple les chapitres de *La pudeur*, de *La nudité du mariage*, et, à la fin du volume, la note 46, sur le divorce, note qui est jointe pour la première fois à l'ouvrage. M. de Senancour y renverse avec une dialectique puissante les raisonnements entassés contre cette loi si malheureusement abrogée. Il est impossible de voir un plaidoyer plus fort et plus lumineux. » M. de

(1) Cela a tout l'air d'une annonce. Senancour méditait probablement de discuter les reproches qu'on adressait à ses différents ouvrages, soit dans son édition dernière des *Libres Méditations* (voir le fragment intitulé *Polémique*, dans la *Bibliographie* de Merlant, 23), soit dans l'ouvrage unique qu'il rêvait.

Senancour a donné, dans un ouvrage d'un tout autre genre, un modèle de l'art d'allier à la pensée profane du philosophe le talent de discussion du critique : nous voulons parler de ses *Observations sur le Génie du Christianisme*, ouvrage dès longtemps composé, mais qui n'a été publié qu'en 1816. Le motif de ce retard honore le caractère de M. de Senancour autant que le livre atteste son mérite : M. de Chateaubriand passait pour être en disgrâce, et M. de Senancour crut devoir s'abstenir de toute attaque, même dans le terme d'une polémique purement littéraire. Ces *Observations*, qui sont un examen complet et développé du système de M. de Chateaubriand, n'ont pas été écrites seulement pour relever les vices de la logique si faible, qui sert d'escorte à l'imagination forte et brillante de M. de Chateaubriant (*sic*) : M. de Senancour y jette les fondements d'un édifice philosophique, en renversant les restaurations peu solides entreprises au profit d'une croyance qui périt. Le même système d'idées, développé depuis par M. de Senancour avec l'appui de l'histoire, dans un ouvrage intitulé : *Résumé des traditions morales et religieuses de tous les peuples*, le conduisit devant les tribunaux (en 1827). L'accusation intentée contre lui portait sur ce qu'il avait attenté au dogme en appelant Jésus-Christ un sage : heureusement M. de Senancour sortit victorieux de cette épreuve, à laquelle avait si peu dû s'attendre un écrivain aussi moral et surtout aussi

modéré que lui. M. de Senancour, dont tous les travaux philosophiques et littéraires se rattachent à une inspiration dominante, ainsi qu'il arrive à tous les hommes qui ont des convictions profondes, avait ébauché le même travail sur une plus grande échelle, dans l'ouvrage ayant pour titre, *Les Libres Méditations d'un solitaire inconnu*, qui a été imprimé en 1819. Le solitaire, auquel M. de Senancour attribue cet écrit, semble, de même qu'*Obermann* (autre livre philosophique du même auteur) (1), n'avoir conservé de la croyance ordinaire qu'une foi religieuse et indépendante, ou plutôt que cette disposition d'âme qui admet les doutes de l'esprit à côté des vœux les plus ardents du cœur, disposition que l'on a assez bien caractérisée par le mot de *religiosité*. Il respire d'ailleurs l'amour de l'humanité et la morale la plus pure. M. de Senancour est un des rédacteurs du *Constitutionnel*. On a de lui : 1° *Rêveries sur la nature primitive de l'homme, sur ses sensations, sur les moyens de bonheur qu'elles lui indiquent, sur le mode social qui conserverait le plus de ses formes primordiales*, Paris, 1789 ou 1802; 2e édition, 1809, in-8°; 2° *Obermann*, lettres publiées par M. de Senancour, Paris, 1804, 2 vol. in-8°; 3° *De l'Amour, selon les lois primordiales et selon les*

(1) C'est sans doute pour se conformer aux intentions de Senancour que l'auteur fait ici une mention si rapide d'*Ob.* Levallois a noté (20) que les notices rédigées par Senancour lui-même pour ses candidatures à l'Académie des Sciences morales mettent également *Ob.* tout à fait à l'arrière-plan.

convenances dess ociétés modernes, Paris, 1806, in-8°; 2e édition, 1808, in-8°; 3e édition, avec des additions et des changements considérables, Paris, 1829, in-18; 4° *Observations critiques sur l'ouvrage intitulé : Génie du Christianisme*, Paris, 1816, in-8°; 5° *Libres Méditations d'un solitaire inconnu sur le détachement du monde et sur d'autres objets de la morale religieuse*, Paris, 1819, in-8°; 6° *Résumé de l'histoire de la Chine*, Paris, 1804, in-18; 2e édition, 1825 (1); 7° *Résumé de l'histoire des traditions morales et religieuses sur les divers peuples*, 1825, in-12; 2e édition 1827; 8° *Résumé de l'histoire romaine*, 1827, 2 vol. in-18. Il a encore publié plusieurs brochures politiques, entre autres des *Lettres d'un solitaire* (2) *des Vosges*. Il a coopéré à la rédaction de la *Minerve française* (3).

(1) 1824. Voir plus haut.

(2) Nom : d'un « habitant ».

(3) En relisant cette *Vie*, je suis encore plus frappé des ressemblances qu'elle présente, *dans la forme même*, avec certaines phrases de Mlle de Sénancour, écho de son père; par exemple : « M. de Sénancour qui a repoussé avec la plus grande force toutes les critiques etc », ou encore : « épreuve à laquelle avait si peu dû s'attendre etc ». Voir la *Notice*.

HISTOIRE D' « OBERMANN »

HISTOIRE D' « OBERMANN »

En publiant les *Rêveries*, Senancour comptait bien n'abandonner que « pour un temps l'exécution entière de l'ouvrage le plus important et le plus nécessaire » : ce grand livre philosophique, qui devait « ramener l'homme à ses habitudes primitives, à cet état facile et simple, composé de ses vrais biens, et qui lui interdît jusqu'à l'idée des maux qu'il s'était faits (1). » Mais les *Rêveries* n'eurent pas assez de succès pour qu'il se sentît encouragé à entreprendre ce vaste travail. L'idée lui vint qu'avant d'y consacrer sa vie, il ferait bien peut-être de se faire connaître du grand public, afin que sa réputation recommandât par avance son œuvre essentielle : « L'opinion, la célébrité, fussent-elles vaines en elles-mêmes, ne doivent être ni méprisées, ni même négligées, puisqu'elles sont

(1) *Rêveries* de 1799, *Préliminaires*. Cf. *Rêveries* de 1809, XLIV ; *De l'Amour*, I, 2 ; Levallois, 4.

un des grands moyens qui puissent conduire aux fins les plus louables comme les plus importantes..... Il faudrait peut-être que des écrits philosophiques fussent toujours précédés par un bon livre d'un genre agréable, qui fût bien répandu, bien lu, bien goûté. Celui qui a un nom parle avec plus de confiance ; il fait plus et il fait mieux, parce qu'il espère ne pas faire en vain..... Je ne veux... pas commencer par l'ouvrage que je projette. Il est trop important et trop difficile pour que je l'achève jamais ; c'est beaucoup, si je le vois approcher un jour de l'idée que j'ai conçue. Cette perspective trop éloignée ne me soutiendrait pas. Je crois qu'il est bon que je me fasse auteur, afin d'avoir le courage de continuer à l'être. Ce sera un parti pris et déclaré ; en sorte que je le suivrai comme pour remplir ma destination (1) ». Ainsi le « livre d'un genre agréable » que Senancour méditait — *Obermann* lui même — était comme une « amorce », destinée à faire attendre et désirer un livre plus important. L'auteur alléguait en note l'exemple de Montesquieu, qui donna les *Lettres Persanes* avant l'*Esprit des lois;* il aurait pu aussi alléguer — mais il ne voulait pas le faire — l'exemple de Chateaubriand, qui donna *Atala* avant le *Génie du Christianisme* (2). D'autre part, et en même temps, par une sorte de choc

(1) *Ob.* LXXIX
(2) Voir plus loin.

en retour, *Obermann* devait agir sur Senancour lui-même, l'habituer à être auteur et lui inspirer le courage de continuer à l'être. Cette double intention, quoique proclamée si nettement par Senancour, ne paraît pas avoir été jusqu'ici mise en lumière : et pourtant elle explique bien des choses.

Mais, caractère incertain et confus, esprit contradictoire, qui n'a jamais réussi à se mettre pleinement d'accord avec lui-même, Senancour ne put s'en tenir à cette conception première. « Faire un livre pour (1) avoir un nom » lui parut « une tâche » ; il y trouva « quelque chose de rebutant et de servile » ; quoiqu'il sentît « les raisons qui semblaient la lui imposer », il n'osa l'entreprendre, ayant conscience qu'il l'abandonnerait. Il voulut que son « livre d'un genre agréable » fît du moins connaître déjà au public la tendance, l'inspiration générale du grand ouvrage philosophique qu'il méditait. « Obermann ne fait que douter, supposer, chercher, rêver ; il pense et ne raisonne guère ; il examine et ne discute pas, n'établit pas. Ce qu'il dit n'est rien si l'on veut, mais peut mener à quelque chose. Si, dans sa manière indépendante et sans système, il suit pourtant quelque principe, c'est surtout celui de ne dire que des vérités en faveur de la vérité même, et de ne

(1) *Ob.* LXXIX. — En 1840, il écrit : « *seulement* pour « avoir... »

rien admettre que tous les temps ne puissent avouer ; de ne pas confondre la bonté de l'intention avec la justesse des preuves, et de ne pas croire qu'il soit indifférent par quelle voie l'on persuade les meilleures choses. L'histoire de tant de sectes religieuses et politiques a prouvé que les moyens expéditifs ne produisent que l'ouvrage d'un jour. Cette manière de voir m'a paru d'une grande importance, et *c'est principalement à cause d'elle que je publie ces lettres*, si vides sous d'autres rapports et si vagues (1) ». Senancour désira même davantage. Puisqu'*Obermann* ne pouvait exprimer son système philosophique, non encore édifié, il voulut y glisser et répandre grâce à lui nombre de vues de détail sur la vie morale, sociale, religieuse de l'humanité. Cela est visible dans l'index que, sous le nom d'*Indications*, Senancour a placé en tête de la première édition d'*Obermann*. Tous les mots de cette liste, *Adversité*, *Aisance*, *Amitié*, *Amour*, *Amour-propre*, etc., seraient à leur place dans l'index d'un livre de philosophie et ne seraient à leur place que là. Sans aller jusqu'à prétendre avec M. Merlant (2) que, « dans sa pensée, *Obermann* aurait été, sous réserves, quelque chose comme les *Essais* du XVIIIe siècle », on voit cependant que, pour lui, ce n'était qu'en apparence un livre romanesque et que les idées philosophiques en étaient, à ses yeux, la partie essentielle.

(1) *Ob.* XLI, note.
(2) *Senancour*, 74.

L'insuccès d'*Obermann* fut complet. Je ne redis pas à ce sujet ce qu'en ont dit Sainte-Beuve (1), Mlle de Senancour (2), Levallois (3), M. Merlant (4) et moi-même (5). Je rappellerai seulement qu'il n'y eut guère que deux articles de critique sur la première édition, — et qu'ils furent tous deux sévères (6), si bien que le livre resta comme enfoui dans le silence et dans l'oubli. Puis, avant le vigoureux coup de cloche de Sainte-Beuve, il s'en fit comme une résurrection secrète. Sainte-Beuve, d'après ses souvenirs personnels, a donné là-dessus de curieux détails, et Levallois a cherché les raisons littéraires, sociales et religieuses de ce renouveau d'admiration (7). Je n'y insiste pas davantage. Je citerai seulement deux textes, qui montrent à la fois à quelle hauteur le portaient certains enthousiastes, avec quel mépris d'autres le traitaient en revanche. J.-J. Ampère, écrivant de Lyon à Bastide, lui disait le 18 juillet 1820 : « Je viens de parler à table avec un cousin (8), comme un homme qui n'aurait jamais lu *Ober-*

(1) *Port. Cont.* I, 149, 179.
(2) *Notice.*
(3) P. 169-179.
(4) *Senancour*, 288.
(5) Voir plus haut.
(6) Article de Tourlet, (*Moniteur Universel*, 15 août 1804) ; article de la *Décade philosophique*, 1807. Cf. Merlant, *Senancour*, 289.
(7) Dans les pages précédemment citées.
(8) Ne faut-il pas lire : « avec Cousin » ?

mann, ni compris Byron (1). » Senancour et Byron ! l'éloge n'est pas mince, si l'on songe quelle était à ce moment en France l'admiration professée pour l'auteur de *Child Harold* et de *Manfred*. Et le 10 août 1820, le même Ampère écrivait de Vevey au même Bastide : « Nous avons quitté Cousin à Lyon. Il paraît qu'Albert a eu avec lui en route une prise violente touchant Sénancourt, Byron, Lamennais, qu'il appelle *des polissons*, *des degrés du néant*, *des gens qui ramassent de la boue et en font de petit tas*, et autres gentillesses philosophiques, dont il m'avait déjà répété une partie ; mais je n'ai pu m'empêcher de lui rire au nez, quand il m'a dit, *à moi* : « M. Sénancourt, c'est une bête (2). » Senancour ignorait sans doute ces jugements si sévères — et si injustes ; mais il ignorait aussi ce culte mystérieux d'un petit nombre ; ou, s'il en recevait quelque écho (3), cela ne compensait pas à ses yeux l'indifférence du grand public et le silence général de la critique et de la presse.

Il parut lui-même acquiescer au jugement universel et condamner, presque renier *Obermann*. Comment cela se fit-il ? M. Merlant en donne (4) une explication, que je ne puis m'empêcher de trouver bien métaphysique : « Se-

(1) André et J.-J. Ampère, *Correspondance et Souvenirs*, Hetzel, 1875, I, 166.
(2) Ibid., 169.
(3) Levallois, 170 ; Merlant, *Senancour*, 47, 50.
(4) *Senancour*, 11.

nancour en 1809 allait avoir quarante ans. Le souci du problème religieux avait grandi en lui, sa personnalité définitive s'était organisée, etc... Ainsi se dégage chez Senancour la pure conscience religieuse : plus d'équivoque ; il renonce à l'épicurisme, à l'eudémonisme du XVIIIe siècle. Il accepte que la souffrance soit le fait essentiel de la vie morale, il n'a plus la superstition du bonheur. Les formes visibles ne lui paraissent plus qu'une séduction : sans doute, elles peuvent nous aider à pressentir la vérité, mais elles la voilent ; il en faut dépasser le contenu sensible, et tâcher d'atteindre à travers elles la vie de l'esprit. L'ascétisme intellectuel va induire Senancour en méfiance envers l'art et la poésie. *Obermann* était l'incarnation romanesque et imparfaite de son âme : désormais elle ne se traduira qu'en élévations. »

Je ne sais s'il faut aller chercher si loin des raisons si profondes (1). En 1809, Senancour n'était plus sans doute l'homme qu'il avait été en 1804 : avait-il si complètement changé qu'il ne se reconnût absolument plus dans son ouvrage ? La véritable raison me paraît beaucoup plus simple. Elle se tire des déclarations expli-

(1) Antérieurement M. Merlant avait allégué des raisons uniquement littéraires : « Il renonçait au roman et faisait « bien : il excelle à dégager des faits matériels la vie idéale, « il ne sait pas rendre dramatiques les évènements réels. » (*Roman personnel*, 147) ; et, à la page 240 de son *Senancour*, il semble bien revenir à cette même explication, toute esthétique.

cites de Senancour, que je signalais plus haut. Le but principal qu'il s'était proposé, en écrivant *Obermann*, c'était d'acquérir de la gloire, pour le plus grand profit de la doctrine qu'il voulait répandre. Or ce but n'était pas atteint, la gloire n'était pas venue. Alors ses tendances circonspectes ou même mystérieuses reprirent naturellement le dessus : il se reprocha d'avoir inutilement étalé ses sentiments et sa vie, mis en scène sa famille et ses proches. C'est pour cela qu'il paraît dès lors vouloir en quelque sorte ratifier le jugement général et anéantir cette œuvre manquée. C'est pour cela qu'il en emploie, dans les *Rêveries* et dans l'*Amour*, les fragments utilisables (1). C'est pour cela, qu'il écrit en tête des *Rêveries* : « La seconde partie d'*Obermann* ne sera point publiée ; la première partie d'*Obermann* ne sera jamais réimprimée. » Il est difficile de faire un désaveu plus complet : il s'étend, on le voit, non seulement à la partie publiée, mais même à une seconde partie dont personne — si ce n'est peut-être quelques intimes — n'avait entendu parler.

Les « jamais » des hommes de lettres, ce sont serments d'amoureux. Une fois paru l'article de Sainte-Beuve et *Obermann* devenu tout-à-coup célèbre, Senancour consentit à le rééditer.

(1) M. Merlant, dans un appendice de son édition des *Rêveries* de 1802, relève la liste des passages d'*Obermann* reproduits en 1809. — Dans mon édition d'*Obermann*, je donne les morceaux remaniés pour les *Rêveries* de 1809.

Dès décembre 1832, dans sa notice de candidature à l'Académie des Sciences morales, il le laissait pressentir en ces termes : « *Obermann*, écrit philosophique et par lettres (2 vol.), n'a été imprimé qu'une fois, parce qu'on en a employé plusieurs pages ailleurs ; *mais il a été corrigé depuis* (1). » Qui dit : ouvrage corrigé, dit : ouvrage destiné à être réimprimé. Mais la chose n'alla point toute seule.

Pour ne pas se mettre trop directement en contradiction avec sa téméraire promesse et peut-être aussi pour rester fidèle à son habitude de se présenter comme le simple fondé de pouvoir d'un Obermann imaginaire, il avait chargé son ami de Boisjolin de procurer l'édition. Boisjolin mourut avant l'impression, et Senancour ne put plus se cacher derrière lui. Il se tira d'affaire par le singulier avertissement que voici, imprimé dans la seule édition de 1833 :

« Sur la deuxième édition. Le directeur de la *Biographie Universelle des Contemporains*, M. de B... a été l'éditeur du livre de l'*Amour* ; il avait recueilli divers volumes des éditions anciennes des autres ouvrages de M. de S... avant de le connaître personnellement. Plus tard, il eut aussi entre les mains un exemplaire d'*Obermann* avec quelques additions. Il est vrai qu'à une autre époque on avait lu en tête d'une deuxième édition des *Rêveries sur l'homme* : « *Obermann* ne sera pas réimprimé. » Mais une semblable détermination pouvant être abandonnée sans

(1) Levallois, 187.

compromettre les intérêts de personne, M. de B... paraît avoir été autorisé à publier de nouveau ces deux volumes. L'édition présente remplace celle qu'il se proposait de faire quand l'épidémie l'a enlevé. »

Au dernier moment, un autre contre-temps survint encore. Sainte-Beuve était chargé de la Préface et voici que, subitement, il s'inquiéta des corrections que Senancour avait apportées à son œuvre. Si l'on en juge d'après l'édition de 1840 (1), il y avait bien quelques corrections de fond : des atténuations aux déclarations anti-religieuses ou anti-cléricales d'Obermann. Mais la plupart étaient des corrections de forme : Senancour, soucieux de justifier sa gloire récente, s'était piqué d'écrire en un style irréprochable : toutes les négligences, toutes les constructions familières ou incorrectes, il les avait supprimées et avec elles, de-ci de-là, quelques épithètes qu'il jugeait oiseuses ; les phrases mal faites, les passages peu harmonieux, il les avait retouchés. Sainte-Beuve bondit : lui, le

(1) Mais faut-il en juger d'après cette édition ? — M. Merlant semble croire qu'en 1833, Senancour voulait introduire dans *Ob.* les corrections qu'il avait faites aux fragments cités dans les *Rêveries* de 1809 et des corrections semblables. L'édition de 1840 alors ne représenterait nullement celle qu'il aurait publiée sans l'intervention de Sainte-Beuve. — Je suis tenté d'être d'un avis opposé. Senancour était très obstiné dans ses idées : devenu libre en 1840, il a dû, à mon avis, corriger alors son l'ouvrage à son gré, et l'édition de 1840 représente bien l'édition avortée de 1833. Sinon, pourquoi n'aurait-il pas inséré, dans cette dernière et *libre* édition de 1840, les corrections toutes faites dans les *Rêveries* de 1809 ?

truchement des romantiques, il avait tenté d'accaparer Chateaubriand, d'abriter sous son autorité les hardiesses de l'école nouvelle; mais Chateaubriand faisait la sourde oreille, peu enclin à admettre les innovations, peu soucieux d'être rendu responsable de tant de témérités. Et voici que Senancour, lui aussi — lui, devenu illustre grâce à Sainte-Beuve —, s'enrôlait dans le camp adverse, semblait faire mépris de cette « émancipation littéraire » dont le critique le proclamait « le père (1) ! » Sainte-Beuve discuta avec force ; mais sans convaincre Senancour. Aussi prit-il un grand parti, et fort nettement il lui mit le marché en main. Il écrivit alors à Ferdinand Denis, leur ami commun, la lettre qui suit (2) ; c'est un ultimatum :

« Monsieur Ferdinand Denys, rue Notre-Dame-des-Champs, 21.

Mon cher Denys,

« J'ai été hier matin chez M. de Senancour. J'ai vu les mutilations qu'il va faire à *Obermann*. J'ai parlé pendant une heure aussi énergiquement et vivement que je pouvais contre. Les plus belles et naïves effusions de couleurs, si rares dans la littérature de 1804, et qui font de M. de Senancour un des pères de l'é-

(1) Voir la lettre qui suit. — Et puis Sainte-Beuve était effrayé par l'exemple des *Rêveries* : « A partir de 1809, dit-« il, l'auteur, sous prétexte de corriger, a tout altéré ». (*Chateaubriand et son groupe*, I, 352, note.)

(2) *Livre d'or de Sainte-Beuve*, 399.

mancipation littéraire, sont comme grattées avec effort et font place à un dessin de plomb didactique et classique. C'est *Obermann* publié et corrigé par M. Jay. Qu'y faire ? Seulement comme M. Ledoux, à ce qu'il paraît, a mêlé mon nom à une des annonces, je le prie de l'ôter et ne l'autorise en rien à s'en servir. Quand j'ai écrit d'*Obermann*, ce n'est pas de celui-ci, du nouveau, c'est de l'ancien. Je ne veux me prêter en rien à ce regrattage.

« M. de Senancour traite ce beau poème comme il ferait un traité de physique, qu'on corrige et augmente après vingt ans. J'ai pris avec lui le *Lac*, de Lamartine, et je lui ait dit : Voyez, si Lamartine voulait retoucher ces *flots*, ces *ondes*, qui sont répétés à chaque vers, ces inexactitudes, il ferait du beau ! — Il a prétendu que Lamartine ferait bien. — En un mot, dites à M. Ledoux de ne mêler en rien mon nom aux annonces, autrement je dirais mon avis dans les journaux sur le nouvel *Obermann*. Je le dirai même sans cela. C'est pour moi une affaire de principes littéraires et de conscience poétique. C'est comme si on s'appuyait du nom de Vitet ou tel autre critique d'art pour badigeonner une église gothique.

« Adieu, mon cher Denys, et à vous de cœur.

SAINTE-BEUVE.

« Mes respects à Mlle Denys et à M. Arsène. »

En dépit qu'il en eût, Senancour se vit contraint de céder : ce fut le premier *Obermann* qu'il publia de nouveau, avec un minimum de corrections.

Enfin — malgré la campagne que menèrent alors Sainte-Beuve réconcilié, George Sand, Nodier et bien d'autres —, ce malheureux *Obermann*

ne devint jamais populaire (1). Au commencement des *Illusions perdues*, en 1827, Balzac pouvait écrire : « Il existe un magnifique livre, le pianto de l'incrédulité, *Obermann*, qui se promène solitaire dans le désert des magasins, et que dès lors les libraires appellent ironiquement un rossignol ; quand Pâques arrivera-t-il pour lui ? Nul ne le sait ! » *Obermann*, un rossignol ! C'était bien la peine d'avoir fondé sur lui tant d'espérances, d'avoir renoncé à un engagement publiquement pris, d'avoir enfin cédé aux conseils impérieux d'un exigeant critique et abdiqué son propre jugement sur les corrections qu'il convenait d'y apporter ! (2)

On conçoit d'après cela que Senancour ait gardé quelque rancune à ce malheureux livre. Ajoutons que, malgré tout, c'était encore le plus illustre de tous ceux qu'il avait écrits : c'était de lui qu'on lui faisait compliment, croyant lui plaire. Comme Leconte de Lisle, plus tard, était irrité qu'on louât toujours *Midi, roi des étés* : car il lui semblait qu'il avait fait depuis bien d'autres poèmes et de meilleurs ; de même Senancour était impatienté qu'on lui parlât toujours d'*Obermann*, cette œuvre de début, cette œuvre secondaire destinée à être l'amorce d'autres œuvres bien plus importantes, cette œuvre enfin qui semblait offusquer et cacher à

(1) Levallois, 172, sqq ; Merlant, *Senancour*, 292, sqq.
(2) Levallois, 19, 40, 74 etc.

tous les yeux les plus chers enfants de son esprit : les *Rêveries* définitives et les *Libres Méditations* définitives. C'est pourquoi il semble avoir désiré qu'*Obermann* fût le plus possible passé sous silence. Son ami, de Boisjolin, dans la *Notice biographique* qu'il lui consacra, parle à peine de ce roman, — et ce n'est point assurément sans avoir tenu compte du vœu de l'auteur. Il est vrai que cette *Notice* était écrite avant la seconde édition ; mais Senancour lui-même, dans la Note qu'il rédigea en 1836 pour sa candidature à l'Académie des Sciences morales, comme dans celle qu'il avait rédigée en 1832, glisse le bien rapidement sur l'ouvrage qui constitue à nos yeux son meilleur titre de gloire.

Mais, à la longue, il fallut bien que Senancour en prît son parti. Il lui était impossible désormais de fondre en un seul livre tous ses écrits passés, comme il en avait nourri le rêve. Il lui fallait donc, pour se présenter devant la postérité, amener du moins à leur suprême état de perfection les divers ouvrages qu'il avait successivement composés. Ce ne fut point par *Obermann* qu'il commença : en 1833 et 1834, il donna chez Ledoux les éditions définitives des *Rêveries, de l'Amour, des Libres Méditations :* encore songeait-il à une révision nouvelle de ce dernier livre et Mlle de Senancour nous apprend avec quelle passion il y travaillait. Mais enfin la question se posa s'il laisserait retomber dans l'oubli *Obermann*, comme *Isabelle* ou *Valombré*. Il n'en

eut pas le courage — d'autant moins que, pour celui-là, presque tout le travail était fait : il n'avait guère qu'à le donner tel qu'il l'avait voulu donner en 1833. C'est ainsi que, le 31 janvier 1840, le *Journal des Débats* annonçait la dernière édition d'*Obermann*, « édition qui a été revue avec le plus grand soin par l'auteur ». C'est l'*Obermann* de Charpentier, le seul qui se lise aujourd'hui (1).

Mais qu'est-ce que cette seconde partie d'*Obermann*, dont Senancour a parlé une seule fois, — et encore pour dire qu'elle ne serait point publiée, sans même laisser entendre quelle elle aurait pu être ? Aurait-ce été quelque chose comme *Valombré*, mais sous forme de roman, et non de comédie ? N'aurait-il pas transposé son plan pour en faire *Isabelle* (2) ? M. Merlant (3) suppose que l'article publié en 1812 par Senancour dans la *Revue philosophique : Dissertation sur le roman*, pourrait nous donner une idée de ce se-

(1) Il a été fait à la même librairie des réimpressions postérieures à 1840. Elles sont incorrectes, parfois incomplètes, parfois hybrides et mêlant les deux textes de 1804 et de 1833. — La véritable édition de 1840 diffère en maints endroits de celle de 1833 ; c'est par erreur que M. Merlant dit : « Les modifications apportées à l'ouvrage sont *toutes* « indiquées par Senancour en note. » (*Bibliographie*, 24). Il s'en faut de beaucoup : voir mon édition critique d'*Obermann* pour la Société des Textes français modernes.

(2) En tout cas, d'après Senancour, Isabelle « est une « sorte de pendant, une sœur d'Obermann ». (Lettre à Sainte-Beuve, Merlant, *Bibliographie*, 61).

(3) Le *Roman personnel*, 147-148.

cond *Obermann*. Selon lui, Senancour « plaint *les âmes élevées que tout le monde méconnaît*, et qui, avec *de justes prétentions que rien d'extérieur n'autorise*, sont livrées *à de misérables sollicitudes* et regardent *le temps s'écouler dans une détresse uniforme :* âmes vastes *à qui les grandeurs n'eussent pas suffi*. Et il ajoute enfin : *Ce n'est pas tout ce qu'un homme pourrait souffrir au milieu des avantages apparents et des promesses de notre industrie prodigieuse... Le modèle dont j'aurais presque osé tracer quelque image* serait l'homme de génie qui saurait exercer une grande puissance sans succomber au prestige de l'ambition, qui trouverait en soi des ressources dans la situation la plus désastreuse et saurait *perfectionner le monde.* » M. Merlant a-t-il raison ? Il se peut ; bien que je voie mal comment ceci se rattache étroitement à *Obermann* : par quel miracle Obermann, dans la seconde partie, deviendrait-il si puissant et arriverait-il à « perfectionner le monde »? — Pour moi, j'ai été frappé de lire dans la 10e soirée des *Rêveries* de 1833 la page suivante :

« Le romancier, dont le héros toujours avide de plaisirs variés parcourt vingt contrées en essayant de tout ce qu'elles offrent de séduisant, peut enflammer l'imagination, mais à peine il amuse le cœur. Celui qui nous intéresse puissamment et qui éveille en nous de profonds regrets, c'est celui qui, évitant les fadeurs si communes dans les anecdotes champêtres et dans les idylles, sait peindre les véritables mœurs pastorales, les désirs fixes, les goûts constants, les occupations uniformes, les plaisirs invariables et

simples. Si l'âme a conservé quelque chose de primitif, elle trouve un repos attachant, triste peut-être, mais pourtant consolateur, une sorte de charme silencieux, dans ces longues habitudes de la patrie antique et pauvre, dans ces travaux réglés, dans cette obscurité contente et ces joies calmées ou sévères, dans ces affections nécessaires comme la vie, dans ces passions irrémédiables. Bonheur sans regret ; sécurité sans misère ; précieuse ignorance des choses éloignées ! Oubli sacré des vœux inutiles ! »

Je ne sais si je m'abuse ; mais il me semble que la peinture de ce bonheur sans regret continuerait à merveille l'*Obermann* que nous lisons aujourd'hui. Mais ce sont là des hypothèses et Senancour, semble-t-il, n'a dit son secret à personne : sa fille elle-même l'a-t-elle connu ?

LA PHILOSOPHIE

LA RELIGION DE SENANCOURT

LA PHILOSOPHIE

ET LA RELIGION DE SENANCOUR

Senancour s'est volontiers enorgueilli de n'avoir jamais varié, et, si on voulait l'en croire, en compterait peu d'hommes dont la pensée aurait été aussi constante, aussi *une* que la sienne. Il y a bien là quelque vérité : certaines idées, certaines préventions peut-être sont restées immuables en lui jusqu'à la fin de ses jours ; mais il y a aussi quelque exagération, et, en dépit qu'il en ait, il a évolué, comme bien d'autres.

I

Au sortir du catholicisme, le stoïcisme le séduisit d'abord. « Il y a quatre ans environ (j'en avais 22 alors), écrit-il dans les *Préliminaires* des *Rêveries* de 1799, je m'appuyai sur la sagesse des Stoïciens, et sa fière indifférence me soutint contre les afflictions ». M. Merlant remarque à ce propos : « Il y eut d'abord et *il y a toujours eu* chez Senancour un stoïcien. Nous savons déjà que son stoïcisme précoce ne fut guère qu'un stoïcisme de tête. La crise passée, *il fera, de temps à autre, une cure de stoïcisme...* ; un calmant, voilà comment lui apparaît le stoïcisme (1). » Une telle interprétation semble contraire aux déclarations les plus formelles de Senancour. A plusieurs reprises, en effet, il nous raconte combien il fut vite et complètement désabusé. Il s'aperçut, disent les *Rêveries* de 1799 (2), que cette doctrine n'avait « à opposer contre le sentiment du néant de la vie que de spécieuses chimères ». Sans doute, elle n'est point sans force contre les maux et, par elle, l'homme est moins malheureux ; mais ce n'est là qu'un mérite négatif ; et « lorsqu'*il chercha* par quel bien positif elle rendait la vie heu-

(1) P. 56.
(2) *Préliminaires.*

reuse et sur quelle vérité inébranlable elle élevait son superbe édifice, *il dit* avec découragement : « La Sagesse elle-même est vanité. » Plus tard, lorsqu'Obermann avoue qu'il a « connu l'enthousiasme des vertus difficiles », il ajoute : « L'illusion a duré *près d'un mois* dans sa force : un seul incident l'a dissipée (1). » Il n'y a donc eu là qu'un feu de paille et qui n'a point eu de lendemain (2). L'opinion de M. Merlant vient, je crois, de ce qu'il attribue au stoïcisme ce qui est de l'épicurisme (3). On sait comment ces doctrines rivales aboutissent, curieusement parfois, à des préceptes moraux identiques. On sait à quel point il est alors difficile de les discerner. Il suffit de se rappeler combien les lettres de Senèque contiennent, prises au sens stoïcien, de maximes épicuriennes, ou comment c'est une question vivement débattue en nos jours

(1) IV, 31.

(2) Voir, *Amour* de 1806, la condamnation des « belles « erreurs » du Stoïcisme et l'éloge enthousiaste d'Epicure et de sa doctrine (219 sqq).

(3) Voir : *Rêv.* de 1799, (IV), les conseils de « vie simple « et circonscrite » ; (IX), l'invitation à « circonscrire ses « plaisirs » ; *Amour* de 1806, l'idéal moral de Senancour : « tous les hommes justes et sagement voluptueux », (233), car, selon lui « la modération fait partie de la volup- « té..., la sagesse dans le plaisir est le plus beau produit « de la volupté. » (100) ; *Rêv.* de 1809, les chap. X, XI, XII, sur la modération et la délicatesse dans le plaisir, l'inutilité et le danger des besoins vastes, l'utilité de simplifier ses sensations, etc. Ces conseils pourraient être stoïciens ; le ton dont ils sont donnés, les raisons qui les fondent, en font des préceptes nettement épicuriens

que celle du stoïcisme ou de l'épicurisme primitifs de Montaigne.

Déçu par le stoïcisme, Senancour tomba dans l'apathie et l'indifférence : il voulut mourir d'abord, puis il sentit qu'il était égal de vivre ou non. Il fut tiré de ce désespoir par la vue même du malheur des hommes et par l'effet que cette vue provoqua sur son âme : « *Ses* plus fréquentes impressions étaient la réaction sur *lui* des misères de ses semblables. » Il en approfondit les causes, il découvrit que c'étaient des erreurs, erreurs locales et accidentelles, habitudes funestes qui ne font point partie essentielle de la nature de l'homme ; il pensa donc qu'il était possible de les corriger, et il entreprit de le faire. Sans se flatter de pouvoir atteindre la vérité totale, il se flattait du moins d'en montrer le chemin, en dénonçant l'erreur (1).

Dans son ensemble, la doctrine dont il se fit l'apôtre n'est autre que l'épicurisme Lucrétien. Voici en effet les idées principales que l'on rencontre en feuilletant les *Rêveries* de 1799.

L'immortalité est impossible ; c'est par une illusion vaine que la raison humaine la juge contradictoire : rien n'est contradictoire ; la Nature est indifférente ; « tout ce qui est sert également à la composition du grand Tout » ; « la chimère de l'immortalité fut produite par l'ignorance des choses » ; « TOUT EST NÉCES-

(1) *Rêv.* de 1899, *préliminaires.*

Inutiles (choses)

On prétend que la nature ne fait rien d'inutile.

Ceux-là peuvent le penser qui aiment à croire ce qu'ils ignorent, mais nul ne devrait l'affirmer : nul ne connaîtra la nature. Et, de plus, dans le peu de choses que nous entrevoyons, n'en est-il aucune qui semble inutile ? Je ne parle pas de tant de germes privés de tout développement, mais savons-nous même pourquoi la poitrine des hommes ressemble jusqu'à un certain point à celle des femmes ? Est-ce pour que les hommes soient séduits par des rapports qui laissent subsister le contraste ? Pourrions-nous assurer que cette fin exigeât un appareil qui semble du moins trompeur et bizarre

Senancour

FAC-SIMILÉ DE L'ÉCRITURE DE SENANCOUR
ET DE SA SIGNATURE

SAIRE (1). » — L'homme est, comme tous les autres corps, un agrégat de molécules, mais plus complexe ; les vertus et les vices sont nés de nos sentiments et de nos besoins (2). — Le bonheur et le malheur dépendent « absolument de la disposition et du cours de nos fluides, de l'habitude de nos organes (3). » — L'ascétisme est une folie . « La philosophie prouve invinciblement la folie de ces fanatiques d'une fausse sagesse qui, pour perfectionner leur être, s'efforcent d'annuler leur vie (4). » — « La force une et irrésistible, seul principe inhérent à l'univers, seule cause de l'univers modifié, la Nécessité entraîne toutes choses dans une succession toujours changée et toujours illimitée (5). » — « L'homme n'est ni bon ni méchant (si ce n'est par rapport à l'ordre que les hommes veulent établir) : il est ce qu'il doit être. Le désir du bonheur est « le principe de toute vertu, de toute action, de toute recherche (6). » — « L'art de jouir est le seul art de l'être qui sent et modifie son existence. » Le plaisir ne mérite pas les accusations qu'on lance contre lui au nom de notre « morale fausse » ; il n'est ni corrupteur, ni énervant ni décevant, ni vain, etc. « Homme !... ta seule fin morale est le bonheur et ton seul

(1) *Rêv.* I.
(2) II.
(3) IV.
(4) VII.
(5) VIII.
(6) IX.

devoir, le moyen convenu pour le bonheur de tous (1). » — L'âme n'est pas spirituelle ; elle n'est pas immortelle ; le monde est formé d'une matière subtile et active (« un feu élémentaire »), unie à une matière inerte ; l'âme également ; la liberté, c'est-à-dire l'illusion de la liberté, s'explique par les relations de ces deux sortes de matières : la matière subtile ayant un mouvement propre que l'autre ralentit ou gêne (2).

En métaphysique, un panthéisme matérialiste et tout déterministe, en morale, un épicurisme chagrin, voilà donc la philosophie des *Rêveries* de 1799. C'est bien du Lucrèce ; et, par delà tant de siècles chrétiens, c'est bien un retour à la Sagesse antique, qui se propose pour objet non point la *perfection* mais le *bonheur* des hommes. Seulement, c'est de la sagesse antique repensée par un esprit formé à l'école du XVIIIe siècle, imbu surtout de ce Rousseau, auquel Senancour emprunte le titre même de ses *Rêveries* (3). Pour lui, le mal moral est surtout un mal social, que des institutions sages peuvent guérir, comme les institutions mauvaises l'ont fait naître (4). Il en faut revenir à l'homme de

(1) *Rêv.* X.
(2) XIII.
(3) *Rêv.* de 1833, note B. Cf. les éloges des *Rêv.* de 1799, (XVII). Ce qui n'est pas contradictoire avec le dédain aristocratique qu'a montré Senancour pour la personne même et surtout le genre de vie de J. J. (Voir plus haut).
(4) *Rêv.* de 1799, I, XV, XVI.

la nature ; il faut abjurer « le désir trop extensif de l'inexpérimenté, l'avidité des extrêmes et la vénération de l'inconnu et l'amour du gigantesque et l'habitude des passions ostensibles et l'orgueil des vertus austères et la manie des abstractions et la vanité de l'intellectuel et la crédulité pour l'invisible et le préjugé universel de la perfectibilité. » Dépouillons tout ce que des siècles de vie civilisée ont donné à l'homme : « les formes indélébiles doivent se reproduire dans l'épuisement des habitudes sociales et l'homme primordial rester subsistant quand aura passé l'homme d'un jour ». Une fois achevée cette œuvre préparatoire, il suffira de chercher les institutions convenables à ce que Senancour appelle bizarrement « l'homme social de la nature » (1) ; et tous les hommes seront heureux.

Telles sont les premières *Rêveries*, âpres méditations d'un jeune homme atteint par le mal du siècle. Quelques années après, instruit par une plus longue expérience, éclairé aussi par les objections que l'on avait adressées à son premier ouvrage, Senancour évolue quelque peu. Des premières *Rêveries* à *Obermann*, il y a en effet une différence. — La doctrine métaphysique paraît être la même. C'est un panthéisme : l'immortalité, si elle existait, ne serait que « la réunion au principe de l'ordre impérissable (2). »

(1) *Rêv.* de 1799, *préliminaires*.
(2) XLVII, 265.

Et c'est un panthéisme qui, moins matérialiste peut-être (1), reste en tout cas tout déterministe : « L'enchaînement des rapports dont l'homme est le centre, et qui ne peuvent finir entièrement qu'aux bornes du monde, le constitue partie de l'univers, unité numérique dans le nombre de la nature. Le lien que forment ces liens personnels est l'ordre du monde et la force qui perpétue son harmonie est la loi naturelle. Cet instinct nécessaire qui conduit l'être animé, passif lorsqu'il veut, actif lorsqu'il fait vouloir, est un assujettissement aux lois générales (2). » — Mais, loin d'insister ici sur le caractère exclusivement matériel du Tout, Obermann tend à le personnifier : il l'invoque comme une « Force vivante, Dieu du monde (3) » et il proteste contre l'accusation « ridicule » d'athéisme (4). — La doctrine morale paraît être la même. Obermann fait du bonheur la seule fin de l'homme et du plaisir son seul moteur (5). Il discute, parodie, ridiculise tous les arguments que l'on invoque en faveur de l'immortalité de l'âme et les arguments que l'on y puise pour fonder la morale (6). — Mais le plaisir que

(1) Peut-être. Voir LXIII.
(2) LXIII, 327.
(3) XLVIII, 265.
(4) XLIX, 270.
(5) LXIII, LXIV.
(6) XXXVIII, 156 ; XLIV, 207. — Il y a là contre l'immortalité un argument tiré des animaux, que Taine a repris, avec le même ton de parodie, dans ses *Philosophes*

l'homme doit rechercher est plus nettement opposé au plaisir égoïste et solitaire : « il faut à son bonheur le bonheur de ce qu'il connaît (1). » Et surtout l'immortalité n'est plus *niée* : sans doute Obermann persiste à la croire indémontrable, mais l'anéantissement total l'est également ; et du moins l'immortalité, « songe admirable », est « un dogme beau, consolant » ; il reste aux hommes une « possibilité vague » d'être immortels ; il est « affreux » de ne l'espérer point, il est « sublime » de l'espérer ; il convient de la désirer, et lui-même la désire (2). — Il y a là comme une détente et comme un adoucissement de la pensée. La vie a légèrement atténué ce qu'avait d'absolu et de tranchant son inexpérience juvénile.

Après avoir rappelé que Senancour ignorait l'allemand, M. Merlant suppose que néanmoins, pendant son séjour en Suisse, il dut avoir « une initiation hâtive aux doctrines idéalistes des romantiques allemands (3). » Je crois que l'influence de la métaphysique germanique, de Schelling peut-être, ne saurait être mise en doute, lorsqu'on lit l'*Amour* de 1806. Toujours

classiques (l'immortalité des bœufs démontrée par la nécessité de remplir leur destinée), afin de réfuter cet argument employé pour démontrer l'immortalité des hommes. (Cf. Caro, l'*Idée de Dieu*, 143).

(1) LXIII, 326.

(2) XLIV ; XLVIII, 264. — Ici, on le voit, c'est du Renan.

(3) P. 30.

aussi matérialiste (1), toujours aussi épicurien (2), toujours aussi enclin à voir dans des institutions sages un panacée à tous les maux de l'humanité (3), Senancour, maintenant, semble disposé à chercher l'explication totale des choses dans des spéculations sur l'idée pure, sur l'*abstrait*. Il y a même à cet égard quelque contradiction dans sa pensée. Il vient d'affirmer que « la vraie science, c'est la science de l'homme », que « la vraie science de l'homme est la morale et que la morale est tout entière dans les passions » (4) ; et voici qu'abandonnant la psychologie pure, où de tels principes semblaient devoir le contraindre, il s'évade aux constructions mé-

(1) Tous les sentiments des hommes sont des effets indirects des besoins physiques ; leurs vertus, leur austérité même se ramènent à l'instinct de conservation, de reproduction, etc. (15-18) ; les lois morales ne sont pas seulement « tirées des lois physiques », « elles sont réellement « les mêmes sous une autre acception (77) », etc.

(2) « La continence est une résistance au mouvement « de la marche des êtres, aux lois de l'ordre ; elle ne « peut être ni exigée, ni même conseillée en grand (77) » ; « Le bien est la jouissance dans les êtres qui sentent, le « mal est la douleur de ces mêmes êtres (95) » ; « Le plai- « sir et la douleur sont la base, la fin et la cause de tous « les devoirs (99) » ; et le blâme de l'ascétisme (135), et la « théorie que « l'art de jouir est la science de la vie (219) », etc.

(3) Les législateurs sont plus grands que les grands savants (préface) ; voir (94) les souvenirs du *Contrat social* : « Toute la perfection du corps social consiste dans « la proportion exacte entre les sacrifices que chacun fait « comme individu et l'avantage qu'il en reçoit en com- « pensation, comme membre de la cité. »

(4) P. 18.

taphysiques les plus hautes. Comme un Hegel, il pose une série de définitions et d'axiomes, pour remonter enfin jusqu'à une formule suprême, toute Hegelienne cette fois : « Les Passions sont les sentiments progressifs des Rapports moraux. — La Moralité est la Justice en action. — La Justice est la conséquence de l'Equité. — L'Equité est le résultat intellectuel de la vue de l'équilibre : l'Equité est mathématique. — La Justice est l'Equité morale. — L'Equité est la mesure. La Justice le produit. — L'Intelligence reconnaît et voit l'Equité; elle découvre et veut la Justice. — L'Equité est le moyen et la règle de l'Intelligence : la Justice est sa volonté exprimée et comme un premier trait de ses vastes conceptions. — L'Equité est le concept suprême. — La Justice est l'idée éternelle. — La Justice soumet l'Affection à l'Idée. — Toute Loi est le mode d'un Rapport. — La Loi primitive est le mode du mouvement du Monde. — Le véritable mode des institutions des Etats était avant que l'homme fût. — Ce mouvement du monde est nécessaire, il est éternel, il est donc juste. Ainsi la Loi primitive est juste : ainsi donc toute loi humaine qui n'est pas modelée sur le grand Archétype n'est pas une loi, mais la parodie d'une loi. — *Avant la Loi primitive, il n'y a rien, excepté la nécessité de cette Loi : c'est la Nature des choses, l'Abstraction absolue, le Destin* (1). »

(1) P. 23-25.

Je ne sais si aucun anneau ne manque à cette chaîne, si la rigueur logique de cette ascension vers le souverain principe n'est pas toute apparente et formelle ; mais l'important ici n'est pas le résultat, c'est l'effort même de Senancour et l'influence subie qu'il révèle.

Dès lors, en effet, ces questions de philosophie purement spéculative le hantent. Dans les *Rêveries* de 1809, il a beau déclarer que, si la cause finale générale existe, elle est inconnaissable (1), que la vraie science est impossible, la substance ou le principe ne pouvant être atteint (2) ; sa pensée s'emporte malgré lui à la poursuite de cette cause, à l'analyse de cette substance ou de ce principe ; elle médite sur l'immensité du monde : « Dès longtemps l'imagination même nous a abandonnés... Cependant notre imagination est comme infinie : en multipliant les différences par l'incalculable et l'incalculable par les différences, nous avons agrandi cette imagination même par un autre infini, celui des abstraits. Et voici que le mode de la vie individuelle est devenu inaccessible à toute cette puissance. A peine étions-nous aux confins de ces premiers mondes dont nous savons pertinemment l'existence, que déjà nous étions perdus dans le vide ou plutôt dans le possible, dans l'inconnu, dans la puissance abstraite de l'être, dans Dieu : car

(1) II.
(2) IV.

l'infini, c'est Dieu; l'inconnu, le possible, c'est Dieu; la conception suprême de l'abstrait, c'est encore Dieu. » Et un hymne véritable lui échappe (1). Dans les *Libres Méditations* de 1819, ce Dieu inconnu, il le définit, il le dépeint, il l'adore : « Heureux sans plaisir; parfait sans vertu; prévoyant tout sans avoir rien à éviter et entraînant toutes choses sans employer aucune force extérieure; produisant toujours, mais sans besoins comme sans organes; contenant l'espace, et terminant les temps; principe immuable des changements, principe inépuisable de tout amour, de toute beauté, de toute justice; impassible auteur des êtres qui souffrent afin d'espérer et de jouir; permanent et impénétrable; invisible, et pourtant connu; adorable par la puissance, mille fois adorable par les bienfaits, tel je me représente celui qui a dit : « La vie est en moi, *Ego sum qui sum* (2). »

Puis, on dirait qu'il y a comme un retour en arrière. Dans les *Rêveries* (3) de 1833 comme dans les *Libres Méditations* (4) de 1830-1834, il insiste davantage sur l'impuissance des hommes à connaître la vérité absolue : ils ne peuvent que l'apercevoir, la pressentir, la désirer, mais non l'atteindre. Cela n'empêche pas qu'il n'examine

(1) P. XLIV.
(2) P. XI.
(3) *Préface*, II; III, *Incertitude*; IV, *Difficultés*; V, *Dépendance*.
(4) I, *De l'incertitude de l'esprit*; VII, *Immortalité*, etc.

en passant les problèmes les plus subtils de la métaphysique : l'idéalisme absolu de Berkeley (1), des théories kantiennes ou quasi-kantiennes sur le temps et l'espace (2) préoccupent maintenant cet homme qui disait naguère que la morale était la science la plus grande, car « ce qui est grand, c'est ce qui est utile (3). » Quelle utilité y a-t-il pour la conduite de la vie ou pour la découverte de la législation bienfaisante, à savoir si les corps existent réellement, ou quelle est l'essence vraie du temps et de l'espace ?

Il était inévitable que ces tendances nouvelles modifiassent quelque peu les théories fondamentales de Senancour. Dans leur fond, il les maintient. Il admet toujours le panthéisme (4) ; il admet toujours l'épicurisme (5) ; il admet tou-

(1) *Rêv.* de 1833, IV ; XXIX ; Note F ; *Libres Méditations* de 1830, X.

(2) *Rêv.* de 1833, XXIX : « Le temps et l'espace sont des « vues intellectuelles nécessaires, des concepts absolus. »

(3) *Amour* de 1806, *préface.*

(4) Et ses conséquences : doutes sur l'immortalité impersonnelle, sur la liberté morale cf. *Rêv.* de 1809, II ; XXVII ; XXXV ; XXXVI ; XLIV ; *Rêv* de 1833, III ; IV ; XXXIX ; Note F; *Libres Méditations* de 1830, IX; XI). Et ce panthéisme reste matérialiste. Il semble que Senancour, quoique tenté parfois par l'idéalisme absolu de Berkeley, n'ait jamais pleinement admis l'idée qu'il puisse exister un pur esprit. Il tient étrangement à sa matière subtile et capable de pensée. A-t-il trouvé cela chez les panthéistes grecs, chez les stoïciens, ou peut-être chez Voltaire, si entiché de la solution proposée par Locke ?

(5) Et ses conséquences morales (cf. *Rêv.* de 1819, X-XIV ; XVII ; XXIII ; XXIV ; *Rêv.* de 1833, V ; IX-XI ; XVIII ; XIX ; XXXIII ; *Libres Méditations* de 1830, V ; XVI).

jours que ce sont les institutions qui causent le malheur, mais pourraient et devraient causer le bonheur des hommes (1).

Et pourtant que de changements dans la manière de présenter ces mêmes doctrines ! L'esprit de Senancour s'est élargi ; il a dépouillé la sécheresse rationaliste des négateurs du XVIIIe siècle; il a rejeté certaines crédulités niaises sur la bonté des hommes, il s'est ouvert à certaines aspirations émues et quasi-mystiques. — Abjurant sa foi candide au *Contrat social*, Senancour ne croit plus maintenant qu'un législateur trouvera d'un seul coup les moyens de rendre l'homme heureux pour toujours, et il avoue que des institutions « perfectibles » vaudraient mieux peut-être que des institutions « fixes » (2) ; il avoue que c'est surtout en modifiant les dispositions intérieures des hommes que les lois nouvelles pourront amener leur bonheur (3). — Il proteste avec indignation, dès 1809, contre ceux qui l'ont accusé d'athéisme. Les termes de sa profession de foi, s'ils sont éloquents, ne sont pas encore très précis (4) : son Dieu « adoré dans

(1) Cf. *Rêv.* de 1809, XVII ; XX ; XLII ; *Rêv.* de 1833, *Préf.* 13 ; XII-XIV ; XXXIII ; XXXV ; note C ; *Libres Méditations*, de 1830, VIII. Voir l'apologie du siècle philosophique, le XVIIIe, dans *Rêv.* de 1833, note Z.

(2) *Rêv.* de 1833, XII.

(3) *Rêv.* de 1833, XIV ; XXXV ; note U. — Dans les *Libres Méditations* de 1830 (VIII), il « ne sait pas bien encore ce « que peut faire » le législateur qu'il aurait rêvé d'être ; sa confiance aux réformes légales paraît bien atténuée.

(4) *Rêv.* XLIV, nouvelle et qui ne laisse pas de paraître un peu en contradiction avec les précédentes.

l'univers » est encore un Dieu conçu selon le panthéisme ; mais du moins l'intelligence et la moralité lui semblent reconnues. Elles le sont encore plus nettement dans les *Rêveries* de 1833, qui le proclament « volonté irrésistible, source générale de vie, principe intellectuel (1) » et le désignent enfin comme « principe de lumière » et « ordonnateur suprême », comme « celui qui juge et protège (2) ». Et c'est presque du ton d'un Pascal que Senancour s'écrie dans les *Libres Méditations* : « Ne pas souhaiter que Dieu existe, ne pas le chercher dans les signes visibles de sa pensée impénétrable, s'occuper rarement d'une si forte probabilité, c'est un effrayant témoignage de la faiblesse des hommes (3). » Ne dirait-on pas en vérité qu'il s'agit ici d'un Dieu personnel, du souverain Créateur et Maître des chrétiens, du « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob » ? — L'immortalité de l'âme est encore niée en 1809, mais elle ne l'est qu'avec regret et d'une façon moins tranchante que jadis. Senancour l'appelle « l'objet sublime mais trop incertain des vœux de toute âme noble » ; il écrit même : « S'il se trouvait que l'immortalité fût chimérique et que pourtant la croyance à l'immortalité fût bonne parmi nous, ce serait une preuve ajoutée à plusieurs autres que nous

(1) IV.
(2) XXXIX ; XXXI.
(3) 1834, XI.

ne sommes point dans les véritables voies (1). » Un pas de plus est fait dans les *Méditations* de 1819 : Senancour, sans estimer alors l'immortalité certaine, la juge du moins désirable et probable ; il s'efforce même de déterminer ce qu'elle pourrait être et il rêve un paradis sans enfer, les bons étant heureux et les coupables anéantis (2). Sa foi se précise en 1833 (3) : le désir d'immortalité qui anime les hommes n'est pas une preuve qu'elle existe ; mais pourtant c'est un indice : « Il se pourrait que cette immortalité fût réelle mais que pourtant elle eût été voilée à dessein... Dans ces grandes questions, l'incertitude contribuera puissamment à nous éprouver, à nous laisser la liberté du mal et du bien ; elle fera donc partie des vues de celui qui apparemment juge et protège. » Et déjà, dans les *Libres Méditations* de 1830-34, il n'y a plus seulement un désir, mais un espoir, de plus en plus ferme, de plus en plus confiant (4). — Du même coup est rétablie la loi morale, telle que la conçoivent les philosophies spiritualistes et les religions. L'épicurisme de Senancour devient de plus en plus austère, et, s'il se refuse toujours à admettre l'ascétisme (5), il montre du moins que « le plaisir n'est pas moins funeste à l'homme civi-

(1) XXXV.
(2) I ; VI ; VII ; VIII, etc.
(3) *Rêv.* XXXI.
(4) P. XVIII ; chap. I ; III ; VII.
(5) *Libres Méditations* de 1819, IX.

lisé qu'à l'homme religieux » (1). Senancour ne dit plus : « Jouissez et passez »(2). Il rétablit une sorte d'impératif catégorique, un devoir moral : « cherchons l'idée, et négligeons toute autre affection » (3); il rétablit le mérite moral : » tout mérite est dans la soumission à l'ordre » (4) ; il rétablit la liberté morale : s'il se borne, en 1833, à en faire une « conjecture plausible », il déclare du moins que cette conjecture est la « base de toute recherche morale » (5) et, en 1834, il affirme hardiment que, si l'existence en est logiquement indémontrable, le contraire ne l'est pas moins, qu'il faut en conséquence s'en fier aux autres indices et notamment au sentiment que nous en avons (6). — Enfin, et le changement est capital, ce qui se transforme surtout, ce sont ses dispositions intérieures, l'allure de sa pensée, le ton et comme l'accent de sa parole. Le révolté de jadis, l'auteur des *Rêveries* désespérées de 1799, ouvre de plus en plus son âme à la docilité, à la résignation, à l'espoir. « Notre vie sur la terre n'est qu'un laborieux mouvement d'espérance », écrit-il en 1833 (7); mais déjà, dans ses *Méditations*(8), ce qu'il subsiste

(1) *Ibid.* XV. Cf. *Rêv.* de 1833, IX-XI, XVIII.
(2) *Amour*, de 1806, 220.
(3) *Rêv.* de 1809, XLIV.
(4) *Libres Méditations* de 1830, IV.
(5) *Rêveries*, IV.
(6) *Libres Méditations*, XV.
(7) *Rêv.*, XXXV.
(8) De 1830, XXX.

encore d'effort volontaire dans ces mots semble totalement disparu. C'est avec une sereine confiance qu'il s'écrie, à la fin de cet ouvrage : « Qu'importe l'agitation de la terre, si la paix est aux lieux où nous sommes attendus, si la Divinité règne. Une clarté plus heureuse animera l'espace ; de nobles espérances surprendront les cœurs, et les fins morales de l'homme seront manifestées dans les développements toujours nouveaux du mystère éternel. »

Comment d'ailleurs tout ceci s'accorde-t-il ? Comment Senancour peut-il rester panthéiste, sans refuser absolument à Dieu une existence personnelle ? Comment peut-il continuer à croire à sa matière subtile, tandis qu'il admet presque l'immortalité ? au déterminisme, tandis qu'il admet presque la liberté ? à l'épicurisme, tandis qu'il admet presque le devoir ? Je ne sais. Il y a là, je pense, une de ces contradictions de son intelligence avec sa sensibilité et son imagination, qui rendent sa pensée si obscure et même énigmatique.

Et nous allons en trouver de semblables dans ses théories religieuses.

II

A la fin de la note R, dans les *Rêveries* de 1833, Senancour écrit :

« Il n'est pas surprenant que l'on se soit trompé sur quelque différence qui existe entre Obermann et le Solitaire des *Libres Méditations*. Cette sorte d'inadvertance provient de ce que l'éditeur de l'un et de l'autre n'a pu suivre son idée première, et de la difficulté que plusieurs personnes éprouvent à considérer les notions religieuses fondamentales comme indépendantes des croyances accidentelles de chaque pays. Obermann, dit-on, se permet quelques sarcasmes relativement aux objets de la foi. Cela est possible quant aux superstitions. A l'égard des idées religieuses plus simples et plus pures, Obermann peut douter, mais assurément sans dédain. Le Solitaire des *Libres Méditations* est moins jeune, il est dans toute la force de l'âge. Ayant fait des réflexions qui lui paraissent plus profondes, il doute aussi ; mais il insiste beaucoup plus sur la vraisemblance des idées religieuses auxquelles conduit l'étendue de la pensée. Sans doute Obermann aurait jugé de même un peu plus tard. Supposons que ces deux personnages n'en soient qu'un, sous deux noms différents. Après avoir renoncé au téméraire enseignement des sectes, il ne trouve d'abord que le doute ; mais ensuite, il croit sentir fortement que le monde vrai, le monde caché est l'expression d'une pensée divine Telle peut être la marche de l'esprit dans son indépendance. Quant

à l'éditeur d'*Obermann* et des *Libres Méditations*, en cas que sa profession de foi devienne nécessaire, il dira ici, comme auteur des *Rêveries*, qu'il s'attache aux idées religieuses, soutien du génie ou du cœur de l'homme, et qu'il les croit vraies, s'il est quelque vérité qui se dévoile à demi pour notre faible intelligence. Mais on ne le verra pas descendre de ces hauteurs divines jusqu'aux petites croyances dogmatiques des sectes. »

C'est un document de première importance sur l'évolution religieuse de Senancour. Mais, avant de l'accepter purement et simplement, et d'en chercher la confirmation — l'illustration pourrait-on dire — dans les œuvres du penseur, il est indispensable de le contrôler — et de le compléter. La sincérité de Senancour ne fait point de doute, et sa fille a bien raison de dire que pour rien au monde il n'eût consenti à transgresser la vérité (1). Cependant, tout véridique qu'il fût et qu'il voulût être, il lui est arrivé, au moins parfois, de taire une partie de la vérité. Il la tue par discrétion et timidité naturelles, quand il s'est agi de certains faits de sa vie privée, qu'il a pu juger avec quelque apparence de raison n'intéresser que lui seul et échapper de droit à la connaissance du grand public (2). Il la tue aussi en ce qui concerne les variations de ses opinions religieuses. Peut-être, par une casuistique un peu subtile, a-t-il considéré que la

(1) Voir plus haut.
(2) Voir *Port. Cont.* I, 184.

dernière édition ou les dernières éditions de quelques-unes de ses œuvres annulaient — même historiquement — les premières. Les *Rêveries* de 1833, ou même de 1809, lui auront paru remplacer les *Rêveries* de 1799-1802 ; l'*Obermann* de 1840 remplacer l'*Obermann* de 1804, ou même de 1833 : au point que ces *Rêveries* de 1799-1802, cet *Obermann* de 1804 et de 1833 doivent être considérés comme inexistants. Ou bien, sans trop redouter l'anachronisme, peut-être a-t-il voulu retrouver, dans les premières éditions de ces mêmes ouvrages, un certain état d'esprit — bien difficile en réalité à y découvrir et qui n'apparaît nettement que dans la ou les dernières. Les déclarations explicites des *Rêveries* de 1833 et de 1809 lui auront semblé impliquées dans les doctrines qu'exprimaient les *Rêveries* de 1799-1802 ; certaines observations expressément formulées dans l'*Obermann* de 1840 lui auront paru n'avoir été que sous-entendues dans l'*Obermann* de 1804 et dans celui de 1833. C'est ainsi qu'il sera arrivé à se faire illusion à lui-même. Mais nous ne sommes pas forcés de le suivre. Historiens, nous devons tenir compte de ce fait (qu'il oublie ou veut oublier) qu'en 1799-1802 a paru une édition des *Rêveries* différente des deux suivantes, qu'en 1840, a paru une édition d'*Obermann*, différente des deux premières. Lecteurs, nous devons remarquer que, — malgré les dires de l'auteur — ces différentes éditions des divers ouvrages ne paraissent pas, à première vue, ani-

mées de la même inspiration, ni même d'une inspiration analogue.

Il nous faut donc essayer de retracer par nous-même l'histoire de sa pensée religieuse.

Senancour a commencé, comme il est naturel, par subir l'influence de son éducation première. Il a donc été, dans son enfance, docile aux leçons de ses très catholiques parents et il s'est montré pieux. Les témoignages de Mlle de Senancour et du jeune Wanner nous l'attestent suffisamment. Le catholicisme qu'on lui enseignait semble avoir été rigide, austère, ascétique et — comme tendances, sinon comme doctrines proprement dites — janséniste. Cela paraît résulter de l'idée qu'il s'est toujours faite du catholicisme, des reproches principaux qu'il lui a toujours adressés, de l'antipathie pour ainsi dire rancunière dont il poursuit l'ascétisme.

La lecture des philosophes anéantit sa foi. On peut donc dire qu'il a débuté par l'incrédulité ; car, auparavant, il n'était qu'un écho impersonnel et il n'est pas légitime d'opposer aux doctrines que se fait un adolescent les doctrines qui furent enseignées à son enfance. Néanmoins cet enseignement conserva d'abord sur lui une certaine influence (1) et la philosophie qui le séduisit d'abord fut, nous l'avons vu, celle qui ressemble le plus à la religion austère qu'il quittait : le stoïcisme.

(1) Voir plus haut.

Le sombre épicurisme des premières *Rêveries* le remplaça vite. Cette nouvelle doctrine était inconciliable avec le Christianisme ; et l'on peut bien dire que Senancour, en 1799, n'en conserva absolument rien. Disciple ardent des penseurs les plus anti-chrétiens, des Lambert, des Bailly, des Gébelin, des Bayle, des Fréret, des Boulanger (1), c'est d'après eux qu'il bâtit son système matérialiste. La seule concession qu'il fasse au Christianisme, — si c'est là une concession, — c'est de reconnaître en lui quelque trace défigurée de la vérité que Senancour annonce : le Dieu des chrétiens, c'est la matière subtile, à laquelle ils ont prêté intelligence et volonté vertueuse ; le démon des chrétiens, c'est la matière inerte, dont ils ont fait une puissance opposée à Dieu (2). Mais, par ailleurs, la religion officielle n'est pas seulement une erreur, elle est surtout une duperie. La prétendue révélation n'est qu'une ruse des gouvernants. La religion consiste essentiellement en la croyance à un Dieu qui observe nos actions, et cette croyance n'a été qu'un échafaudage artificiel pour soutenir la morale : « pour gouverner les hommes sans les rendre heureux, il était indispensable de les tromper, et les moyens religieux étaient les plus puissants. Mais la vérité seule est vraiment durable. » On prêche

(1) *Rêv.* XV.
(2) XIII.

un Dieu caché, jaloux, vengeur, tentateur, etc.; « ainsi parle l'imposture, appuyée sur le fanatisme, insultant à la raison pour se soustraire à l'examen, divinisant l'absurdité par l'audace et semant des haines pour obtenir l'empire (1). »

Ainsi le christianisme, né des illusions de la misère et de l'ignorance, soutenu par les fourberies des chefs d'Etat et des prêtres, est digne de mépris et de haine. Quant à des sentiments religieux, pour en trouver dans ce livre, il faut baptiser de ce nom la soumission à l'ordre fatal et l'acceptation de la Nécessité ; — encore y revêtent-elles une forme plus philosophique que proprement religieuse. Evidemment ce n'est pas dans ces *Rêveries*-là que Senancour « s'attache aux idées religieuses, soutien du génie ou du cœur de l'homme, et qu'il les croit vraies, s'il est quelque vérité qui se dévoile à demi pour notre faible intelligence ». Ce qu'il nous a présenté comme son évolution n'est que la *fin* de son évolution : avant les doutes, dont il reconnaît l'existence, il y a eu des négations, qu'il tait.

De même, lorsqu'il parle d'*Obermann*, il ne s'en réfère point à l'*Obermann* primitif, au seul qui existât en 1804 ; il songe exclusivement à sa dernière édition, — non point même à l'édition contemporaine de la note R, à cette édition qu'il a fait paraître en 1833, sans avoir pu la cor-

(1) *Rêv.* IX.

riger à sa guise (1), mais bien à l'édition véritablement dernière, qu'il avait préparée à cette date, mais qu'il n'a pu donner qu'en 1840. En 1840, en effet, quand Obermann, se déclarant incrédule, ajoute : « Sans doute c'est un malheur que de pencher à croire impossible ce dont on désirerait la réalité, mais j'ignore comment on peut échapper à ce malheur quand on y est tombé » ; Senancour dit en note : « Peut-être par quelque reflexion plus profonde, qui ramènerait des doutes plus religieux dans leur indépendance (2). » Mais en 1804, il disait — et l'ironie saute aux yeux — : « En lisant la *Démonstration évangélique*. » En 1840, quand Obermann fait sa « profession de foi » sur les rapports de la religion et de la morale ; Senancour met une note : « Moins jeune, Obermann serait plus d'accord avec lui-même, malgré ses doutes (3). » Mais, en 1804, il ne jugeait pas utile de faire entrevoir une évolution de son héros. En 1840, quand Obermann revendique le droit « d'examiner les religions comme des institutions accidentelles » ; Senancour place une troisième note : « Il est certain que l'éloignement d'Obermann pour des doctrines qui toutes lui paraissent accidentelles ne s'étend pas jusqu'aux idées religieuses fondamentales (4). » Mais

(1) Voir plus haut.
(2) XLIV, 207.
(3) L, 279.
(4) LXXXI, 443.

en 1804, cette importante restriction n'apparaît en aucune manière (1). Pour savoir quel fut le véritable état d'esprit du primitif Obermann, c'est donc à la première édition qu'il faut nous adresser.

Des *Rêveries* de 1799 à cette édition, le changement au point de vue religieux est tout à fait semblable à celui que nous avons relevé au point de vue philosophique.

L'hostilité pour la religion paraît d'abord aussi grande qu'elle l'était dans ces *Rêveries*. Obermann raille et insulte presque les prêtres, les moines, les ascètes, les directeurs ; il s'emporte contre les symboles du christianisme ; il prend en pitié et en mépris les habitudes religieuses du peuple (2) ; il met en doute la bonne foi de ceux qui veulent le convertir ; il pose en fait que, sur cent mille de ceux qu'on appelle vrais chrétiens, il y en a tout au plus un qui ait presque la foi ; il s'élève avec violence contre ceux qui pensent qu'on ne peut être vertueux sans christianisme, ou qu'on ne rejette le chris-

(1) Ces trois notes manquent aussi dans l'édition de 1833; mais je ne puis ici raisonner là-dessus : on objecterait que Senancour les y aurait peut-être mises sans le veto de Sainte-Beuve.

(2) XII, 73; XXII, 101 ; XXIX, 113 ; LXIV ; L, 275; LI, 285. — L'édition de 1840 a adouci le premier de ces passages : « prêtre avide, aigri, etc., » au lieu de : « prêtre, avide, *sinistre*, aigri, etc. ; » et : « un signe de crainte et d'abnégation, étrange emblème... » au lieu de : « un signe de crainte et d'abnégation, *un gibet sanctifié*, étrange emblème... »

tianisme que parce que l'on est vicieux (1). — Mais il n'en est pas moins vrai que, de son propre aveu, la religion chrétienne *telle qu'elle est* peut rendre heureux (2) ; que, « bien entendue, elle ferait les hommes parfaitement purs » ; qu'on ne doit nier ni sa beauté, ni le bien qu'elle a fait (3) ; qu'on ne doit pas la détruire à la légère, là où elle existe (4). Il n'en est pas moins vrai qu'ennemi de la superstition, il ne la prend plus pour une folie sans fondements sérieux, mais croit qu'elle a pu avoir des origines très sages qu'il importe de découvrir (5). Il n'en est pas moins vrai enfin qu'il imagine un christianisme ou du moins une religion telle qu'elle devrait être, telle qu'elle aurait pu être (6) ; il en *fallait* une : « Il fallait une croyance, puisque la morale était méconnue ; il fallait des dogmes impénétrables peut-être, mais nullement risibles..... ; il fallait un culte majestueux et digne de

(1) XLIV, 209 sqq ; XLIX ; LXIV, 353 ; LXXXI, 448 sqq. etc.

(2) XLIII, 205. — L'édition de 1840, par exception, ajoute ici une réserve qui n'existait ni dans l'édition de 1804 ni dans celle de 1833 : « Si elle n'annonçait pas d'épouvan- « tables châtiments, elle paraîtrait aussi bienfaisante que « solennelle..., mais, etc. » C'est que Senancour, ayant atténué son hostilité contre la religion, tient à bien marquer du moins qu'il n'accepte pas les dogmes du christianisme. Voir plus loin.

(3) L, 278-279.

(4) XLIV, 269 ; LXXXI, 446.

(5) Premier fragment, 138.

(6) L, 278 ; XLIV, 218.

l'homme qui cherche à agrandir son âme par l'idée d'un Dieu du monde. Il fallait des rites imposants, rares, désirés, mystérieux, mais simples, des rites comme surnaturels, mais aussi convenables à la raison de l'homme qu'à son cœur. Il fallait ce qu'un grand génie pouvait seul établir, et que je ne fais qu'entrevoir (1). »

Les premières *Rêveries* étaient anti-catholiques, anti-chrétiennes, anti-religieuses : Obermann est encore anti-catholique, mais moins ardemment peut-être ; il voudrait n'être pas anti-chrétien, quitte à définir à sa façon le christianisme ; il regrette ou désire une religion bienfaisante et vraie (2).

Le sujet même du livre de l'*Amour* mettait directement en opposition la morale de Senancour avec la morale chrétienne et catholique ; aussi y a-t-il chez lui comme une recrudescence d'anti-christianisme. Il se montre violemment hostile à la « pruderie Nazaréenne » (3) ; il en signale les dangers (4) ; et même, assez gratuitement — car enfin qui le forçait à parler ici de

(1) P. 220.

(2) Une religion de sage et d'initiés et non une religion, où la populace est admise au même titre que les penseurs (cf. XLIV, 221 ; LXXIX, 432). Il y a chez Senancour une tendance aristocratique qui l'éloigne du christianisme, religion des humbles : c'est un orgueil intellectuel, un mépris de l'humanité inférieure qu'on retrouve chez les « philosophes » du XVIIIe siècle.

(3) *Amour* de 1806, 185.

(4) P. 183.

la communion? — il attaque en termes fort nets le dogme de la présence réelle, comme « la plus absurde des folies humaines » (1).

Les *Rêveries* de 1809, en revanche, se montrent plus indulgentes. Sans doute, Senancour est toujours sévère au catholicisme, envisagé comme la religion de la populace et regardé comme une doctrine dégénérée ; sans doute, il affirme à maintes reprises l'idée qui lui est si chère qu'il n'y a aucun lien entre la morale et le dogme, entre la vertu et la religion (2) ; il va même jusqu'à s'offrir pour réfuter les conférences des apologistes contemporains (3). Mais enfin, il a des moments de condescendance et il fait effort d'impartialité pour rendre justice à ce qu'il peut y avoir de bon dans le christianisme. Il le rejette, mais sans le mépriser complètement : la beauté en est reconnue, la forme idéale qu'il aurait pu revêtir est à la fois vantée et regrettée (ce sont d'ailleurs des pages tirées d'*Obermann*) et, dans la *Rêverie* nouvelle (4) de cette édition, par cela même que Senancour semble se rapprocher du déisme, il semble devenu moins hostile au christianisme.

Mais il n'entend pas se rapprocher du catholicisme intégral. En 1816, ses *Observations sur le Génie du Christianisme* lui fournissent l'occasion

(1) P. 271.
(2) XXXVI.
(3) P. 302.
(4) XLIV.

de marquer nettement son indépendance. Néanmoins, tout en attaquant sans ménagements la « superstition », il insiste à chaque instant sur cette triple idée : qu'il n'est pas un athée ; qu'il ne nie pas, mais seulement doute ; qu'il peut être hostile à telle forme religieuse, mais qu'il n'est pas hostile à la religion (1).

Et voici qu'en effet, trois ans après, Senancour formule sa religion : *Libres Méditations d'un solitaire inconnu sur le Détachement du monde et sur d'autres objets de la morale religieuse* (1819). La « morale religieuse » : c'est la première fois sans doute que cette expression apparaît sous la plume de Senancour. Je ne parlerai pas ici de contradiction. Je sais bien que la religion dont il s'agit n'est ni le christianisme, ni l'une quelconque des religions réellement pratiquées dans le monde ; c'est la religion qu'il a toujours rêvée : si épurée qu'on peut bien la dire exténuée

(1) Toute cette polémique est imbue de l'esprit du XVIIIe siècle. En la lisant, on songe à cette pensée de Pascal : « Les autres religions, comme les païennes, sont « plus populaires, car elles sont en extérieur, mais elles « ne sont pas pour les gens habiles. Une religion pure- « ment intellectuelle serait plus proportionnée aux ha- « biles, mais elle ne servirait pas au peuple. La religion « chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'ex- « térieur et d'intérieur, etc. » Ce que Senancour ne pardonne pas au christianisme, c'est précisément d'être proportionné à tous : il voudrait une religion « purement in- « tellectuelle » et pour les « habiles », dont il est. Tout ce qui est rite, cérémonie, symboles matériels, tout ce qui parle aux yeux, il le raille et le déteste. — Voir plus loin *Chateaubriand et Senancour*.

et vide. Mais enfin il n'en est pas moins vrai que, cette fois, le philosophe semble accepter ce rapport de la croyance à la morale qu'il a si souvent nié et si obstinément. Nous avons entendu de quel ton, maintenant, il proclame l'existence d'un Dieu et nous l'avons vu emprunter à la Bible les paroles qui le définissent (1). Ce Dieu doit être adoré. La religion est comme innée à l'homme. « Les sentiments religieux sont une suite de son existence. Vivre c'est savoir quelque chose de Dieu ; » et la science, loin de nous en écarter, nous y conduit d'elle-même (2). Enfin Senancour ne prêche sans doute pas le catholicisme ou simplement le christianisme : il ne faut pas trop demander. Il lui arrive même de lui lancer quelques épigrammes (3). Mais tout son effort tend d'ordinaire à éviter la polémique. Il entrevoit une modification possible du catholicisme, qui lui rendrait cette religion acceptable (4). Il use de toutes les habiletés possibles pour esquiver les conflits et, soit dans les *Préliminaires* de son livre, soit au début même de la première *Soirée*,

(1) Voir plus haut.
(2) XI.
(3) *Préliminaires*, p. XII, XV ; *Soirée*, VII, IX.
(4) *Préliminaires*, p. XIII-XIV. — Il a souvent et longuement caressé cette idée; il lui semblait que beaucoup de chrétiens se faisaient en réalité une religion à eux, en rejetant certains dogmes (ceux qui lui déplaisaient sans doute) et il se flattait que par ceux-là le christianisme allait se rapprochant de la religion telle qu'il la concevait : il espérait que la montagne allait venir à lui.

il se refuse à dire nettement si le Solitaire rejette ou accepte les dogmes de son pays (1). Il va même jusqu'à envier le don de la foi et à regretter ses propres doutes (2). En réalité, poussant aussi loin que possible l'effort de conciliation, ce qu'il a voulu faire, c'est un livre de dévotion, acceptable pour les fidèles des diverses croyances. *Livre de dévotion*, tel est bien en effet le caractère des *Libres Méditations*. Elles ont l'onction religieuse, le ton pieux, même le vocabulaire dévot : aurait-on jamais dit que l'auteur des premières *Rêveries* ne désignerait un jour Voltaire que par cette périphrase : « Un auteur profane (3) » ? Tout ce qu'il peut y avoir de bon dans le christianisme (même par exemple la vie cénobitique) est mis en pleine lumière et les citations des Livres saints abondent. L'attitude de Senancour à l'égard du catholicisme, dans cet ouvrage, me rappelle singulièrement l'attitude de Sénèque à l'égard de l'épicurisme, dans les *Lettres à Lucilius* : il paraît s'être proposé d'incorporer à sa doctrine, d'utiliser pour sa morale tout ce qu'il aura trouvé de bon dans la « religion de son pays ».

Jamais, je crois, Senancour n'a été aussi près du catholicisme (4) ni — dans ce que j'oserais

(1) *Préliminaires*, IX, XIII ; *Soirées*, I, 3, etc.
(2) VI, 80, 83.
(3) XVII, 246.
(4) A deux reprises même (252, 263), il cite avec éloges le *Génie du Christianisme*.

appeler une intention d'édification philosophique — il n'a voulu en paraître aussi près. Mais bientôt il marque, peut-être même agrandit-il par un retour en arrière, la distance qui l'en sépare. Le *Résumé des Traditions* de 1825 nous montre en lui le persistant disciple des érudits sceptiques du XVIIIe siècle. Il raille la superstition (1), l'Eglise (2), les « chapelains » (3), les apologistes et en particulier Chateaubriand (4), les disciples ignorants qui se laissent abuser (5) et les imposteurs qui les abusent ou les fanatiques qui les effrayent (6). Il rejette les dogmes (7), les miracles de Jésus (8), la morale du christianisme (9), et leur oppose une ironie amère (10). Il aspire à une religion supérieure, qui triomphera enfin, quand les esprits seront « moins aveugles » (11).

Et voici que, pour avoir appelé Jésus « un jeune sage (12) », il est traîné devant les tribu-

(1) P. 2.
(2) P. 73.
(3) P. 101, 243.
(4) P. 81.
(5) P. 230.
(6) P. 133, 150, 400.
(7) P. 224.
(8) Sans le nommer, mais en le désignant clairement, (199). Cf. son idée d'une édition des Evangiles expurgés du surnaturel (306).
(9) P. 210.
(10) P. 292, 294.
(11) P. 4, 249, 407.
(12) *Résumé des Trad.* 283.

naux (1). Ce procès l'étonne, l'indigne, le révolte et l'incite désormais à se tenir de plus en plus sur la défensive. Dès lors, tout son effort me paraît tendre à bien marquer la limite qu'il ne veut pas dépasser. L'*Amour* de 1829 a un appendice sur le divorce, plus hostile que jamais à la morale chétienne. Les *Libres Méditations* de 1830 sont le plus possible laïcisées (2). Les *Rêveries* de 1833 ont un chapitre sur la religion (3), où se trouvent des épigrammes très vives, des ironies très âcres contre les dogmes, le sacerdoce, le culte, les arguments des apologistes et en particulier le pari de Pascal ; il y a des pages sur les « lamas » (4), qui ne visent pas seulement les prêtres et la religion bouddhiques (5) ; et, par un curieux ressouvenir de Rousseau, cet apôtre de la tolérance rêve tout-à-coup la religion officielle et obligatoire du *Contrat social* (6) : « Nous préférerions (au système des lamas) une loi que nul n'oserait rejeter hautement, la seule loi universelle, la loi morale et purement religieuse. Si jamais elle

(1) En 1827, pour la deuxième édition ; le mot avait passé inaperçu dans la première.

(2) Cf. Merlant, *Bibliographie*, 34. sqq.

(3) XXX.

(4) Cf. ch. XXV le passage contre les « santons » (moines).

(5) Et, pour redoubler le trait, après avoir ridiculisé les « folies » des lamas, il ajoute : « Enfant de l'Orient, vous « pensez bien que jamais un pareil délire ne pourrait at- « teindre notre Europe : elle est si instruite ! »

(6) Déjà envisagée avec indulgence chez les anciens dans le *Résumé*, 53.

règne, quiconque ne reconnaîtra pas les principes consacrés pourra être regardé sans injustice comme étranger dans la cité, puisqu'il brisera autant qu'il est en lui les liens de toute association (1) » ; paroles menaçantes qu'on est surpris de trouver dans ces méditations d'ordinaire si calmes, si pleines d'onction : on a l'impression que doit ressentir le paisible touriste qui, dans un sentier fleuri, a posé à son insu le pied sur la queue d'un serpent et qui voit la bête se dresser tout d'un coup devant lui. Que Senancour, après cela, y exprime sa confiance en l'accord final de la philosophie et de la religion, nous n'en serons pas dupes (2); il ne s'agit pas de la religion telle qu'elle est en son pays, mais de la religion telle qu'il la rêve : vidée en réalité de tout ce qui la constitue vraiment religion. Enfin l'*Obermann* de 1840, plus librement mis au point que celui de 1833, exprime peut-être le « doute sans dédain » que Senancour prétendait y avoir traduit dès cette date ; mais il exprime aussi une répulsion plus forte que

(1) XXX.

(2) Fin de la note 3 : « *Dans leur acception primitive*, la religion serait un vœu de la sagesse et la philosophie serait la recherche des principes que consacrerait nécessairement une religion divine. Toute loi essentielle ne peut être que l'application faite à l'homme de rapports moraux établis à jamais entre tous les êtres sensibles et intelligents. La philosophie observe plus particulièrement ces rapports dans l'intérêt perpétuel de l'homme qui doit les suivre ; la religion s'y conforme afin de rendre hommage au législateur suprême. »

jamais contre certains dogmes. — Je n'insiste pas sur d'autres témoignages de son état d'esprit (1). Levallois et M. Merlant ont suffisamment mis cela en lumière. On voit très nettement comment Senancour, arrivé à la frontière du catholicisme, a peur d'y être malgré lui englobé par l'opinion publique et met un zèle obstiné à creuser le fossé qui l'en sépare.

Telle me paraît l'évolution religieuse de Senancour (2). Parti du XVIIIe siècle le plus antireligieux, il est arrivé peu à peu à rendre justice aux religions, à en désirer une. En cela, il a complètement renié les doctrines de ses maîtres ; moins entiché qu'eux d'un rationalisme étroit et sec, il a fini par admettre que l'âme humaine a des besoins supérieurs, des aspirations auxquelles une religion seule peut répondre.

Parti de la philosophie la plus hostile au christianisme, il en est arrivé peu à peu à lui reconnaître certains mérites, de noblesse, de beauté, de bienfaisance ; il a essayé de restituer je ne sais quel christianisme primitif — et chimérique — qu'il s'est imaginé avoir été ou réalisé ou presque réalisé à un moment du passé ; il a tenté de faire alliance avec le christianisme tel qu'il est, de l'utiliser sans l'adopter absolu-

(1) Lettre de candidature à l'Académie des Sciences morales, Notices sur son œuvre à cette occasion, lettres privées, articles de journaux où se révèle son hostilité contre l'école catholique contemporaine, etc.

(2) Cf. l'évolution dépeinte dans son article : *De l'esprit religieux chez un Prince* (*France littéraire*, 1832).

ment. En cela, il n'a qu'imparfaitement rejeté les préventions que lui avaient inspirées ses maîtres : influencé encore par leurs attaques contre le christianisme, il n'a osé restaurer en lui-même cette forme religieuse qu'en l'adaptant à ses tendances innées, à un mysticisme d'initiés, où se complaisaient son goût de solitude mystérieuse et sa répugnance pour le vulgaire.

Mais, nourri dans la haine et le mépris du catholicisme, imbu de préventions contre le dogme, le rite, le prêtre, jamais il n'a pu se défaire absolument de cette répulsion. Toute sa vie, il a gardé rancune au catholicisme des malheurs de ses parents, de sa jeunesse flétrie, de ses conflits domestiques. Toute sa vie il l'a rejeté comme une religion superstitieuse et populacière, il l'a combattu comme le principal obstacle aux « idées religieuses pures (1) », aux religions indépendantes de tout dogme, de tout système sacerdotal (2). Cette hostilité a paru un moment s'atténuer, dans la forme au moins. Mais Senancour, qui espérait profiter du catholicisme pour faire des prosélytes, s'est aperçu qu'il s'était trompé — et qu'on pouvait s'y tromper. Il a repris alors la lutte contre « la religion de son pays ». Et il l'a combattue d'autant plus qu'il avait peur d'être pris à certains moments pour un catholique ou un allié du catholicisme ;

(1) Lettre à Cousin (Barthélemy Saint-Hilaire, II, 336).
(2) Notice pour l'Académie des Sciences morales (Levallois, 187).

d'autant plus qu'il a vu le catholicisme renaître et triompher autour de lui : attirant les âmes que Senancour aurait pu espérer conquérir, et les attirant par des moyens que Senancour trouvait indignes d'une religion, lui qui ne comprenait pas une religion avec des cérémonies et des rites. — Qu'on me pardonne cette expression : le catholicisme a été pour lui la concurrence, et la concurrence déloyale.

A partir de 1809 — année où il avait fait, dans la seconde édition des *Rêveries*, une protestation formelle contre l'accusation d'athéisme qui lui était lancée, — Senancour n'a jamais manqué de renouveler la même protestation toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. L'*Emulation* de Fribourg ayant paru reprendre le reproche, en juillet 1843, — et pourtant il y était très adouci, on n'y disait point que Senancour niait Dieu, on disait seulement : « Dieu apparaît *peu* dans ses ouvrages » ; — Mlle de Senancour le refuta par la lettre suivante, qui parut dans le numéro du 18 septembre. M. Merlant (*Bibliographie*, 80), la juge « certainement dictée par Senancour » ; ce n'est pas sûr ; en tout cas, il est bien sûr que la fille exprimait là les véritables idées de son père, dans la seconde période de sa vie.

« J'espère que M. le Rédacteur de l'*Emulation* voudra bien accueillir dans son journal quelques obser-

vations sur une notice insérée dans le dernier numéro de juillet et qui précède un article signé Senancour. Cette notice est si bienveillante du reste, qu'elle me fait éprouver le désir d'en connaître et d'en remercier l'auteur. Le numéro de la seconde quinzaine de juillet ne m'ayant été communiqué que depuis peu de jours, ces lignes sont un peu tardives ; l'importance de la question qui s'y trouve soulevée renferme leur excuse.

« Lorsque M. de Senancour a écrit *Obermann*, il était fort jeune. L'énergique manifestation de dégoût des croyances vulgaires, des pratiques plus que puériles, a pu lui donner l'apparence de l'Athéisme. Comme alors il ne traitait ces questions que fortuitement, qu'elles n'étaient point l'objet de ce livre, il ne s'est nullement attaché à exprimer sérieusement sa croyance religieuse. Ceux qui ont lu ses autres ouvrages, particulièrement les *Libres Méditations d'un solitaire inconnu*, et les personnes admises dans son intimité en jugent autrement.

« On a mis au rang des athées un grand écrivain qui mettait positivement l'athéisme au rang des absurdités. Cette imputation n'était ni juste ni même de bonne politique. N'est-il pas temps de reconnaître que les esprits vastes et éclairés, fortement pénétrés de l'immensité de la création, ne peuvent comprendre le maître suprême à la manière de ceux qui pensent que l'azur du ciel est un plancher, sur lequel le bon Dieu trône en robe bleue, au milieu des saints, tandis que les hommes font des sottises au rez-de-chaussée ? Si on osait comparer les choses très profanes aux choses sacrées, on dirait qu'il est du sentiment religieux comme de l'amour : entre cet instinct dans un homme grossier et l'amour dans un cœur délicat, il y a une distance immense.

« M. D*** l'a connu en homme d'esprit ; l'écrivain qui interprète profondément les beautés sévères de

la création, ne saurait nier l'existence d'un créateur : bien au contraire, il la désire, il en cherche les preuves, il admet avidement les probabilités d'une autre vie. Depuis un grand nombre d'années, ces hautes recherches, l'espérance d'un éternel avenir, causent l'unique préoccupation de M. de Senancour, à qui une consolation puissante est nécessaire plus qu'à bien d'autres encore. Son dernier ouvrage, entièrement refait, les *Libres Méditations*, ne laissera aucun doute à cet égard. Ce manuscrit est celui auquel il ajoute le plus d'importance ; il renferme la dernière pensée de l'homme vieilli dans le silence du cabinet, et que le tumulte des passions ne saurait détourner de la recherche de la vérité.

« Agréez, M. le Rédacteur, cette assurance que la marque de souvenir donnée par la ville que distinguent ses gracieux environs, sera douce à l'auteur d'*Obermann.* »

Fribourg, le 15 septembre.

E. V. DE S***.

L'*Emulation* fit suivre cette réclamation des lignes que voici :

« Nous accueillons avec joie une réclamation dont le motif est si honorable, et nous croyons pouvoir assurer que l'auteur de la notice sera d'autant plus heureux de reconnaître son erreur, que désormais, dans son esprit, nulle ombre ne fera plus tache au beau caractère dont il nous a tracé l'esquisse. »

SENANCOUR

ET LA " GAZETTE DE FRANCE "

SENANCOUR

ET LA " GAZETTE DE FRANCE "

Le 10 juillet 1808, la *Gazette de France* publiait sous le titre de *Variétés* l'article suivant :

De l'amour

« Si notre mémoire n'est pas en défaut, il nous semble que nous avons déjà parlé de cet ouvrage à nos lecteurs, qui peut-être, depuis ce temps, ne savaient non plus que nous ce que le livre était devenu. Il est certains écrits dont le souvenir ne se grave pas en traits ineffaçables, et dont la renommée n'a pas plus de consistance, soit dit sans amour-propre, que les feuilletons mêmes où nous discutons leurs titres de gloire ; de sorte que le procès, le juge et la partie passent comme des ombres devant ce public si difficile à contenter et encore plus à fixer. Il y a cependant pour les auteurs un moyen de rappeler l'attention et de réveiller l'indifférence, c'est d'annoncer une seconde édition ; pour peu qu'on ait soin, comme on l'a fait ici, de promettre des additions, des changements considérables, et même une gravure allégorique, voilà un livre tout neuf ; il faudra bien que les

journaux en disent un mot, et que quelques curieux l'achètent ; mais quoi ? si la première édition est épuisée, voudra-t-on pour quelques pages de plus avoir deux fois l'ouvrage ? Nous le répétons, nous n'avons point suivi le sort de cette première édition ; le titre de *seconde*, que nous trouvons sur celle-ci, a ranimé un souvenir confus du livre ; c'est à l'auteur, au libraire, et non pas à nous à s'enquérir du succès et du débit des premiers exemplaires. Si le compte est satisfaisant, tant mieux pour les intéressés, cela ne fait rien au mérite, ni aux défauts du livre ; et pour nous, nous ne prenons garde au titre de nouvelle édition, que pour savoir si nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'ouvrage que le libraire nous envoie, et si nous avons quelque chose de nouveau à ajouter à ce sujet.

« Dans l'incertitude où nous sommes, nous pensons que le public nous pardonnera de lui dire quelques mots, soit pour la première, soit pour la seconde fois, mais bien sûrement pour la dernière, d'un livre que nous avouons pourtant être très *remarquable*, si le mot ne doit pas toujours se prendre en bonne part. Le sujet, sans doute, n'est pas nouveau, mais il n'en est guère de plus fécond, et sur lequel l'imagination se blase moins ; à ce nom si connu, la curiosité, les souvenirs, les illusions, les regrets et les espérances se réveillent, on veut reconnaître encore ce qu'on a éprouvé, expliquer ce que l'on sent, savoir ce qu'on peut attendre ; on a lu tout cela vingt fois, on veut le lire encore ; et l'auteur qui s'annonce avec un pareil texte est presque sûr de se faire écouter ; il peut s'étendre à perte de vue dans un sujet si vaste ; il peut débiter cent rêveries, il trouvera des gens prêts à rêver, à délirer avec lui ; en un mot, il pourra faire partager ses idées ; mais il en aura peu qui soient neuves, tout est connu sur cette terre fréquentée ;

tout hormis les découvertes qu'y a faites M. Senancour, auteur du *Traité de l'amour* que nous annonçons.

« Nous aurions bien voulu pouvoir faire connaître à nos lecteurs tout le système de l'auteur et toute la profondeur de ses vues sur une affection, un sentiment, un principe, une opération, tout comme on voudra, aussi généralement répandus que l'amour ; mais nous avouons, à notre honte, que cela nous devient impossible. Il est une partie du livre que nous n'entendons pas, et ce que nous avons pu comprendre est de nature à n'être pas répété. Jusqu'à présent, nous avons vu la métaphysique, en s'emparant de l'amour, le transformer en un sentiment idéal, le rendre tellement intellectuel que la nature n'entrait plus pour rien dans ces sublimes contemplations, et qu'enfin le physique de l'amour ne semblait plus qu'une erreur grossière de nos sens, un accessoire indigne du principe divin que des imaginations égarées, mais au moins nobles et délicates, avaient trouvé dans ce penchant naturel. Ici, c'est tout autre chose, et la métaphysique obscure, inintelligible de l'auteur le conduit à des conséquences telles que ce qu'il appelle l'amour et les mœurs ne seraient que l'abandon le plus libre et le plus cynique à tous les caprices des sens, à toute la dépravation qu'ils peuvent conseiller.

« On nous demandera si l'auteur parle sérieusement, et de quels raisonnements il se sert, pour amener de telles conclusions ; nous avons déjà dit que nous avions compris les résultats, mais que les principes étaient au-dessus de notre portée ; hélas ! bien loin de pouvoir entendre ces merveilleuses abstractions, nous restons confondus même par la profondeur des notes explicatives ; nous trouvons, par exemple, au bas de la première page, les quatre lignes suivantes, qui devraient éclaircir le texte : « Le principe est l'unité, l'intensité du moi ; la cause est le mouvement géné-

ral de l'aggrégat ; les moyens sont dans l'action des objets extérieurs, et cette action est double. » Or cette note ne nous a pas paru suffisamment claire pour dissiper les incertitudes que cette première page avait déjà élevées dans notre esprit ; les pages suivantes ne sont pas présentées d'une manière plus nette ; mais, tout en continuant cette intéressante lecture, nous sommes arrivés aux conséquences, et c'est là que notre surprise a été grande, et qu'elle nous a dédommagés de la peine que nous avions prise jusque-là ; nous avons vu du moins jusqu'où pouvaient entraîner l'amour des sophismes et l'abus du raisonnement et de la métaphysique. Cependant ce n'est plus sur un tel chapitre qu'il serait convenable de garder le ton de l'incertitude et de l'ironie ; on peut laisser passer avec dédain des absurdités obscures et sans inconvénient ; mais, lorsque, sous prétexte de l'amour, de la nature, de la société et des mœurs, un écrivain discute avec un odieux sang-froid des excès qui déshonorent l'amour, qui outragent la nature, qui détruiraient la société, qui sont incompatibles avec les mœurs ; lorsqu'il trouve, dans l'intérêt social, des motifs pour faire excuser des crimes de toute espèce, l'intérêt social même exige qu'on lui témoigne toute l'indignation que doivent exciter de pareilles propositions. Qu'il sache que les premières bases de la société sont ces institutions morales contre lesquelles il s'élève, et dont le but est de réprimer des passions grossières, ou de les anoblir, pour le bonheur commun ; qu'il se ressouvienne que, si l'antiquité lui offre tant d'exemples de dépravation dont il s'appuie, elle savait cependant distinguer les vertus morales, honorer les sentiments délicats, respecter les liens sociaux, réprimer les désordres ; et que néanmoins, elle est restée bien au-dessous de nous, pour les institutions d'où dépendent les biens des familles, les jouis-

sances particulières, les relations entre les deux sexes, enfin tout ce qui constitue les mœurs d'un pays. Jamais on ne fit un abus plus étrange que ne le fait l'auteur, du nom des mœurs ou de l'amour ; dirai-je quels sont les sujets qu'il discute sous ces titres ? quels sont les usages qu'il passe en revue, et dont il pèse les avantages et les inconvénients ? enfin quelles actions il comprend dans les attributions de l'amour ? L'adultère, le viol, n'en sont, d'après son système, que les plus simples conséquences, et, suivant lui, ce ne sont des crimes que par l'imperfection de nos lois sociales ; l'auteur n'aime pas le mariage ; on sent bien que, s'il n'y en avait pas, il n'y aurait pas d'adultère; il en est de même du viol, il ne doit son existence qu'à l'absurdité de la chasteté ; cependant M. Senancour convient de la réalité de la pudeur ; mais il lui assigne une cause première telle qu'il nous est impossible d'en parler à nos lecteurs ; nous pouvons les assurer cependant que ce charme si doux, si séduisant, dont la jeunesse et la beauté reçoivent tant de lustre, n'a fait naître, dans l'imagination de l'auteur, que l'idée la plus dégoûtante. Ce même abus de nos lois sociales révolte encore le prétendu défenseur de l'amour et des mœurs, dans l'idée de honte et de crime que nous avons attachée à tous les genres de dépravation ; il n'en est pas un dont il nous fasse grâce ; les vices d'Onan, les crimes de Sodome, les déportements de Lesbiennes, le culte d'un dieu fameux dans l'antiquité, tous ces excès paraissent à l'auteur des épisodes de l'amour, qui présentent tantôt un beau côté, tantôt au moins un côté excusable. On sent combien un pareil ouvrage porterait à une critique détaillée ; mais on conçoit aussi, qu'encore esclaves des préjugés que l'auteur voudrait déraciner, nous nous croyons obligés de tourner court sur un sujet aussi scandaleux. »

« T. »

Senancour, quand il eut connaissance de cet article, protesta. Sa lettre, acceptée non sans peine, ne fut pas publiée telle qu'elle avait été acceptée. Aussi, moins d'un an après, quand il donna la seconde édition de ses *Rêveries*, saisit-il avec empressement l'occasion de rétablir la vérité et de publier sa protestation complète. L'affaire lui tenait tellement à cœur que, dès le verso du faux-titre, là même où il exprimait son intention de ne plus réimprimer *Obermann*, il ajoutait : « *Sur le livre* de l'Amour, *seconde édition, voir la note première de ce volume ci, p. 298 et suivantes.* »

La note, ainsi annoncée et expressément recommandée au lecteur, commençait par une citation de Suard sur la difficulté que rencontrent les ouvrages sérieux, principalement les ouvrages de morale, à parvenir au grand public : s'il ne se forme pas des partis pour et contre, c'est par une communication lente et insensible qu'ils sont enfin généralement connus. Senancour remarque alors en son nom que, même quand il n'y a point de partis formés, certains jugements sont surpris par un esprit de partialité. Il semble que certains critiques veulent empêcher d'écrire ceux qui ne sont pas de leur avis et ils attaquent des écrivains qui n'ont pourtant d'intention nuisible à personne. Pour lui, si l'on attaque ses principes avec autant de mauvaise foi et d'une manière moins obscure, il détruira les imputations dirigées contre lui ; quant à son mérite littéraire, à son

style, à son langage, il les abandonne aux critiques. Il continue en ces termes :

« Si donc il ne s'agissait que d'objets littéraires, je n'en importunerais pas le public ; mais on m'a calomnié sur des sujets plus graves ; et l'ordre veut qu'on ne se permette tout à fait impunément ni une telle calomnie, ni les procédés dont elle a été suivie.

« Durant des années, je n'ai répondu à aucune critique, même lorsque, pour la rendre plus piquante ou pour mieux faire ressortir les couleurs distinctives de tel ou tel journal, un ou deux rédacteurs ont supposé que le zèle pouvait se permettre quelque imposture Je ne remercie point ceux qui ont écrit dans un sens contraire. Je ne veux rien faire qui tende à altérer cette impartialité qui doit être la première loi du critique et le seul vœu de l'auteur.

« Mais, dernièrement, j'ai été forcé de demander à la *Gazette de France* une rétractation. Car, dans un article, dont sans doute les vrais chefs de ce journal désavouent le faiseur et dont la plupart des lignes contiennent des faussetés palpables, on m'a accusé de justifier des crimes, et d'autoriser l'abandon le plus cynique à toute la dépravation que les sens peuvent conseiller.

« Après cinq minutes de difficultés assez ridicules, je voulus bien consentir à ôter de la lettre que j'avais adressée à la *Gazette*, l'expression de « calomnie », quelque motivée qu'elle fût ; et l'on me *promit* d'insérer ma lettre, ainsi changée et lue, moi présent.

« Ces messieurs y substituèrent des expressions dont je ne dirais rien, parce qu'on y reconnaîtrait facilement leur manière équivoque, s'ils ne s'étaient pas permis d'y mettre mon nom. Mais, puisque la loyauté de certains défenseurs de certains principes m'a fait signer, par leurs mains, quelques phrases contradic-

toires et niaises, je suis obligé de produire ici la lettre toute simple qu'ils avaient promis d'insérer, puis la lettre tronquée et *adroite* qu'ils ont imprimée à la place. Peut-être ce serait embarrasser un peu ces messieurs, que de prétendre qu'il y a là un faux, et que c'est à un autre tribunal que celui du public à en connaître. Mais, étant ennemi de toute discussion, et n'ayant cessé de garder le silence que parce qu'on a *excessivement* abusé de ce silence, je n'ai pas même adressé cette plainte aux autres journaux. Je ne cherche point à exciter ces petites guerres littéraires pour lesquelles ces journaux estimables ont de la répugnance, et ce n'est aussi qu'avec une répugnance extrême que je me plains moi-même de la *Gazette de France*, que je continue à mettre de ce nombre.

Lettre remise au bureau de la Gazette de France et dont l'insertion fut promise.

« MESSIEURS,

« Dans votre numéro du 10 juillet, dont je n'ai point eu d'abord connaissance, en parlant du livre *de l'Amour* par M. de Senancour, l'on fait dire à l'auteur plusieurs choses qu'il n'a point dites, et qui ne pourraient être dites que par un écrivain immoral ou insensé. Ces imputations sont telles, qu'il m'est impossible de n'en pas relever l'erreur. Je ne le ferais point si cette erreur était d'une nature moins grave.

« Ainsi, ce n'est qu'en passant que je remarque cette inadvertance, d'après laquelle on insinue que cette édition n'est nouvelle qu'en apparence. Cependant elle est, comme le titre l'annonce, revue, corrigée ou refondue dans toutes ses parties. Jamais je ne tromperais en rien le public, ou ceux qui abuseraient de mon nom pour les tromper, moi présent en France, ne le feraient pas impunément.

« Mais vous avez dit : *L'adultère, le viol, suivant l'auteur, ne sont des crimes que par l'imperfection des lois sociales. Ce que l'auteur appelle l'amour et les mœurs ne serait que l'abandon le plus cynique à toute la dépravation que les sens peuvent conseiller.* Cependant j'ai combattu, avec des forces insuffisantes, mais avec toutes celles dont je suis capable, l'adultère, honteusement toléré dans la société ; et quant au viol, je l'ai déclaré crime et essentiellement crime. Sans doute, en cet endroit, je n'ai rien dit de nouveau ; mais, en cet endroit et en d'autres, j'ai dit expressément le contraire de ce qu'on me fait dire expressément.

« Il en est de même sur le (et non pas les) crime de Sodome, et sur d'autres sujets moins essentiels.

« Le degré de confiance que le public peut donner à tel ou tel journal en particulier ajoute à l'importance des fautes qui s'y glissent, quand elles auraient pour effet de signaler à l'animadversion des hommes de bien celui qui au contraire n'écrit que pour eux.

« Je pourrais observer que cet article du 10 juillet a été fait avec une précipitation difficile à comprendre, mais je me borne à vous prier, Messieurs, d'insérer ma lettre.

6 août 1808. »

Article qu'on substitua à cette lettre, le 8 août.

« Aux Rédacteurs de la *Gazette*.

« Messieurs,

« Dans votre numéro du 10 juillet, dont je n'ai point eu d'abord connaissance, en parlant du livre *de l'Amour* par M. de Senancour, l'on fait dire à l'auteur plusieurs choses qu'il n'a point eu *intention* de dire, et qui ne pourraient *venir* que par un écrivain immoral ou insensé.

« On *m'accuse* d'avoir dit que l'adultère, le viol ne sont des crimes que par l'imperfection des lois sociales et qu'en *conséquence* ce que j'appelle l'amour et les mœurs ne serait que l'abandon le plus cynique à toute la dépravation que les sens peuvent conseiller. Cependant j'ai combattu, avec des forces insuffisantes, mais avec celles dont je suis capable, l'adultère, honteusement toléré dans la société ; et quant au viol, je l'ai déclaré crime et essentiellement crime. *Je ne sais ce qui a pu donner lieu à d'autres interprétations si contraires à ma pensée.*

« Je pourrais observer que cet article du 10 juillet *me paraît* avoir été fait avec une grande précipitation, mais je me borne à vous prier *instamment*, Monsieur, d'insérer ma lettre.

SENANCOUR. »

« Quatre lignes d'une insolente bienveillance couronnent cette petite perfidie. Voici ces lignes charitables :

« L'impartialité dont nous faisons profession nous a décidés à insérer la lettre suivante. Nous désirons que l'auteur se justifie du tort qui lui a été imputé dans notre feuille. Le zèle qu'il témoigne pour cela nous paraît fort louable, et les gens de bien doivent lui en savoir gré. »

J'ai tenu à reproduire le texte même de cette note et de ces lettres (1), parce qu'on y reconnaît certains traits qui me semblent caractéristiques au plus haut point : l'importance que Senancour attache aux questions de morale et le mépris qu'il affecte pour les questions de

(1) Voir encore la note 17 du livre *de l'Amour* dans l'édition de 1834.

vaine littérature ; — sa conception quasi-religieuse de l'*ordre*, qui lui impose sa conduite et lui présente comme un impératif catégorique : « l'ordre veut que, etc. », — son antipathie pour « certains principes « (les principes des journaux catholiques) et le plaisir qu'il éprouve à mettre « certains défenseurs » de ces principes (les journaux catholiques) en contradiction avec eux-mêmes et avec leurs doctrines ; — son amour de la sincérité et en même temps, faut-il le dire ? cette habileté avec laquelle il esquive les faits gênants, comme dans son enfance il esquivait le *tu* à l'égard de ses parents : ne déclare-t-il pas que ceux qui abuseraient de son nom pour tromper le public ne le feraient pas impunément ? Eh bien, dans ce livre même des *Rêveries*, il a évité le mot « deuxième édition », pour ne pas démentir le libraire Cérioux, qui a écoulé le stock de la *première* sous le faux nom de *deuxième* ; et s'il l'a évité, Cérioux aura donc impunément abusé de son nom pour tromper le public ? Oui ; mais, grâce à la restriction inaperçue du lecteur inattentif : « *moi présent en France* », Senancour a strictement dit vrai.

CHATEAUBRIAND ET SENANCOUR

CHATEAUBRIAND ET SENANCOUR

La *Notice biographique* rédigée par Mlle de Senancour révèle une véritable malveillance envers Chateaubriand. Cette aigreur ne saurait étonner en elle, car la fille n'est en cela qu'un écho fidèle de son père. Je ne crois pas en effet que Senancour ait haï quelqu'un plus ni plus obstinément qu'il n'a fait Chateaubriand. Il y avait à cette inimitié trois raisons d'inégale valeur.

La première — et la plus noble, — c'est que Senancour voyait en Chateaubriand le défenseur d'une doctrine détestée : l'apôtre de la « superstition », des dogmes et des rites ridicules, dont la renaissance empêchait l'essor de la pure religion, de la religion sans credo et sans cérémonies (1), que l'auteur des *Libres Méditations* eût voulu voir triompher. C'était donc un adversaire ; et, comme Senancour, plein de ses théo-

(1) Cf. lettre à Sainte-Beuve (*Revue Latine*, 381) : « Les *Libres* « *Méditations*, complément d'*Obermann* et des *Rêveries*, ont pour « sujet principal la pensée religieuse et indépendante de « tout dogme téméraire. »

ries, ne pouvait comprendre qu'un homme intelligent n'en reconnût point la vérité, c'était un adversaire de mauvaise foi, qu'il ne s'agissait pas seulement de réfuter, qu'il fallait encore démasquer.

La seconde raison, c'est que Chateaubriand et Senancour s'étaient trouvés en concurrence littéraire. Tous les deux, à la fin du XVIIIe siècle, à l'aurore du XIXe, ils avaient traité le même sujet de la même façon. Ils avaient l'un et l'autre analysé et dépeint le mal du siècle, les âmes troublées qu'agitent à la fois je ne sais quel déséquilibre intérieur, — le manque d'harmonie entre leurs aspirations et ce qu'elles peuvent atteindre, entre leurs besoins profonds et les satisfactions que leur offrent leur nature, la société ou l'univers même, — le tourment métaphysique enfin, l'instinct et l'impossibilité de croire. Ils avaient l'un et l'autre célébré la nature, les spectacles qu'elle présente à l'homme, les consolations qu'elle lui offre, les conseils ou les leçons qu'elle lui donne. Ils avaient l'un et l'autre animé d'une inspiration lyrique, d'un souffle personnel, la littérature trop raisonnable, trop abstraite, trop sèche de leurs devanciers. Et l'un d'eux, plus éclatant, écrasait l'autre, paraissait lui avoir ouvert les voies, lui avoir présenté des modèles que ce disciple malhabile n'avait jamais pu égaler. Aussi Senancour tenait-il à ce que son indépendance fût proclamée : il la revendiquait infatigablement, non sans acri-

monie contre l'heureux rival qui lui ravissait sa gloire.

Et enfin, la troisième raison, — la plus misérable et bien humaine pourtant, — c'est l'impression pénible qu'éprouvait Senancour, quand il comparait son sort à celui de Chateaubriand. Lui, il vivait dans la gêne, dans l'obscurité, un petit groupe d'amis l'entourait, quelques admirateurs fidèles célébraient *Obermann* et obtenaient pour cette œuvre un succès tardif ; mais le grand public ignorait son nom, méconnaissait son mérite, et ceux qu'il eût pu regarder comme ses pairs, les membres de l'Académie des Sciences morales, le rejetaient d'au milieu d'eux. L'autre était riche, ou du moins étalait de fastueux embarras d'argent ; il occupait les plus hautes charges de l'Etat, ou il les quittait avec fracas ; son nom retentissait partout : les hommes de lettres se l'arrachaient et chaque école se réclamait de son patronage ; l'Académie Française l'avait dès longtemps élu ; les hommes politiques l'entouraient ou le combattaient comme un dangereux adversaire ; les salons se le disputaient ; les femmes illustres mendiaient sa présence ; le grand public enfin connaissait le *Génie* ou il en parlait comme s'il l'eût connu, et les plus jaloux avouaient la magnificence, l'immortelle durée de *René*. Quel crève-cœur il y avait là pour Senancour et comme on comprend qu'à son insu une rancune personnelle se soit mêlée à son antipathie intellectuelle et morale !

Qu'il y ait eu entre leurs doctrines une opposition fondamentale, cela va de soi. Que Senancour n'ait pas cru à la sincérité de Chateaubriand, qu'il ait souffert du contraste qu'offraient leurs deux destinées, il suffira pour s'en convaincre de lire les passages où l'auteur d'*Obermann* tantôt exprime, tantôt insinue ses accusations ou ses plaintes amères. Mais, auparavant, il y a un problème curieux à résoudre : Senancour a-t-il raison de proclamer son indépendance absolue à l'égard de Chateaubriand, de réclamer même la priorité ?

Pour l'une de ses œuvres, pour la première édition des *Rêveries*, il n'y a guère matière à discussion. Senancour, en 1832 ou en 1845 (1), écrivait à Sainte-Beuve : « Par occasion, je dirai... que les *Rêveries*, faites en 1797, ayant paru au commencement de 1799 (2), je crois n'avoir été devancé par personne dans ma manière d'écrire, sous des rapports dont M. Sainte-Beuve est un excellent juge (3). » Les dates ici sont parlantes et irréfutables. En 1797, Chateaubriand n'avait guère publié que l'*Essai sur les Révolutions* ; Senancour a très bien pu ne pas le connaître alors, et, l'eût-il connu, que l'on n'aurait le droit d'en rien

(1) Voir plus haut.

(2) Senancour même ne tire pas des faits tout le parti qu'il pourrait : avant la première édition de 1799, il y a eu la publication des livraisons de 1798 (Germinal an VI — mars 1798).

(3) *Revue Latine*, 381. — Voir la même réclamation dans les notes de la *Notice*.

conclure contre l'originalité de sa « manière d'écrire. » Aussi Sainte-Beuve pouvait-il dire en 1849 (1) : « De telles pages (extraites des *Rêveries*) passaient inaperçues au printemps de 1798, quatre ans avant *René*. Ce monde de *René* était donc bien véritablement découvert par celui qui n'a pas eu l'honneur de le nommer. »

Mais Senancour est allé plus loin. Il a voulu démontrer que non seulement les *Rêveries*, mais encore tous ses autres ouvrages, et en particulier *Obermann*, ne doivent rien à Chateaubriand. Il déclare donc au début des *Observations critiques sur l'ouvrage intitulé : Génie du Christianisme* (1816) : « Après avoir lu *René*, en 1811, j'ouvris un autre volume du *Génie du Christianisme* et quelques passages que je rencontrai me rappelèrent combien, en parcourant cet ouvrage, deux ou trois ans auparavant, j'avais été frappé de la confiance avec laquelle on a abusé de la légèreté du commun des lecteurs... » Ici, il affirme donc nettement qu'il n'aurait connu le *Génie* qu'en 1809 ou 1808 au plus tôt, et, comme il n'y parle point d'*Atala*, il laisse entendre qu'il n'a rien connu de Chateaubriand avant cette date. Dans ses notes personnelles que Levallois a reproduites (2), il a dit, plus tard sans doute : « Non

(1) Dans le texte de *Chateaubriand et son groupe*, préparé dès lors pour l'impression (I, 357. — Cf. 346 : « *René* n'a été « *précédé* et annoncé chez nous que par... les *Rêveries* de « Senancour »).

(2) P. 109 et suivantes.

seulement lorsque j'ai écrit les *Rêveries*, en 1797, à Villemétrie, j'ignorais l'existence même de M. de Chateaubriand ; mais, lorsqu'en 1801 et 1802 (hôtel Beauveau à Paris et à Agis près de Fribourg en Suisse), j'ai fait les lettres d'*Obermann*, je crois que je connaissais *Atala*, mais il est certain que je ne connaissais aucune autre page de M. de Chateaubriand. Après l'impression d'*Obermann*, je vis quelque part que le *Génie du Christianisme* contenait une puissante note métaphysique. Je crus peu à la puissance métaphysique de l'auteur d'*Atala*. J'achetai une petite édition du *Génie du Christianisme*. Ce fut alors qu'en lisant cette note métaphysique, tirée de Clarke, j'aperçus *René* et je vis dans le *Génie du Christianisme* de si drôles de raisonnements que je me mis à le réfuter »; et ailleurs : « *René* n'était pas connu de l'auteur d'*Obermann*. Le *Génie du Christianisme* a paru en Auguste (1) 1802. *Obermann* a été fait en 1801 à Paris et en 1801-1803 en Suisse. Dès mon arrivée à Paris, en 1803, il a été donné à l'impression. » Cette fois-ci par conséquent, il reconnaît avoir lu ou avoir dû lire avant l'impression d'*Obermann*, *Atala* dont il ne parlait point jadis ; il ne met plus, comme autrefois deux ans de distance entre la lecture de *René* et la lecture du *Génie* lui-même ; il fait remonter enfin sa lecture du *Génie* jusqu'après l'impression d'*Obermann*, c'est-à-dire vers 1804.

(1) Non, en avril ; mais peu importe cette erreur.

Ces contradictions sont assez frappantes et même assez choquantes. Je ne sais si Senancour avait su les éviter dans les renseignements qu'il a fait tenir à Sainte-Beuve ; toujours est-il qu'il a convaincu le critique. Sainte-Beuve en effet, qui, dès 1832, s'était exclamé sur la « conformité secrète d'Obermann et de René » (1), déclare nettement en 1833 : « Elève de Jean-Jacques pour l'impulsion première et le style, comme Mme de Staël et M. de Chateaubriand, mais, comme eux, élève *original* et transformé, quoique demeuré plus fidèle, l'auteur des *Rêveries, alors qu'il composait* Obermann, *ignorait que des collatéraux si brillants et si marqués pour la gloire lui fussent déjà suscités ; il n'avait lu ni* L'influence des passions sur le bonheur, *ni* René ; *il suivait sa ligne intérieure...* » (2)

Levallois, pourtant peu suspect de partialité contre Senancour, ne s'est pas laissé prendre. La date de 1811, il la rejette nettement, d'après le second témoignage de l'intéressé lui-même (3). Quant à la date de 1804, il la révoque en doute : il rappelle que le *Génie* fut annoncé au *Moniteur* dès avril 1802, et que dès lors « Senancour a dû forcément en entendre parler pendant la composition d'*Obermann*, en lire probablement des

(1) *Port. Cont.* 1, 153.

(2) Ibid., 174. — Je ne comprends donc pas pourquoi M. Merlant (*Revue Latine*, 56) dit que Sainte-Beuve « du « vivant de Chateaubriand a éludé la question » et n'a donné à aucun d'eux un brevet d'originalité.

(3) P. 109.

extraits ou des fragments dans les journaux (1). »

Toutefois ce n'est là qu'une hypothèse. On peut s'étonner que Senancour n'ait pas connu le *Génie* avant 1804 ; mais, s'il le dit, il faut l'en croire ou lui prouver le contraire. Il me semble qu'*Obermann* lui-même nous fournit le document nécessaire à cette réfutation. Je lis en effet, dans la *première* édition, cette page :

« Je laisse les hommes de parti qui font semblant d'être de bonne foi et qui vont jusqu'à se faire des amis pour qu'on sache qu'ils les ont convertis : je reviens à vous qui êtes vraiment persuadé.... Je ne décide pas que l'on doive se hâter, dans certains pays, de détromper un peuple qui croit vraiment, pourvu qu'il ait passé le moment des guerres sacrées et qu'il ne soit déjà plus dans la ferveur des conversions. Mais quand un culte est désenchanté, je trouve ridicule qu'on prétende ramener ses prestiges : quand l'arche est usée, quand les lévites embarrassés et pensifs autour de ses débris me crient : N'approchez pas, votre souffle profane les ternirait ; je suis obligé de les examiner pour voir s'ils parlent sérieusement. — Sérieusement ? Sans doute ; et l'Eglise qui ne périra point va rendre à la foi des peuples cette antique ferveur dont le retour vous paraît chimérique ! — Je ne suis pas fâché que vous en fassiez l'expérience : je n'en conteste point le succès ; et je le désirerais volontiers ; ce serait un fait curieux (2). »

(1) P. 111.

(2) XLIX, 269-270. — L'édition de 1840 n'a que deux corrections : « qu'on *en* prétende ramener *les* prestiges », forme plus correcte ; et un point d'exclamation après *chimérique*. La première édition portait un *point d'interrogation*, qui me paraît une faute typographique. — Est-ce que

Il s'agit là des apologistes et ce passage ne peut viser le premier consul, restaurateur du culte, mais bien Chateaubriand ; d'autre part, on voit que cette réponse ne s'adresse pas à *Atala* ; à quoi s'adresse-t-elle, sinon au *Génie* ? Donc Senancour le connaissait (1).

Le succès que Senancour « désirait » comme « un fait curieux », — pour la beauté de la chose, — se produisit en effet. L'auteur d'*Obermann* eut le dépit de voir l'auteur du *Génie* triompher. Et ce dépit, il l'exprima dès 1812. Il n'y a qu'à suivre ses productions dans leur ordre chronologique : on y voit à maintes reprises percer la mauvaise humeur et la jalousie.

En 1812 donc, à la fin de son article sur *le Roman* (2), il fait un retour amer sur l'obscurité où il reste, tandis que d'autres ont le succès. D' « autres », c'est Chateaubriand. En 1813, dans l'article sur l'*Impartialité dans les écrits* (3), il blâme le charlatanisme de ceux qui abusent de l'intelligence des lecteurs en dissimulant la faiblesse de leurs raisons sous la beauté du style : c'est Chateaubriand. Dans l'article sur *Le style dans ses rapports avec les principes, le caractère et les opinions de l'écrivain ou de l'orateur* (4), il censure

la lettre sur les nombres (XLVII) n'aurait pas une intention de parodie à l'égard du *Génie du Christianisme ?* Cf. *Observations*, 187.

(1) M. Merlant non plus n'en doute pas (Cf. 138).

(2) *Mercure de France*, janvier.

(3) Ibid., juillet.

(4) Ibid., août.

ceux qui, s'abandonnant à des sentiments irréfléchis, se mettent au niveau de la populace superstitieuse : c'est Chateaubriand. Dans l'article sur les *Succès en littérature* (1), il ramasse les exemples d'hommes méconnus, comme le fera plus tard M. Stapfer : il songe à lui-même et à Chateaubriand.

En 1814, dans la *Lettre d'un habitant des Vosges*, il défend Napoléon et il saisit cette occasion d'attaquer le caractère de Chateaubriand : « L'écrit de M. de Chateaubriand intitulé *De Buonaparte et des Bourbons* est plein de mouvement et de verve. Mais, en plusieurs endroits, on prendrait cette chaleur pour de la colère ou cette indignation contre la tyrannie pour un ressentiment aveugle et une haine personnelle. »

En 1816, ce sont les *Observations critiques sur l'ouvrage intitulé : Génie du christianisme.*

En 1819, par exception, dans ce livre des *Libres Méditations* (première forme), où il a essayé de faire alliance avec le catholicisme, il cite à deux reprises et *favorablement* le *Génie* (2). Cela ne l'empêche pas d'ailleurs de mettre au dos du faux-titre cette mention rancunière : « *Observations,* etc., non *annoncé* en général » : car il croit que Chateaubriand a usé de son pouvoir pour tenir le livre dans l'obscurité. Et cela ne l'empêche pas de railler aigrement dans le *Constitutionnel*

(1) Ibid. septembre.
(2) P. 252, 263.

« l'orgueil des plumes séculières » du *Conservateur* et la « voix de Chactas dans le désert (1). »

Mais Senancour se repent vite d'avoir tendu la main au catholicisme, il se retire en arrière et alors, pendant quelques années, ce n'est plus à Chateaubriand qu'il s'en prend, c'est aux écrivains néo-catholiques, qui lui paraissent alors plus redoutables : Lamennais (2) de Bonald (3).

Néanmoins, il n'oublie pas sa première haine. En 1825, dans le *Résumé des Traditions* (4), il a un mot désagréable sur les avantages trop aisés que se donnent « ceux qui paraissent vouloir comparer d'autres cultes au culte actuel de l'Europe. » La même année, il veut rééditer ses *Observations*. Il en est empêché et sa rancune, s'en accroît, — d'autant plus que les ennemis de Chateaubriand font un vif éloge de cet ouvrage et le mettent en opposition directe avec Chateaubriand (5).

Aussi Senancour s'attaque directement et sans toutes ses réserves d'autrefois au caractère même et à la personne de Chateaubriand : *De M. de Chateaubriand et d'un livre qui le concerne* (6). Puis, dans les éditions définitives de ses

(1) Cf. Merlant, 231.
(2) *Mercure du XIXe siècle*, 1823, t. II ; 1824, t. IV ; 1826.
(3) Ibid. 1823, t. III. — Attaqué déjà comme ennemi du divorce dans l'appendice des *Observations* (Cf. Merlant, 214).
(4) P. 252.
(5) *Dictionnaire des gens de lettres vivants*, 1826, article *Senancour*.
(6) *France littéraire*, 1833.

différents ouvrages — désireux de combattre la « réaction religieuse » (1), — il glisse encore mille insinuations et mille attaques. A la fin d'*Isabelle* (2), il compare amèrement les écrivains connus, qu'on admire de confiance, et les écrivains inconnus auxquels on est sévère (1833). S'il se range parmi les seconds, il place évidemment Chateaubriand parmi les premiers. Dans les *Rêveries* de 1833, il écrit : « On s'est ouvert d'étranges voies pour devenir célèbre. Le public trouve à propos ou finit par croire naturel qu'on aille à la gloire avec le fracas chéri des esprits hautains, avec les dehors qu'affectent les imposteurs..... On est vénéré de la multitude..., on excite son enthousiasme quand on insulte à sa crédulité avec impudence (3). » *On :* c'est Chateaubriand. Plus loin (4), il explique qu'il se console de son insuccès, parce qu'il s'adresse à la raison et compte sur l'avenir. Celui dont il espère ainsi triompher, c'est Chateaubriand. Enfin, dans les *Libres Méditations* de 1834 (5) il dit encore : « Un homme célèbre parmi nous était doué

(1) *France littéraire*, 1834, article sur Voltaire.
(2) Note O.
(3) P. 211.
(4) P. 402-413.
(5) *Sur l'édition présente*, p. XXXII. — M. Merlant exagère donc, quand il écrit : « On peut observer qu'à partir de 1833, Senancour cessa d'attaquer Chateaubriand (51). » Il l'attaqua moins, et moins ouvertement, mais il l'attaqua encore.

de talents éminents ; mais il a désiré de grands emplois : ces inadvertances du génie le livrent à des travaux futiles. Un autre écrivain, une femme, a laissé quelques lignes empreintes de ce zèle pour le vrai qui agite secrètement les nations ou quelquefois les égare et peut-être les réformera ; mais des succès de société l'ont séduite. » Si la femme est Mme de Staël (1) et si on lui reconnaît au moins le zèle pour le vrai (parce qu'elle n'est pas catholique), l'homme est Chateaubriand et toute valeur est déniée à son œuvre.

Qu'on lise enfin l'article sur *Clémence Robert*, avec ses allusions désagréables à Chateaubriand (1837), ou la lettre de renseignements à Sainte-Beuve, avec son mot méprisant sur « la partie presque sérieuse » du *Génie* (1844), et l'on verra que Senancour, jusqu'à la fin, n'a démenti en rien ses préventions primitives.

De ces livres ou articles, deux seuls visent Chateaubriand nommément et le combattent visage découvert. Il importe donc de les examiner de plus près.

Le premier est le livre de 1816 : *Observations*

(1) Mme de Staël est assez épargnée, non seulement ici, mais partout où Senancour lui-même et sa fille ont eu occasion d'en parler (*Mercure de France*, février 1814 ; *Mercure du XIXe siècle*, t. II, 1823, t. IV, 1824, etc.). Elle n'acceptait pas les dogmes et elle eût admis la religion immatérielle et sentimentale de Senancour. Pourtant il n'est pas sans lui faire quelques reproches à d'autres égards (Merlant, 213).

critiques sur l'ouvrage intitulé : Génie du Christianisme. Dans sa préface, Senancour expose son but : « Voici tout ce que je me propose de prouver : Le *Génie du Christianisme*, qui mérite, comme ouvrage d'agrément, les éloges qu'on en a faits, et dont le style est souvent si remarquable, ne contient du reste, excepté deux ou trois chapitres, que des sophismes plus ou moins ingénieusement exprimés, et ne peut être lu sans impatience par quiconque veut écouter la raison et désire connaître le vrai. » Il y a « très peu de mérite à le réfuter » ; mais il importe de le faire, parce que cet ouvrage, « brillant à d'autres égards », est célèbre et « dès lors très propre à égarer ceux qui n'examinent point », et parce que « les belles pages de M. de Chateaubriand ne périront qu'avec la littérature française. » Le *Génie* « est un ouvrage d'*effet* », et « le succès de l'auteur y est beaucoup mieux préparé que le triomphe de sa cause ». Cette apologie d'un genre nouveau a « quelque chose d'essentiellement frivole », si l'on admet que l'auteur a seulement voulu montrer les beautés du christianisme ; mais il a aussi voulu montrer que cette religion vient de Dieu parce qu'elle est excellente et, pour cela, il faudrait prouver qu'elle est révélée. Les partisans de Chateaubriand (comme Chénedollé) ont prétendu qu'on n'examinait point la partie sérieuse du *Génie ;* Senancour le fera : « J'examinerai uniquement la partie sérieuse du *Génie du Christianisme*, si toutefois il y a

quelque chose de sérieux dans le *Génie du Christianisme*, à l'exception de cette note métaphysique [de Clarke] et de quelques vérités que les gens sincères n'ont jamais contestées. » Il est certain que le Christianisme a des beautés ; il est vrai que le *Génie du Christianisme*, en les montrant, a diminué l'éloignement des gens du monde pour le christianisme ; mais c'est tout. Cela n'empêche pas qu'il ne prouve rien, que, si l'esprit de parti ne s'en était mêlé, il n'eût jamais fait autorité, « que c'est seulement une production littéraire ». Cet ouvrage, rempli d'ailleurs de contradictions, a eu du succès ; mais c'est que les circonstances étaient favorables et que, « par bonheur ou par choix », Chateaubriand a su en profiter. L'insinuation est très nette et Senancour la précise encore par une note, où il avoue ses « doutes » sur les « intentions et les vues personnelles » de l'auteur, tout en déclarant que ce sont seulement des « présomptions ». Le succès du livre détermine Senancour à le discuter, car « les succès sont étrangers à la recherche du vrai ». Qu'on n'interprète pas mal sa pensée, il n'est ennemi d'aucun parti : « J'ai de l'éloignement pour la partialité, l'intrigue, la cabale, et même pour une certaine éloquence qui, en séduisant l'imagination, embarrasse l'esprit et fait oublier la raison. »

Après ce début, — qui promet, — Senancour commence sa réfutation, ou plutôt son commentaire hostile. Il cite la phrase ou le raisonnement

qui lui déplaît et il donne le motif de sa désapprobation. Un tel livre ne peut se résumer : je citerai seulement quelques-unes des phrases qui montrent le mieux l'antipathie de Senancour pour la doctrine et la personne de Chateaubriand, son mépris ironique pour les arguments qui lui sont soumis, ses doutes injurieux à la sincérité de son rival et l'aigreur dont il est animé contre lui.

« Chapitre V. — Ce chapitre est du nombre de ceux où il n'y a rien de sérieux... »

« Chapitre IX [sur la virginité] — ... Il n'est guère de sujets stériles pour un esprit ingénieux, surtout si l'on est peu scrupuleux sur la valeur des choses qu'on imagine »... *Les femmes composeront un miel céleste avec la fleur des vertus.* — M. de Chateaubriand ne dit pas si elles feront une cire angélique avec la ténacité de leurs regrets ».

« Chapitre IV. — C'est l'un de ceux dont la lecture peut faire connaître le plus promptement l'esprit de l'ouvrage. J'avoue que, si, n'ayant précédemment rien appris de l'auteur ou de son livre et tombant par hasard sur ce chapitre, je voyais la sagesse des anciens ainsi présentée, ainsi travestie, je ne pourrais lire toute le reste que comme la production d'un homme qui, très indifférent à la vérité, s'occupe uniquement de l'*effet*. Je me tromperais sans doute ; mais enfin il me semble que ce ne serait pas ma faute. »

« *Quoi de plus naturel.... que le Créateur descendant dans la nuit antique pour faire la lumière au son d'une parole.* — J'ignore si c'est fort naturel ; et je croirais volontiers que M. de Chateaubriand l'ignore aussi. »

« Par des raisonnements ou des aperçus nouveaux M. de Chateaubriand a opéré, dit-on, la conviction :

ces notes doivent donc faire voir qu'il n'y a point de motif de conviction dans le *Génie du christianisme.* »

« C'est une chose ordinaire que l'absence de tout raisonnement dans les raisonnements apparents de l'auteur ».

«... On trouve des pages admirables dans ce chapitre.... Il est assez rare que M. de Chateaubriand parle ainsi de la Divinité d'une manière raisonnable et grande... »

« On n'a plus de confiance en l'esprit humain..., quand on voit un homme, doué à plusieurs égards d'un beau génie,... parler des conceptions religieuses en simple troubadour ».

« L'auteur, en annonçant que ses preuves ne sont pas des preuves pour la raison, se dispense de répondre victorieusement aux difficultés; néanmoins, pour paraître les surmonter, il se les propose en passant ; mais il les dénature presque toujours dans sa manière de les résoudre..... Persuader sans prouver par le raisonnement, c'est ce que font les imposteurs aussi souvent que les apôtres de la vérité : ce n'est point prouver, car c'est peut-être séduire. »

Chateaubriand parle des « sophistes » — « Il faudrait définir avec soin cette espèce d'hommes qui cherchent indifféremment tous les moyens de rendre plausible la cause qu'ils soutiennent pour l'instant. »

« Je n'ai point l'intention de prouver le contraire de ce que M. de Chateaubriand cherche à établir; mais d'établir moi-même que généralement il ne prouve rien. »

« L'auteur s'est trompé dans son titre, il aurait dû écrire *Génie de la Crédulité* ».

« Quand l'auteur peint, on ne peut le quitter ; quand il raisonne, on ne peut le lire ».

« *Adam.. est... digne de se promener dans la solitude avec son créateur.* — ... Nous ne connaissons point d'homme qui ait vu Dieu se promener. »

« *C'était une insigne erreur de croire que l'Evangile était détruit, parce qu'il n'était plus défendu par les heureux du monde.* — Cette erreur paraît avoir été dans le temps celle de l'auteur d'un livre publié à Londres et contenant un chapitre sur cette question : *Quelle sera la religion qui remplacera le Christianisme, lorsqu'il sera tombé dans un discrédit total ?* »

« Le lecteur doit être fatigué du peu d'importance de mes observations ; mais je n'en puis faire que sur ce que l'auteur a trouvé à dire en faveur de sa cause. Il emploie continuellement ces moyens vagues que tout système fournit presque également quand on a de l'esprit et qu'on veut en abuser. »

« *On dirait que l'Hôtel des Invalides fait monter ses voûtes dans le ciel à la voix de la religion.....* — Je transcris une phrase risible, j'en demande pardon à M. de Chateaubriand ; mais je regarde comme un devoir de citer ici ses arguments les plus vigoureux. »

« Dans notre siècle, Pascal n'aurait point de célébrité. Il faut maintenant écrire des choses agréables à une classe d'hommes qui aient ou qui cherchent à avoir beaucoup d'influence. Il faut, comme M. de Chateaubriand l'a fait, profiter de l'à-propos et prendre de certains soins (1). On a dit, je le sais : « Le *Génie du Christianisme* n'est pas un ouvrage de circonstances, puisqu'il est en cinq volumes. » Cette preuve m'a beaucoup frappé ; elle est certainement d'une grande force. »

« Ceux qui auront lu le *Génie du Christianisme* seront peut être surpris que j'attribue à l'auteur des raisonnements ; mais il emploie lui-même ce terme. »

« Quand on lit froidement le *Génie du Christianisme*,

(1) Noter l'insinuation. Senancour ne pardonne pas à Chateaubriand d'avoir été plus habile que lui-même et il s'efforce d'expliquer le succès du *Génie* par cette habileté seule.

quand le prestige de l'art est tombé, l'on ne trouve plus guère que des idées fausses et des mots dont la valeur est altérée. »

« J'ignore si c'est *à dessein* que M. de Chateaubriand se montre très faible dialecticien et adversaire impitoyable [de Rousseau] ; je ne suis pas établi pour juger des intentions de cet homme ». (Suit la preuve qu'il a dit le contraire dans l'*Essai*). »

Après un argument jugé ridicule : « M. de Chateaubriand a des heures comme cela ; c'est sûrement quand il se rappelle qu'il a cru en pleurant.... ; ensuite son esprit se remet...., le poète reparaît dans des nuages brillants, mais qui ne sont toujours que des nuages. »

« Jamais la fortune lettrée ne poussera le caprice jusqu'à fournir à M. de Chateaubriand un argument solide, inconnu auparavant.... Je ne puis entreprendre de détruire tous les sophismes ou de montrer toutes les erreurs de ce livre brillant ; je cherche seulement à en indiquer une partie. »

« Ce chapitre est l'un de ceux où l'on ne trouve rien qui ait été écrit avec réflexion. »

« L'auteur reconnaît... que la poésie vit de fictions ; mais peut-être pense-t-il... parler sérieusement parce qu'il parle en prose. »

« ... L'auteur n'a pas moins prétendu établir la vérité que les beautés du christianisme. Je n'ai donc pas dû me borner à dire qu'il imaginait en grande partie les beautés du christianisme ; mais j'ai dû montrer aussi qu'il en supposait la vérité, lors même qu'il paraissait croire en donner des preuves. »

« Je ne sais si l'on trouverait, à l'exception de M. de Chateaubriand, un seul homme d'un esprit distingué, qui poussât le mépris pour l'intelligence de ses lecteurs jusqu'à leur proposer des assertions semblables à celles qu'on rencontre çà et là dans cette apologie du christianisme. »

Pour finir, Senancour rappelle malignement combien le *Génie du Christianisme* contredit l'*Essai* et combien il l'a suivi de près : « Ici les dates sont embarrassantes... : il ne lui reste que trois ans pour retourner en Amérique, pour s'y convertir, ou, comme l'on sait, pour recevoir la foi dans une lettre (1), enfin pour composer d'après cela un ouvrage que nul homme n'aurait été capable de faire avec une très grande précipitation et qui d'ailleurs est le fruit d'un travail de plusieurs années, selon les termes mêmes de l'auteur... » Il insinue que Chateaubriand a jugé bon de se convertir quand il a vu que les événements politiques tournaient ; et il conclut : « Biographe ou théologien, historien ou moraliste, presque toujours M. de Chateaubriand, au lieu de regarder et de décrire avec fidélité, ferme les yeux, imagine et peint agréablement. Il faudrait avoir l'esprit bien aride pour ne pas aimer à le lire ; pour l'écouter, il faudrait avoir le jugement bien faible. »

Mais cela ne lui suffit pas. Dans une sorte de post-scriptum — que je ne puis pas m'empêcher de trouver venimeux —, il aggrave l'offense de ses insinuations sous prétexte de s'en excuser. S'il lui est arrivé de blesser

(1) *En note* : « Un historien s'est aperçu que les Pères « d'un concile œcuménique recevaient chaque semaine le « Saint-Esprit par le courrier. La conversion de M. de « Chateaubriand ne s'éloigne donc pas des voies ordinaires « de la grâce. »

Chateaubriand « sans une sorte de nécessité », il lui en fait ses excuses ; mais, s'il n'a dit que ce qui était nécessaire, il n'en doit point. « Je *dois penser*, en dernier résultat, que M. de Chateaubriand a cherché la vérité : *si tel fut son principal objet*, il en croira d'autant plus facilement que je n'ai pas moi-même d'autre but. Entreprendre d'écrire sur des matières sérieuses, c'est prendre l'engagement de ne sacrifier à aucun autre intérêt, celui de ce qui paraît être la vérité. S'il arrive que l'on s'oublie un moment jusqu'à céder à d'autres vues, on doit, après la réflexion, se condamner soi-même, et *poser pour jamais une plume déshonorée* »

Ces textes sont probants. (Encore ai-je laissé de côté bien d'autres malices ou méchancetés, bien des parodies, des réductions à l'absurde, des marques de mépris). Sans doute Senancour veut combattre la thèse de Chateaubriand ; mais il veut aussi atteindre l'auteur même, punir un succès qu'il juge frelaté et dont il se sent blessé, dénoncer une mauvaise foi qui a trop bien réussi, et discréditer, en même temps que l'écrivain, le caractère de l'homme.

La même tendance ne perce pas moins dans l'article qu'il a publié en 1833. Voici ce pamphlet, enfoui dans la *France littéraire* (janvier) :

DE

M. DE CHATEAUBRIAND

ET D'UN LIVRE QUI LE CONCERNE (1)

Toujours Français sous les divers régimes précédents, l'auteur du *Génie du Christianisme* se considère aujourd'hui comme étranger, dit-il, et n'est revenu ici que pour combattre. Il est permis d'examiner la trempe de ses armes.

Il y aurait peu de délicatesse à supposer qu'on doit en général plus d'égards aux vivants qu'aux morts ; ceux-ci, au contraire, ne peuvent se défendre. Les relations personnelles exceptées, nous ne devons, soit aux morts, soit aux vivants, que la vérité exprimée avec mesure.

Dans ses recherches relatives à M. de Chateaubriand, M. Scipion Marin a plus d'une fois substitué aux simples égards, des indices d'enthousiasme (2) ; cependant quelque blâme s'y mêle, et sert à rehausser l'éloge. Une fois tombé, dit M. Marin, sous le joug d'une idée fixe, celle d'écrire la vie de ce personnage, je n'ai pu me résoudre à attendre qu'au lieu d'une biographie, j'eusse à faire une note nécrologique ; mais, pour le succès, j'aurais dû écrire sa vie privée et murée. Si M. Marin avait préféré ce dernier parti, on ne parlerait nullement ici de ses révélations ; mais le public a un droit incontestable sur ce qui lui a été livré par M. de Chateaubriand lui-même.

Son biographe a entremêlé de réflexions très va-

(1) *Histoire de la Vie et des Ouvrages de M. de Chateaubriand, considéré comme poète, voyageur et homme d'État*, par Scipion Marin. — 2 vol. in-8°. Prix 15 fr. — chez Vimont.

(2) Il n'y paraît guère, aux citations qu'en fait Senancour.

riées et souvent instructives des documents réunis dans un ordre dont la base est chronologique. Mais parmi les suppositions qu'il a occasion d'y joindre, celle de l'extrême influence de M. de Chateaubriand paraît inadmissible (1). Voltaire du moins aurait dû rester hors de comparaison ; il a éclairci, avec autant de netteté que de persévérance, des questions importantes, et nulle véritable réaction n'aura lieu contre l'impulsion à laquelle il a beaucoup contribué. Il n'a pas attaqué indistinctement tous les effets du sentiment religieux (2), qui subsistera comme une loi du monde. Quant aux madones et aux dogmes théologiques, *ils s'en vont* ; et le *Génie du Christianisme* n'est pas destiné à les ramener, bien que la foi aux revenants y soit mise à profit tout comme une autre.

M. de Chateaubriand paraît devoir la nuance qui le caractérise au bonheur qu'il eut de parcourir fort jeune encore les solitudes du Nouveau-Monde. Il avait cédé aux deux minces ambitions de monter dans les carrosses du roi et de figurer dans l'Almanach des Muses ; mais il ne jugea pas que l'honneur le forçât, dit-il, de partager alors *la folie de Coblentz*. Il était pourtant appelé à jouer plus tard un rôle malencontreux dans la folie de Blaye. En 1791, il traversa l'Atlantique, jugeant plus raisonnable l'émigration vers l'Ohio. D'ailleurs il avait un grand dessein, si on l'en croit lui-même : il voulait tenter, par la baie d'Hudson, la découverte de ce passage au nord-ouest de l'Amérique, à la recherche duquel avaient échoué les C. Ryp

(1) Si Chateaubriand n'avait pas eu une influence sinon extrême, au moins très grande, Senancour ferait-il tant d'efforts contre lui ?

(2) Voir plus haut comment Senancour l'a défendu contre le reproche d'athéisme et voir aussi la lettre de sa fille à l'*Emulation* de Fribourg.

et les Cook. Mais M. Marin (1) n'a trouvé aucun moyen de concilier cette allégation avec d'autres aussi peu véridiques à ses yeux, ou également hasardées pour produire de l'effet.

Le jeune émigré toucha aux Açores, et garda un souvenir ineffaçable de cette première rive lointaine. Ni les mœurs un peu disparates de Philadelphie ou de Baltimore, ni même une entrevue avec Washington, ne suffirent ensuite à l'imagination de celui qui « méditait une épopée de l'homme sauvage ». Remontant la rivière du Nord, il entra dans le désert, c'est-à-dire chez les peuplades américaines qui prenaient alors d'un Français des leçons de danse (2). Du moins les lieux conservaient leur beauté primitive. Ces forêts épaisses, ces grandes eaux, l'indéfinissable majesté de ces lieux incultes (auprès desquels les autres campagnes sont des *album*, dit assez plaisamment M. Marin), devaient frapper un voyageur alors (3) indépendant et très susceptible d'inspirations heureuses. « Aussi la solitude fit-elle de solennelles confidences à son âme. » Sans des émotions aussi profondes, peut-être n'eût-il été, comme écrivain, qu'un homme de talent. Il est pour le style un artifice vulgaire qui s'apprend chez les hommes, et un art plus puissant qui demande d'autres études. La vue des grandes scènes de la nature (4) suscite en nous un sentiment d'harmonie, de perpétuité (5), d'immensité, qui, en faisant négliger la vogue, peut

(1) C'est donc un devancier de M. Bédier. — On sent avec quel plaisir Senancour note et partage ces doutes.

(2) Cette définition du « désert » a cela d'amusant qu'elle est en somme tirée de Chateaubriand ; mais ce n'est pas un ami qui l'en tire.

(3) Noter le « alors ».

(4) Ici c'est moins le polémiste, c'est l'auteur d'*Obermann* qui parle.

(5) Obermann dit « permanence » ; c'est la même idée.

obtenir la gloire. Chez celui qui a reçu de semblables impressions, écrire n'est plus en de certains instants un travail de l'esprit, mais un mouvement de l'âme. Fatiguée de nos livres sans nombre, la postérité n'appellera immortelles que des pages composées sans effort, sans dessein peut-être, et qui, dans de libres retraites, se produisent comme une nécessité de la vie (1). M. de Chateaubriand s'est jeté depuis dans des voies religieuses d'un ordre inférieur, et dans la politique de circonstance ; mais il a gardé quelque chose de l'empreinte reçue en 1791, et c'est à elle qu'il a dû ses moments de supériorité.

Pendant le trajet d'Albany à Niagara, et vers les Apalaches, il écrivit sur ses genoux près de trois mille feuillets, incorrects et très divers, dans lesquels ensuite il a puisé une partie de ses récits et de ses descriptions, lorsque, jugeant profitable (2) de revenir à la piété romaine, il a chanté le zèle des missionnaires et la vierge indienne consacrée à la Reine des anges. On eût surpris alors l'admirateur du désert, si on eût prédit qu'un jour, recevant sous enveloppe (3) une foi discréditée selon lui-même, il travaillerait, dans des vues politiques, à la rétablir, et que, pliant son caractère à des calculs semblables, il quitterait sans retour ses forêts chéries pour les servitudes diplomatiques, ou la fière allure de la vie des sauvages pour les tâtonnements de l'ambition des partis.

« Est-ce sur le front de l'homme de la société, ou sur le mien, disait, en Amérique, M. de Chateaubriand,

(1) Senancour veut-il donner à entendre qu'ainsi ont été écrits *Obermann* et les *Rêveries* ?

(2) « Profitable » ; plus loin, « dans des vues politiques... » : toujours ces insinuations contre la sincérité religieuse de Chateaubriand ; et même, ce sont plus que des insinuations.

(3) Caricature du récit que fait Chateaubriand de sa conversion (lettre de Mme de Farcy).

qu'est gravé le sceau immortel de notre origine ? Courez vous enfermer dans vos cités, allez vous soumettre à vos petites lois..., égorgez-vous pour un maître, doutez de l'existence de Dieu, ou adorez-le sous des formes superstitieuses : moi..... je serai libre comme la nature, et je ne reconnaîtrai de souverain que celui qui alluma la flamme des soleils..... » Mais, sans les véritables idées religieuses qu'ensuite l'auteur du *Génie du Christianisme* n'a pas cru suffisantes, ou sans les doctrines chrétiennes les plus austères, moins suivies que vantées, cette fantaisie qui porte à célébrer l'imposante singularité des sites n'est peut-être qu'une voie originale où l'on entre sans trop s'en rendre compte, pour amuser les hommes des villes, et capter leur approbation (1). « Que faire du génie, demande M. Marin, que faire du génie parmi des Siminoles, des Muscogulges ? Il fallait des partisans,.... des critiques, des hommages, des libraires, les vicissitudes de la vie lettrée. » D'autres vicissitudes peuvent aussi offrir un leurre. Après avoir blâmé comme une mauvaise combinaison le rendez-vous à Coblentz, M. de Chateaubriand regardera peut-être comme un acte de haute prévoyance le voyage à Gand, et, cette carrière une fois ouverte, comment retourner dans *toutes les solitudes*, au risque de paraître oublié du prince et du public ? Quel homme, et surtout quel homme d'un grand talent, n'a pas été ainsi poussé vers un écueil, ou par ses propres erreurs, ou par une loi plus secrète de sa destinée ? Ainsi s'affaiblit, de notre vivant même, notre partage, si souvent équivoque, et toujours plus humble que nos vœux (2). Avec des convictions moins

(1) Mais Senancour lui-même n'a-t-il pas décrit « l'imposante singularité des sites » alpestres ? et n'eût-il pas été heureux de l'« approbation » des « hommes des villes » ?

(2) Si c'est Chateaubriand qui fut poussé à l'écueil par « ses propres erreurs », n'est-ce pas Senancour qui y fut

incertaines, ou même avec un but seulement littéraire, M. de Chateaubriand, inépuisable peut-être en fictions ingénieuses, pourrait compter davantage sur l'estime des générations à naître.

Après la fuite de Louis XVI, la réunion à Coblentz changea d'aspect, et celui qui s'était vu libre comme la nature, reconnut un autre maître que le souverain qui alluma la flamme des soleils (1), un maître allumant sur la frontière le feu de la guerre civile. Descendant la Delaware, le contempteur de la société courut vers l'Europe *aux petites lois*, bien que « tout homme du caractère de René s'y sente solitaire au milieu de la foule ».

Ce fut l'heure de l'infortune. N'obtenant que par protection l'honneur de porter le havresac, M. de Chateaubriand, au lieu de partager le triomphe qu'on se promettait d'étaler dans les galeries de Versailles à la fin de la quinzaine, se vit plusieurs fois blessé, malade, abandonné au nombre des mourants. Livré ensuite à tous les déboires qui suivent le malheur, il écrivit pour vivre, et végéta ainsi en Angleterre, où la pauvreté, comme il eut lieu de s'en convaincre lui-même, n'est pas seulement une affliction, mais un opprobre. Espérons, fût-ce vainement (2), que l'adversité éprouvée dans la jeunesse aura fortifié le caractère du confident de Chactas, en offrant pour toujours à sa pensée le but moral sans lequel la plus séduisante inspiration poétique n'est guère qu'une puérile agitation. « Il y a, disait dernièrement un de nos écrivains les mieux inspirés, M. Ch. Nodier, il y a quelque chose de plus déplorable que le malheur,

poussé par « une loi... de sa destinée » ? Je crois que c'est bien là sa pensée.

(1) Quel plaisir à reprendre les expressions mêmes de Chateaubriand pour relever ses contradictions !

(2) « Fût-ce vainement » en « dit plus qu'il n'est gros ».

dans l'homme dont le malheur n'a pas agrandi l'âme. »

Il arriva toutefois qu'un ou deux particuliers ouvrirent leurs bibliothèques à M. de Chateaubriand, qui, se dédommageant la nuit des assujetissements du jour, parvint à publier, en 1797, l'*Essai historique sur les Révolutions*. Cet ouvrage fut suivi d'assez près par *Atala*, épisode jetée au public comme une *amorce*, selon l'expression de l'auteur, pour faire lire ensuite le *Génie du Christianisme*, dont l'objet principal, a-t-il dit depuis dans le *Conservateur*, n'était autre que de préparer le rétablissement des Bourbons. « Pourquoi, demande M. Marin, l'auteur de l'*Essai* affecte-t-il aujourd'hui de le mépriser ? Les *Martyrs* et la *Monarchie selon la charte* l'indisposent contre un fâcheux aîné. Pour harmonier (1) tout cela, force lui est continuellement de rajuster les choses. » Avec le temps, la difficulté a été vaincue, du moins en ce sens que les préfaces et les notes de l'*Edition Générale* en forment une des parties les plus travaillées et les plus curieuses.

« Une grande contrariété pour l'auteur du *Génie du Christianisme* » suivant M. Marin, c'est d'avoir, dans l'*Essai*, parlé de Moïse à peu près comme d'autres ont parlé de l'existence problématique de Romulus, de Lycurgue, de That, du premier Zoroastre. Dans le *Génie du Christianisme*, au contraire, tout se retrouve authentique à l'égard de Moïse. Qui aurait pensé, du temps des Pharaons, qu'un jour la destinée historique du premier guide d'Israël dépendrait de l'idée de ramener une dynastie dans un palais des Gaules ? Bien plus, la mission du Christ, mise en doute dans l'*Essai* avec une lucidité tout à fait alarmante, y amène cette question : « Quelle religion rem-

(1) Sic.

placera le christianisme ? Il tombe de jour en jour, et quand il sera dans un discrédit absolu, l'indifférence des nations empêchera l'établissement d'une autre doctrine. »

C'était en 1797. Trois neiges après, comme aurait dit le fils d'Outalissi, parut la chrétienne Atala, soutenue, tant bien que mal, par la grâce irrésistible, et martyre désespérée pour la foi qui sauve le monde. Les prodiges opérés par le sang du Christ tiennent une grande place dans cette nouvelle, dont le préambule constate que les peuples courent aux antres des sorciers quand on ferme les chapelles du Seigneur, et que c'est ouvrir la voie à tous les crimes que de s'élever contre la superstition. Ce fut un exemple de prédilections passagères égarant le public. Ceux qui s'étaient mis à assister à la messe, en 1793, parce qu'on ne la disait plus que dans l'ombre (1), furent charmés de la voir en plein soleil dans un petit roman où l'hostie brillait aux rayons de l'aurore (2). Des journalistes, avertis du but vers lequel on tendait, célébrèrent la merveille, et les traducteurs ainsi que les artistes la propagèrent, dit-on, dans toute la catholicité, ravie apparemment d'entendre Atala se plaindre de ne pas rouler d'abîme en abîme, avec les *débris* de Dieu.

Mais pourquoi s'écrier que l'humble Père Aubry eut le pouvoir de porter l'attention de l'Europe sur l'Amérique ? Avons-nous aussi un épisode à nommer exclusivement pour expliquer l'impulsion qui, presque tout d'un coup, rendit les nations orientales l'objet de tant de recherches ? On aime aujourd'hui à comparer toutes les traditions, toutes les coutumes, toutes les littératures. Après les *Lettres édifiantes* et après le

(1) Mais n'y en avait-il pas qui y assistaient pour d'autres raisons ?

(2) Cf. *Chateaubriand et son groupe*, I, 247.

Jean-Jacques, les Raynal, les Marmontel, plusieurs navigateurs, entre autres Mackensie, avaient déjà beaucoup parlé des sauvages. La curiosité publique à leur égard devenait un effet des incursions répétées des Européens dans le Nouveau-Monde, de la guerre de l'indépendance dans les colonies anglaises, et même de la révolution en France. *Atala* s'offrit à une époque favorable.

Moins sévères que ne le fut Chénier, d'autres critiques pensent (1) que la narration de Chactas n'est pas à beaucoup près sans mérite, mais qu'une fable si peu naturelle intéresse faiblement. Les descriptions même, quelquefois un peu maniérées, manquent en général de ce charme qu'on ne peut méconnaître dans *Paul et Virginie* (2). Le seul récit du naufrage du Saint-Gérand est plus remarquable que le prologue, le drame et l'épilogue d'*Atala* ; mais Bernardin de Saint-Pierre eut des lecteurs moins avides d'émotions inaccoutumées, et fut loué modérément. Les hardiesses du style de Chactas, ou une certaine emphase dont on se lasse bientôt, contrastent avec la perfection de divers passages des *Etudes*. Dans la scène du bain, au commencement d'une nuit orageuse, Virginie entrevoit sur ses bras nus les reflets des deux palmiers plantés à la naissance de Paul et à la sienne. « Elle songe à la nuit, à la solitude, à l'amitié de Paul, plus douce que les parfums, plus pure que l'eau des fontaines, plus forte que les palmiers unis, et elle soupire... »

Vainement on chercherait dans *Atala* cette forte conviction de quelque vérité morale que doit développer une aventure imaginaire (3). Non qu'assurément

(1) Il semble bien que Senancour se range parmi ceux-là.
(2) Cf. *Chateaubriand et son groupe*, VIIIe et IXe leçons.
(3) Curieux. — Senancour ne comprend l'œuvre d'art qu'utile à la morale.

M. de Chateaubriand n'ait en d'autres genres un bonheur d'expression que nul ne prétendra surpasser. N'est-ce pas lui qui a dit de Napoléon : « Quel est cet homme, qui, exilé chez les Américains, ne pourrait se montrer debout au bord de l'Atlantique sans que l'Europe en armes vint camper sur l'autre rivage ? » Il ne s'agit donc pas ici de donner l'avantage à Bernardin de Saint-Pierre sur le plus renommé de ses successeurs, mais seulement à *Paul et Virginie* sur *Atala*. Des idées sombres suscitées par les proscriptions de Rome et le despotisme insensé de plusieurs Césars, contribuèrent singulièrement à l'espèce d'émigration qui réunit dans la *Thébaïde* tant de solitaires. Beaucoup moins durables, les maux de Révolution française eurent peu d'effets de ce genre ; seulement ils firent goûter dans le récit de Chactas, l'indépendance des mœurs et l'éloignement des lieux.

Justes ou non, beaucoup d'épigrammes ont été faites à l'occasion du pieux suicide d'Atala. Il se trouve que Voltaire avait laissé celle-ci dans des lettres du 15 et du 18 décembre 1776 : « Ma petite drôlerie (*Irène*)... ne consiste qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle, mais je suis dévote et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui... Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes qu'elles en sont impertinentes. »

Si *Atala* nous arrête longtemps, c'est que toute l'intention du *Génie du Christianisme* s'aperçoit déjà dans cette nouvelle plus visiblement (1) romanesque. Or, le *Génie du Christianisme* caractérise mieux encore que les autres écrits du même auteur ses desseins un peu cachés, son genre de persuasion, la fécondité de son talent et la faiblesse de sa pensée. Depuis 1798, il n'admettait plus, comme en 1797, la chute irréparable des Bourbons, qui s'étaient « plongés dans les vices,

(1) « Plus visiblement » : aux yeux de Senancour, le *Génie* est une fiction qui se déguise.

dans le despotisme » ou la décadence absolue de la foi en des Evangiles trompeurs et « pleins de contradictions. » On a prétendu qu'un simple libraire avait dit à l'auteur de l'*Essai sur les Révolutions* : Désormais préférez dans vos écrits une route peu battue par vos contemporains. Mais ce mot n'étant pas plus constaté que ne le fut l'ancien mot analogue de Diderot (1) il vaut mieux admettre (et cela n'est pas moins joli) que M. de Chateaubriand, comme il l'a raconté, a pleuré en lisant une lettre de Mme de Farcy, et qu'en pleurant il a cru. Cette naïveté n'est pas précisément déloyale (2) ; mais le nouveau croyant a bien fait de dire : « Je n'ai pas cédé à des lumières surnaturelles. » Celui qui avait écrit : Le fils de David n'a pas été annoncé parce qu'il devait venir, mais il est venu parce qu'il avait été annoncé, se fit, dit M. Marin, « homme à pèlerinages, à reliques, à psautier ».

Dans cette carrière, il amusa, parce que c'était quelque chose de neuf de chanter, au scandale du Vatican, les prétendues séductions d'une doctrine anti-mondaine et il intéressa même à cause de son beau talent ; mais qui persuada-t-il ? Quelquefois, en divers pays, des esprits éclairés sous d'autres rapports ont pu continuer à croire ce qu'ils avaient appris dans l'enfance ; mais le ton de M. de Chateaubriand n'est pas celui de la conviction : l'artiste habile se montre fréquemment, et en vain peut-être on chercherait le fidèle (3). Apôtre douteux et peu détaché du

(1) A Rousseau, sur le sujet proposé par l'Académie de Dijon et qui fut l'occasion du fameux *Discours* sur le progrès des sciences et des arts.

(2) On voit qu'en disciple des philosophes et des idéologues du XVIIIe siècle, Senancour ne croit pas psychologiquement vraisemblables des révolutions d'âme sentimentales.

(3) C'est le jugement de Sainte-Beuve ; dans quelle mesure celui de Senancour l'a-t-il influencé ?

monde, il n'a pas été *ravi* à la manière ancienne (1), jusqu'au haut des cieux ; aussi en a-t-il peint les béatitudes en simple amateur et comme s'il eût désespéré, quelque contraire que ce fût à son plan, d'égaler la description de l'Elysée par Fénélon. Ce qui ne manque pas moins dans cette œuvre de prosélytisme, c'est un véritable sentiment religieux si attachant chez Bernardin de Saint-Pierre. Il est dit toutefois dans le cinquième titre du *Génie du Christianisme* : « C'est à la vue des grandes scènes de la nature que le premier être se manifeste au cœur de l'homme ». Et on lit dans l'*Itinéraire* : « Les grandes pensées naissent des grands spectacles. » Mais à ce mépris pour les *formes superstitieuses* qui avait dominé dans l'*Essai*, succéda un penchant, plus poétique sans doute, pour la superstition. L'auteur avait dit : « On ne revient pas impie des royaumes de la solitude. » Par quelle fatalité en revient-on crédule et sectaire ?

Après avoir abandonné en Angleterre une édition commencée, mais défectueuse, de son grand ouvrage, M. de Chateaubriand se mit à « relever dans le *Mercure* les saines doctrines chrétiennes et monarchiques ». Ce dessein d'une politique suspecte ne déplut pas au premier Consul, dans les vues duquel cela pouvait servir, sans tirer à conséquence avant le désastre de Moscow. Jusqu'en 1807, l'empereur conserva un faible pour cet écrivain qui travaillait à rétablir en quelque chose le culte du passé. Plus tard, on (2) imagina de dater de loin la *persécution*, que d'ailleurs on ne craignit plus de provoquer de temps à autre, lorsqu'on fut certain d'avoir pour soi le grand faubourg : c'était un moyen de produire de l'effet. Se jouer un peu du public réussit quelquefois à l'homme de talent, mais

(1) Comme saint Paul (*Corinth.* II).

(2) « On », pour ne pas dire « il » ; mais qui ne comprend ?

de telles plaisanteries ne doivent pas trop se prolonger. M. de Chateaubriand abuse aujourd'hui de sa facilité à cet égard : les plus raisonnables de ses partisans l'ont vu avec peine gâter sans retour par de fausses démarches ce qu'il y avait eu de très favorable dans sa position.

Le zèle des saines doctrines avait fait interrompre les *Natchez*. On a prétendu que dans sa ferveur le collègue de La Harpe converti, loin de consulter le goût dominant, avait lutté contre le public, non seulement en prêchant à sa manière les anciens dogmes, mais aussi en faisant par son style un appel aux muses modernes. Mais du moins ce n'était pas un premier appel. Mme de Staël, et quelque autre (1), s'étaient déjà écartés formellement de certains scrupules, sans affectionner le désordre qui a nui plus tard à l'école romantique (2). Ce qui prouve, a-t-on ajouté, que le défenseur de la foi ne consultait pas la disposition des esprits dans un sens indigne d'un catéchumène, c'est qu'il n'aurait pas fait en cinq volumes ce qu'on appelle un livre de circonstance. Mais, malgré cette singulière preuve, M. de Bonald lui-même a observé que le *Génie du Christianisme* joignait aux autres mérites celui de l'à-propos (3).

Non moins à propos il fut dédié au premier consul, dans les destinées duquel l'auteur déclara qu'il reconnaissait la main de la Providence. Cet ouvrage, futile sous les rapports essentiels, puisqu'il tend bien plus à faire songer que le christianisme pourrait plaire qu'à en établir la divine origine, se compose de pein-

(1) La revendication est discrète mais formelle.

(2) Cf. Merlant, *Senancour*, chap. VI.

(3) Senancour tire un peu à lui le témoignage de Bonald. Le *Génie* fut-il un « ouvrage de circonstance » ? c'est une question; a-t-il eu le « mérite de l'à propos » ? c'en est une autre.

tures souvent très gracieuses, de suppositions à peine plausibles, de quelques pensées remarquables, et de velléités de raisonnements, dont l'extrême faiblesse causerait encore plus de surprise, si l'auteur n'avait pas dit : « L'homme devient-il poète, il perd la pensée. »

Sur l'importante question de l'ancienneté de la terre, M. de Chateaubriand était privé en partie des récentes lumières de la géognosie. Mais quand des notions formelles nous manquent, une sorte d'instinct de vérité ne peut-il nous retenir dans le doute ? Librement interprétée, la *Genèse* elle-même s'accorderait peut-être avec d'autres cosmogonies plus orientales, et permettrait de reculer d'âges en âges la formation du globe ; mais M. de Chateaubriand ne l'entend pas ainsi : il a besoin de se conformer au sens étroit et supposé littéral admis par les théologiens. Que deviendrait ce principe étrange que l'univers a été créé pour l'homme, s'il était reconnu que même notre globe, si petit dans les aperçus de nos sciences, a existé très longtemps sans nous, et sans que nulle divinité s'incarnât pour essayer de corriger les vices des Mastodontes, des Hydres, ou d'autres races antérieures (1) ?

Toute la partie à peu près sérieuse de cet ouvrage a été examinée par un critique (2) en 1816 ; mais l'annonce même de cette complète réfutation a été interdite alors aux journaux. L'ouvrage avait été précédemment apprécié avec justesse par l'Institut (3),

(1) Le raisonnement ne dévie-t-il pas dans la seconde partie de la phrase ? Si une divinité s'était incarnée pour « racheter » les « mastodontes », c'est alors précisément que la doctrine chrétienne attaquée par Senancour serait refutée. — Il manie un peu gauchement les amusants procédés de la polémique voltairienne.

(2) On sait que c'est lui.

(3) Cf. *Observations critiques sur l'ouvrage intitulé Le Génie*

comme défectueux quant au fond, quant au plan, quant à l'exécution et trop exalté par l'idée de parti, mais offrant les traces irrécusables d'un talent distingué. On n'ignore plus que ce livre abonde en nonsens ; mais c'est ce dont la plupart des lecteurs s'inquiètent assez peu ; parce qu'on les entraîne, ils applaudissent, sans se dire même qu'il est beaucoup plus facile de captiver, quand on ne se propose nulle autre fin. A Rome on ne s'est pas mépris à l'égard des effets réels que cette singulière apologie du culte devait avoir tôt ou tard sur l'opinion : ainsi, dit-on, une femme passionnée elle-même ne confond jamais avec l'accent de l'amour, le ton de la galanterie. Par inadvertance, Napoléon envoya auprès du Pape le chantre des agréments de la loi sacrée ; mais un jour, accusé de jacobinisme, il changea de résidence et bientôt il renonça momentanément à la diplomatie, par une résolution honorable que déterminait la mort du duc d'Enghien.

Dès l'année 1805, il projeta de voir l'ancienne Laconie et la terre devenue sainte par le carnage de Chanaan (1). Il y arriva l'année suivante, et resta les regards arrêtés sur Jérusalem. « Quand je vivrais mille ans, dit-il, jamais je n'oublierai ce désert qui

du Christianisme, pour faire suite au *Tableau de la littérature française*, par M. J. de Chénier (Paris, 1817). Sous un titre semblable à celui de Senancour, c'est le recueil des rapports présentés à la « classe de la Langue et de la Littérature française », par Daru, Lacretelle, Morellet, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Sicard, Lemercier. Senancour en résume ici fort justement les conclusions générales. — Noter que Lacretelle s'amuse, pour réfuter Chateaubriand, à reprendre tous ses arguments et à les retourner, de manière à faire un « *Génie du Philosophisme* ». C'est le procédé de Mercier, demandant à Chateaubriand — pour la plus grande joie de Senancour — d'écrire aussi un « *Génie du Mahométisme* ».

(1) La périphrase ici a la valeur d'un argument.

semble respirer la grandeur de Jéhovah et les épouvantements de la mort. » Aisément il se figure beaucoup de choses, celui qui se met à s'écrier : quand je vois ! quand je vois ! Mais là, le musulman, au lieu de voir Jéhovah expulsé, voit Allah vainqueur ; et, quant aux épouvantements de la mort, un Siamois, par exemple, n'aurait pas besoin d'un si long pèlerinage (1), pour les *respirer* où mourut et remourut le complaisant Soummoma-Codom, incarné tant de fois.

Le Jourdain n'était pas loin. Ce fut une forte pensée d'en apporter de l'eau dans une de ces petites fioles où les empiriques mettent leur élixir (2). Peut s'en fallut que cela ne servit, en 1811, au baptême d'un prince dont le berceau ne déplut pas à la muse du pèlerin (3). Au reste, un autre enfant, plus nécessaire encore ou plus miraculeux, devait apparaître un jour, et cette fois le flacon s'est ouvert. Par miracle aussi, l'onde asiatique s'est trouvée plus pure que jamais. On prétend qu'il y en eut pour cent mille livres : jamais la France n'avait si bien payé un demi-verre d'eau.

« Mesurer de l'œil la hauteur des murs de Jérusalem », c'était l'occasion de vanter les croisades. Dans ces nobles guerres, dit le voyageur, « il s'agissait de savoir qui devait l'emporter, ou d'un culte ennemi de la civilisation, favorable *par système* à l'ignorance..... à l'esclavage, ou d'un culte qui a fait revivre chez les modernes le génie de la docte antiquité et aboli la servitude. » Il manque à ces trois assertions trois

(1) En quoi importe ici la longueur du pèlerinage ? Je comprends bien l'argument du Musulman ; l'argument du Siamois me paraît pure taquinerie.

(2) On sent le désir de caricaturer.

(3) On a vu déjà avec quel plaisir Senancour rappelle à Chateaubriand sa première attitude envers Napoléon ; il se réjouit de souligner une contradiction de plus.

vérités : qu'au temps de la vraie puissance du christianisme nous ayons eu des siècles de docte civilisation ; qu'au temps de la force de l'islamisme les Arabes aient favorisé l'ignorance ; enfin que l'église chrétienne ait aboli l'esclavage. Sans doute l'auteur de l'*Itinéraire* a découvert dans le Coran cette maxime ou *ce système* que d'autres (1) avaient cru voir dans l'Evangile : Bienheureux les pauvres d'esprit ! Quant au commentateur (2), son érudition n'étant pas circonscrite dans l'Europe, il réfute tout ce passage

Des critiques, sévères peut-être, ne voient dans la composition des *Martyrs* et des *Natchez* qu'une fatale diversion (3)pour un homme doué d'autant de moyens qu'en décèlent ces écrits mêmes. Déjà la *Henriade*, dont pourtant le sujet est national, paraît négligée. Comment fera-t-on relire en prose les aventures d'un certain Eudore ? *Atala*, fable plus courte, et *René*, morceau d'ailleurs remarquable, resteront plus longtemps et le devront au titre curieux du traité plein d'autres fictions (4), où ces deux épisodes sont intercalés.

Dès que la position de M. de Chateaubriand l'a permis, que ne s'est-il uniquement livré, ajoute-t-on,

(1) Je ne suis pas sûr de bien comprendre. Senancour veut-il dire : Chateaubriand fait à propos du Coran la même erreur que d'autres ont faite à propos de l'Evangile en interprétant « pauperes spiritu » au sens actuel de « pauvres d'esprit » ? Ou veut-il objecter, faisant lui-même ce contre sens (« bienheureux les *pauvres d'esprit* » pour « bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté ») : Mais je croyais que cet éloge de l'abétissement était dans l'Évangile ? — Je crains que ce ne soit plutôt le dernier sens.

(2) Si je comprends bien, c'est Marin dans l'ouvrage qui est ici analysé.

(3) « Fatale diversion » : fâcheuse occupation qui l'a détourné de travaux plus appropriés à son talent ou « plus grands et plus utiles » ?

(4) Voilà le *Génie* bien arrangé !

à quelque travail grand et utile? Il eût dû s'y décider, ce semble, lorsqu'en des lieux pittoresques, se sont présentées à son esprit les fortes idées qui, seules, donnent aux descriptions de l'importance et de la grandeur. Il y était appelé, lui qui a dit : « Les nuits passées sur un vaisseau battu par la tempête ne sont point stériles pour l'âme... L'incertitude de votre avenir donne aux objets leur véritable prix, et la terre, contemplée du milieu d'une mer orageuse, ressemble à la vie considérée par un homme qui va mourir. » Ainsi s'interpréteraient ordinairement les descriptions chez les véritables écrivains. Ce sont en quelque sorte des apologues, dont il faut que la moralité soit exprimée ou visiblement sous-entendue. Sans rien perdre de leur beauté, les diverses parties de l'aspect du monde doivent rappeler à l'homme que tout dans son œuvre est vain et redoutable, excepté ce qui tend à l'union des hommes et à leur avancement. L'âpreté des lieux déserts, les hautes forêts ébranlées par la tempête, les murmures de la mer secrètement agitée, ou la brise dans les savanes silencieuses, et les parfums des terres équatoriales, et les nocturnes clartés polaires, et la profondeur des cieux étoilés, ou les feux du couchant, et même les voix rustiques de nos troupeaux, ou le cri d'indépendance de l'aigle des montagnes, ce sont des signes certains, mais épars, de l'ordre infini, de cette loi toujours peu connue, et que pourtant il faut chercher à comprendre pour les subir plus heureusement (1).

Les passions mondaines, excitées par le mouvement journalier des affaires, exerçaient leur empire sur le pèlerin du Saint-Sépulcre. Dans le discours qu'il devait prononcer à l'Institut, en succédant à Chénier, il voulut substituer à l'éloge du défunt des

(1) Voilà qui fait bien comprendre l'art de Senancour et le sens de ses descriptions.

traits amers et propres à réveiller d'anciennes animosités. Vincennes en eût été la récompense, malgré la phrase très flatteuse qui concernait Napoléon. Le récipiendaire attendit à la campagne le moment de la vengeance, et il publia, en 1814, le pamphlet le plus courageux qu'on pût lancer contre un pouvoir presque entièrement abattu (1). La vigueur de cet écrit n'en excusait ni les suppositions gratuites, ni l'exagération, qui dégénérait selon la coutume de l'auteur, et à son insu peut-être (2), en une imposture bientôt rebutante pour des esprits plus fermes. Ainsi, dans le *Génie du Christianisme,* on avait vu le Décalogue célébré avec toutes les pompes du style, pour le faire triompher des autres institutions religieuses ; elles y étaient amoindries de la manière la plus grotesque, comme si l'antiquité n'avait guère eu d'autres temples que les chapelles de Mercure et de Junon.

Le ministre de Gand fut ensuite installé à la Chambre des Pairs, s'assit à l'Académie au moment où on la décimait (3), et prit un peu le ton tranchant du bon plaisir dans *la Monarchie selon la Charte.* Disgracié en 1816, il s'est livré à ses ressentiments, soit dans le *Conservateur,* entrepris, comme on sait, pour retirer la France de l'abîme, soit dans les *Mémoires sur le duc de Berry.* Là se montra sur un haut piédestal la figure, auparavant assez ignorée, de Robert-le-Fort, et depuis lors, Robert-le-Fort se retrouva dans toutes les pages politiques de M. de Chateaubriand.

Ses courses diplomatiques recommencèrent ; il apparut à Berlin, à Londres, à Vérone. Sa gloire y gagna peu, mais il avait un autre but. C'était chez lui, dit M. Marin, une idée dominante de se voir ministre en France, et il y parvint. Destitué brusquement

(1) Inutile de souligner le sarcasme.
(2) « Peut-être » : Senancour n'en est pas sûr.
(3) La circonstance n'est pas notée sans intention.

quelque temps après, il découvrit en lui pour ressource une humeur libérale et on le prit au mot, soit par bonhomie, soit pour ôter au parti de l'émigration un nom connu de l'Europe. Cette circonstance offrit des chances de succès pour l'*Édition générale*. On disposait en outre d'un des principaux journaux « pour jeter dans le public, dit M. Marin, ces petites charlataneries qui vont le frapper à la jointure de l'armature et le soumettent pieds et poings liés. » Cette publication n'a pas accru la renommée de l'auteur. Déjà on commençait à reconnaître que, chez ce peintre plus adroit qu'énergique ou profond, le coloris surpassait de beaucoup le dessin ou la vérité de l'expression, et d'ailleurs cette manière n'avait plus rien de particulier. Des esprits impatients d'obtenir la vogue allaient plus loin ; ils compromettaient même la réforme littéraire. A la hardiesse, à une riche indépendance, ils substituaient la bizarrerie, et, sous le prétexte d'agrandir les convenances du goût, ils affectaient de méconnaître ces règles naturelles, comme si le goût lui-même n'existait plus. Engageons-les à relire la sage *Conversion d'un romantique* (1). Des écarts trop fréquemment burlesques, des caprices insensés déshonoreraient notre libre marche : ayons une littérature plus noble, et ne devenons en rien la risée des nations (2). Tout grand talent se plaît sans doute à ne pas rester en arrière, mais cela exige beaucoup de discernement. M. de Chateaubriand, qui avait rendu des services à la langue moderne, est sorti de ces

(1) De son ami Jay. Mais quelle grimace dut faire Sainte-Beuve en lisant cette phrase?

(2) Comme tous les précurseurs — et comme Chateaubriand lui-même à cet égard — Senancour s'étonne d'être dépassé, s'en plaint et s'en indigne. Il croit avoir du premier coup atteint le but et posé la limite infranchissable. C'est le sort des Girondins de la littérature comme des Girondins de la politique.

voies, et, comme s'il voulait imiter ceux qui craignent trop de paraître des imitateurs, il hasarde des négligences que rien n'excuse.

Après les journées de juillet, il a écrit : « Je suivrai toujours le peuple. » Plus secrètement il se sera dit : Je veux bien tenir ma parole à ma façon ; mais qui me fera premier ministre, si ce n'est l'enfant régénéré par l'eau du Jourdain ? Il fallut donc s'efforcer de le rétablir en France, comme le grand *restorier* annoncé par les prophètes de la religion du malheur. Tout occupé de la haute mission de précurseur, et dédaignant les soins du style, M. de Chateaubriand se plaint de ce que l'égoïsme, content de *vivoter* en paix, se *ratatine* pour se soustraire aux regards, et il gourmande les hommes qui *chevrotent* la fierté des obéissances, comme il suffisait de ne pas *bonneter* le soleil. Ceux qui ont qualifié de jargon ce langage nouveau, et qui préfèrent les phrases insérées même dans l'*Itinéraire* en faveur de Napoléon (*abominable tyran* en 1814), y mettent trop de rigueur. Ces réminiscences auront leur avantage ; elles *restorieront* parmi nous le délicieux parler des Iroquois ou des Muscogulges, idiome qui *vivote* trop *ratatiné* dans les bois de l'Amérique.

Avant ces singulières brochures, leur auteur avait paru vouloir se jeter dans la retraite ; on l'avait même aperçu vers les Alpes ; mais il est revenu à la hâte : il s'est senti insolemment (1) « ému et tenté des misères de la France. » Les Alpes n'offrent presque rien qui serve à remuer les passions politiques, ou les débris du fanatisme religieux (2).

Les *Etudes historiques* de M. de Chateaubriand sont les derniers fragments dignes de lui qu'il ait fait pa-

(1) « Insolemment » ? Je ne comprends pas ; ne faut-il pas lire quelque chose comme « violemment » ?

(2) Les Alpes sont à Obermann.

raître, tout en prétendant qu'on ne le lirait pas, qu'au premier jour il serait mis à mort, et que sûrement aussi la France, quasi-veuve de Robert-le-Fort s'en allait trépasser. Comment serait-il d'accord avec lui-même ? Il se déclare républicain par nature, monarchiste par raison, et bourboniste par honneur. Ajoutez à ces difficultés celles dont il ne parle pas (1), et ce sera également une difficulté de savoir quelle justice rendre à un écrivain brillant, mais qu'on ne pourrait suivre sans s'égarer sans cesse, ou bien à un Français né pour honorer son pays mais qui s'en sépare hautement et l'insulte, parce que l'ancien drapeau d'un *sauveur* ne s'abaisse pas aujourd'hui devant le drapeau d'un *restorier*. L'auteur du *Génie du Christianisme* n'est plus une autorité : il a repris dans l'opinion le rang un peu équivoque que lui assigna l'Institut et l'honneur du siècle le voulait. Néanmoins, en plaçant au-dessus de tous les ménagements les droits de la vérité blessée par une continuelle préférence donnée au romanesque, sachons estimer un talent auquel la littérature contemporaine a dû un certain nombre de ses demi-pages (2) les plus heureuses. Les jours de gloire sont comptés pour les Tyrtées comme ils le sont pour les Alcides : tout nom s'affaiblira, tout nom sera un jour effacé des annales du monde (3).

En réunissant ainsi quelques données, on ne s'est proposé que de tenir en garde des esprits qui se laisseraient séduire par l'art d'arranger les mots dans

(1) Que veut dire ceci ? Est-ce une allusion à ses difficultés d'argent ? aux embarras que peuvent lui causer ses intrigues amoureuses ? En tout cas il y a un sous-entendu — et qui ne doit pas être un éloge.

(2) Il ne lui accorde pas même des pages.

(3) Il semble que Senancour se console par la pensée qu'un jour, le nom de Chateaubriand ne sera pas plus connu que le sien.

des intérêts accidentels (1). Il reste à tracer une esquisse littéraire moins incomplète. Peut-être ce sujet tentera-t-il la féconde pénétration de l'auteur des *Critiques et Portraits* ; M. de Chateaubriand ne serait point mal à côté de M. de la Mennais. Redisons seulement ici que le chantre d'Atala et de Cymodocée, très agréable à lire par passe-temps, ne doit être écouté qu'avec indifférence *en matière* de politique et de religion.

DE SÉNANCOUR (2).

D'après Sainte-Beuve, « M. de Senancour croyait à une mauvaise disposition de M. de Chateaubriand contre lui et il en donnait cette explication ironique : « Je crois bien deviner d'où vient son mauvais vouloir; j'aime les montagnes et il les déteste. » Le critique sait bien à quoi s'en tenir et rappelle les *Observations*. Mais, quand il ajoute : « Tout adversaire et tout rival qu'il fût, si M. de Senancour avait été un écrivain populaire et influent, à une certaine heure, M. de Chateaubriand serait allé à lui et il en serait résulté, aux applaudissements de la foule, une paix éclatante. M. de Chateaubriand embrassait quelquefois son adversaire, mais sur le balcon » ; Sainte-Beuve me paraît un peu partial. Chateaubriand n'avait pas à faire les premiers pas vers un écrivain, qui avait non seulement discuté ses idées ou son talent, mais mis en

(1) Toujours ce reproche : Senancour, lui, se flatte de n'avoir eu en vue que les intérêts éternels de l'homme.

(2) A la table des matières, ce nom est écrit *Senancour*.

doute fort clairement sa bonne foi et son honnêteté. « Quand on prononçait par hasard le nom de M. de Senancour et d'*Obermann* devant M. de Chateaubriand, celui-ci gardait un silence obstiné (1). » Et qu'aurait-il pu faire d'autre ? Décrier son rival, c'eût paru signe de jalousie ou de rancune ; le louer, c'eût été, franchement, plus « chrétien » qu'on ne peut l'exiger d'un homme — et d'un homme de lettres qui plus est.

(1) *Chateaubriand et son groupe*, I, 359 note.

CLEMENCE ROBERT ET SENANCOUR

CLÉMENCE ROBERT ET SENANCOUR

Clémence-Antoinette-Henriette Robert est née à Mâcon le 6 décembre 1797, de Jean-François Robert et Claudine-Henriette de Bohan. Elle débuta dans la littérature vers 1827 et sans grand succès, semble-t-il. « Le fantasque Senancour et l'éditeur Gabriel Roux, dit la septième édition du *Dictionnaire des Contemporains* de Vapereau, la tirèrent enfin de l'obscurité. » En effet, dans la *Biographie des femmes auteurs* (1) dirigée par M. de Montferrand (pseudonyme de Adolphe de Chesnel) et qui parut par livraisons en 1836 et 1837, Senancour a publié la curieuse notice qui suit :

« Chérie de ses parents, et traitée par eux avec une douceur qui même pouvait avoir trop d'influence sur ses qualités naissantes, Mlle Robert s'habituait à craindre ce qui viendrait du dehors, ce qui ne pourrait guère se montrer aussi constamment favorable. C'est vraisemblablement par suite de ces dispositions qu'elle

(1) P. 57.

n'aura pas accueilli l'idée du mariage : nul caractère pensif et timoré ne brave sans hésitation les hasards d'un lien irrévocable. Lorsque la première jeunesse s'écoule dans la sécurité, un talent médiocre reste méconnu, ou ne se développe qu'avec lenteur. Mlle Robert, au contraire, ne fut arrêtée ni par cette sorte d'obstacle, ni par celui qui provenait d'une santé faible et douteuse. Ainsi entravés pourtant, les plus vrais moyens, même après s'être révélés de très bonne heure, ne donneront pas précisément de l'assurance ; mais soutenu par un juste espoir, par quelque pressentiment, on écrira malgré soi, pour ainsi dire, et non sans timidité, parce qu'on entreverra, mieux que beaucoup d'autres, une perfection inaccessible. Les forces tenues en réserve, les forces intimes ne sont pas perdues pour la pensée, pour l'imagination ; souvent les inspirations les plus puissantes ont été dues à ceux qui ne jouissaient pas d'une santé robuste.

« C'est en 1827 que Mlle Robert vint, avec sa mère, demeurer à Paris : elle avait perdu son père depuis peu. Elle ne tarda pas à donner dans différents recueils périoques des morceaux en vers et d'autres articles lus avec empressement. Les malheurs des Polonais l'ont invitée ensuite à publier les *Ukrainiennes*, traduction qui a paru vers le commencement de 1835, en un volume in-8°. Ce volume doit être incessamment suivi de deux autres, consistant surtout en tableaux de mœurs sous le titre *Amour et Religion*. Ces mots ainsi rapprochés n'ont rien qui surprenne aujourd'hui ; et, quant au mérite du livre, il semble attesté par les fragments communiqués particulièrement au *Journal des Femmes*. Dans sa partie consacrée à la poésie, le même recueil a inséré, de Mlle Robert, le *Luxembourg*, le *Froid*, les *Tuileries*, et la pièce suivante :

Une fleur à Paris, le 5 juin 1832.

[*Suit ce morceau : les vers prosaïques, plats et rudes, le sujet d'une sensiblerie banale et d'un romanesque bourgeois ne justifient guère les éloges qui suivent ; et je n'ai pas su y découvrir l'insinuation que blâme Senancour.*]

« Fût-il seul, ce morceau si bien pensé (sauf une insinuation qu'il eût autant valu omettre), si bien exprimé, si attachant, si gracieux deviendrait un titre littéraire digne d'attention. Dans *les Tuileries* se rencontrent quelques vers faciles à isoler et que dès lors on transcrit ici de préférence.

[*Suivent ces vers*]

« Quelque exercée que soit la plume qui se soumet sans peine aux exigences de la versification, sans doute, on exprime aussi librement ses sentiments en prose, et plus exactement sa pensée. Il n'appartient de le faire, sans discordance, qu'à ceux qui ont reçu mission pour écrire. Cet accord est si habituel chez Mlle Robert, et l'intention morale si frappante, qu'on oublie le talent pour donner un plein assentiment à ce qui vaut plus que le talent même. Jusque dans un court article sur le suicide, on trouve réunis les aperçus de l'imagination et les appréciations de la raison. Il était sage d'éviter toute décision tranchante sur une question aussi compliquée. « Une telle mort est-elle crime ou vertu ? » demande l'auteur en finissant. Ni l'un ni l'autre, serait tenté de répondre le moraliste exempt de prévention. Le suicide ne peut être que très rarement vertueux, malgré les exagérations de quelques anciens, et n'est jamais précisément criminel, malgré d'aveugles malédictions prodiguées par les modernes. Souvent cette résolution, plus téméraire que courageuse, cet acte, triste suite d'une exaltation accidentelle, est une grande faute, que pourtant les hommes ne doivent pas chercher à punir. Souvent aussi, c'est l'effet d'un ex-

trême malheur, et alors, la société, avant de songer à sévir, ferait bien de porter de sévères regards sur ses lois un peu arides, et sur les restes d'une vieille insouciance. Frappée de tant de peines profondes, et peut-être disposée à mettre en doute si d'agréables dehors suffirent (1) à la civilisation, Mlle Robert demande une clarté venant d'en haut. Lorsqu'elle invoque ainsi la vérité, ce n'est pas un vain ornement de sa prose, généralement animée ou poétique. Semblable à une de ses collègues si honorablement connue, Mme A. Dupin, elle tend au vrai par une sorte de nécessité, par inspiration, et ce don en elle n'est jamais plus caractéristique que quand il s'agit de vérités religieuses. Quelquefois alors elle s'élève à une grande hauteur. Les hommes les plus célèbres n'ont pas toujours montré cet heureux besoin ; rarement ils ont dû faire en cela la même impression, et rarement leur conviction aura paru aussi indépendante ou aussi réelle. On pourrait ne pas partager indistinctement les croyances dont Mlle Robert veut attendre de nouveaux fruits de sagesse ; on observerait même que, faute de connaître assez les traditions de l'Asie, elle attribue à l'antiquité en général ce qui ne doit s'entendre que du *paganisme*, et que cela entraîne à supposer nouvelles des maximes ou des coutumes qui ne l'étaient pas, il y a vingt-cinq siècles. Mais, comme elle revient au vrai, toutes les fois qu'il dépend d'elle de le rencontrer ! de quel amer et louable dédain elle poursuit ce qui devrait être beau et ne l'est pas ! Ces regrets sont beaux eux-mêmes, et cette ironie est plus religieuse et (2) satirique. « Tout est débris et ruines... Cepen-
« dant beaucoup de personnes croiraient être hostiles
« en l'avouant franchement, et font comme les gens de
« cour qui cachent la mort d'un roi jusqu'à ce qu'un

(1) Suffisent ?
(2) Que ?

« autre soit proclamé... Mon âme, avide de fixer sa fer-
« veur, avide d'aimer là-haut, demande une foi, de-
« mande un Dieu, comme la jeune fille demande un
« premier amour. » Ce n'est pas qu'en déplorant l'affaiblissement des espérances religieuses, une imagination riche ou poétique ne soit exposée à y mêler des souvenirs plus profanes, et à célébrer jusqu'aux écarts de l'enthousiasme ; ce n'est pas que les croisades même n'obtiennent ainsi un mot d'approbation. De loin, tout ce qui fait de l'effet doit séduire quand on regarde en artiste, mais ensuite Mlle Robert regarde en penseur ; elle n'est pleinement captivée que par ce qui perfectionnerait et consolerait les peuples. Si dans quelques lettres, qui, sans doute, feront partie d'*Amour et Religion*, un prêtre, doué d'un caractère énergique, mais plus sensible que résigné, se plaint surtout de ce que l'ascendant du sacerdoce ne satisfait plus une âme ambitieuse, si son découragement n'est pas encore étranger aux affections terrestres, c'est le personnage qui parle bien plus que l'auteur, et ce petit drame, rempli d'un sombre intérêt, n'est pas moins remarquable par une sorte de concision que par la connaissance du cœur de l'homme. « Sans doute, le prêtre
« des premiers âges, dans son austérité profonde,
« avait un douloureux labeur à repousser ces images
« ravissantes, ces fantômes de femmes qui passaient
« sur les murs de sa cellule..... et même sur le gazon
« où il était courbé pour creuser sa tombe.... Mais cette
« lutte éternelle, ce combat déchirant, c'était encore la
« vie, et à chaque victoire qu'il remportait sur lui-
« même, il avait conquis une feuille de la palme du
« martyre. Maintenant le fantôme ne tourmente plus
« nos âmes dans ces cruelles agitations, et avec l'ex-
« cès de la terreur, a passé l'excès du désir. »

« Mlle Robert a désiré savoir si quelque prédicateur actuel réalisait l'idée qu'elle s'était formée d'un inter-

prête de la parole céleste. « Je voulais, dit-elle, qu'il « élevât sa mission jusqu'à sa beauté idéale, que sa pa- « role saisît cependant l'humanité, enfin qu'un souffle « de la muse sacrée eût passé sur son front. » Elle n'a pas courbé le sien, celle qui forme de tels vœux ; elle ne s'est pas jetée au milieu des groupes frivoles ou passionnés qui méconnaissent l'importance des lettres, et font du plus grand art de la civilisation un métier inutile. Toute pensée forte a en vue l'avenir et s'y établit d'avance ; au contraire, le temps use bientôt les talents équivoques, dûs seulement à une jeune et stérile exaltation de l'amour-propre. On agite encore parmi nous cette question, si beaucoup de femmes doivent écrire ; mais du moins on rendra justice à celles qui, en obéissant à une voix intérieure presque irrésistible, propagent de généreux mouvements de l'âme, sans lesquels, à présent que la littérature futile s'éloigne, nul écrivain ne graverait son nom sur le bronze. Quelques difficultés, jusqu'à un certain point particulières aux femmes, ne les déconcerteront pas ; elles ont pour dédommagement le bonheur de pouvoir rester hors du trouble des affaires, sans que cela surprenne personne. C'est une sorte d'asile, de retraite, où la pensée sera plus désintéressée. On devra beaucoup aux femmes dans l'ordre religieux. Mais (1), occupées par devoir des intérêts matériels, plus libres en cela que les hommes, quelques-unes d'entre elles expieront noblement ce que leurs mères ont fait pour des erreurs successives, et tant de vieux écarts ne dissuaderont pas de suivre les voies heureuses. Difficilement, les femmes se renfermeraient dans le cercle étroit des doctrines, surannées d'ailleurs, qui empêchaient de se consoler et défendaient d'espérer. Quand on ne croit nullement aux dons impérissables, c'est

(1) Moins ?

par préoccupation ou par inaptitude : le génie, dans sa liberté, ne s'attache pas de préférence à ce qui ne dure qu'un jour. Ces réflexions sur l'indépendance et la dignité dont est susceptible le travail littéraire se présentaient naturellement ici ; elles étaient suggérées par le souvenir de ce qu'en a dit elle-même, en 1834, Mlle Clémence Robert, dans une espèce de profession de foi, qu'il faut malheureusement affaiblir en l'abrégeant : « La littérature n'ayant qu'un mérite « purement littéraire, est un simple divertissement de « l'esprit. Faire des vers seulement pour produire de « jolis effets, c'est un plaisir comme de broder ; ra- « conter de belles histoires dont on ne peut tirer nulle « conclusion utile, c'est aller à la chasse dans les terres « de son imagination ; écrire en vers ou en prose pour « le seul honneur du style, c'est, dans la sphère intel- « lectuelle, donner un bal où des mots élégants et « variés dansent gracieusement... Mais les écrivains « qui ont le sentiment de l'avenir, voient que le temps « de ces fêtes est passé pour la littérature... et ils la « chargent de porter une pierre à l'édifice social : ces « hommes-là sont religieux, car toute pensée qui « protège l'humanité remonte à Dieu... »

DE SENANCOUR.

Il faut avouer que cette *Notice* ne laisse pas d'être bizarre. Senancour expédie la biographie de son personnage en quelques lignes et il paraît surtout soucieux de nous entretenir de lui-même par voie d'allusion, de saisir tous les prétextes pour nous exposer ses théories personnelles. Quand il parle du danger de se laisser énerver par la tendresse des parents, il songe à lui et à sa mère ; quand il parle de la sécurité

des premiers débuts qui peut être nuisible, il songe à lui, à ses années d'apprentissage dans l'exil et dans la gêne ; quand il parle de la crainte qu'éprouvent les caractères pensifs et timorés en face du mariage indissoluble, il songe à lui et aux circonstances de son mariage ; quand il parle de l'obstacle qu'une faible santé oppose aux travaux intellectuels, il songe à lui et à ses infirmités ; quand il parle des inspirations puissantes dues à ceux qui ne jouissaient pas d'une santé robuste, il songe à lui, à ses *Rêveries*, à ses *Libres Méditations*. Les théories qu'il expose sur le suicide, ce sont les siennes ; les allusions hargneuses qu'il fait à Chateaubriand expriment bien ses pensées secrètes ; son apologie de la sagesse antique, ses attaques contre les excès du catholicisme, ses espérances religieuses qui s'appuient et ne veulent s'appuyer sur aucun dogme, tout cela, ce ne sont pas des passages destinés à faire connaître la romancière dont il parle, mais à le faire connaître lui-même. Et quand il expose sa théorie de la haute mission de la littérature, quand il laisse percer son antipathie pour les affaires, c'est encore de lui-même, de ses opinions, de ses goûts qu'il est préoccupé. Enfin, si ce n'est à lui, c'est au moins à sa fille qu'il pense, quand il discute s'il est bon que les femmes se fassent auteur. En vérité Clémence Robert est bien oubliée : au moins Simonide parlait de Castor et de Pollux, non de lui-même !

Pourtant Senancour s'intéressait vraiment à Clémence Robert. Car lorsqu'en 1837 elle fit paraître *Une famille, s'il vous plaît* (1), il publia, dit-on, des articles très élogieux sur ce livre (2).

Clémence Robert lui en fut reconnaissante et elle lui consacra un petit poème, *La Maison d'Obermann*, dans la *France littéraire* de mai 1838. Les relations d'ailleurs se continuèrent entre eux et la romancière avait conservé pour lui un vif enthousiasme. En 1845, elle avait fait une sorte de retraite — qui ne dura point — à l'Abbaye au Bois et elle s'y était liée avec Mme Récamier. Or, dans une lettre de 1847, adressée à son amie, elle disait, en parlant de Senancour : « ... Au fond de la rue de la Cerisaie, à la place même où les rois de France, habitant l'hôtel Saint-Pol, se reposaient à l'ombre de leurs cerisiers, un autre roi, un roi de l'intelligence, se reposait à son tour » (3).

(1) Elle n'a pas publié l'ouvrage *Amour et Religion* annoncé par Senancour — du moins pas sous ce titre. On connaît d'elle les *Ukrainiennes*, traduction, 1835 ; *Une famille s'il vous plaît*, 1837 ; *l'Abbé Olivier*, 1839 ; *Paris-Silhouettes* (poésies), 1840 ; *René l'ouvrier*, 1840 ; *Amour de Reine*, 1842 ; la *Famille de Tavora*, 1843 ; *le Roi*, 1844 ; *W. Shakespeare*, 1845 ; la *Duchesse de Chevreuse*, 1845 ; le *Marquis de Pombal ;* la *Duchesse d'York*, le *Capitaine Mandrin*, le *Pauvre diable*, 1847 ; *Les quatre sergents de la Rochelle*, 1849.

(2) Mirecourt, *Clémence Robert* (*Les Contemporains*, 2 série, Havard, petit in-12, 1856). M. Merlant ne cite pas ces articles dans sa *Bibliographie*, et je ne sais où ils ont paru.

(3) Ibid., 37. — Dans un article du *Journal des Femmes* sur le cours de littérature d'Ottavi (15 janvier 1835), Clémence Robert écrit : « Le professeur considère la littérature actuelle comme en proie à différents systèmes indubitable-

Je ne sais comment Mirecourt eut communication de cette lettre. Il crut bon de la rappeler, quand il exquissa la biographie de Clémence Robert dans ses *Contemporains* et il en profita pour parler de Senancour en termes des plus malveillants. « L'auteur d'*Obermann* ou M. de Senancour, puisqu'il faut l'appeler par son nom, philosophe aux vues rétrécies et mesquines, sorte de Voltaire-pygmée, écho rabacheur des Encyclopédistes, vivait en même temps que Ballanche. Il était dans la négation du dogme religieux ce que Ballanche était dans l'affirmation du même dogme... » Plus loin, il en faisait une caricature sans pitié : « Ses jambes se montraient complètement inactives ; sa main pouvait à peine manier une plume, et son cerveau, quoi qu'on pût dire, se ressentait de la paralysie générale. C'était une espèce de Scarron, moins l'esprit et la gaîté. » Il prétendait que, si Villemain avait offert une pension à Senancour, c'était « sachant que l'auteur d'*Obermann* avait dissipé dans sa jeunesse une belle fortune et vivait alors dans un état voisin de la médiocrité. » Enfin voici comment il racontait la fameuse entrevue avec George Sand « Mme Sand... était... curieuse de voir Obermann. Sa visite se passa d'une façon très bizarre. Le philosophe, silen-

ment faux et dangereux, savoir : 1° le *Naturalisme* (ou *Obermannisme*) où l'homme se confond et s'abîme en présence du monde physique.... » La synonymie *Obermannisme* est elle de son cru ?

cieux et digne, attendait qu'elle parlât pour lui répondre. Or, à ce qu'il paraît, Mme Sand ne commence jamais l'entretien avec les personnes qu'elle voit pour la première fois. Quant à Virginie de Senancourt (*sic*), elle n'osa pas rompre le silence. On se regarda quelques minutes. Un salut cérémonieux s'échangea, puis la visiteuse partit sans avoir proféré un seul mot (1) ».

On a vu plus haut quelle indignation Melle de Senancour ressentit de ces pages et comment elle y a répondu (2).

(1) Ibid., 38-42.
(2) Voir plus haut. — Clémence Robert est morte en 1872.

MADAME DUPIN, SENANCOUR
ET SAINTE-BEUVE

MADAME DUPIN, SENANCOUR ET SAINTE-BEUVE

Mlle de Senancour parle en termes très tendres de Mme Dupin. Cette femme de lettres — bien oubliée aujourd'hui, malgré les quatre ou cinq romans qu'elle a écrits — paraît en effet avoir été une amie sincère et une admiratrice enthousiaste de l'auteur d'*Obermann*. On peut trouver des détails sur elle dans la *Vie* — très romantique de ton — qu'elle a composée elle-même pour la *Biographie des femmes auteurs*, publiée par M. de Montferrand (1836-1837) (1) et dans l'article nécrologique que lui a consacré Louise Colet quelques jours après sa mort (2).

Mme Antoinette Dupin (3) est née à Lyon en 1804. Fille de marchands — de petits marchands

(1) P. 359.

(2) *Revue de Paris*, 5 février 1843.

(3) Et non Aurore, comme le disent certains dictionnaires biographiques, par confusion sans doute avec le nom de jeune fille de George Sand.

semble-t-il, — elle fut élevée dans une de ces maisons sombres et humides que depuis a décrites le Petit Chose. Elle eut, très jeune, du goût pour la poésie et, s'il faut l'en croire, elle avait lu le *Tasse* dès neuf ans. Passionnée pour la lecture, elle apprit la broderie afin de gagner quelque argent pour monter sa bibliothèque. Puis elle racontait ce qu'elle avait lu à sa jeune sœur, en l'adaptant au goût et à l'intelligence et son « auditoire », glissant sur les scènes d'amour, ajoutant des épisodes inventés, en sorte qu'elle fit peu à peu son apprentissage de romancière. Cette sœur étant morte, une amie intime la remplaça, qui favorisa aussi et encouragea cette frénésie de lecture. La chose en vint au point que la mère d'Antoinette, voyant sa fille plongée dans la littérature et qui refusait de se marier, proscrivit les livres, mais en vain. « Un jour, dit Mme Dupin, je me trouvai mariée. » Elle avait épousé un libraire. Mais il n'avait pas le brevet exigé par la loi et quand cette loi fut appliquée à la rigueur, on ne voulut point lui en accorder un, parce qu'il était soldat de Napoléon. Mme Dupin nourrit d'abord les siens (elle avait trois filles) en donnant des leçons. Puis elle prit le parti de venir chercher fortune à Paris, où son mari obtint une place aux Invalides. Elle trouva quelques protections et put vivre de sa plume. Elle collabora au *Journal des jeunes personnes*, au *Journal des femmes*, au *Gymnase littéraire*, à l'*Encyclopédie Moderne*, au

Keepsake Paris-Londres, à la *Revue de Paris*, au *Siècle*. Mais elle comptait surtout sur ses romans. A Lyon déjà, elle en avait écrit un, dont Benjamin Constant avait accepté l'hommage et qui n'a pas été publié (1). Elle débuta en libraire par une *Mythologie dramatique de la jeunesse* (en collaboration avec Mme Jauffret) ; puis elle écrivit *Cynodie* 1833, *Marguerite* 1836, *Comment tout finit* 1838, *la Pénitence dans les « Grâces chrétiennes »* 1841, *la France illustrée par ses femmes* 1841 et 1844, *Marie Tudor*, 1845 (posthume), *Blanche de Bourgogne* 1855 (posthume). Entre temps, elle eut encore d'autres malheurs : elle perdit sa fille aînée, âgée de 15 ans, et fut atteinte d'un cancer, qui l'emporta enfin, le 6 janvier 1843.

Beaucoup de personnes s'étaient intéressées à elles : Mmes Récamier (dont elle parle en termes reconnaissants), Amable Tastu, Desbordes-Valmore ; Salvandy (qui lui fit accorder une pension), Villemain, Geoffroy Saint-Hilaire, Augustin Thierry, Ballanche, mais surtout Sainte-Beuve et Senancour. Aussi les cite-t-elle avec éloges. La foi s'était retirée de mon cœur, dit-elle ; « je traversai cette vie comme un fantôme, sans curiosité, n'ayant que les *froids besoins* dont parle un grand penseur (M. de Senancour) » et plus loin : « Auteur d'*Obermann*, auteur de *Joseph Delorme* et de *Volupté*, vous m'avez

(1) Ou du moins qui ne l'était pas encore, quand elle raconte sa vie dans le recueil de Montferrand.

dit souvent de ces paroles qui font du bien à l'âme, qui la relèvent de ses faiblesses. » Louise Colet nomme, parmi la vingtaine de personnes qui assistèrent à ses funérailles : « M. Ballanche, M. de Salvandy, M. Sainte-Beuve et le fils de M. de Senancourt (*sic*), qui était là pour remplacer son père aveugle et infirme (1). »

Je ne sais comment elle avait fait la connaissance de Senancour : peut-être par des amis communs (2), peut-être par Ballanche. En tout cas, elle fut vite pleine d'enthousiasme pour lui. C'est en 1835 qu'elle était « venue à lui » ; c'est le 15 février 1835 (3), qu'elle écrivait sur lui au *Journal des Femmes* l'article suivant (4).

ÉTUDES LITTÉRAIRES

M. DE SENANCOUR

« Vers la fin du XVIIIe siècle, si puissant et si orageux, et au commencement de ce XIXe, si beau de promesses, naquit et se continua sous une trinité de formes, une œuvre de féconde originalité, *Obermann*,

(1) Voir plus loin le *Dossier Senancour de Sainte-Beuve.*

(2) Cf. le voyage de Mlle de Senancour à Lyon, les lettres d'*Obermann* datées de Lyon.

(3) Et la réponse de Senancour (voir plus loin), prouve qu'il y avait entre eux des relations et un échange de visites avant cet article.

(4) Continué le 1er et le 15 mars. — Mme Dupin y tenait : c'est un de ceux qu'elle cite dans sa biographie ; elle en a consacré d'autres à Chateaubriand, à Alexandre Dumas, à Alfieri, à Schiller, etc.

les *Rêveries* (1) et les *Libres Méditations d'un solitaire inconnu*. Cette œuvre, par l'étendue mystérieuse et mélancolique de la pensée, s'adressait aux intelligences tourmentées de besoins en désaccord avec l'illusion et la mobilité des choses. Pauvres êtres, qui se trouvent à l'étroit dans les conditions visibles de la vie ; qui cherchent par delà les limites connues, la fin réelle de toutes les destinées misérablement avortées sur la terre et précipitées dans le froid oubli de la mort !

« *Obermann*, les *Rêveries*, et les *Libres Méditations*, déroulent l'existence humaine sous trois phases distinctes et moralement progressives. L'ensemble de ces trois livres forme une magnifique unité.

« *Obermann*, c'est l'âme en révolte contre les croyances imposées ; l'âme s'agitant avec les frémissements de la douleur et d'une sourde et hautaine indignation, dans l'agonie du doute, dans le néant de sa grandeur inutile et subitement révélée. C'est une âme que la conscience du mal stérile de la vie remplit d'amertume, avant même qu'elle ait vécu ; c'est une âme enfin trop vaste pour ce qui est.

« *Rêveries*, c'est encore cette âme, mais fatiguée de ses luttes intérieures ; cherchant l'oubli d'elle-même, le repos d'une pensée dévorante, dans l'infini de la contemplation ; demandant à la nature, aux temps, le secret des incertitudes et des froides angoisses de la terre. Désenchanté sur le seuil même des espérances, le *Rêveur* n'attend rien pour lui... Une destination à remplir relève sa misère, le sacrifice désintéressé devient sa loi. Cette misère est dans l'ordre, il doit mettre sa grandeur à l'accepter.

(1) Les *Rêveries* parurent en 1799 et *Obermann* en 1804 ; mais la conception logique des *Rêveries*, les nombreux perfectionnements qu'y a apportés M. de Senancour, la progression de la pensée, placent cette œuvre ascendante à la suite d'*Obermann* (*Note de Mme Dupin*).

« Les *Libres Méditations*, c'est, plus tard encore, cette âme abdiquant pour toujours sa volonté rebelle ; trouvant dans les dons de la vie de quoi justifier cette nécessité de la vie ; remplaçant les frénésies torturantes du cœur et les vains appels de l'orgueil par une retenue simple ; se consolant des tristesses passagères, par l'attente des biens inépuisables. « La promesse de Dieu est en nous et la majesté de son nom protège notre faiblesse. — Des fantômes nous enveloppent, ils passeront ; mais Dieu est magnanime ! Dieu est Dieu et nous sommes à lui. »

« Une réflexion se présente.

« Il est dans la destinée de tout ce qui est grand et réclamé par la durée infinie de se produire avec une lenteur solennelle et de recevoir sa consécration première de la religion ardente, mais isolée, de quelques sympathies. A de longs intervalles seulement, vous entendez une voix surgir de la vaine rumeur, jeter son cri d'exaltation solitaire et retomber dans une muette extase. Qu'importe !... L'étincelle n'a qu'une minute pour éblouir et s'effacer à jamais ; un point imperceptible marque son horizon : le soleil doit éclairer des mondes et son temps est l'éternité.

« Cette destinée d'élite a été dès l'origine celle des trois œuvres principales de M. de Senancour. Empruntons pour Obermann les paroles d'un critique de pensée ingénieuse : « Point de gloire, point d'éclat, point d'injustice vive et criante, rien qu'une injustice muette, pesante et durable ; puis, avec tout cela, une sorte d'effort lent, caché, maladif, qui allait s'adresser de loin en loin à quelques âmes rares et y produire des agitations singulières (1). » Les temps n'étaient pas venus, a-t-on dit. Une époque toute de mouvement et d'ambitions fastueusement avouées ne pouvait

(1) Sainte-Beuve *(Note de Mme Dupin).*

comprendre le mal d'Obermann. N'existerait-il pas une autre cause encore de ces trente années perdues? En admettant que les gloires à fracas de l'Empire donnassent l'exclusion à une œuvre de haute et pensive tristesse, ne s'est-il pas élevée (*sic*) à la suite de cette phase remuante une génération avide de savoir, capable de tout comprendre, tournant son inquiétude généreuse vers la sagesse du Nord, interrogeant Stewart, Kant, Herder, sur ses fins inconnues ? Eh ! n'est-ce pas du sein de ce grand mouvement d'idées que Lamartine a pris son vol ; que ses premières *Méditations*, si fortement empreintes de doute, si vagues, si mélancoliques, ont inspiré de chaleureux enthousiasmes ? Pourquoi donc M. de Senancour est-il resté presque ignoré pendant trente ans? C'est qu'il s'est toujours tenu loin de l'horizon où s'accomplissaient les destinées littéraires, c'est que nul n'avait dit : *Admirez !* Mot puissant, mot magique pour la foule. A voir sa bienveillante sérénité, sa grandeur paisible et discrète, on eût dit qu'il faisait son bonheur de l'oubli, ou qu'il se reposait dans le présent d'un passé tout bruyant de triomphe. Le chantre de *Childe Harold* ne trouvait pas les eaux de l'Adriatique assez profondes pour engloutir une femme qui avait eu la témérité de méconnaître son génie, il voulait les vastes abîmes de l'Océan ; le sage des *Libres Méditations* dit avec une noble indulgence, en parlant des critiques les plus amers : ils ne m'ont pas lu, ils n'en ont pas eu le temps. Que d'immortalités espérées ont resplendi devant M. de Senancour et se sont éteintes dans son ombre ! Il y restait calme ; son besoin, c'était la vérité. S'il donnait de la publicité à sa pensée, c'était pour l'affermir ; c'était surtout pour la rendre profitable à tous. Homme de génie et de conscience, il osa s'appuyer sur l'avenir. La gloire pouvait bien manquer à sa vie, mais elle devait infailliblement couronner son

œuvre ; les siècles étaient pour lui ! M. de Senancour presque ignoré trente ans ! Que faisaient donc ses adeptes si ardents ? Pourquoi ce culte silencieux ? N'avaient-ils que des admirations égoïstes ou peureuses ? Craignaient-ils que leur voix ne fût méconnue ? — *Avez-vous lu Senancour* ? demandait Nodier, ivre d'exaltation. Voilà ce qu'il fallait répéter aussi, vous tous qui avez lu Senancour. Vous ne vouliez pas associer le vulgaire à votre enthousiasme ? Nous ne comprenons pas l'enthousiasme occulte, l'enthousiasme qui se tait. Oh ! comment sentiez-vous ? L'Allemagne sympathisait avec Senancour, et la France l'ignorait !

« Trente années ! et voilà qu'en 1832, en 1833, des adorations, longtemps captives, débordent en flots harmonieux ; la poésie qui chantait mystérieuse au fond des âmes se révèle et s'épand dans un hymne d'amour. Sainte Beuve, Mme Sand, Nodier, Philarète Châles, Famin, bien d'autres gloires encore se lèvent et livrent à la foule le nom de Senancour. L'auteur de *Corinne* avait connu ce nom ; quelques pages du roman d'*Isabelle*, inédit alors, lui avaient appris à nommer un génie de plus.

« *Obermann* est sorti le premier de sa nuit.

« Osons le dire, *Obermann*, qui n'a certes pas le défaut d'être obscur, est resté incompris par plusieurs. On a fait grand bruit de l'égoïsme d'Obermann, du culte exclusif qu'il rend à son individualité ; c'est bien étrange ! M. Philarète Châles, homme de cœur et de talent, a lui-même développé cette erreur dans de bien belles pages. Est-il égoïste, en effet, l'être qui accroit son angoisse de toutes les angoisses humaines ? Une femme dont la hautaine et vaste intelligence a déjà excité de terribles inimitiés d'hommes, une femme dont nous aimons à proclamer la rare supériorité, Mme Sand a également faussé, sous quelques-uns

ses aspects, cette grande figure d'Obermann. C'est bien en vain que nous cherchons dans le livre *la naïve tristesse des facultés qui s'avouent incomplètes, — la touchante et noble révélation d'une impuissance qui devient sereine et résignée.* Obermann ne saurait avouer une incapacité qui n'est pas en lui. Ce n'est pas la puissance qui lui manque, c'est la croyance à la valeur du fait, à la nécessité des efforts, à la réalisation possible d'une destinée complète. Il rit d'un rire froid ou d'un rire profondément douloureux, en voyant toutes ces agitations, toutes ces sollicitudes, tous ces assujettissements, tous ces vastes desseins, aboutir vers l'abîme muet. Se mêlera-t-il à ces fous misérables ? Consacrera-t-il la folie de tous par sa propre folie ? Mais ses besoins à lui sont plus grands que les choses, plus grands que la vie : rien de ce qui existe ne peut les contenir ; inépuisables et toujours vains, ils ne trouveront d'aliments nulle part ! Le mal d'Obermann, c'est le mal du génie aux prises avec la mesquinerie de l'œuvre sociale ; c'est la conviction nette, accablante, du vain emploi des jours : pour tout une fin trompeuse ; c'est, pour employer l'expression d'une femme de belle intelligence (1), le *mal de la terre.* Obermann, c'est cette âme exaltée par Corinne, « qui parcourt l'univers sans trouver rien qui lui ressemble, qui ne respire pas dans ce monde assez d'air, assez d'enthousiasme, assez d'espoir. » Selon Mme Sand, Obermann dit : *A quoi bon vouloir ? je ne pourrais pas.* Obermann ne dit pas cela, Obermann dit : « Il y a l'infini entre ce que je suis et ce que j'ai besoin d'être. » Tout Obermann, ses irrésolutions, ses dégoûts, sa nullité apparente, sa mélancolie sauvage, ses désespoirs, ses contemplations rêveuses et de haute investigation, tout est dans cette parole sublime : « Il

(1) Mme Clémence Robert *(Note de Mme Dupin).*

y a l'infini entre ce que je suis et ce que j'ai besoin d'être. » Auteur de *Lelia*, relisez *Obermann !*

« La trace d'Obermann a été perdue, dites-vous, ailleurs. Ignorez-vous le solitaire des *Rêveries*, le solitaire des *Libres Méditations* ? N'est-ce pas toujours Obermann, mais Obermann sans nom ? La lumière, qui éclaire la région où s'avance, dans la profondeur des nuits, le solitaire des *Méditations*, est la lumière éternelle : celle-là ne s'éteindra jamais.

« Pauvre Obermann ! L'ennui visita vos premiers ans, il tua votre jeunesse. Eh bien ! vous l'avez ignorée cette douleur des souvenirs qui, sourde, implacable, ronge le cœur ; vous n'avez pas connu les desséchantes ivresses : vous n'avez rien laissé sur cette route où nul ne peut repasser ! Savez-vous la force des regrets ?... O temps ! que faites-vous des espérances que vous confie une jeunesse crédule et passionnée ? Mon Dieu ! de quelles délices vous ornez cette destinée des âmes qui n'ont pas encore vécu ! Obermann, interrogez une autre créature, elle vous dira : « J'ai connu des jours de sereines et charmantes erreurs. Le bonheur m'a fatiguée de sa paisible uniformité ; alors, j'ai aspiré à plus haut, j'ai demandé les orages ; ils sont venus ; et ils n'ont plus quitté mon ciel... » Vous, Obermann, au moins vous avez dédaigné de puériles chimères. Repoussant le rêve comme indigne de votre grandeur, vous avez courageusement étreint la réalité, toute funeste qu'elle était ; vous lui avez dit : Sois ma loi.

« Il fut triste, le premier regard jeté dans votre avenir, elle fut sinistre la clarté qui en jaillit. Quel froid isolement ! Le cœur se navre à s'en pénétrer : « J'interrogeai mon être.... *etc.* (1) » — Sublime malheureux ! Et vous n'aviez pas vingt ans !

(1) J'indique seulement, pour faire court, les citations données tout au long par Mme Dupin.

« Un autre poète a dit : « La courte vie des hommes contient une vie plus courte encore, qui s'est éteinte en moi, c'est celle des illusions (1). » Obermann n'avait eu que le rêve de cet autre rêve appelé illusions.

« La conscience bien acceptée de son malheur n'est pas encore en lui. Une nuit, il erre *le long des eaux vertes de la Thièle*, à la clarté d'un ciel paisible, il ose sonder sa destinée, il veut la connaître tout entière : Horreur ! horreur ! Rossignols, cessez vos chants ! un hymne plus grand que le vôtre vola dans l'espace. Ecoutez une plainte d'homme : « Indicible sensibilité, charme.... *etc.* ».

« Mais qui sait ! Peut-être quelques jours lui seront accordés ; ce leurre fécond en séductions donne le change à son désespoir. Que veut-il ? que demande-t-il ? Ce qui est dans la nature, ce que les hommes ne sauraient lui refuser, ce que toute créature a droit d'attendre, *sa paix dans la paix de tous*. La simplicité de ses besoins autorise la sécurité. Il s'abuse, il s'égare sur la cause de sa misère ; il reprend de loin en loin confiance en sa destinée. Ses facultés ne demeureront pas inertes ; il ne s'usera pas dans une vaine succession des jours, des années. Hélas ! Hélas ! l'illusion est rapide. Qui dira cette âme dont le malheur se fortifie de toute l'énergie d'une sensibilité vaste, ardente et sans emploi ? Qui dira cette souffrance mystérieuse ; cette solitude éternelle, accablante de la pensée ?... Dès le début, Obermann agite la grande question d'Hamlet : *Etre ou n'être pas*. Le doute est dans son sein, il n'en sortira qu'après avoir dévoré sa jeunesse. Son âme s'use, se dévaste, dans la lutte engagée avec la destinée tout entière, mais cette âme reste fermée ; elle garde religieusement le secret de sa misère. Au fond de votre cœur, vous avez des

(1) M. Ballanche (*Note de Mme Dupin*).

larmes, des cris, des sympathies déchirantes, pour cette muette agonie.

« Quelques distractions, tristes mais élevées, se placeront à de longs intervalles dans la vie d'Obermann : « N'est-ce pas comme si j'étais paisible, quand je trouve au dehors, sous le ciel ardent, d'autres difficultés et d'autres excès que ceux de mon cœur ? » Il peut s'oublier, il peut oublier un instant ce que l'œuvre sociale a de funeste, alors qu'il se pénètre de la grâce mélancolique et suave d'une nuit heureuse, alors que le désert lui déroule la majesté sauvage de ses belles solitudes. La nature a pour lui des voix, des parfums, des merveilles inconnues à tout autre et d'indicibles beautés. Lisez son pèlerinage dans les Alpes. Jamais poésie plus austère, plus grande de pensée, plus riche de mélodie n'anima une scène d'effet plus magnifique. Il est sublime, cet homme isolé dans la sombre profondeur des cieux, étreignant l'immensité d'un regard qui n'a plus rien de mortel, mesurant avec une austère volupté l'abîme qui l'en sépare, et cherchant loin des nuages qui fuient sous ses pieds, loin des *brumes amoncelées que le vent creuse et soulève en ondes immenses*, loin d'une terre mystérieusement asservie, loin de ce soleil, splendide ornement de cette terre, d'autres mondes et d'autres soleils.

« Ce tableau est le triomphe de la sensation et du génie, nous aurions voulu le citer ; mais les bornes de notre cadre y sont un obstacle ; et l'isoler d'un de ses points, ce serait une profanation. Sainte-Beuve, redites-nous vos belles paroles : « Le génie du paysage se révèle à chaque pas dans les récits d'Obermann. C'est un don fortifié d'étude, une peinture originale et grave, qui ne se rapporte à aucun maître, quelque chose d'intermédiaire entre les prés verdoyants de Ruysdaël et les blanchâtres escarpements de Salvator Rosa. » Est-ce là tout ? N'y trouve-t-on pas, selon

les aspects, les ciels féeriques du Lorrain, le grandiose lumineux et suave, la paisible mobilité de quelques-uns de ces sites où le Poussin fit éclore les fleurs de Van Huysum, puis encore la majesté pittoresque et funèbre dont se revêtent comme d'un linceul de mort les âpres solitudes de Lesueur ? ou bien encore l'immensité de Decamps, l'immensité de Martyn ?

« Quand Obermann se retrouve en face des misères sociales, sous le regard froidement curieux de l'homme, la conscience d'un isolement qui ne peut finir, reprend son travail sourd et funeste. Des desseins grands, des desseins austères le séduisent un moment ; puis il se dit avec le dédain de l'incrédulité superbe, que « sa vie si courte ne mérite pas l'inquiétude d'un jour, et qu'un réveil sévère est inutile quand on doit sitôt s'endormir pour jamais. » Quoi ! point de réveil !.... malheureux ! Oh ! hâte-toi d'en finir avec cette jeunesse tristement abusée !

« Le sentiment de sa *vie perdue* devient plus amer et plus saisissant après la rencontre qu'il fait d'une femme chère à sa mémoire. Cet amour a un grâce de retenue délicate, un parfum de discrétion qu'on pourrait comparer aux émanations de la violette encore abritée sous l'herbe molle du matin. Cet amour est presque la transparence d'un autre amour. « Je la voyais en moi, mais comme le souvenir ineffaçable d'un songe passé, comme ces idées de bonheur dont on garde l'empreinte et qui ne sont plus du même âge. » L'amour n'est pas infini, il n'acceptera pas cette illusion. Las de se traîner errant et sans but sur la trace des dégoûts, il songe à se réfugier dans l'immobilité de la mort.

« La conscience crie ; il se fait éloquent pour la séduire, pour avoir son adhésion entière. Sa logique forte de conviction s'anime d'une verve sombre et railleuse ; puis, comme s'il prenait en défiance cette

disposition morale, il la change et discute ses motifs sous l'influence d'une volonté froidement énergique. Jamais plaidoyer plus fort de raisons supérieures en apparence ne fut hasardé pour affranchir l'homme de ce devoir appelé vie. « Pourquoi ne finirais-je pas, *etc.* » Peut-être lui présenteriez-vous les ressources du temps, sa réponse serait navrante : « Une passion cesse, une perte s'oublie.... *etc.* »

« Dites si Obermann n'est pas un personnage réel, un frère, un ami que vous voudriez consoler ! .. La lutte intérieure est loin d'être finie. « Jouet lamentable d'une destinée que rien n'explique, du caprice accidentel d'une perfectibilité qui s'essaie », pourquoi subirait-il cette destinée ? N'est-elle pas inutile ? Cent mille infortunés gémissent autour de lui, et il ne pourra en soulager qu'un. Qu'on lui prouve que l'existence est un devoir, il l'honore, il lui rend un culte d'enthousiasme. On lui fait un crime de rejeter la vie quand elle est un supplice, et l'on applaudirait à ceux qui en disposeraient quand elle lui serait bonne. « Si je n'ai point sur moi-même ce droit de mort, qui l'a donné à la société ? » (C'est ici le cas de remarquer cette protestation anticipée et contraire à toutes les idées d'alors contre la peine de mort). Son malheur lui acquiert-il le droit de se soustraire à l'empire de Dieu ? A cette question dérisoire, si elle n'est pas absurde, on croit l'entendre rire : « Mon intelligence, souffle impérissable émané de l'intelligence universelle, ne pourra jamais se soustraire à sa loi. Comment quitterais-je l'empire du maître de toutes choses ? » Nous ne le suivrons pas dans sa dialectique nette, rapide. Sa conclusion termine vigoureusement ce débat : « Dans tout ce que n'interdit pas une loi supérieure et évidente, mon désir est ma loi, puisqu'il est le signe de l'impulsion naturelle ; il est mon droit par cela seul qu'il est mon désir. » Néanmoins, il ne

précipitera rien : ce qu'il peut faire aujourd'hui, il pourra le faire demain : à quoi bon se hâter ?

« Oberman révolté nie son rôle dans l'œuvre humaine : Obermann soumis fera de la souffrance une initiation à la grandeur.

« Apaisé par l'espoir de l'asile qu'il s'est préparé, il s'abandonne curieux au mouvement de ses idées ; il se demande dans quelle condition l'homme peut s'élever aux lois de la sagesse et de la seule indépendance possible. L'homme ne doit être ni père ni époux ; peut-être faudrait-il qu'il n'eût pas d'amis. Un cri part aussitôt de cette âme tendre et malheureuse. Interrogeant le passé : « Nul cœur n'a été heureux par mon moyen, nulle félicité d'homme n'a été mon ouvrage. » Poursuivant avec une sévère équité l'investigation morale, il condamne hautement sa saillie d'égoïsme : « Quel est l'homme même isolé..... *etc.* » Toutefois il n'est pas guéri. S'il essaye de vivre, il se sent aussitôt dégoûté par l'inutilité de cet effort : « Intelligence des mondes ! qu'ils sont vains les soins de l'homme ! Quelles risibles sollicitudes pour des incidents d'une heure ! »

« Qu'on ne dise pas qu'Obermann est un rêveur puéril. Il voit la vie sous toutes ses faces, la touche par ses mille côtés ; il l'aborde en tous sens. Les douleurs qu'il n'a pas senties, son instinct les lui révèle ; on dirait que toutes ont abouti à son âme. Cet ennui, cette angoisse perpétuelle d'Obermann est un enseignement austère, donné aux intelligences qui se détournent du seul point d'appui réel, le sentiment religieux, pour se confier à la volonté, ce mobile humain, toujours errant, toujours prêt à faillir, s'il n'est soutenu dans sa marche laborieuse par une espérance d'immuable, d'éternelle grandeur.

« Une petite fête surprend Obermann au milieu de graves méditations. C'est un goûter de fraises.

Vous ne connaissez rien de simple, de gracieux et de mélancolique, comme ce goûter fait dans la solitude, au bruit du torrent, au murmure des sapins, sur une planche que supportent des éclats de bois de hêtre. Les femmes ont des rires délicieux, une causerie animée et toute de cœur ; les hommes se font naïfs pour leur plaire ; Obermann seul est triste, la sombre auréole d'Ahasverus couronne son front pâle et chargé d'ennui : c'est que l'harmonie manque à cette scène. « Notre salle pittoresque..... *etc.* » Vous l'avez dit, Obermann, en parlant des vieillards que tout a fui : « Plus malheureux qu'eux, j'ai tout perdu longtemps avant de finir moi-même » Toujours, toujours les doux chants vibrant çà et là dans la vie du malheureux se terminent par une note désolée. Ces éclairs fugitifs de plaisir, ces longues et pesantes tristesses rendent à la mémoire la touchante parole de l'homme éternel, poétisé par Edgar Quinet : « Il y a des moments où un brin d'herbe me ferait pleurer de joie ; et d'autres où un ciel ne me suffirait pas. »

« De ce livre admirable par l'étendue des idées et la forme à la fois inspirée et naturelle sous laquelle elles se produisent, nous détacherons une des rêveries que nous aimons surtout : « Il était minuit, la lune avait passé..... *etc.* » C'est beau ! c'est désespérément beau !

« Ne comparez M. de Senancour à aucun poète : il est lui, tout lui, et ce n'est pas un de ses moindres mérites. Que de fois son œuvre nous est tombée des mains ! Que de fois, après une curieuse, une brûlante étude, nous avons senti un profond découragement ! Entrevoir l'horizon du grand ; et se dire que jamais il ne deviendra le vôtre, que toujours il reculera devant vous, c'est triste !.... Il faut écrire soi-même pour sentir ce qu'il y a d'*impossible* dans M. de Senancour.

« Ce qui frappe d'abord quand on pénètre l'auteur de l'œuvre *trinitaire*, c'est la valeur immense, inattendue

qu'il sait donner au mot le plus simple ; ce mot, vous le croiriez nouveau et uniquement créé pour sa pensée à lui ; et pourtant, vous l'avez lu partout, il est à l'usage de tous, mais bien peu savent l'employer : M. de Senancour en a fait quelque chose d'inspiré. Un autre caractère, d'une originalité plus haute et d'un effet plus vaste, plus intime et plus profonde, empreint les écrits du poète moraliste. Isolez-vous de toute influence extérieure, et lisez une de ses descriptions, vous resterez accablé de la puissance d'émotion que des mots distribués dans un certain ordre peuvent exercer sur l'âme. Cette nature qu'il anime d'une sorte de passion, qu'il fait souffrante ou bien calme et heureuse, vous la sentez, elle est réelle pour vous ; une communication morale et toute de sympathie s'établit entre vous et ses mystérieuses sensations. Que la vague gronde sur la grève, que les pins s'agitent dans les solitudes de l'air, que la bruyère pleure, que le ciel soit lourd, sombre, bas, de secrètes angoisses tourmentent votre cœur ; le froid, la nuit, l'isolement, y descendent avec leurs terreurs de vague, d'indicible tristesse ; vous vous sentez si misérable, si faible, si délaissé, que la pitié d'une autre créature serait un bien pour vous..... Cette nature se fait-elle sereine, s'embellit-elle de ses grâces, fleurit-elle sous un beau soleil, tout rit dans votre cœur, tout s'anime, tout chante autour de vous. Et la jolie marguerite des prés, et la délicate et suave violette, comme leur parfum vous est doux ! comme il vous pénètre et vous embaume ! Ce n'est pas seulement par les sons, le mouvement et la lumière que le poète sait mêler votre vie à celle de l'univers, c'est encore par les odeurs.

« Quelques existences d'homme rendues à la paix, des projets de retenue et de simplicité, une vie de bienfaisante activité, les douceurs de l'amitié, trompent

les ennuis d'Obermann ; en même temps que divers points de morale consciencieusement examinés apaisent et fixent sa pensée vagabonde. Le mariage et l'amour sont deux questions qu'il examine sous leur double point de vue isolé et social. Sa voix s'arme de sévérité pour flétrir la femme qui, trompant la confiance d'un époux, détourne au profit du fils ou de la fille de l'étranger des tendresses qu'un père seul accorde. Se séparant de sa nature d'homme et de tout jugement passionné, Obermann ne se montre pas moins inexorable, quand il fait poser devant son inflexible justice le lâche qui a trahi l'affection jurée.

« Il y a dans cette partie du moraliste, telle pensée fièrement délicate, dont toute femme jeune et tendre devrait faire l'objet de ses constantes méditations : « Le besoin d'aimer, il ne vous excuse pas.... *etc.* » Et comme si la leçon n'était pas assez forte, comme s'il fallait l'appuyer d'une nouvelle preuve, il ajoute : « Tous les hommes ont les sens de leur sexe... *etc.* »

« L'enseignement serait incomplet si le penseur ne mettait pas à découvert cette conscience de femme, asile muet, où s'est lentement développée, moralement accomplie, l'erreur qui doit laisser une amertume à tous les jours qui la suivront. Qu'on ne s'y trompe pas, le goût du crime s'est fait sentir au cœur avant de revêtir des formes visibles. Pauvres créatures, qui, pour l'attrait d'un voluptueux mensonge, d'une séduction première, avez fait de votre vie un désenchantement perpétuel ; et vous, auxquelles une épreuve a suffi, vous qu'une profanation unique a relevées puissantes, oh ! lisez ces pages d'Obermann ! et dites si elles ne reflètent pas avec une vérité saisissante les phrases de cette passion morte au sein de l'indifférence ou des dégoûts. Rien n'est oublié dans cette étude ; tout ce qui a préparé, avancé, précipité l'œuvre funeste, y est décrit dans ses nuances les plus

délicates, avec une grâce exquise, une intimité de sympathie généreuse, qui vous remet sous l'enivrement des illusions les plus douces.

« Si vous lisez ces pages à l'heure où l'accablante splendeur du soleil tourmente la nature ; à cette heure où le regard d'un homme brûle, où la voix de la femme a une mollesse pénétrante et suave, où l'amour enfin semble la loi de l'univers, vous sentez les forces de votre cœur s'affaiblir et succomber ; la pudeur si digne, si charmante, cette beauté la plus réelle de la femme, cette grâce qui la divinise, cède insensiblement à de voluptueuses inquiétudes. Qu'il est dangereux dans sa compassion, cet Obermann ! comme il vous voit belles !

Demandez-lui quelles causes ont perdu la vierge ou l'épouse. Un homme l'aime ; la nouveauté de cette situation l'étonne, l'émeut, flatte en secret sa jeune fierté ; il s'y mêle de la curiosité. Ces paroles caressantes qui l'ornent d'une grâce nouvelle, qui la font éblouissante d'émotion, les redira-t-il ? en trouvera-t-il d'inconnues ? Il en trouve d'autres ; et il les prodigue, ces paroles follement désirées. Elle se fie à l'honnêteté de ses intentions à elle ; mais est-ce bien l'honnêteté qui la porte à encourager les ardeurs extatiques de cet homme, ardeurs que bientôt il déclarera insuffisantes... La générosité, ce sentiment céleste a trahi bien des femmes. « On entre dans la vie, qu'y faire sans amour..... *etc.* »

« Bien des femmes s'écrieront qu'il y a bien des amours d'hommes sincères et généreux. Eh ! quel amour est éternel ? qui donc a aimé toujours, qui donc a aimé longtemps sans tiédeur, sans ennui, sans trouver au fond de la passion elle-même ces *sécheresses subites, inouïes,* dont parle un autre poète (1).

(1) Sainte-Beuve *(Note de l'auteur)*

[*Suit une digression sur le sort des femmes, Mme Dupin les invite à se consoler de l'amour par les affections naturelles et la charité*].

. . . . . .

« Le généreux oubli de soi nous ramène à Obermann. Il s'est abrité dans la solitude des champs ; le bonheur qu'il ne goûtera jamais, il l'a donné à quelques hommes, et cette satisfaction d'autres êtres est tombée dans son cœur comme une rosée adoucissante : « Hantz me dit qu'il n'a plus d'inquiétude... *etc.* » Point de retour sur lui-même. Constamment sa douleur ou sa joie s'efface devant la douleur ou la joie d'un autre. Le sentiment de l'inutilité qui a tué sa jeunesse s'est perdu dans son appréciation plus juste de ses moyens. L'or est insuffisant à soulager les misères matérielles qu'il connaît ; mais l'or est-il la seule puissance qui influe sur la destinée visible de l'homme ? n'existe-t-il rien au delà ? Oh si ! il y a la pensée écrite ! Avec cette pensée, il visitera ces pauvres créatures que les déceptions ont navrées, il les élèvera par la *sagesse du cœur*, au-dessus des conditions passionnées de l'existence sociale, dans l'ordre qui relève de la conscience. Il écrira, et sa durée morale se prolongera indéfiniment. Auteur de la *Palingénésie sociale* (1), vous l'avez dit : « Les hommes ne font qu'un par le passé et l'avenir. Tous servent à chacun, et chacun sert à tous. »

« *N'aimez pas !* » profère Obermann. Ce conseil, il en a fait pour lui une réalité. Il l'a revue, cette femme de ses désirs : « Elle sentait comme moi... *etc.* » Il l'a revue ; mais fût-elle libre d'être à lui, il se refuserait à la posséder : « Je ne suis plus fait pour aimer... *etc.* » On ne conçoit rien de plus délicat et de plus grand. Obermann ! ils sont rares les hommes qui pourraient se dire vos frères. Une cause plus noble encore le dé-

(1) M. Ballanche *(Note de Mme Dupin)*.

termine : « Hésiterais-je entre une rencontre du hasard et les fins de ma destinée... *etc.* »

« Toujours le doute ! diront les détracteurs d'Obermann. Eh ! le doute n'est-il pas l'asile naturel de toute âme qui cherche la vérité ? Descartes fit du doute le point de départ de la plus haute des convictions. Obermann doute, Pascal aussi avait douté. Relisez le travail intime et consciencieux de cette vaste intelligence, ses *Pensées*. Hélas ! Hélas ! quelle misère ! Lui aussi, l'homme de foi, il s'était débattu dans un cercle de feu ! c'était pour lui, pour lui seul, qu'il avait accumulé tant de preuves, que tant de fois il avait élevé cet édifice toujours croulant à mesure qu'il y mettait la dernière pierre ; c'était à ce labeur pénible qu'il avait fatigué son génie et sa vie, qu'il les avait usés. Le voyez-vous torturant les Ecritures et prêtant à la lettre un sens caché ? Epuisé, haletant, il passa de la nuit visible aux clartés inconnues, doutant peut-être de son éternité : ne l'avait-il pas jouée à *croix et pile*, cette belle éternité ?

« Obermann d'ailleurs n'a pas dit son dernier mot. N'oublions pas qu'il va continuer dans les *Rêveries* et les *Libres Méditations*.

« Les *Rêveries*. Il y a quelque trente ans qu'un jeune homme, inconnu alors, justement admiré de nos jours, s'arrêta par une belle soirée d'été devant l'étalage du libraire Cérioux. Il prit un livre, y arrêta sa pensée, et un frémissement de bonheur passa dans tout son être : ce livre, c'étaient les *Rêveries* de M. de Senancour ; ce jeune homme, c'était le poète du cœur, c'était Charles Nodier.

« Ecoutons le parler. « Les pages auraient vainement fui sous mes doigts pendant que le soleil descendait toujours. Mais, ô bonheur ! j'étais assez riche pour acheter le volume, pour l'emporter triomphant à mon sixième étage, où il n'eut longtemps pour compagnon

qu'une vieille Bible de Cologne (Chateaubriand et Ballanche n'avaient pas écrit). Qui dirait quelles heures je passai à le dévorer, à le relire, à l'apprendre par cœur ! Qui dirait combien de fois le matin me surprit dans cette occupation pleine de charme, au milieu de mes cahiers négligés et de mes dictionnaires oisifs ! Le lendemain, les questions du professeur tombaient sur ma mémoire amortie sans en faire jaillir une idée, et je ne savais que demander moi-même, comme La Fontaine demandait de Baruch : Avez-vous lu les *Rêveries* de Senancour ? » Le temps, loin de refroidir l'enthousiasme de M. Nodier, l'a consacré par un autre enthousiasme moins jeune, moins instinctif, mais continué sous l'influence de la réflexion et par là d'une immuable justice.

« L'émotion qui avait exalté le poète, nous a exaltée aussi. La question ardente qu'il faisait, nous l'avons faite bien des fois, et bien des fois nous nous sommes effrayées de n'avoir connu les *Rêveries* qu'à la troisième édition de 1833. A vrai dire, cette édition, toute récente, accuse un immense progrès dans le génie de M. de Senancour ; et laisse bien loin pour la forme, la hauteur et le développement des idées, la première et la deuxième édition. Les *Rêveries*, comme toute œuvre sérieuse, devaient grandir par le travail de l'intelligence, sans rien perdre de leurs jeunes séductions.

« Quelques lignes de M. Nodier nous diront les *Rêveries*, dans leur conception morale : « C'est une excursion inquiète, un errant pèlerinage aux limites impénétrables du domaine de la vérité, un voyage solitaire et triste dans les profonds déserts de l'espace et de l'infini, une conquête anticipée de la mort et du néant. » *Conquête* est-il bien le mot ?

« Rarement l'Obermann du livre de ce nom est l'homme des choses établies ; son état le plus habituel est une raillerie douloureuse, une inquiétude qui

se prend à tout et qui s'irrite de son néant et de sa mobilité perpétuelle. S'il abdique sa suprématie amère, il vous navre par l'indicible majesté de sa plainte. Ses plaisirs même ont quelque chose de funeste et d'agité. L'Obermann des *Rêveries*, — car, nous l'avons dit, c'est encore Obermann, mais Obermann innommé, — s'efforce de subir avec une fermeté de voluptueuse tristesse, également éloignée de la révolte ou du dédain, cette loi de la nécessité dont relèvent, selon sa croyance, les génies les plus vastes. Pas d'existence humaine que cette loi n'absorbe dans ses conceptions mystérieuses, pas de volonté forte, hardie, qu'elle ne frappe de nullité. A quoi bon désirer ce qui vous fuit, ce qu'il ne vous est pas donné d'accomplir ? Là est votre place, n'en cherchez pas une autre, créature éternellement asservie ; votre sagesse consiste à ne pas vous consumer inutilement en risibles efforts, à mettre votre élévation morale dans la soumission. Ce dogme écrasant de la fatalité, le *Rêveur* le poétise.

« La nature dans l'harmonie de ses mille aspects, de ses voix funèbres, de ses voix triomphales, lui dit à son tour l'existence inquiète, mobile, dépendante de tout ce qui apparaît sur la scène des âges. « Au milieu des montagnes, à la vue des hautes cimes..... *etc.* » Intelligence des choses, vaste conscience de la faiblesse de nos moyens, plainte sublime du cœur, adhésion mélancolique à la fin inconnue, émotion de vague et d'indicible inquiétude, sourds élans de grandeur, variété des nuances, mélodie des sons, tout s'y trouve magnifique, lumineux, sonore.

« Le prestige de ces frémissements intérieurs, de toutes ces sympathies qui pleurent au fond de l'âme, vous le ressaisissez puissant encore, quand Liszt s'abandonne aux souffrances de son génie, quand il sème dans l'air ses notes déchirantes. Si le sens musical vous manque, Liszt vous le donnera.

« Imparfaitement résigné à n'être que la créature de la fatalité sans volonté possible, le *Rêveur* fait des appels à tout pour échapper à cette dégradation : il en vient à douter de la réalité de ses actes visibles, à se dire que toute créature agit dans un cercle d'ironiques apparences. « Un rêve est une vie particulière..... *etc.* » Si l'on voulait un moment adopter la chimère du *Rêveur*, on se pénétrerait d'une faculté bien étendue, bien singulière dans ses effets, celle de l'imagination. Qu'était le fantôme qui apparut au second Brutus ? Spinello peint le diable ; et dès lors le diable est constamment à ses côtés ; il se montre assidu dans sa vie, toujours là, inévitablement là. Le regard effaré de Pascal s'égarait dans un abîme. Et Hoffmann, toutes ses figures fantastiques passaient devant ses yeux. Il voyait des formes bizarres, il entendait des sons inouis ; le délire courait dans son cerveau.

« Ce qui fait du *Rêveur* une individualité bien distincte, c'est la dignité dont il décore sa misère. Manfred jette un long blasphème, Lélia a besoin de maudire, le Solitaire des *Rêveries* regarde dans l'avenir ; un moment, il ose attendre des destinées plus douces, plus nobles pour les générations qui suivront ; le labeur de sa vie ne sera pas stérile, son désespoir se perd dans cette grande espérance. Plus loin, cette espérance jaillit d'un reflet d'immortalité : « Laissez passer les heures... *etc.* »

« Pendant ce voyage de longue durée, le *Rêveur* a souvent reposé les inquiétudes de son âme dans les impressions naturelles. Eh ! quel être doué d'énergie ne les a pas senties ? La voix des orages, quand elle ne soulève pas dans le cœur d'intolérables frénésies, une ivresse de colère et de puissance, exalte le sentiment religieux. Un soleil ardent embrase les sens ; un soleil tiède, près de s'éteindre dans les profondeurs d'une nuit heureuse, donne la volupté des

larmes, la paisible possession des choses ; on évoque sans amertume les illusions perdues ; insensiblement les regrets s'amollissent dans une suave mélancolie ; ce n'est pas la félicité, ce n'est pas l'oubli ; c'est une impression qui tient à la fois des douleurs apaisées de la terre et des joies mystérieuses et permanentes du ciel. Que souvent on retrouve sa vie dans un effet de lumière, un nuage, un son, une odeur !

« Le *Rêveur* chante la grâce naïve et sauvage de l'accablante beauté du monde, les misères de l'homme sur la terre voluptueusement belle, tristement asservie ; et toujours la grandeur de la pensée féconde l'expression. Quand on a lu cette œuvre, on n'oublie jamais les élégies que le poète a nommées : *Impressions naturelles, Saisons*, *Simplicité*, *Nuit*, *Repos*, *De la joie*, *Liberté morale, Cours de la vie*, *Infini*. Jamais des accents plus mélancoliques et plus suaves n'émurent votre cœur ; jamais les sons mollement égarés dans les vastes solitudes du ciel, et dans les régions heureuses de la terre, ne surpassèrent ces mélodies échappés d'un cœur d'homme.

« Lisez les *Saisons*. Le printemps, avec ses fleurs nouvelles, ses senteurs pénétrantes et ses doux enivrements, est bien l'image des années d'insouciance et de belles erreurs. Ne demandez pas au malheureux s'il aime les magies brillantes de l'été ; que lui font ces splendeurs ? Est-il moins assujetti à de *nombreux et froids besoins* ? Mais que l'automne embellisse le monde de sa beauté sévère, il la salue de ce sourire mystérieusement paisible qui exprime le renoncement volontaire, il a pour elle des tendresses d'ami. « Ces ombres qui se prolongent..... *etc.* »

« A mesure que le *Rêveur* avance dans cette route d'isolement et d'effroi, le sentiment religieux y sème de loin en loin des lueurs qui seront un jour de magnifiques clartés. *De la joie*, c'est le titre d'une Rêve-

rie que couronne une métaphore (1) sublime, *Prométhée*. En vain vous interrogeriez tous les arts, vous feuilleteriez tout ce que les siècles ont écrit, le *Prométhée* d'un autre âge vous resterait inconnu. Nul ne l'a compris comme l'auteur des *Rêveries* ; nul avant lui ne l'avait commenté avec le génie de l'intelligence et d'une vaste douleur. « *Prométhée* est la figure la plus grande... Il laisse se perdre par intervalles... cette parole inquiète et courageuse : Peut-être !... *etc.* » Ce *peut-être* est sublime. Que le regard insolemment curieux et frivole de l'homme qui a oublié de vivre ne profane jamais cette page ; elle ne fut pas écrite pour lui.

« L'auteur des *Rêveries* n'est pas satisfait ; à l'en croire, il manque quelques lignes pour que le tableau soit achevé. Qu'est-ce donc, mon Dieu ?... Il est achevé pour vous, peintres de notre âge ! Decamps, Grasset, Ingres ! fixez sur la toile cette grande pensée.

« Le *peut-être* de Prométhée se continue dans les *Rêveries*. Il y a des instants où la nuit du doute s'épaissit autour du *Rêveur*. Son chant alors est froid et sinistre. Vous lui dites que tout être a le sentiment de son immortalité, qu'on n'imagine qu'avec répugnance l'anéantissement de ses facultés intellectuelles. Sa parole, lentement funeste égare, vos espérances. Ecoutez-le. « Cette objection n'est pas décisive... *etc.* » Il ne nie pas les temps inconnus, il les désire au contraire. Sa vie, qui n'a été qu'une amère souffrance, lui donnerait bien le droit d'en espérer une autre conforme à ses besoins. Pour lui aussi la terre du repos serait enviable. A lui aussi il faudrait la sérénité constante d'un beau ciel, le calme de l'éternité. Où est-elle cette terre qui faisait rêver Hamlet : *Contrée*

(1) La bonne Mme Dupin ne s'embrouille-t-elle pas ici ? Elle veut dire, je pense, *symbole*.

inconnue des bords de laquelle nul voyageur ne revient ? Le regard mortel du *Rêveur* la chercherait bien inutilement. Il ne désirera rien, il n'attendra rien ; mais il ne repoussera pas le malheur, seule et réelle dignité de la créature intelligente ; mais l'existence lui sera un devoir : « Si je contribuais à l'ordre, j'aurais assez de bonheur ; que manque-t-il à celui qui remplit sa destination ? » Le flot des douleurs humaines doit passer dans son âme, bien d'autres âmes se sont ouvertes à ce flot voyageur, bien d'autres s'y ouvriront encore ; et partout il aura creusé un abîme ; mais un jour le flot amer sera tari. N'avoir pas déroulé des jours inutiles, il n'aspire qu'à rien de plus.

« La première édition des *Rêveries* est là sous nos yeux; elle porte la date de *l'an VIII*; l'auteur avait alors vingt six ans : cette indication est loin d'être oiseuse. Que tout être capable de réflexion et de sentiment lise ce livre, il restera saisi de stupeur et d'effroi. Si jeune et si profond ! Si jeune et avoir déjà atteint les limites du malheur ; avoir, dans le mystère de la conscience, accompli, flétri, usé toutes les destinées possibles. S'être relevé de l'accablant ennui des choses par l'espoir généreux de servir l'humanité !... Alors il laissait échapper une plainte unique : « Si mon être ne peut s'agrandir avec ma pensée, pourquoi ma pensée n'est-elle pas bornée à mon être ? » Quatre ans plus tard, Obermann se faisait l'écho cette plainte. Naïvement pénétré, il disait, sous une forme incorrecte, mais concise, mais sublime d'expression, mais sublime par cette incorrection même : « Je trouve avec étonnement ma pensée plus vaste que mon être. » Arrêtez-vous à la page 25 de cette première édition, et vous vous écrierez : Que faisait-il parmi nous ?... Comment avait-il devancé les temps ?... Quelle grandeur anticipée et funeste !... Oh ! il y avait bien pour lui, il y a bien pour tous de quoi s'étonner !

« Ainsi qu'Obermann, le *Rêveur* n'a pas dit son dernier mot : dans sa course errante, il a entrevu une retraite favorable à ses projets de fixité. C'est là, sous l'influence d'un soleil avare de ses dons, au bruit incessant de l'eau, aux harmonies inapprises de l'oiseau des bois, qu'il attend le règne de la justice. L'harmonie des cieux, la jeunesse des mondes, les lois des temps inconnus mais espérés, l'élèvent de l'aridité du doute à la conscience de la religion naturelle ; c'est alors qu'il écrit les *Libres Méditations d'un solitaire inconnu*. Ecartant le dogme, toujours soumis à l'indépendance passionnée des hommes, il s'attache à présenter la morale prise dans ses plus beaux, ses plus larges développements ; il appuie la faiblesse de la créature sur les espérances illimitées. Ce livre est de tous les lieux, de tous les âges, de tous les cultes : car il a pour tous des enseignements d'immuable vérité. Le *Solitaire* renonce à fouiller l'abîme des choses. Qu'en sortirait-il ? de nouveaux déchirements, le doute... il n'en veut plus : « L'organisation d'une herbe a passé l'intelligence des peuples. » Il a dit, et son intelligence à lui s'humilie et adore.

« On ne peut se lasser de cette belle et austère lecture. On relit toujours avec une admiration progressive ces pages, où un homme de bien et de haute intelligence a déposé ses incertitudes moralement inquiètes, son abondante charité de cœur, son sublime amour pour la vérité. « C'est avec sincérité que je cherche la loi ; quelque sévère qu'elle puisse être, je suis prêt à la suivre. » Sa pensée étend la vôtre, il élargit pour vous les voies étroites de la vie. Vos destinées bornées se mêlent à des destinées infinies, grandissent dans l'harmonie sacrée.

« Besoins de la terre ! qui vous expliquera ? Qui apercevra ce que vous cachez, illusions de la vie ? » A quoi bon s'inquiéter ! Le rêve manque-t-il dans la vie

réelle ? Et la vie réelle n'est-ce pas la vie dont tout homme porte au fond de son cœur la révélation intime ? Une adorable espérance affermit le Solitaire. Est-il vraiment heureux ?... On ne fait pas revivre ce qui a vécu. Demandez au cèdre frappé de la foudre s'il reverdira jamais sous le soleil d'un autre printemps. Oubliez-vous que le Solitaire a été Obermann ?

« Il nous est revenu que M. de Senancour prépare une troisième édition des *Libres Méditations*. La seconde a déjà un avantage immense sur la première. C'est un beau livre, un livre de haute consolation ; la troisième édition s'empreindra sans doute d'un caractère plus avancé encore.

« Pour quiconque a eu le bonheur de visiter M. de Senancour dans sa solitude embaumée de la rue de la Cerisaie ; pour quiconque a été favorisé d'un de ces entretiens si bons au cœur, si précieux à l'intelligence, le *Solitaire des Méditations* et le sage qu'on aime sont bien près de se confondre dans une commune individualité. Etonnez-vous de quelque réserve, peut-être vous dira-t-il avec cette sérénité d'une conscience grande et forte : *Que l'esprit soit circonspect et l'âme religieuse. Il appartient aux générations nouvelles d'entrer dans ces nobles voies.*

« Quand on sait que M. de Senancour a dépensé en articles, bien élevés sans doute, mais d'une durée éphémère, le temps qu'il aurait voulu consacrer à une œuvre sérieuse, on se demande avec étonnement ce qu'eût été cette œuvre (1). Deux autres productions complètent ce qui a été publié sous le titre *d'Œuvres de M. de Senancour ;* c'est le *De l'amour*, livre de vaste et curieuse science ; c'est *Isabelle*, fiction de belle simplicité, reflet adouci d'Obermann, et qu'on ne saurait

(1) M. de Senancour a longtemps écrit dans le *Constitutionnel. (Note de Mme Dupin).*

pénétrer sans une grande émotion, *Isabelle* qu'on relira plus d'une fois : la pureté de la diction est encore le rare mérite de ce livre.

« Auteur des *Libres Méditations*, dites, oh ! dites avec conviction, dites-le, sans que nul pense à vous démentir : Ma destination est remplie,j'ai fait une œuvre utile aux hommes. Et nous qui vous plaçons si haut dans nos enthousiasmes, nous répéterons avec votre sage : « Qu'importe l'agitation de la terre,si la paix est aux lieux où nous sommes attendus, si la divinité règne. » Oh ! la voix du *Solitaire* est une voix qui sera entendue de tous, elle se perpétuera dans l'éternité visible, les temps seuls ont manqué à sa consécration.

Voilà du romantisme, — parfois, je le crains, du pathos romantique ; — en tous cas voilà de l'enthousiasme ! Pas une critique ; pas une réserve ; pas une hésitation, pas un arrêt dans l'admiration frénétique : les premières éditions de chacune des œuvres de Senancour sont des chefs-d'œuvre, et chaque édition suivante est un progrès « immense » ! *Isabelle* — que Mlle de Senancour est bien obligée de passer aux profits et pertes — révèle un génie à Mme de Staël !

Aussi n'est-ce pas pour sa valeur critique que j'ai reproduit cet article de Mme Dupin. Il m'a paru curieux parce que l'auteur tient sûrement quelques-unes de ses indications de Senancour lui-même. Par exemple la seconde et la troisième éditions des *Rêveries* seules ont leur place dans l'évolution psychologique du « penseur » ; la première édition est pourtant citée avec sa

date afin de bien établir cette originalité à laquelle il tient tant ; l'importance qu'il attache aux couleurs, aux parfums, aux sons, est bien mise en lumière ; ses commentaires oraux sur son œuvre sont rappelés et développés, etc. Certainement Mme Dupin a cherché à ne rien écrire que Senancour pût taxer d'inexact, rien qui pût nuire à son interprétation personnelle de son œuvre ; elle s'est informée auprès de lui : elle est dans une certaine mesure son porte-paroles; aussi l'interprétation qu'elle donne des trois écrits principaux de Senancour est-elle la seule qu'il accepte pleinement, la seule où il reconnaisse « saisi » le « vrai sens général » de ses ouvrages.

Il faut savoir en effet que Senancour, enchanté, l'a remerciée par la lettre suivante (1), entortillée et énigmatique, comme c'était son habitude, écrite, comme c'était sa manie, au nom d'Obermann disparu ou absent :

A Madame A. Dupin.

« Du fond de sa demeure, qu'il ne désigne pas, M.O[bermann] a fait remettre ici une lettre où je vois que déjà il vous a lu [e], Madame. Il a eu de grandes obligations à d'autres personnes, particulièrement à celles que vous citez et il n'oubliera pas de certains mots trop charmants qui prouvent l'intérêt avec lequel on a bien voulu dire quelquefois de lui : « Ce rêveur nous enchante. » Mais son verbiage, il en convient

(1) Des archives de M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

dans sa lettre, aurait eu besoin d'être retouché, pour ne pas manquer d'un visible accord, faute de quoi le vrai sens général n'a guères été saisi (1). Cela était réservé à une obligeance plus grande encore, à une pénétration plus consciencieuse, j'allais dire plus élevée, plus essentiellement religieuse, puisqu'au fond c'est le sentiment religieux indépendant qui donnait à O[bermann] ce dédain pour les *mesquineries* de l'*œuvre sociale*. Une disposition si favorable, si digne de souvenir et quelque analogie dans la façon de sentir (du moins O[bermann] se flatte de cette idée) établissent, dit-il, d'une manière durable les rapports que vous avez gracieusement créés. Dans son désert, il prétend que, comme chercheurs de vérités, le lien doit subsister sans doute, jusqu'aux dernières de nos heures difficiles, entre celui à qui le sort surtout a fait perdre bien du temps, et celle qui, bien plus jeune, fera toujours du sien un haut emploi, surtout si le sort le permet. Il ajoute, sans beaucoup de modestie, qu'effectivement un et quatre font quatorze. Cela est un peu énigmatique ; mais la nature est tout nombre et par conséquent, tout énigme, disaient les disciples d'un grand homme, et d'autres disciples. Pour moi, comme éditeur, je sais ce que je dois à des soins si éclairés, à la bienveillance toute gratuite d'une plume si ferme.

« Vous le répéterez. — De petites formules à la fin d'un billet seraient peu dignes de vous, Madame. Mais agréez qu'on souhaite à ces demoiselles beaucoup de petits plaisirs, en attendant un peu de bonheur s'il est possible.

« Mais [il] faut pour cela qu'elles n'aient pas eu les mains et les pieds gelés (à les couper) un certain soir.

SENANCOUR.

(1) N'est-ce pas une demi-protestation contre les articles de Sainte-Beuve et de G. Sand ?

« J'avais pris un papier si transparent que, malgré l'enveloppe, j'ai été obligé de récrire, cause de retard.

Les relations amicales continuèrent entre la famille Senancour et Mme Dupin, témoin la lettre suivante, que M. Merlant a publiée et que je reproduis pour être complet (1) :

A Mlle DE SENANCOUR

7 mars 1836 (2).

« Vous verrez que, tout bien examiné, nous avons quelque ennemi dans ce monde où se passent tant de choses grandes, bizarres et mystérieuses (3). — Mlle de Senancour est venue (4). — Ah ! pourquoi n'êtes-vous pas accourue où j'étais, chez Mme Sainte-Beuve, qui se montrait charmante d'amitié et de bonne grâce. Ç'eût été là un aimable effort. Je voulais moi-même courir chez vous ces jours-ci, ce n'est pas le temps qui m'a manqué, c'est l'activité, c'est le mouvement. Samedi et hier dimanche, j'ai passé la journée au coin de mon feu, assise sur un petit tabouret de bois, sans pensée nette, sans émotion, ayant tout juste le sentiment qui me faisait croire à l'existence. Cet état n'était pas noble, je le renierai le plus habituellement, mais, ces deux jours, je l'ai accueilli comme un moyen de réparation intérieure, comme une trêve.

Voulez-vous, un de ces soirs, venir chez Mme Sainte-

(1) *Revue Latine*, 274 — Communiquée par M. d'Eggis.

(2) M. Merlant dit que le cachet de la poste est du 9 mars 1836, et c'est la date qu'il donne à la lettre. Mais cette lettre a été écrite le lundi : elle est donc du 7.

(3) Allusion aux doctrines de Senancour.

(4) J'entends : M'a-t-on dit, quand je suis rentrée.

Beuve; elle sera bien touchée de votre empressement. Vous savez combien Obermann y est admiré.

« Plus de maux à présent, n'est-il pas vrai ? Votre main est guérie, et votre esprit va reprendre cette bonne grâce des anciens jours. Quand je verrai M. de Senancour, quand vous serez assise à côté de moi, bien affectueuse, bien disposée à m'entendre, je vous ferai aimer davantage M. de Salvandy (1). C'est un homme trop méconnu encore. Il a beaucoup d'ennemis, beaucoup d'envieux. Quand il ne sera plus au pouvoir, bien des respects honoreront son souvenir. Pour moi, je le porte haut dans ma pensée, je le proclame un des beaux caractères qui existent, et je ne suis pas de ces natures que séduisent des riens.

« Votre jardin reverdit, n'est-il pas vrai ? Cet été, nous irons *sous le lilas immortel* converser des jours futurs, de ceux où nous vivons aussi. Ne sont-ils pas ennoblis par quelques rares et beaux sentiments ? Puis vous m'avez fait espérer la lecture de quelques parties inconnues de votre livre. Vous savez si je fais cas de votre esprit et de l'indépendance courageuse de quelques-unes de vos idées : ma satisfaction sera grande. Viennent les journées sereines, il faudra bien que vous m'ayez pour auditeur.

« Vous êtes bien loin, j'en ai du regret plus que je ne voudrais me l'avouer à moi-même. L'autre jour, chez Mme Tastu, nous causions de vous avec la maîtresse de la maison et Mme Marbouty (2). Cette dernière, toujours charmante d'esprit, se rappelle à Ob[ermann]

(1) Salvandy était son protecteur et lui avait fait obtenir une pension. Elle voulait donc, par reconnaissance, le faire admirer par Senancour. Elle avait extrait des pensées de Salvandy pour l'édification de Senancour, et il en avait noté une pour la citer dans sa nouvelle édition des *Libres Méditations* (Voir Merlant, et plus loin).

(2) Claire Brunne.

de toutes ses admirations. Moi je dis au noble solitaire toutes les choses du cœur, de l'intelligence, de la vérité qu'il poursuit avec une si généreuse persévérance. Dites-lui que je ne concevrais pas un ciel où je n'entendrais pas sa haute parole.

Aimez-moi un peu. Adieu, tout excellente.

On voit que la bonne Mme Dupin aimait à servir de lien entre ceux qu'elle aimait. On voit aussi qu'elle connaissait Sainte-Beuve et sa mère. Cette même année, je pense, elle eut occasion d'écrire au critique pour lui demander son appui auprès du redoutable Buloz. En effet, comme on le verra, il s'y agit de *Marguerite* (1), qui a paru en 1836, et il s'y agit de l'article *Schiller* (2) pour l'*Encyclopédie moderne*, qui a commencé à paraître en 1837.

Ce mercredi (3).

« Soyez mon Dieu, une fois encore auprès de M. Buloz. Rappelez-lui ce qu'il m'a promis pour la *Revue des Deux-Mondes*. Je serais, pour mon compte, heureuse d'y voir mon livre, quelque sévère d'ailleurs que puisse être le jugement porté. Je dis sévère, parce que je n'admets la raillerie qu'avec répugnance et avec protestation. Dites-lui donc de vos mots puissants ; j'aimerai à vous devoir encore cette chère obligation. Depuis trois ou quatre jours, je m'avise de souffrir de cet oubli. Plaisirs d'orgueil à part, j'ai tant besoin de

(1) Voir la lettre de Senancour à Ferdinand Denis (*Revue Latine*, 250).

(2) Mme Dupin s'est occupée aussi de Werner (*Revue du XIXe siècle*, 1837).

(3) Tirée, comme les suivantes, des archives de M. de Lovenjoul.

succès. Le livre est d'ailleurs aimé, j'en ai la certitude, en dehors de mon désir et de ma présomption. Ceux mêmes qui en signalent les défauts, le font avec cette chaleur passionnée qui plaît, quand on l'oppose à cette autre disposition, l'indifférence.

« M. Nabiélak a vainement cherché la *Vie de Schiller*. Il y a mis une charmante obligeance, et n'a réussi à rien. M. Ferdinand Denis, que j'ai rencontré hier chez Madame votre mère, m'a donné le nom et l'adresse du traducteur de la *Correspondance générale* de Gœthe ; je vais lui écrire. Dans quelques jours, m'écrit Mademoiselle [Clémence] Robert, M. Bœrne, écrivain allemand, sera de retour à Paris ; M. Nabiélak le verra. Elle termine sa lettre par une citation touchante de vous, Monsieur : « Il faut avoir bien pleuré, pour chanter ainsi ! »

« Céleste est là, très impatiente, je présume.

« Adieu, Monsieur, mes sympathies les plus belles vont souvent à votre souvenir. Ne vous lassez pas d'avoir un peu d'amitié pour moi.

A. Dupin.

« Mme Waldor a mis un empressement touchant auprès de M. de Beauregard, j'aurai un article dans la *Gazette*. »

Ce n'était pas d'ailleurs la seule lettre qu'elle ait écrite à ce sujet à Sainte-Beuve, puisqu'il reste deux réponses de lui.

A Madame Dupin

Madame,

« Je vous remercie beaucoup de votre lettre et demeure fort touché des sentiments que vous y exprimez à mon égard.

« Quant à la *Revue*, croyez que nous parlerons et croyez aussi que nous pouvons très peu. La fréquence de nos recommandations les a dès longtemps émoussées. La *Revue* est un Dieu sourd qui fait ce qui lui sied, sans haine et sans amour !

« Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments de gratitude et de souvenirs respectueux.

SAINTE-BEUVE.

A MADAME DUPIN, *12, rue du Pot de fer, à Paris.*

« MADAME,

« J'écris à Buloz pour le presser. Dès que je l'aurai vu ou que je saurai sa réponse, je vous l'irai dire et aurai grand plaisir à renouveler cette trop courte causerie de l'autre soir.

« Pourquoi prendre ma chère mère si solennellement, comme vous dites ? Elle sera très heureuse de vous voir. Elle est très peu littéraire, mais elle sait très bien faire semblant de l'être plus qu'elle ne l'est en effet, et par moments on la croirait très au courant. Le digne M. de Senancour la vient voir quelquefois. Comment va-t-il ? Que je suis coupable de n'y être point allé !

« Qu'a donc fait ou dit Janin de si grave ? Oh ! ne vous fâchez pas ainsi ! *Ni si haut, ni si bas*, dit quelque part Lamartine.

« Je n'ai vu Mme Récamier qu'une fois depuis qu'elle est à Vassy ; elle était bien.

« Recevez, Madame, l'expression de tous mes sentiments respectueux et dévoués.

SAINTE-BEUVE.

« Je vous écouterai sur votre livre prochain, lorsque j'aurai l'honneur de vous aller voir.

La recommandation de Sainte-Beuve eut son effet, puisqu'il est parlé de *Marguerite* dans la *Revue des Deux-Mondes*(1). Il en est parlé sans ironie — mais non sans réserve. Mme Dupin, dit en substance l'auteur du compte-rendu, fait de la prédication Saint-Simonnienne. Elle prêche la réforme des préjugés sociaux, la perfectibilité de l'amour, la révision de la loi du mariage ; et, pour soutenir sa thèse, elle use et abuse des citations, citations de Georges Sand, citations de Ballanche, citations de Mlle et M. de Senancour, citations « de M. Sainte-Beuve principalement, en vers et en prose ». Après avoir analysé le roman, il fait remarquer qu'on n'en voit pas bien la conclusion morale. Enfin il reproche à Mme Dupin deux défauts. Elle n'est pas originale et imite de toutes mains : Marguerite est une Lélia qui pense comme Obermann ; le style « est une parodie de l'admirable langue de *Volupté* ». D'autre part, il y a dans le roman telles scènes d'amour dont il eût fallu adoucir la vivacité.

Sainte-Beuve, en Suisse, n'oublia pas son amie et disciple. Il lui écrivait en effet la lettre suivante. On y voit qu'elle lui sert encore d'intermédiaire auprès de Senancour.

(1) *Revue littéraire*, signée... Y (15 décembre 1896).

A MADAME DUPIN, *rue du Pot de fer à Paris.*

[*Lausanne*], *ce 29 décembre* [*1837*]

MADAME,

« Je ne veux que vous saluer à cette fin de l'an, vous offrir tous mes vœux bien sincères pour votre destinée et celle de votre famille, et vous prier de me garder vos aimables sentiments.

« Je vis ici d'une vie si absorbée et si monotone, qu'à part mon cours, je ne saurais vous entretenir de rien. Or, comme je le professe trois fois par semaine, et que je passe le reste du temps à l'écrire et à le corriger, vous jugez qu'il me sort par les yeux et par la plume, et que j'en dois faire grâce à mes amis, en attendant qu'ils le lisent un jour en ouvrage.

« Vous m'appelez *Monsieur du Lac*, comme si j'avais le temps de le regarder ! Il y aurait certes encore de beaux moments et des rayons aux cimes roses des monts neigeux qui vaudraient des sonnets à faire, si on avait le loisir d'y rêver. Mais tout rêve, Madame est ajourné au printemps, à l'heure du retour, au moment où je pourrai, vers sept heures, aller encore m'asseoir quelquefois à votre foyer.

« Je vous remercie bien d'être si bonne pour ma mère et de lui sauver un peu l'ennui de la solitude. Offrez à nos amis de la rue de la Cerisaye mes vœux ardents et mes hommages, et recevez-les aussi pour vous, Madame, pour Mesdemoiselles vos filles.

SAINTE-BEUVE.

La lettre que Sainte-Beuve cite de Senancour dans *Chateaubriand et son groupe* (1), comme

(1) T. I, p. 362.

adressée, « à la fin d'août 1837, à une femme qui avait elle-même plus de distinction d'âme que de douceur de vie et de fortune », avait pour destinataire Mme Dupin. Mais ce n'est point elle qui la lui avait communiquée. Il la tenait de Ferdinand Denis, qui lui a prêté en effet une foule de documents au sujet de Senancour (1). Je publie ici non seulement cette lettre *in extenso*, (Sainte-Beuve y avait fait quelques coupures), mais encore la lettre d'envoi que Mme Dupin joignit à la copie qu'elle en faisait pour Ferdinand Denis : il y a là quelques renseignements intéressants.

[*Paris*], *24 avril 1838*

« Je n'ai point oublié votre désir, Monsieur, et ma promesse, peut-être engagée bien légèrement, mais engagée à un homme qui a la religion des douleurs profondes. Voici la copie de la lettre de M. de Senancour. Rappelez-vous qu'elle me fut écrite dans un moment où j'étais moi-même accablée de tristesse et de dégoûts. Il mit à me relever de cet état une bonté affectueuse et pleine d'épanchement, qu'il n'avait pas eue dans toute autre circonstance. Cette lettre est noble, tendre, sinistre quelquefois ; c'est bien Obermann qui l'a écrite. De loin en loin, il y apparaît une désolation morne qui serre le cœur et ferait pleurer, si l'on trouvait des larmes qui ne servissent pas à toutes les impressions communes. Et moi qui le croyais à peu près tranquille ! Mais n'y a-t-il pas en nous mille dispositions pour les choses humaines ? A

(1) Cf. *Revue Latine*, 59 et 245.

quelque hauteur que s'élève la pensée, elle tient toujours à la terre par les côtés douloureux. M. de Senancour est resté pur d'ailleurs de toutes les sujétions, les attachements mesquins ; il a dédaigné tout ce qui ne donnait pas une valeur réelle à sa nature. Il ne s'est vraiment préoccupé que du beau.

« Je vous débarrasse de moi et je passe réellement à lui. Cette lettre, il faut vous le dire pour l'intelligence de certains détails, me fut envoyée le lendemain ou le surlendemain de la soirée [de] 1837, que vous et moi passâmes chez lui.

COPIE

« Si vous, Madame, vous vous sentez fatiguée avant d'atteindre au beau, bien d'autres le seront effectivement ; personne n'y arrivera. Faire franchement ici son apprentissage ; c'est tout ce qu'on peut se promettre ; ailleurs ce sera de même ; un peu de progrès suffira. L'art réel n'est que pour le grand artisan ; le beau n'est qu'en lui. Mais le chercher pourra donner du bonheur. Nos sciences, si pénibles pourtant, ont leurs jouissances, comme vous le disiez si bien hier. Avancer vers la vérité, c'est peut-être notre destination perpétuelle. La félicité doit être un songe, ce semble ; mais si l'espérance s'agrandissait toujours, aurions-nous à nous plaindre d'exister ?

« Voilà déjà des lignes bien sérieuses pour aller par la poste. Cependant elles vont continuer à répondre aux vôtres, qui ont si obligeamment confirmé l'espoir de vous voir le soir ! Certainement la vie a des afflictions trop pesantes et des mécomptes non moins navrants. Aussi insistons-nous en disant que la question de l'inégale proportion de malheur entre les âmes est compliquée au point de rester insoluble à jamais.

C'est pour écarter une idée vaine et pénible : celle d'un désavantage *irrémédiable.*

« Enfin (1), Madame, vos heures vont être plus libres. Quant à des heures vraiment heureuses, on les dit assez rares. Ni la raison, ni l'inspiration ne vous les donneront ; mais c'est quelque chose que d'écarter les maux insensés et d'adoucir souvent ou d'ennoblir les autres. Que dire en cela que vous ne sachiez très bien ? Notre meilleure ressource, c'est peut-être cette réflexion toute simple, et commune en un sens : « Si un grand avenir suit la vie présente, ce qu'elle renferme de maux a peu d'importance. S'il en est ainsi, cette vie n'est rien ; s'il en est autrement, nous ne sommes rien nous-mêmes. » Cela est sans réplique et soutient la pensée jusqu'à un certain point. Mais des consolations positives, il n'y en a pas.

« Il y en a bien peut-être dans la foi naïve. Mais si l'œuvre sublime du monde n'est pas une œuvre absurde, il faut chercher le vrai et non pas les consolations. D'ailleurs, il ne dépend plus de nous de croire aux paroles des hommes. L'incertitude étant partout, on ne croit pour ainsi dire qu'à ce qui est grand et perpétuel, et l'on ne se remue guère que par nécessité, ou pour adoucir quelque grande infortune, non méritée surtout.

« Dans le trouble où nous sommes sur la terre, quand nous ne sommes pas crédules, qui est-ce qui aurait le bonheur de servir d'appui, lorsque viennent les afflictions de la pensée ? Ce ne serait pas moi, si troublé moi-même, si triste, et si peu détaché des choses de la vie, excepté de celles dont je ne me suis jamais soucié. On est toujours ainsi, impatient ou morne, agité ou fatigué, selon l'heure, la minute et même le régime, mais pas selon l'âge. Découragé, parce que

(1) C'est ici que commence la citation de Sainte-Beuve.

tout est vain ici, mal résigné parce que tout reste incertain ; joignant à la faiblesse humaine le manque de fermeté nerveuse ; très fâché que la vie avance si fort, et pourtant n'ayant pas à en regretter un seul mois, un seul jour ; comme il y a quarante ans, demandant à vivre, et comme il y a quarante ans, demandant à mourir ; espérant avoir formé ou saisi un grand ensemble de probabilité, mais ne voyant que du probable ; songeant à des choses qu'on pourrait arranger sur la terre, mais sentant que le siècle n'est pas venu (1), et supposant de plus que, quoi que l'on fasse, la somme des biens et des maux changera peu, les hommes ne pouvant s'entendre, excepté pour (2) ce qui est routine.

« Voilà une énergie bien trop boiteuse pour être en aide à une énergie vivante. Si vous avez la prière, c'est un asile. Chez vous, elle ne peut être que noble et dégagée des formules (3) rabachées devant toutes les mèches où brûle un cierge. Ainsi le veut, ce semble, M. de Salvandy, et ce sera une des meilleures citations dans les notes des *Libres Méditations* (4). Cette prière doit être bonne et désirable ; mais elle n'est pas à mon usage. Je ne sais point de langue commune entre le chétif et l'Infini, entre un de nous qui passons et la permanence inconnue. Oui, une religieuse aspiration est possible ; mais c'est fugitif, et l'on retombe dans son néant. Je ne vois pas de remède à cette sorte de stérilité. On serait heureux d'implorer une protection céleste quand la tristesse est

(1) On a reconnu ici quelques phrases déjà vues dans le *Fragment* cité par la *Notice* et dans les *Notes* de Senancour sur lui-même (*Portraits Contemporains*).

(2) Sainte-Beuve écrit *dans*.

(3) Sainte-Beuve supprime quelques lignes, de *rabachées* à *pas à mon usage*.

(4) Voir plus haut.

étouffante. Demander la mort, que d'ailleurs on ne veut pas précisément, et qui n'écoute pas, cela ne signifie rien.

« Hélas ! il ne signifie rien non plus, mon billet bavard, écrit dans un moment où les doigts n'ont pas trop de crampes... Chacun de nous peut se dire : « *Si nous devons vivre après la vie présente, elle n'est rien ; autrement nous ne sommes rien nous-mêmes.* » Cela est de nature à affermir certaines résolutions, mais cela ne donne pas la paix à ce que nous nommons le cœur. Il faut laisser cette paix au nombre des chimères, je crois ; je veux dire qu'on ne l'obtient sans doute que lorsqu'elle est misérablement facile.

« Au reste, il est une direction particulière que la *prière* pourrait prendre. Il n'est pas de supposition plus naturelle que celle d'intelligences intermédiaires. Dans cette hiérarchie, aux millions de degrés, peuvent se trouver, de manière ou d'autre, des génies protecteurs, dont les inspirations... Que d'affreuses douleurs humaines nous ont été épargnées, d'autres ont été visiblement adoucies. Attribuons cela aux pouvoirs tutélaires, à quelque génie *gardien* qui règle en partie notre tâche, cherchant à la proportionner à nos forces. Cela est mystérieux sans être impossible, ce semble. La sagesse de ces génies serait pour ainsi dire abordable... Précisément parce que l'abîme entre Dieu et un mortel ne peut être franchi, notre avenir se conçoit comme perpétuel, si la nature ne nous éteint pas, si un mortel est transformable (1).

« Voilà bien des mots et assez peu de choses. Il faut couper court, souhaiter à Mademoiselle Marie une exploration vers l'étang de Buc, à Mademoiselle Octavie l'étang de Saint-Gratien, à vous, Madame, une minute devant l'Océan, en attendant les minutes

(1) Sainte-Beuve supprime le reste.

immortelles, que, pour terminer mon sermon, je souhaite à Madame Marguerite.

« Je vous remercie intimement.

« De retard en retard, je suis bien tardif et illisible.

SENANCOUR.

« Quelques explications vous seront peut-être nécessaires. Vous souvenez-vous, Monsieur, de la discussion qui s'éleva sur l'avantage d'être homme ou femme? M. de Senancour a, sur les misères et les obligations étendues de l'homme, des idées positives, inébranlables. Il l'exalte et le plaint. Vous même aviez des sympathies fort tendres pour votre sexe. Peu s'en fallut que vous ne disiez que nous, femmes, avions tous les bonheurs humains. Je vous écoutai en femme qui a médiocrement joui des avantages de son sexe, qui n'en a bien connu que les amertumes cachées, celles qui n'ont souvent de confident et de juge que Dieu.

« A mesure que j'ai copié cette lettre, je l'ai sentie plus navrante et plus belle. Dites, que de désirs inutiles et malheureux ! Que de grands sentiments, que de riches, d'énergiques facultés condamnées à se replier dans un morne isolement ! Cet homme a aimé, cela est sûr, de toute cette âme vaste, ardente, infinie ; et tout assure qu'il a aimé seul. Le voyez-vous s'en tenant au sentiment intérieur comme au seul digne, au seul que sa misère lui permet, au seul qui n'appelât pas l'insulte de l'indifférence ou de la moquerie ? Dans quel moment Dieu a-t-il créé cet être ? Serait-il vrai que lui aussi ne fût pas souverainement juste ? A-t-il des ennuis féroces comme sa pauvre créature ? Chose affreuse ! M. de Senancour n'a jamais rien pu concevoir et posséder comme un autre : « *Peu détaché des choses de la vie, excepté de celles dont je ne me suis jamais soucié !* » Et ces « *quarante ans* » ! Il a désiré

vivre, il a désiré mourir. A-t-il vécu en effet autrement que par le désir ? (1)

. . . . . .

« Mlle de Senancour sort de la maison. Je lui ai dit les aimables moments que nous vous avons dûs ainsi qu'à Monsieur votre frère. Nous sommes émerveillées de tous vos récits. *Bibi-gris*, entre autres, laissera des souvenirs, ce chat, dont vous dérobiez les affections apparentes, cette naïve parole du matin : « Bibi-gris m'aime mieux que toi. Il est venu. » Tendre mensonge ! M. Alphonse (2) avait une expression inimitable pour s'écrier : « J'étais stupéfait. » Vous contez si bien tous deux, qu'on passerait les nuits du fameux Sultan à vous entendre, bien que vous ne soyez pas la belle.... Eh bien ! le nom m'échappe.

« Que je fasse un appel à votre sincérité, quand nous serons seuls. Je ne vous dis pas de quoi il s'agit, parce que votre réponse brusque, sans préparation, sera la vérité, celle que je devrai croire. Il n'y a rien d'ailleurs de bien solennel dans la question que je me sens le besoin de vous faire. Seulement, je vous demande, avec désir d'être entendue, une parole nette, franche, digne de vous et de moi. Tenez, c'est à propos de (3)... Mais je ne dis rien.

« Tout ce qui a un cœur ici vous affectionne et vous estime.

« A propos, savez-vous qu'on m'écrivit l'autre jour, en me parlant de *Marguerite*, que j'y ai mis l'espèce *d'aversion* ou *d'antipathie* que j'ai pour l'homme. La drôle chose que les opinions ! Moi qui ai pour certains hommes des sentiments de tendresse reconnaissante qui vont à l'exagération ! Je fais de l'homme bon un être bien près de Dieu.

(1) Cette ligne de points est dans l'original.
(2) Le frère de Ferdinand Denis.
(3) A propos de *Comment tout finit*, sans doute.

« Quand on vous dira de telles sottises, riez, Monsieur, riez bien fort. J'aime tout ce qui est noble et je connais des hommes qui le sont. Ne l'êtes-vous pas !

« Adieu, Monsieur. Ne vous associez qu'aux bons sentiments, quand ils m'auront pour objet.

A. DUPIN.

Enfin, voici la dernière lettre que je connaisse de Sainte-Beuve à Mme Dupin.

A Mme DUPIN, *rue d'Enfer*, 55, *à Paris.*

Ce vendredi [1842].

MADAME,

« C'est par vous que j'aime à revenir à M. de Senancour dont ma pensée n'a jamais été éloignée. Mes bons amis, M. et Mme Olivier, de Lausanne, sont ici et ne veulent pas repartir sans avoir vu et salué l'homme qui a le mieux senti et exprimé leurs montagnes. Seriez-vous assez bonne pour prévenir M. de Senancour de leur respectueux désir ? Je lui ai souvent parlé d'eux. Vous seriez assez bonne, de plus, pour joindre à votre réponse le numéro exact de M. de Senancour, Place Royale.

« J'espère, Madame, que votre courageuse santé se soutient et je vous prie de recevoir l'expression de mes hommages très dévoués.

SAINTE-BEUVE.

On le voit, elle a joué jusqu'au bout son rôle de trait d'union entre Senancour et Sainte-Beuve, et je crains qu'en vérité ce ne soit là son plus grand titre à être connue aujourd'hui.

LE DOSSIER SENANCOUR

DE SAINTE-BEUVE

LE DOSSIER SENANCOUR

DE SAINTE-BEUVE

Dans les inépuisables archives de M. de Lovenjoul, se trouve un petit dossier constitué par Sainte-Beuve sur Senancour. Il comprend :

I. *Une journée dans la montagne*, copie de la lettre XCI d'*Obermann* avec des notes ;

II. Des notes de Sainte-Beuve à son article de 1832 ;

III. Des extraits des *Libres Méditations* dans une chemise ;

IV. Des extraits des *Rêveries* avec des notes ;

V. Le morceau intitulé : *Idée d'une nouvelle édition* ;

VI. Les vers de Senancour publiés par M. Giraud ;

VII. Un extrait de la *Notice* de Mlle de Senancour sur son père ;

VIII. La copie d'une *Notice* sur Mlle de Senancour.

Au n° I, le récit de l'ascension au Saint Bernard, Sainte-Beuve a écrit, en face du paragraphe des goitreux : « Voilà l'homme malade, malade de la maladie de Rousseau, qui se fait sentir, et qui se figure que l'homme qui pense est un animal dépravé. » A la fin, il a noté : « Voilà tout l'homme dans ce récit. On y sent une exaltation stoïque, austère et triste, un orgueil mélancolique, une force stérile et sans fruit, une opiniâtre et invincible maladie de solitude. Rien de fécond, rien qui charme les humains et qui les attire. Il faut relire à deux fois pour admirer comme il convient, dans le style, cette concision simple et nue, toute lapidaire, et taillée comme le roc vif, comme la glace vive. »

Le n° II se rapporte à la page 163 des *Portraits Contemporains* (t. I) : «.... tel autre (grand poète)... ne peut s'empêcher de remonter à une scène héroïque et au monde des géants. » Sainte-Beuve ajoute : « Dans l'article *Obermann*, en le réimprimant, à propos des auteurs qui mettent leur mot : *mélancolique*, *fiel*, *géant*, — mettre en note : « *Géant*, c'est Hugo. En avançant, il a de plus en plus affectionné le mot : *énorme*. Quelquefois, c'est aussi une qualité qu'on n'a pas et qu'on affecte et dont le mot revient perpétuelle[ment] à propos de la chose. Ainsi encore le mot : *penseur* dont M. Hugo a singulièrement abusé dans ces derniers temps. Ce sont des airs de gravité qu'on se donne, tandis qu'on n'est

au fond qu'un poète pittoresque, visant de plus en plus à l'antithèse, et très peu penseur. »

Au n° IV, Sainte-Beuve copie un passage de Senancour ; puis, avec la mention : « Se rapporte à la page 93 », il écrit : « Tous les esprits supérieurs et forts, même parmi les savants et les visionnaires, sont positifs, témoin Dante, Milton, Klopstock, Byron. — *Lamartine est aussi positif que Mérimée.* — Rien de plus positif que V. Hugo. » Sainte-Beuve a rayé la phrase en italiques ; puis, se ravisant, il a écrit à la marge : « Vrai ». Je pense que ceci se rapporte à la page 93 des *Rêveries* (première édition) : « L'ennui ne menace proprement que ceux dont l'idée, trop abandonnée à son imprudente énergie, a étendu les désirs et les regrets à des choses qu'ils ne sauraient atteindre ou dans un monde qu'ils n'habiteront pas etc. »

Un peu plus loin, après d'autres extraits, Sainte-Beuve conclut : « Sénancour s'est inspiré de la nature vierge et primitive des Alpes. C'est un Lamartine sans langue et venu trop tôt. Dans sa dernière *Rêverie*, quand il se justifie d'athéisme, il s'élève à la plus haute éloquence. Homme bon et malheureux ! je ressens pour lui la plus vive sympathie. Je voudrais lui serrer la main avant de mourir ou plutôt avant qu'il meure, lui, pauvre vieillard de quatre-vingts ans, aveugle et nécessiteux ! » On lit ensuite au crayon cette note rectificative : « Il n'avait pas quatre-vingts ans, et n'était pas aveugle. »

Le n° V a été publié par M. Merlant (*Bibliographie*, 7). M. Merlant n'indique pas que la mention : « écrit en août 1822 », est de la main de Senancour ; que la mention jetée au crayon en marge : « Projet vague », est de la main de Sainte-Beuve.

Une feuille de papier isolée dans le dossier, et détachée sans doute des feuilles auxquelles elle se rapportait, contient : « Sénancour. — Différence pour le point de départ et l'emploi des facultés d'un duc de Luynes à un Sénancour. »

L'exemplaire d'*Obermann* qui a appartenu à Sainte-Beuve est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Paris. On y lit quelques notes.

En face de : « Si je suis satisfait aujourd'hui, je le serai demain » (IV, 29), Sainte Beuve écrit : « Non ! »

En face de : « Un instant peut changer nos affections » (VI, 43), il écrit : « Ame ».

A la phrase : « Je doute qu'avec un grand caractère, on se soumette à une telle vie » (XX, 87), il a souligné *grand caractère* et mis deux points d'interrogation à la marge.

En face de : « Les Alpes sont le seul lieu qui convienne à la manière dont je voudrais m'éteindre », (XLI, 192), un point d'interrogation.

A la fin du morceau « je ne condamnerai

point celui.... » (LXIII, 33), la référence : « Cf. *Werther* » (1).

A la dernière page se lit cette note manuscrite : « Que Dieu vous préserve des enseignements de ce livre ; hélas, il est bien amer, mais heureusement il n'est pas *vrai ;* Sautelet s'est tué pour l'avoir cru, et l'auteur s'est repenti de l'avoir écrit ». Sainte Beuve a noté, à côté : « Je ne sais qui a écrit cela (2) ».

(1) A la fin de la lettre LXXVI, un nom illisible, ressemblant assez à *Boileau.*

(2) Voir encore le jugement sur *Isabelle* (Merlant, *Bibliographie* 41), et l'étude de M. Merlant encore sur *Senancour et Sainte-Beuve* (*Revue Latine*).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

M. le comte d'Eggis a bien voulu me communiquer pour être reproduits ici : 1° Un portrait de Senancour, qui porte au dos la date (au crayon) de 1843, avec la mention H. B ? (1). — 2° Un portrait de Mlle de Senancour, daguerréotype fort imparfait, mais le seul qui subsiste. — 3° Un spécimen de l'écriture de Senancour. — 4° Une photographie de la maison d'Agy où fut écrit *Obermann* et du « platane de Senancour ». Je l'en remercie vivement.

Voici, sur ce platane, quelques renseignements donnés dans la *Liberté* de Fribourg, le 25 mai 1907, par M. le professeur Charpine : « Des bucherons, il y a quelques jours, ont abattu le platane séculaire qui, sur le bord de la route d'Agy, déployait ses hautes branches au-dessus de la maison Montenach [nom du propriétaire actuel]. Cet arbre vigoureux et beau méritait, semble-t-il, d'être conservé longtemps encore; il rappelait, avec le roman d'un grand écrivain, tout un rêve de bonheur mêlé à des souvenirs de plusieurs familles fribourgeoises. Sénancour, racontaient les vieillards, l'avait planté le jour de la naissance de son fils ». L'auteur tire de ce petit événement l'occasion d'une étude rapide sur l'écrivain J'y relève ce passage, instructif par les détails qu'il donne, amusant par la confirmation qu'il apporte (mais plus complète sans doute qu'elle ne l'eût désiré) aux déclarations modestes de Mlle de Se-

(1) Egalement au dos et écrite au crayon. Sont-ce les initiales du peintre ?

nancour sur l'obscurité de sa famille : « Dès son arrivée [à Fribourg, Sénancour] fréquente un Georges Daguet, traiteur dans sa maison d'Agy et péager, avec le titre de Capitaine à la porte des Étangs. Senancour ne tarde à s'installer chez cet officier honoraire, à qui une stratégie spéciale permit de faire le siège de trois gentilhommes émigrés et de les prendre pour les donner en mariage à ses filles. Là il trouve tout ce qu'il désirait, il jouit de la nature près d'une ville, dans un endroit silencieux. Tantôt il descend dans le ravin, où le ruisseau de Lava-Péchon roule et chante ; tantôt il longe la forêt de hêtres et s'arrête en face de l'Ermitage de la Madeleine, au-dessus des hauts rochers à pic qui dominent la Sarine grondante et sinueuse. A travers les ormes et les bouleaux, il contemple toute la chaîne onduleuse des alpes fribourgeoises. Dans ces promenades, il cueille des pâquerettes, rencontre Marie, la fille et son hôte... etc ».

M. le comte d'Eggis m'a aussi communiqué un curieux cahier manuscrit de l'auteur d'*Obermann*. Après avoir relevé sur des feuilles volantes (quelques-unes subsistent encore entre les pages) toutes les remarques qui l'avaient frappé dans ses lectures, Senancour les reportait dans ce cahier, les classant sous des titres généraux. Il n'y a donc là rien qui soit personnel ; mais le classement l'est et quelques-unes des rubriques sont bien significatives de ses tendances, de ses sentiments ou de ses besoins, comme cette collection de menus faits paraît l'être du procédé de son esprit. Voici donc ces titres (1).

(1) Je mets en italiques ce qui est noté à la table générale, sans l'être en tête de chaque division, entre crochets ce qui est noté en tête de ces divisions, sans l'être à la table générale.

1. Absurdités, contradictions, etc.
2. Actes de superstition *et de fanatisme.*
3. Anecdotes curieuses, singularités, *faits remarquables*, [lois particulières].
4. *Animaux, traitements, opinions de divers auteurs... (illisible).*
5. Curiosités naturelles, *animaux, végétaux, formation de la terre.*
6. Beaux et bons mots, saillies, *beaux traits.*
7. Chevaleries, *leurs divers ordres.*
8. Croyances religieuses *et autres chez divers peuples anciens.*
9. Sectes et conciles fameux, (*un mot illisible*) *célèbres en divers genres.*
10. Coutumes féodales.
11. Excès, extravagances révolutionnaires.
12. Condition des femmes chez divers peuples.
13. Renseignements utiles, économie domestique, *remèdes, etc.*
14. Epoques mémorales, *populations, désastres des guerres, relevés statistiques.*
15. Excès en tout genre du clergé et de ses membres [en particulier].
16. Femmes remarquables *par leurs actions, leur vertu et leur influence.*
17. Hommes atroces, pervers.
18. Hommes célèbres, *héros, écrivains et artistes.*
19. Hommes vertueux [ou grands].
20. Inventions, découvertes, *leurs époques.*
21. Machines mécaniques extraordinaires.
22. Monuments anciens et modernes, *population.*
23. Origine de certaines coutumes, *institutions, termes,* désignations, *lois.*
24. Etablissement, *règles* et suppression de certains ordres monastiques.

M. de Lovenjoul, dans *La véritable histoire de « Elle et Lui »* cite l'article violent que Capo de Feuillide a publié le 22 août 1833 contre *Lélia*. Le début en intéresse l'histoire d'*Obermann*. Le voici :

« Si l'on n'y met ordre au plus vite, la famille des *Obermann* va devenir pour notre pauvre littérature moderne ce que fut pour le drame classique l'éternelle race des Atrides. Ce ne serait rien encore, puisqu'à la rigueur on lui pourrait échapper en laissant de nouveau, sans y toucher, sur les rayons poudreux d'une librairie, en compagnie des romans de M. Bignan, ses livres ascétiques ou extatiques, comme il vous plaira, autant d'années qu'ils y ont pourri déjà, avant qu'il ne passât par l'idée de trois ou quatre méchants rêveurs, de nous les jeter à la tête, en appelant œuvre de génie les cris douloureux d'un homme qui ne sait que faire de ses deux bras, s'épuise en agitations stériles, dévoré de plus de désirs qu'il n'en peut satisfaire, et se fait un désappointement de la nuit qui vient trop tôt, du nuage qui est trop lent à voiler le soleil ou de la feuille que l'orage détache avant l'automne et roule devant lui. Mais hélas ! les *Obermann* sont devenus une faction ayant ses mots de ralliement, ses jours d'assemblée, ses initiés et ses tribuns.

Voyez un peu les progrès qu'elle a faits : autrefois mal léchée, les cheveux en désordre, l'habit rapé, les ongles noirs et longs, elle s'en tenait aux alliés solitaires de Fontainebleau, buvant et se lavant à l'eau des fontaines, couchant sur la mousse, s'abritant sous le chaume, évitant le bruit, fuyant la foule, sans drame, sans passion, uniforme, ennuyée et seule ; aujourd'hui, elle lisse ses cheveux, fait ses ongles et s'habille de drap fin ; elle a des salons, des canapés de soie, des alcoves parfumées, fait des agaceries à la foule et présente autant de variétés qu'elle a d'adeptes. Bientôt elle descendra dans la rue, encombrera les

boulevards, marchera côte à côte avec vous au Bois de Boulogne, envahira le théâtre et saisira les passants au collet pour leur crier : « Soyez des nôtres ! » Aussi, pour avoir quelque valeur dans un certain monde, il faudra s'habiller *Obermann*, parler *Obermann*, rêver *Obermann*. Que Dieu nous soit en aide !

Et pourtant, ces messieurs et ces dames n'ont rien inventé, je vous assure, et avant qu'il ne vînt dans la pensée de ce fou d'Obermann de s'étaler et de s'endormir un jour, tout nu, au soleil sur une montagne, les pensées nocturnes de Young, *Night Thoughts*, les rêveries de Rousseau, la sensibilité extravagante de *Werther*, qui chemine toujours entre le ridicule et le sublime, pour arriver au suicide ; le vague profond dans lequel *René* se berce mollement, avant de trouver Dieu à travers la solitude ; le satanique mépris de *Childe-Harold* pour tout ce qui est forme sociale, nous avaient donné des preuves du savoir faire de l'école *mélancolique* ou plutôt de l'école *égoïste*.

Passe encore pour *Obermann ;* il y a en effet au fond de ce livre, un reflet assez exact d'une époque mémorable, de la fin du XVIIIe siècle, et des commencements du XIXe. Alors, la société comme la religion violemment ébranlées, chancelaient sur leurs bases séculaires, et les hommes, témoins de ces grands bouleversements, ne savaient où se prendre. Mais, pas plus que Dieu dans les lois de la création, Obermann n'a voulu, sans doute, laisser l'œuvre incomplète ; au mâle il a fallu donner une femelle ; *Isabelle* a été formée d'*Obermann*, et je crois même d'une des côtes d'Obermann, le jour qu'il s'endormit nu sur la montagne, car Isabelle a hérité de cet amour de la nudité que rafraîchit l'eau et que caresse le vent, et de cet aplomb imperturbable qui la fait s'arrêter, l'épaule appuyée contre un arbre, les bras croisés, les yeux errant je ne sais où, lorsque, nouvelle Vénus Aphrodite, elle se trouve face à face au sortir de son bain

en plein air, avec un jeune homme qui la rencontre à dessein, et, comme elle le dit elle-même fort judicieusement, *on ne peut plus mal à propos*.

Mais que sera-ce, bon Dieu ! s'il vient à naître un fruit d'un pareil accouplement ? Et il était né vraiment. Isabelle, quelques jours avant de mourir, avait laissé à Clémence le manuscrit d'un ouvrage qu'on devait imprimer à Lyon. Mais le soir même le feu prit à la maison qu'elle venait de quitter, et, comme on n'avait plus vu le manuscrit, on présumait qu'il avait disparu dans l'incendie. Que les Obermann se rassurent, l'œuvre d'Isabelle est retrouvée. La voici ; mais souillée, noircie, sentant la boue et la prostitution, entendez-vous ? la prostitution de l'âme et du corps. C'est *Lélia*.... »

L'exemplaire des *Rêveries* de 1809 appartenant à la Bibliothèque cantonale de Fribourg — qui provient sans doute de Senancour lui-même — porte au verso de la couverture une correction curieuse. Dans la phrase : « La seconde partie d'Obermann ne sera point publiée ; la première partie d'Obermann ne sera jamais réimprimée », les mots : *ne sera pas publiée... ne sera jamais réimprimée*, sont rayés à l'encre, en sorte que cet avis de suppression devient au contraire l'annonce de ces deux ouvrages.

M. Merlant se propose de publier les notes que Senancour a mises sur un exemplaire d'un des écrits politiques de Chateaubriand.

INDEX

INDEX

A

Abeille, 51, 112, 166.
Absurdités humaines, 156, 166.
Abyssinie, 82.
Académies, 124 sqq, 178, 191, 196, 240, 263.
Ader, 131.
Afrique, 81.
Agy (Agiez), 75, 381, 382.
Albomen, 156, 166.
Alibert, 131.
Alpes, 68, 88 sqq, 109, 171, 302.
Amour, passim et 72, 73, 77, 79, 80, 92, 94, 116, 118, 143, 146, 147, 160, 161, 162, 172, 196, 205, 212, 238, 247 sqq, 351.
Ampère (J.-J.), 5, 187, 188.
Anduze, 109, 110.
Arnauld, 157.
Arsène, 120, 194.
Aubert, 127.

B

Bailly, 67, 227.
Ballanche, 4, 120, 142, 318, 325, 342.
Balzac, 195.
Barairon, 147.
Bastide (Jules), 5, 187, 188.
Bayle, 66, 227.
Berkeley, 127, 217.
Bernardin de Saint-Pierre, 113, 144, 172, 290 sqq, 293.
Besançon, 101.
Boerne, 358.
Bonald (de), 271, 294.
Bonaparte (Lucien), 104.
Boufflers (de), 115, 116, 124, 173.
Boulanger, 67, 125, 126, 227.
Byron, 188, 329, 375.

C

Carré (Franck), 5.
Cérioux, 149, 257.
Chaalis, 98.
Châles (Philarète), 330.
Charpine, 381.
Charrières, 70.
Chassot, 79.
Chateaubriand, passim et VI, VIII, 48, 54, 72, 73, 93, 113, 114, 122, 123, 129, 147, 160, 164, 172, 177, 184, 193, 233, 236, 261 sqq. 265, 270, 289, 298, 316.
Chènedollé, 165, 274.
Chènier (G. de), 290, 299.
Chine, 105, 108, 117, 163, 164.

Clarke, 275,
Colet (Louise), 323.
Condorcet, 126.
La Conquètomanie ou les Aventures burlesques du grand Barnabé, 48.
Constant (Benjamin), 325.
Constitutionnel, 51, 111, 178.
Cousin (Victor), 5, 124, 187.

D

Daguet, 9, 75, 382.
Daguet Mlle. Voir Senancour (Mme de).
Debureau, 142.
Denis (Ferdinand), 10, 86, 118, 120, 141, 148, 156, 193, 194, 358, 362 sqq.
Depping, 72, 73.
Desbordes-Valmore, 325.
Descartes, 343.
Diable boiteux, 47, 130.
Diderot, 125.
Duchatel, 136.
Ducros-Dufresnoy, 94.
Dufresnoy (Mme), 51, 115, 116, 155.
Dupaty, 131.
Dupin (Mme), VI, 123, 141, 312, 323, sqq.

E

Eggis, 48, 381, 382.
Egypte, 149, 257.
Emulation de Fribourg, 52, 242.
Ermenonville, 62, 98
Essler (Fanny), 142.
Etrouble, 89.

F

Famin, 125.
Favre de Longvy, 79.
Fénelon, 293.
Fontainebleau, 7, 37, 52, 62, 151 sqq.
Fortoul (Hipp.), 73, 175.
Fragments, 154.
France littéraire, 112, 125, 127, 153, 157, 271, 272, 281, 317.
Fréret, 227.
Fribourg, 27, 30, 43, 47, 48, 52, 73, 74 sqq, 89, 129, 134, 142, 244, 382.

G

Gazette de France, 73, 145, 150, 248 sqq.
Gébelin, 67, 227.
Geoffroy-Saint-Hilaire, 325.
Geoffroy (Philippe - Antoine), 75, 79.
Gérando (de), 127.
Giraud (Victor), 156.

H

Hervé, 214.
Helvetius, 67, 125.
Herder, 329.
Héros comiques, 48.
Hugo (Victor), 374, 375.

I

Illustration, 52.
Isabelle, 27, 69, 77, 89, 113,

118, 129, 136, 144, 146, 153, 155, 166, 196, 197, 272, 330, 351, 352, 377.

J

Jay, 51, 52, 107, 117, 157, 194.
Journal des Débats, 113, 196, 197.
Journal des Femmes, 48, 155, 317.

K

Kant, 15, 217, 329.

L

La Fontaine, 76.
La Harpe, 294.
La Marche (collège de), 63.
Lamartine, 55, 194, 329, 375.
Lambert, 67, 227.
Lamennais, 188, 271, 304.
Lanjuinais, 117, 127, 156.
Larive, 96.
LAUSANNE, 70.
Lavater, 33, 114.
Laveaux, 103.
Lettres d'un habitant des Vosges, 166, 178, 270.
Levallois, passim et V, 9, 14 sqq, 48, 54, 56, 58, 60, 68, 71, 80, 187, 240, 267.
Leroux (Pierre), 4.
Liberté de Fribourg, 381.
Libres Méditations, passim et 41, 51, 52, 55, 56, 60, 69, 71, 82, 83, 111, 113, 118, 127, 128, 130, 133, 137, 143, 144, 145, 147, 150, 156, 158, 161, 163, 178, 196, 216 sqq, 219, 223, 234 sqq, 236, 243, 261, 270, 272, 327, 328, 350 sqq.
Locke, 217.
Lovenjoul (Spoelberch de), 373 sqq.
Lucrèce, 206, 207.
Lycurgue, 81.
LYON, 52.

M

Mably, 125.
Makensie, 290.
Malebranche, 67.
Marbouty (Mme), 356.
Marcotte, 37, 64, 94.
Marcotte (Félicité). Voir Walkenaër (baronne de).
Marin (Scipion), 282 sqq.
Marmontel, 290.
MARSEILLE, 110.
Massillon, 156,
Mercier, 119 sqq.
Mercure du XIXe siècle, 20, 47, 79, 94, 112, 113, 133, 271, 273.
Mercure de France, 47, 111, 113, 130, 147, 165, 173, 269 sqq, 273.
Merlant, passim.
Michelet, 67.
Minerve littéraire, 47, 51, 143.
Mirecourt, 109, 118, 145, 148, 153, 317, 318.
Molière, 125.
Moniteur, 52, 267.
Montaigne, 206.

Montesquieu, 184.
MONTMORENCY, 96.

N

National, 127.
Narrateur Fribourgeois, 52, 73, 170.
NEMOURS, 52.
NÎMES, 109, 110.
Nodier, 4, 5, 119, 194, 287, 330, 343, 344.

O

Obermann passim et VII, 3 sqq, 72 sqq, 119, 133, 160, 163, 178, 183 sqq, 210 sqq, 225 sqq, 228 sqq, 329, 327, 328 sqq, 330 sqq, 376, 381.
Observateur des Colonies, 155.
Observations sur le Génie du christianisme, 93, 122, 129, 164, 177, 233, 263, 270, 274 sqq.
Olivier (Juste et Mme), 369.

P

Pandore, 47.
Pascal, 219, 234, 278, 343.
Pauline de Sombreuse, 48.
Petit vocabulaire de simple vérité, 83, 92, 147, 150, 163.
Planche (Gustave), 148.
Le Prince, 154.

Q

Quérard, 156.
Quinet, 338.
Quotidienne, 52.

R

Rabbe, 13, 51, 169.
Raison des choses humaines, 112, 161.
Raynal, 67, 290.
Récamier (Mme), 317, 325, 359.
Religion éternelle, 155.
REMIREMONT, 109.
Résumé de l'histoire de la Chine, 105, 108, 117, 163.
Résumé de l'histoire de l'Empire romain, 164.
Résumé de l'histoire de la République romaine, 164.
Résumé des Traditions morales et religieuses, 4, 69, 82, 123, 163, 177, 237, 271.
Rêveur des Alpes, 156, 166.
Rêveries passim et VII, 15, 21, 27, 41, 59, 62, 67, 72 sqq, 82, 88, 92, 97, 103, 104, 110 sqq, 123, 126, 132, 133, 137, 143, 145, 147, 151, 152, 159, 160, 161, 162, 172, 183, 190, 191, 196, 198, 204, 205 sqq, 223 sqq, 227 sqq, 230 sqq, 252, 264, 272, 327, 343 sqq, 375.
Revue Encyclopédique, 73, 112, 117, 175.
Revue Européenne, 126.
Revue Suisse, 52.
Reynold (G. de), 75.
Robert (Clémence), 118, 145, 148, 153, 273, 307 sqq, 358.

Rœmy (de), 79.
Rousseau (J.-J.), XII, 62, 67, 116, 125, 126, 142, 207, 218, 238, 279, 290, 374.

S

Sabran (de), 115, 165.
Salvandy, 156, 325, 356, 365.
Sand (George), 53, 109, 119, 148, 194, 318, 330, 331.
Sainte-Beuve, passim et V sqq, 190 sqq, 264 sqq, 355 sqq, 328, 330, 334, 357, 273 sqq.
Sainte-Preuve, 51, 119.
Saint-Maurice, 30, 70, 73, 82, 83.
Sautelet (Auguste), 5, 375.
Sautray (de), 73, 99.
Schelling, 212.
Séguier, 131.
Semeur, 126.
Senancour (père), 35, 39, 40, 55, 58 sqq, 66 sqq, 71 sqq, 91, 97.
Senancour (mère), 36, 39, 40, 43, 58 sqq, 66 sqq, 70 sqq.
Senancour (Mme de), 9, 15, 36, 40, 75 sqq, 87 sqq, 92 sqq.
Senancour (Mlle de), passim et VI, 15, 23 sqq, 27 sqq, 47 sqq, 79, 93, 107, 108 sqq, 155, 169, 226, 242, 261, 316, 318, 368, 382.
Senancour (fils), 105, 108.
Senlis, 62, 99.
Schonen (de), 131.
Soulier, 110.
Staël (Mme), 146, 160, 267, 273, 294, 330, 352.
Stapfer (Albert), 5.
Suisse, 68, 81, 101, 105, 114.
Sur les générations actuelles, 60, 113, 156, 166.

T

Talleyrand, 114.
Tastu (Mme), 325, 356.
Texte, 48.
Thiers, 136, 156.
Thierry (Augustin), 325.
Tornud (Alvar), 29, 48.
Tribune, 132.
Le Tyrol, 154, 155.

V

Valombré, 166, 196, 197.
Valsainte, 106.
La Veuve ou l'épitaphe, 48.
Villemain, 126, 136, 318.
Villemetrie, 99.
Vieilh de Boisjolin, VI, 6, 8, 9, 23, 51, 61, 118, 166, 191, 196.
Vinet, 126.
Voltaire, 67, 127, 217, 236, 283, 291, 298.

W

Walkenaër (baron de), 94.
Walkenaër (baronne de), 19, 37, 40, 64, 94 sqq.
Wanner, 61, 226.
Washington, 142, 284.

TABLE

Avertissement v
Obermann et Senancour 1
Notice biographique sur E. de Senancour, écrite en 1850, par Mlle Eulalie, V. de Senancour . . . 45
Vie de Senancour, dans la *Biographie Universelle des Contemporaines*, par Vieilh de Boisjolin 167
Histoire d'*Obermann*. 181
La philosophie et la religion de Senancour. . . . 201
Senancour et la *Gazette de France*. 245
Chateaubriand et Senancour. 259
Clémence Robert et Senancour. 307
Mme Dupin, Senancour et Sainte-Beuve. 321
Le Dossier Senancour de Sainte-Beuve. 371
Notes complémentaires 379
Index 387

Vannes. — Imprimerie Lafolye Frères.

LIBRAIRIE E. SANSOT & Cie, EDITEURS

EXTRAIT DU CATALOGUE

PAUL ADAM

Le Taureau de Mithra . . 1 fr.

Le Nouveau Catéchisme . . 1 »

MAURICE BARRÈS
de l'Académie Française

Huit jours chez M. Renan. 1 »

Quelques Cadences . . . . 1 »

Alsace-Lorraine. . . . . 1 »

JULES BERTAUT

Chroniqueurs et Polémistes . 3.50
ouvrage couronné par l'Association des Critiques littéraires.

HENRY BORDEAUX

Deux méditations sur la mort 1 »

Jeanne Michelin . . . . . 1 »

ROGER LE BRUN

Corneille devant trois siècles. 3 50

J. ERNEST-CHARLES

Les Samedis littéraires 3 vol. à 3 50

EMILE FAGUET
de l'Académie Française

De l'Amour . . . . . 1 »

De l'Amitié . . . . . 1 »

GABRIEL FAURE

Heures d'Ombrie (5e édition) 3 »
ouvrage couronné par l'Académie française

Mme FERNAND GREGH

Jeunesse (2e édition) . . . 3 50
ouvrage couronné par l'Académie française

ANDRÉ IBELS

Le Livre du Soleil 3 50

Jeanne PERDRIEL-VAISSIÈRE

Celles qui attendent 3 50
ouvrage couronné par l'Académie française

PIERRE LOUYS

Les Mimes des Courtisanes . 2 »

COMMANDANT DE MALLERAY

Preux d'Armor (nouvelle édition). 3 50
ouvrage couronné par l'Académie française.

F. T. MARINETTI

Les Dieux s'en vont, d'Annunzio reste (6e édition). 3 50

JEAN MORÉAS

Paysages et sentiments . . . 1 »

ÉMILE MOREL

Les Gueules Noires, illustrations de Steinlen, préface de Paul Adam. . . . . 5 »

JEANNE NEIS

Silences Brisés. 3 50
ouvrage couronné par l'Académie française.

PÉLADAN

La Dernière Leçon de Léonard de Vinci. . . . . 1 »

La Clé de Rabelais. . . . 1 »

Introduction à l'Esthétique. 1 »

La Doctrine de Dante . . . 1 »

De la Sensation d'Art . . . 1 »

HÉLÈNE PICARD

L'Instant éternel (2e édition). 3 50
ouvrage couronné par l'Académie française

Les Fresques (2e édition). . 3 50

EDMOND PILON

Portraits Français 2 vol à . 3 50

Le Dernier jour de Watteau. 1 »

EDOUARD ROD

Reflets d'Amérique . . . . 1 »

LAURENT TAILHADE

Le Troupeau d'Aristée . . . 1 »

HÉLÈNE VACARESCO

Rois et Reines que j'ai connus 3 50

Nuits d'Orient. . . . . 1 »

La Chronique des Lettres françaises

Constitue un tableau méthodique et complet de la *Vie littéraire française* dans la domaine du livre et du théâtre.

Est indispensable à tous les lettrés, aux bibliothèques, cercles, et a tous ceux qui veulent se tenir au courant du mouvement littéraire.

Paraît le 25 de chaque mois, sauf pendant la période des vacances qui correspond à l'arrêt annuel de la vie littéraire.

Abonnement : France, un an **6** fr. — Étranger, un an **7** fr.
Administration à la Librairie E. SANSOT et Cie

IMP. RENAUDIE, 13, RUE DE SÈVRES. — PARIS.

PQ 2427 S7Z62
Michaut, Gustave Marie Abel Senancour

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY